

Thèse de M. Lucien Brault:
Ottawa de ses débuts à nos jours.

Cette thèse, qui couvre 364 pages, sans ses appendices et sa bibliographie, représente un travail considérable, consciencieux et documenté. L'auteur a le mérite d'avoir consulté à peu près tout ce qui s'est imprimé sur la capitale du pays. De plus, il est allé aux sources manuscrites et aux pièces officielles, très souvent inédites quant à l'objet de ses recherches. Enfin, l'auteur a utilisé les anciens journaux, qui lui ont fourni des renseignements aussi nombreux qu'intéressants. La thèse traite successivement à peu près de tous les sujets qui se rattachent à l'histoire d'une grande ville.

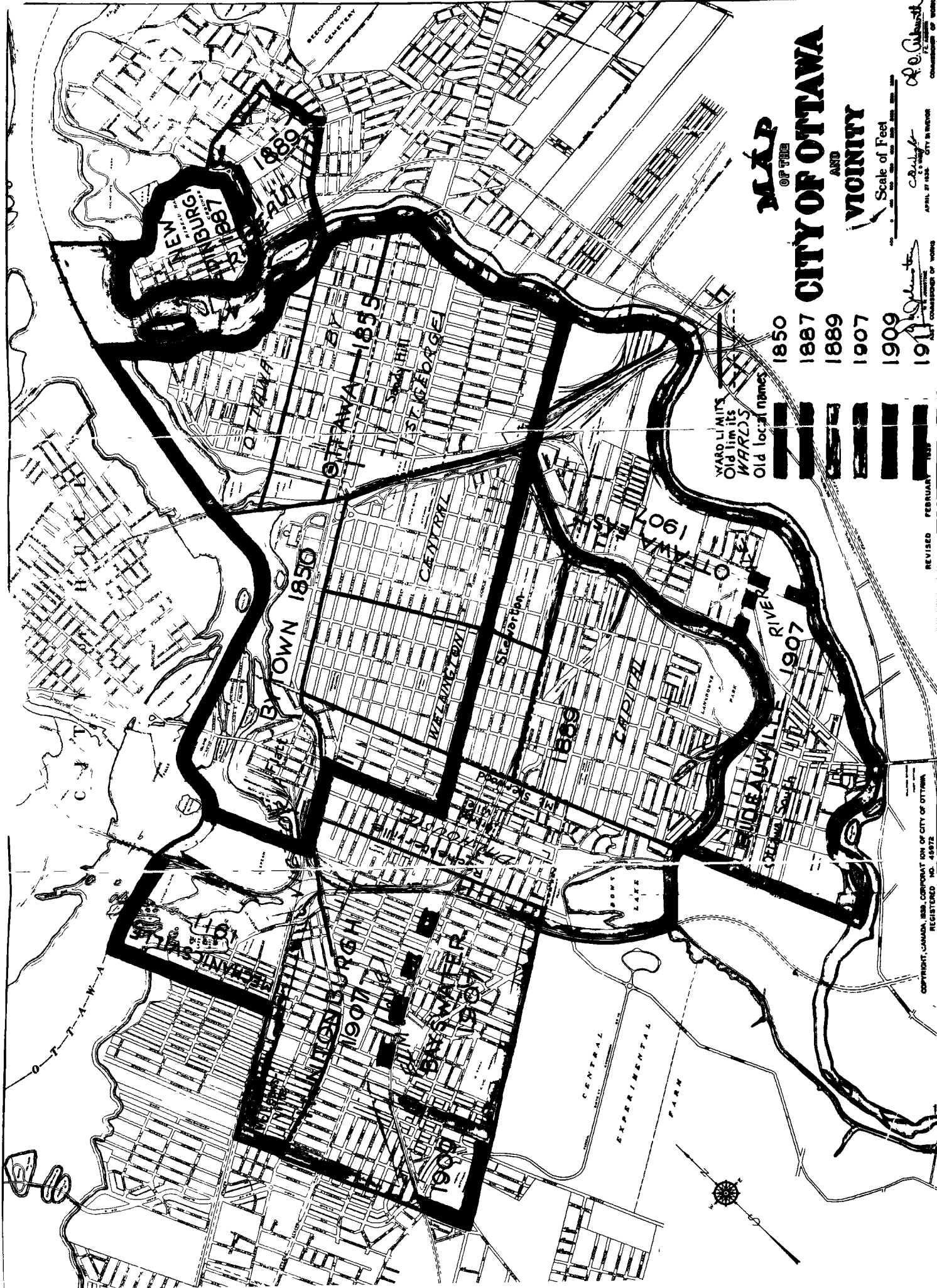
Il reste peut-être à regretter que dans la composition de sa thèse l'auteur se soit inspiré du principe pédagogique qui va "du connu à l'inconnu" (p.9). Cette méthode le force à passer du présent au passé et à renverser l'ordre de l'évolution des lieux et des choses: ce qui entraîne une certaine confusion et de nombreuses répétitions.

L'ordre chronologique qui mène du passé au présent aurait, au contraire, permis de mieux suivre la marche ascendante de la ville et de ses institutions. Il aurait permis également une meilleure organisation de la matière.

Il convient peut-être de noter que l'auteur, comme il en fait lui-même l'aveu, ne s'est pas suffisamment occupé de la tenue littéraire de son texte. Il se rencontre souvent des traces d'une trop grande rapidité dans la rédaction: l'auteur se contentant de mettre ses notes bout à bout au lieu de les fondre dans un texte ordonné et coordonné, clair et précis. Espérons que le temps lui permettra de reprendre ce texte.

Retentum: La publication du travail avec la mention: Thèse pour le doctorat d'université, devrait rester soumise à l'obligation d'en retoucher le texte définitif.

La matière est là, industrieusement recueillie et toute prête, pour un ouvrage qui serait une sorte de dictionnaire historique de la ville et de ses institutions, de son milieu et de sa population. La thèse deviendrait ainsi une très intéressante contribution à l'histoire de la région.



Carte dessinée par
Lucien Brault

O T T A W A,
CAPITALE DU CANADA,
DE SES ORIGINES A NOS JOURS.

Lucien Brault.

Docteur de l'Université d'Ottawa.

O T T A W A

CAPITALE DU CANADA

DE SES ORIGINES A NOS JOURS.

T H E S E

Pour le Doctorat d'Université

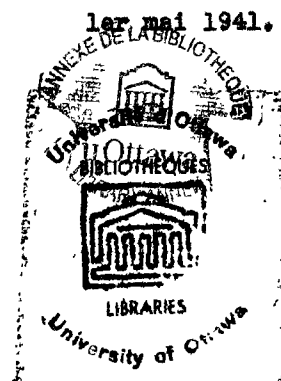
par

Lucien Brault,

Maître ès Arts de l'Université d'Ottawa,
Président de la Société d'histoire d'Ottawa.

OTTAWA

1er mai 1941.



UMI Number: DC53504

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform DC53504
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

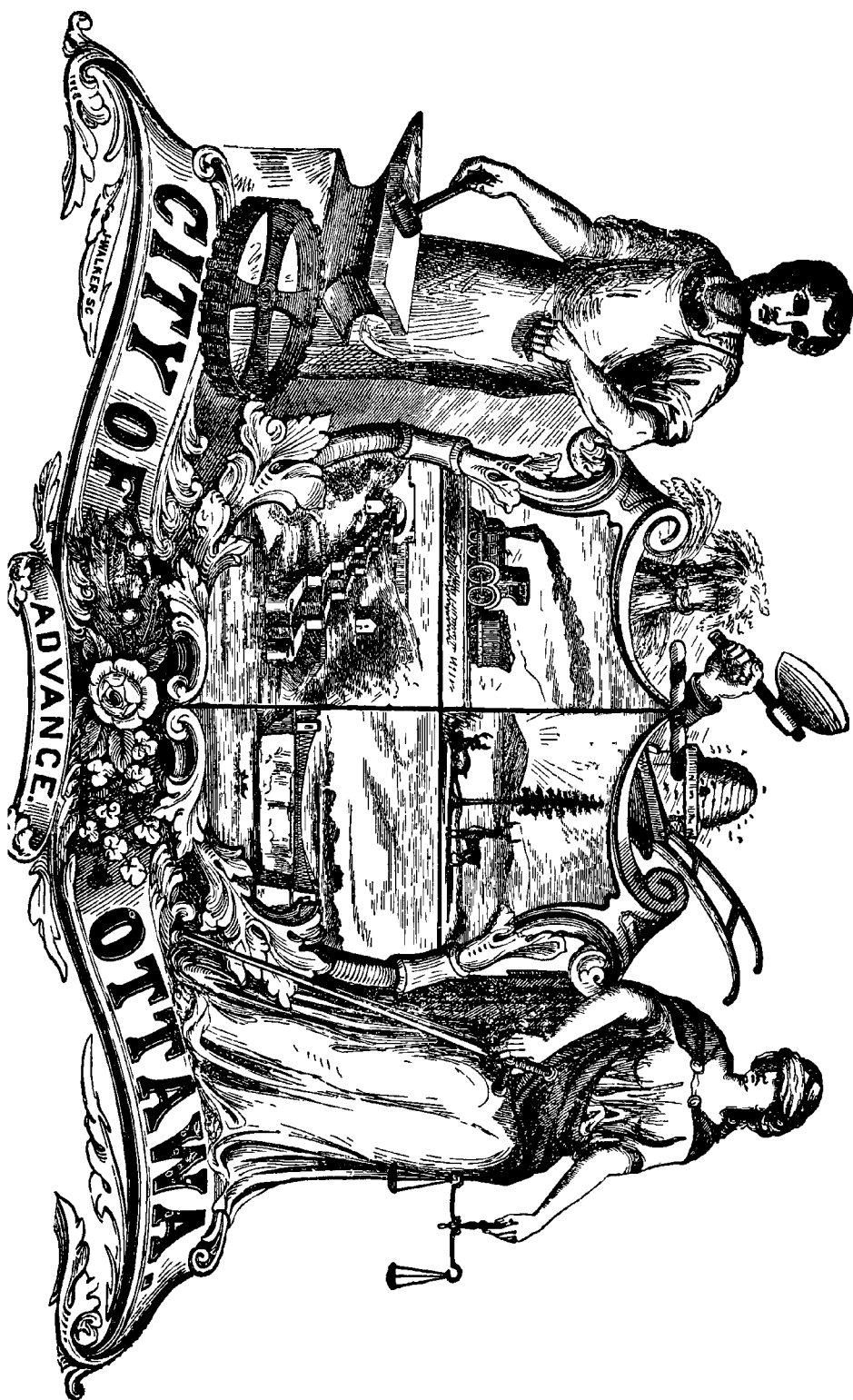
A ma femme

ce profond hommage d'affection.

O T T A W A

Ville des parcs, des eaux et des bocages
Où les oiseaux nous saluent en chantant,
Fleurs et gazons parsèment tes rivages
Et l'étranger part en te regrettant.
Côteaux, vallons, charmes de la nature,
Sont embellis par un ciel toujours clair;
J'aime à te voir l'été sous la verdure
Ou dans l'éclat de tes fêtes d'hiver.

(Poésie de Benjamin Sulte).



ARMOIRIES D'OTTAWA

Tous les auteurs, qui traitent du sujet, s'accordent à dire que les armoiries ont été suggérées par George Hay, président de la Banque d'Ottawa. Possédant quelques notions de l'art héraldique, il traça le dessin d'un sceau à la demande d'un conseiller qui le fit ensuite adopter au conseil municipal comme les armoiries officielles de la ville. Elles représentent l'industrie du bois équarri par la hâche; l'industrie en général par la ruche; l'abondance par la charrue et la gerbe de blé; le transport par voie ferrée par la locomotive; le transport par eau par les écluses et la rivière; une contrée favorisée de soleil, de bois et de gibier par la scène rurale; la facilité de pouvoir hydraulique par la chute Chaudière; la justice par le symbole de droite; la dignité du travail par le symbole de gauche; l'union britannique par la rose, le chardon et le trèfle.

La devise est "Advance".

Les couleurs officielles de la ville bleu, rouge et pourpre royal sont significatives. Elles furent choisies à cause des deux grands partis politiques qui siègent au parlement de la Couronne.

Le sceau de la ville de Bytown représentait un chêne solide entouré de l'inscription "The Mayor and town Council of Bytown." (1).

(1) The Packet, 22 juin 1850.

PREFACE

Précisément parce qu'elle offre moins d'événements sensationnels, l'histoire locale, la plus facilement accessible pourtant, est celle dont on tient le moindre compte.

Cela est malheureux, car c'est dans la petite histoire des familles, des paroisses et des villes que se trouvent les meilleures sources de vie et de conservation pour les générations présentes et à venir; c'est dans la petite histoire que se puise la connaissance de tous les éléments qui font la personnalité des individus, et, par celle-là, la personnalité des peuples; c'est dans la petite histoire que l'on apprend le mieux à connaître et à vénérer les traditions qui ont l'air de rien et qui, cependant, ont la vertu de relier fortement le présent et l'avenir au passé, de canaliser ainsi vers leurs fins réelles toutes les énergies humaines; c'est dans la petite histoire que l'on découvre ces événements cachés, humbles et inconnus qui dans le silence font lentement la grande histoire.

AVANT PROPOS

En présentant la série d'études que contient cette thèse l'auteur s'est proposé comme premier but de faire connaître et estimer la capitale du Canada et de faire rejaillir en quelque sorte ce sentiment sur tout le pays. Si malgré ses lacunes, ce travail peut contribuer à stimuler le désir de l'étude de divers sujets historiques chez quelques-uns, le but secondaire que nous nous proposons sera atteint.

Entreprendre d'écrire l'histoire d'une ville même de date récente comme celle d'Ottawa, n'est pas une tâche aussi facile qu'on puisse le croire. S'il n'y avait que quelques points historiques à découvrir, le travail serait relativement facile; mais lorsqu'il faut tout ressusciter même les questions oubliées depuis longtemps, la tâche devient difficile. Sauver de l'oubli et d'une destruction complète ces débris de l'histoire d'Ottawa, tels sont les motifs qui nous ont engagé à écrire ce travail. Bien que n'ayant épargné aucunement le travail pour découvrir et rendre cette histoire aussi complète que possible, il n'y a pas de doute que malgré une bonne volonté des erreurs et des omissions s'y sont glissées, (elles sont inévitables), mais il est à espérer qu'elles n'en affecteront pas sérieusement l'utilité. En autant que possible tous nos renseignements sont basés sur des ^{documents} ~~sources~~ ^{originaux} ou officiels. Lorsqu'il a été impossible de puiser à ces sources les meilleurs autorités ont été consultées. La liste des principales sources est ci-jointe en appendice, de même qu'une bibliographie qui, de concert avec notre travail, pourra aider à l'étude

à l'étude d'un sujet particulier.

En nous basant sur le principe pédagogique d'aller du connu à l'inconnu, nous avons commencé chaque chapitre et sous-chapitre par une description du présent suivie des événements passés. Aucune histoire approfondie et complète d'Ottawa n'a encore été publiée.

De crainte de tomber dans la catégorie des historiens rhéteurs, notre attention a surtout porté sur le fond historique et nous espérons ne pas avoir trop versé dans l'autre extrême. On trouvera peut-être bien inférieure la forme littéraire de cet ouvrage, nous sommes le premier hélas à convenir de ce défaut. Un livre de documents est toujours d'une rédaction difficile; nous avouons d'ailleurs humblement notre incompetence.

En terminant s'impose la douce tâche de remercier cordialement tous ceux qui, par leur collaboration, nous ont permis de conduire notre travail à bonne fin.

MERCI d'abord au major Gustave Lanctot, D. ès L., LL.D., Dipl. Sc. Pol. (Oxon.), Archiviste du Dominion, qui a bien voulu laisser à notre entière disposition les précieux trésors des Archives Publiques du Canada et qui nous a aidé de ses conseils.

MERCI à M. Francis-J. Audet, LL.D. M.S.R.C., Archiviste émérite, qui, sans hésiter, a mis à contribution tout ce qui était de nature à favoriser la réalisation de nos projets, et qui a accepté avec complaisance de faire profiter notre travail de sa compétence d'érudit.

MERCI à Mlle Victoria Bigras qui nous a encouragé de tant de manières dans notre travail.

MERCI à Mlles Rolande Chartrand et Jacqueline Labonté qui
ont dactylographié notre manuscrit.

MERCI enfin à tous ceux---et ils sont nombreux---dont les
renseignements nous ont permis d'écrire cette histoire d'Ottawa.

Lucien Brault.

CHAPITRE I

DESCRIPTIONS

Géologique

Ressources naturelles

Nom

Hydrographie

Topographie

Statistique de la population

Description géologique.

La ville d'Ottawa est située dans la vallée de la rivière de ce nom, qui s'étend à peu près de Grenville à Hawkesbury à l'est, jusqu'à Des Joachim à l'ouest, au nord et au sud, la partie des provinces de Québec et d'Ontario, comprenant le versant des rivières tributaires de l'Ottawa. On y compte les comtés suivants: Labelle, Hull, Wright, Pontiac, Prescott, Russell, Carleton, Renfrew et Lanark. Le terrain des deux côtés de cette rivière n'a aucune similitude topographique: la rive sud, ou ontarienne, est plane et unie tandis que la rive nord, ou québécoise, est entrecoupée par les Laurentides.

La vallée est sillonnée par la rivière Ottawa qui ne le cède qu'au St. Laurent par son étendue. Cette rivière prend sa source à la hauteur des terres et couvre environ 800 milles de longueur, coulant tantôt vers le nord-ouest et tantôt vers le sud-ouest. Ses tributaires sont les rivières Blanche, Montréal, Keepawa, Maganasipi, Matawan, Du Meine, Coulange, Madawaska, Noire, Mississippi, Bonnechère, Petewawa, Rideau, Gatineau, du Lièvre, Petite Nation, Rouge, du Nord, etc.

L'étendue des terres arrosées par la rivière Ottawa et ses tributaires est d'environ 60,180 milles carrés, soit une étendue plus grande que la plupart des états américains.

Formation

Formation du terrain.

La géologie nous enseigne que les couches superposées ou dépôts superficiels que l'on trouve dans le district d'Ottawa se composent principalement de graviers, de sables stratifiés, d'argiles et d'argiles à blocs. La cause de ces dépôts est l'existence de glaciers qui pendant longtemps recouvrirent le district. Les argiles que l'on y trouve ont été déposés lors du passage d'immenses nappes de glace fondante s'avancant à travers la vallée de l'Ottawa. La direction générale des stries, ou sillons parallèles creusés dans la roc, et les surfaces des roches rongées par les glaces montrent que le mouvement prédominant de ces nappes de glace était dans une direction sud-est. Cette époque glaciaire existait bien avant la création de l'homme.

Les deux nappes d'humus séparées par une couche de sables et de graviers que l'on y trouve nous indiquent qu'il y eut dans cette région au moins deux invasions par les glaces (érosions glaciaires). Il est possible qu'il y en eu d'autres mais il n'en reste aucun vestige.

Dépôts marins

A la suite du recul de la dernière nappe de glace la vallée de l'Ottawa fut inondée par les eaux. Dans tout le district les sédiments marins ou dépôts de mer, des coquilles marines abondent dans les sables et argiles qui ont été déposés pendant cette submersion. La hauteur de l'eau qui inondait Ottawa en ce temps-là a pu atteindre deux cents pieds au-dessus de la colline du Parlement. Pour prouver cette ascertainment nous allons signaler brièvement les endroits les plus élevés de la région d'Ottawa où l'on

l'on a trouvé des organismes marins dans les sables et argiles. Dans une tranchée à peu de distance au nord de Chelsea Station, à environ 9 milles au nord d'Ottawa, on trouve du sable stratifié ^àextrême^{ment} d'argile contenant des coquilles marines en abondance. Ces dépôts ont une altitude d'environ 425 pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. A environ 6 milles au sud d'Ottawa le long de la rivière Rideau, près de Black Rapids, il y a une coupe à découvert montrant 70 pieds de sable stratifié riche en fossiles marins analogues, le tout atteignant une altitude de 350 pieds au-dessus de la mer. Dans tout le voisinage de la rivière Rideau, qui vient des terres du sud et qui coule sur un plateau jusqu'au moment où elle se précipite dans l'Ottawa, se trouvent nombre de curiosités géologiques. Dans ces calcaires, autrefois la vase déposée au fond de la mer universelle, on trouve des mousses, des algues, des moules, des coquillages, des étoiles de mer et des poissons, même des capelans qui vivent aujourd'hui dans le golfe St-Laurent. Près de Smith's Falls, à environ 45 milles au sud-ouest d'Ottawa, on a trouvé les ossements d'une baleine dans un dépôt de sable et gravier à une altitude de 440 pieds au-dessus de la mer. On a également signalé des fossiles marins près du village de Galetta, à environ 30 milles à l'ouest d'Ottawa, à une altitude de 475 pieds, ce qui constitue le plus haut point connu dans cette région où l'on a trouvé des fossiles marins.

Comme Ottawa est à environ 275 pieds plus bas que ce dernier endroit où la mer a déposé ces sédiments et fossiles, on peut conclure que l'eau a déjà submergé tout le district et la ville d'Ottawa par plus de 200 pieds de profondeur. Ainsi la tour de la
Victoire

^{Victoire}
~~Paris~~ sur la colline du Parlement aurait été presque totalement
submergée.

Ressources de la vallée

Comme de nos jours, la vallée de l'Ottawa a attiré l'attention des premiers habitants à cause de son immense étendue, ses animaux à fourrure, ses exploitations forestières, ses richesses minières, la fertilité du sol, ses ressources naturelles de toutes sortes, ses pouvoirs hydrauliques, ses lacs et ses montagnes qui amènent en été un grand nombre de touristes. Pendant quelques temps ses bois eurent une réputation universelle. On y coupait le pin blanc et rouge, la pruche, le cèdre, l'épinette dure, l'érable, le hêtre, le chêne et le bouleau. C'est le pin qui était cependant le plus recherché. Il atteignait souvent une hauteur de 200 pieds.

La rive nord est montagneuse et l'on y trouve du fer, du plomb, du plâtre de Paris, du marbre, de la pierre à construction et de la pierre à chaux. La rive sud est plutôt unie et son sol est fertile. Aussi y rencontre-t-on de belles fermes où l'on cultive des légumes et des céréales de toutes sortes, et où l'élevage se pratique généralement. Autrefois les cultivateurs trouvaient un bon marché pour leurs produits dans les chantiers aujourd'hui ce sont les fonctionnaires et les congrégations religieuses qui créent cette demande.

Le nom Ottawa

Il arrive généralement lorsque l'on veut remonter à la
source

source d'un mot de langue indienne d'obtenir des opinions bien divergentes. Nous avouons notre incapacité à résoudre le mystère étymologique dans le nom Ottawa. Nous nous contenterons de donner quelques interprétations.

Ce nom est celui d'une tribu de sauvages algonquins qui habitaient l'île Manitoulin située au haut de la rivière Ottawa.

Champlain, le premier européen, qui vit ces sauvages les nomma Cheveux Relevés à cause de leur manière de se peigner, en 1615, lorsqu'il visitait les contrées de l'ouest de la province avec le Père Le Caron. Près de l'embouchure de la rivière des Français, il rencontra un groupe de sauvages "que nous nommâmes les cheveux relevés", dit-il.

Le P. Gabriel Sagard est le premier qui les nomma de leur nom dans son Grand voyage au pays des Hurons publié en 1632: "Nous allâmes cabaner, dit-il, en un village d'Andatahouats que nous disons Cheveux ou Poil levé." (1)

Les Relations des Jésuites pour 1654 corrobore ce que nous disent Champlain et Sagard: "Les Ondataouat, de langue algonquine que nous nommons cheveux relevés".

Dans son Historia Canadensis, publiée en 1660, Ducreux mentionne le fait que l'île Manitoulin était la résidence primitive et présente de la tribu des sauvages Outaouas, Natio surrectorii capillorum (l'île de la nation des cheveux relevés).

Le savant missionnaire de l'ouest canadien, M. Belcourt connaissant bien la langue des Chippewas qui diffère peu de la langue algonquine, dit que "le nom Ottawa-Ottawak, ceux qui

(1) Sagard p. 78.

qui ont des oreilles) donné à une des grandes nations algon-
quines, vient de la pratique, encore suivie en certains milieux
de se fendre l'oreille depuis le haut jusqu'au bas, et d'y insé-
rer des bandes de peau ou d'étoffe, cette opération rendait les
oreilles très grandes. (1)

Le mot Ottawa ou Ondataouat est un mot de langue huronne
qui veut dire "gens des bois" nous dit Benjamin Sulte, Il était
attribué à ces sauvages, qui demeuraient dans un pays de forêt,
par les Hurons qui plaçaient leurs villages dans les plaines
défrichées.

Dans sa Notice sur les Indiens, à la page 135, A. Vail
nous dit: "La généralité des Indiens de l'Amérique du Nord,
à l'instar du Pérou et du Brésil, se coupaient une portion
du contour de l'oreille; à cette partie ainsi détachée, ils
attachaient divers ornements ou autres objets de poids qui
l'allongeaient nécessairement et la faisaient pendre souvent
jusqu'aux épaules."

Dans les Annales de la propagation de la foi plusieurs
missionnaires des Outaouas les appellent les Courtes oreilles.

D'après Alfred Brunson le lac nommé Courte oreille dans
l'état de Wisconsin aurait reçu son nom des Français qui visi-
tèrent ce lac appelé Ottawa, et qui y trouvèrent des sauvages
se coupant le bord des oreilles afin de les raccourcir.(2).

McKenny dans un vocabulaire de noms indiens dit que le mot
Otawug en Chippewa veut dire oreille. Francis Leiber donne à
ce mot cette signification de même que Mgr Laflèche dans ses
Missions du diocèse de Québec, Vol III, p. 103.

Bancroft

- (1) Ferland, abbé J.B.A.--Cours d'histoire du Canada, I, 2^e édition,
p. 128.
- (2) Collections of the Historical society of Wisconsin. Wisconsin
Geographical names, Vol. II, p. 114.

Bancroft, l'historien des États-Unis, donne à ce nom une origine encore différente (1): "Les Ottawas, dit-il, Algonquins fugitifs du bassin de la magnifique rivière, dont le nom rappelle leur souvenir, se réfugièrent près de la baie de Saguinaw et prirent possession de tout le nord de la péninsule comme d'un pays abandonné. Ottawa n'était autre chose que le mot algonquin employé pour "trafiquants."

Les sauvages Outaouas de nos jours ne savent pas la signification de leur nom ni son origine. Ils croient qu'il leur fut donné à cause d'un endroit qui se nommait ainsi et que les ancêtres auraient habité.

En face d'étymologies aussi variées et discutées par divers indianologues on comprendra très bien pourquoi ^{nous} je ne risqu^{erai} aucune opinion.

La capitale du Canada tient son nom de la tribu des Outaouas quⁱ l'a laissé à la rivière sur laquelle notre ville est située.

Rivière Ottawa

Si chaque capitale a son histoire et ses monuments, Ottawa à la rivière qui fait partie de son histoire et qui est en même temps son ~~un~~ plus beau monument. La reine Victoria en choisissant cette ville comme la capitale du Canada ne voulut pas enlever le charme de son nom qui vient de cette belle rivière.

Hydrographie

La première notion de la rivière Ottawa chez les Blancs date du 3 octobre 1535, lorsque Jacques Cartier du haut du Mont Royal

(1) History of the United States, IV pp. 245-247.

Royal (Montréal) vit que le fleuve St. Laurent se divisait en deux. Une branche venait du sud et l'autre de l'ouest. Cette dernière, qui était la rivière Ottawa, attira particulièrement son attention parce qu'il croyait qu'en la remontant il pourrait arriver au pays de l'or que les sauvages disaient être à la source du Saguenay d'où une autre rivière descendait dans le St. Laurent plus à l'ouest.

En 1610 Champlain se rendit à Montréal pour y faire la traite des pelleteries avec les sauvages. Là, il entendit parler de la rivière que l'on nomme aujourd'hui Ottawa et trois ans plus tard il la ^{re}monta de son embouchure à l'île des Allumettes et il la nomma la rivière des Algonnuequins parce que ses rivages étaient habités par les Algonquins.

En effet une tribu de sauvages de langue algonquienne, sous un chef nommé Iroquet, occupait le territoire compris entre Vaudreuil et la rivière Rideau. La Petite-Nation, autre peuplade algonquienne, avait pour centre l'endroit que l'on nomme aujourd'hui Papineauville. Les Grands Algonquins, ou le groupe principal des sauvages de la rivière Ottawa, habitaient l'île des Allumettes.

Cette rivière porta généralement le nom que lui donna Champlain jusqu'après la dispersion des Algonquins et la massacre des Hurons par les Iroquois. En 1650 ils chassèrent même les Outaouas de l'île Manitoulin, où Champlain les avaient rencontrés en 1615. Ceux-ci se réfugièrent dans la baie de Saginaw. Pendant quelques années on n'y vit plus de sauvages, les Hurons étant massacrés et les Algonquins dispersés la rivière fut déserte. En 1654 pour la ^{première} 2^e fois les Outaouas descendirent

descendirent aux Trois-Rivières par cette rivière avec une centaine de canots chargés de fourrures. Ils s'en servirent continuellement ensuite comme chemin de commerce et de traite.

C'est pour cette raison que les Français la désignèrent ensuite comme étant le chemin ou la rivière utilisée par les Outaouas. Vers 1660 ce nom fut généralement adopté à Montréal et graduellement les autres noms furent oubliés. Il ne faut donc pas faire l'erreur de croire que le nom de la rivière Ottawa peut être attribué au fait que cette tribu habitait ses rives mais à celui qu'elle s'en servait comme moyen de communication. Avec le temps on abrégé le nom Rivière des Outaouas à Rivière Outaouas et sous le régime anglais le nom devient Utawa et finalement Ottawa. Les Français la nommèrent également la Grande Rivière, nom qu'elle conserve encore aujourd'hui chez certains Canadiens.

Noms de la ville.

De 1827 à 1854 cette ville se nommait Bytown. La première mention du nom Bytown se trouve dans le Kingston Chronicle du 9 mars 1827 qui annonce que la ville qui surgira à l'entrée du canal Rideau sera nommée en l'honneur du colonel By. Ce nom fut ensuite approuvé par lord Dalhousie lors d'un banquet où il assistait.(1) A l'arrivée de By, ce coin de terre était désigné par les noms suivants: la Chaudière, la Pointe, Richmond Landing, Bellows Landing ou Nepean. Ces noms s'expliquent par le nom de la chute de la Chaudière; la Pointe, par l'existence dans le canton de Nepean, d'un cap qui s'avance dans la rivière que
l'On

(1) Bytown Gazette, 21 mars 1838.

descendirent aux Trois-Rivières par cette rivière avec une centaine de canots chargés de fourrures. Ils s'en servirent continuellement ensuite comme chemin de commerce et de traite.

C'est pour cette raison que les Français la désignèrent ensuite comme étant le chemin ou la rivière utilisée par les Outaouas. Vers 1660 ce nom fut généralement adopté à Montréal et graduellement les autres noms furent oubliés. Il ne faut donc pas faire l'erreur de croire que le nom de la rivière Ottawa peut être attribué au fait que cette tribu habitait ses rives mais à celui qu'elle s'en servait comme moyen de communication. Avec le temps on abrégé le nom Rivière des Outaouas à Rivière Outaouas et sous le régime anglais le nom devient Utawa et finalement Ottawa. Les Français la nommèrent également la Grande Rivière, nom qu'elle conserve encore aujourd'hui chez certains Canadiens.

Noms de la ville.

De 1827 à 1854 cette ville se nommait Bytown. La première mention du nom Bytown se trouve dans le Kingston Chronicle du 9 mars 1827 qui annonce que la ville qui surgira à l'entrée du canal Rideau sera nommée en l'honneur du colonel By. Ce nom fut ensuite approuvé par lord Dalhousie lors d'un banquet où il assistait.(1) A l'arrivée de By, ce coin de terre était désigné par les noms suivants: la Chaudière, la Pointe, Richmond Landing, Bellows Landing ou Nepean. Ces noms s'expliquent par le nom de la chute de la Chaudière; la Pointe, par l'existence dans le canton de Nepean, d'un cap qui s'avance dans la rivière que
l'On

(1) Bytown Gazette, 21 mars 1838.

celui d'Ottawa (1) à cause de la confusion qui existait entre les deux villes du même nom dans le Bas et le Haut-Canada. Mais cette demande n'eut pas de suite. C'est donc en l'honneur du 200ième anniversaire du passage des Outaouas sur la rivière des Algonquins que l'on adopta le nom Ottawa. A la demande du conseil municipal au gouvernement du Canada le 8 février 1853 la ville de Bytown devint la cité d'Ottawa à partir du 1 janvier 1855.

(1) Arch. pub. Can. P.S.O. Can, est, 1847, no 405;

- HYDROGRAPHIE -

Description rivière Ottawa, Chutes Chaudière, et Rideau, rivière Rideau.

Les plus grandes capitales du monde, Londres Paris et Washington comme Ottawa, sont situées sur des rivières mais aucune d'elles n'a la beauté naturelle de la rivière Ottawa sur le bord de laquelle est située la capitale du Canada. L'une des plus grandes rivières du Canada, l'affluent le plus considérable du fleuve Saint-Laurent dans laquelle elle se déverse en haut de l'île de Montréal, l'Ottawa divise les provinces d'Ontario et de Québec jusqu'à la Pointe Fortune. Deux de ses affluents s'y jettent à Ottawa et en face de la ville, ce sont les rivières Rideau et Gatineau: la première venant du sud et la seconde, du nord. On rencontre également à Ottawa deux chutes grandioses: les Chaudières où la rivière Ottawa fait un saut d'une trentaine de pieds et les Rideaux où la rivière de ce nom se jette dans l'Ottawa. Le canal Rideau coupe la ville en deux et y ajoute un cachet de beauté spéciale.

Il est impossible de parler d'Ottawa sans donner quelques notes sur la rivière de ce nom. Lorsque la rivière cessa d'être la route des commerçants de fourrures, elle devint celle du commerce du bois. La rivière Ottawa est l'une des plus historiques du pays. Durant des centaines d'années, elle fut le moyen de communication des

sauvages

sauvages de l'est avec ceux de l'ouest, qui la nommèrent dans leur langage "Kitche-sippi", mot signifiant grande rivière.

Au temps de Cartier et de Champlain, la rivière Ottawa était habitée par des Algonquins, et fut appelée de divers noms depuis la venue des Européens en Amérique: d'abord la Grande Rivière, puis la rivière des Prairies, du nom d'un jeune marchand de Saint-Malo qui se perdit dans les îles de son embouchure (ce nom est resté à la branche qui se déverse dans le Saint-Laurent à l'ouest de Montréal), ensuite rivière des Algonquins, nom donné par les Français parce que ces sauvages y voyageaient, rivière des Français, nom donné par les sauvages parce qu'elle conduisait chez les Français et rivière du Nord (nom donné par les commerçants de bois et de fourrures parce qu'elle venait du nord), et finalement rivière Ottawa parce que les Outaouas réfugiés dans les îles de la Baie Verte du lac Michigan la descendirent en 1654 pour se rendre aux Trois-Rivières après qu'elle eut été désertée pendant une dizaine d'années, par suite de la guerre des Iroquois. Ce voyage des Outaouas prend l'importance d'un événement dans l'histoire du Canada. Ces sauvages étaient en quelque sorte des ambassadeurs envoyés vers les Français pour les inviter à porter leurs opérations de commerce dans les lointaines régions du lac

Michigan.

Michigan. Les Outaouas continuant de descendre par cette voie, ont pris l'habitude de la désigner sous leur nom.

Le point le plus historique de cette rivière est sans doute la chute de la Chaudière. Au temps connu des sauvages, les Iroquois quittaient leur résidence aux environs de la rivière Mohawk pour se rendre au Canada pour faire la guerre à leur ennemis, les Hurons et Algonquins. Ils se rendaient dans la vallée de la rivière Rideau et y chassaient jusqu'au printemps, descendant alors sur l'Ottawa au portage de la Chaudière à l'ouverture de la navigation ou à la fonte des neiges pour piller les canots de fourrures qui y descendaient ou les provisions de ceux qui y montaient. Ils se cachaient également à la "Squaw Bay", aussi nommé Baie cachée, et à la crique Brewery (Brewery Creek).

Voici la description que Champlain (1) en fait suivie de celle d'Alexander Henry (2).

"Nous passasmes dit-il vn Saut à vne lieue
"de là, qui est large de demie lieue, & descend de
"6 à 7 brasses de haut. Il y a quantité de petites
"isles qui ne sont que rochers aspres & difficiles,
"couverts de meschans petits bois. L'eau tombe à
"vn endroit de telle impetuosité sur vn rocher, qu'il
"s'y est caué par succession de temps vn large &
"profond bassin: si bien que l'eau courant la dedans
"circulairement, & au milieu y faisant de gros bouillons

a faict

(1) Champlain - Voyages du sieur de - Vol. II, p. 267

(2) Henry, Alex. - Travels and Adventures in Canada... p.19

"a faict que les Sauvages l'appellent Asticou, qui
"veut dire chaudière. Ceste cheute d'eau meine vn
"tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus
"de deux lieues ."

Voici ce que dit Henry:

"Still ascending the Outaouais, at three
"leagues from the fall of the Rideau, is that of La
"Grande Chaudière.

"Here, on the north side of the river, is a
"deep chasm, running across the channel, for about
"two hundred yards, from twenty-five to thirty feet
"in depth, and without apparent outlet. In this
"receptacle, a large portion of the river falls per-
"pendicularly, with a loud noise, and amid a cloud
"of spray and vapour; but, embellished, from time to
"time, with the bright and gorgeous rainbow."

Le portage faisait éviter une série de sauts.
Le premier, la Grande Chaudière nommée d'après la for-
me de l'endroit où l'eau se précipite. Juste au-dessus
de celle-ci, l'eau se contracte dans une passe étroite
et le courant devient très rapide. Plusieurs îles
obstruent le passage et la rivière prend une apparence
formidable, l'eau se précipitant de rocher en rocher
après avoir passé par dessus un mur de roc qui semble
fermer la rivière à cet endroit. La plus grande par-
tie de l'eau passe et tombe d'un rocher qui à la forme
de deux-tiers de cercle dans un trou qui a plus de 200
pieds de profondeur. A l'extrémité nord se trouve comme
une caverne formée dans le roc du rivage nommée Petite

Chaudière

Chaudière, d'où l'en a cru avec raison que l'eau coulait dans un souterrain pour sortir plus loin dans la rivière jusqu'en 1940 alors qu'un plongeur nommé Lapointe explora la caverne pour y trouver le lieutenant Edwards qui y était tombé en automobile par accident. .

Du côté sud s'écoule un peu d'eau par le "Lost Channel" et les glissoires du gouvernement et de Buchanan. Aujourd'hui les usines qui y sont construites de chaque côté masquent et défigurent la beauté si vantée de cette chute par les anciens voyageurs.

La capitale a le double avantage d'être bordée à l'est et au sud d'une deuxième rivière, La Rideau. La chute de ce nom à l'endroit où la rivière se déverse dans l'Ottawa est haute de trente sept pieds. Lorsque Champlain monta la rivière Ottawa en 1613, il remarqua cette chute et il en écrivit les lignes suivantes; "A l'embouchure d'icelle(rivière Gatineau) il y en a vne autre qui viet du Sud, où "à son entrée il y a vne cheute d'eau admirable: car "elle tombe d'vne telle impétuosité de 20 ou 25 brasses de haut, qu'elle faict vne arcade, ayant de largeur près de 400 pas. Les sauvages passent dessous "par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait "ladite eau". Sans aucun doute Champlain fait erreur sur la hauteur de la chute. Aujourd'hui le volume d'eau de la rivière est tellement diminué à cause

du

du déboisement et du barrage à Hog's Back que la chute a perdu toute son impétuosité. L'eau frôle la falaise et ce n'est qu'au printemps, à la fonte des neiges, que l'eau s'écarte assez du rocher pour permettre à un homme de se glisser en-dessous. Au début les canadiens en voyant l'arcade de la chute trouvèrent qu'elle ressemblait à un rideau et ils la nommèrent ainsi. L'honorable Louis-Joseph Papineau y passa vers 1848 quand l'eau et la lumière produisaient des effets magiques dit-il. Champlain mentionne que des sauvages montaient cette rivière. Ces Indiens se rendaient évidemment dans les environs du lac Ontario. Et pour mieux préciser l'endroit, Champlain ajoute au sujet de l'Ile verte; "Il y a vne isle au milieu de ladite rivière, (Rideau) qui est comme tout le terroir d'alentour, remplie de pins & et cèdres blancs." Alexander Henry parle de cette chute dans les termes suivants: "At a few Leagues still higher, on the south-bank, "is the mouth of a river four hundred yards wide, and "which falls into the Outaouais perpendicularly, from "the edge of a rock, forty feet high. The appearance "of this fall, has procured for it the name of the "rideau, or curtain; and hence the river itself is "called the Rideau, or Riviere du Rideau, The fall "presented itself to my view, with extraordinary "beauty and magnificence, and decorated with a variety "of colours.

Sous

Sous le régime anglais, la première mention trouvée au sujet d'une expédition sur cette rivière est celle du lieutenant Franch, qui, avec sept hommes du régiment des "Provincials", deux Canadiens et un sauvage, partaient de Carillon en deux canots d'écorce le 29 septembre 1783, pour la remonter de son embouchure à sa source et de là, descendre à Kingston par la rivière Cataracoui (1). Ils arrivèrent à la rivière Rideau le 3 octobre. Afin de mieux explorer les environs d'Ottawa, Franch décida de former deux groupes et de marcher sur chaque côté de la rivière pour une lieue et de laisser deux hommes par canot pour les conduire. L'expédition campa la nuit du 3 au 4 octobre à Hog's Back. Aux environs de l'embouchure on remarqua la bonne qualité de la terre, les arbres, tels que l'érable, le frêne, l'orme, le cèdre et le pin. Cette expédition peut nous porter à croire que le gouvernement britannique étudiait la possibilité d'un canal entre le lac Ontario et la rivière Ottawa bien avant 1815 comme plusieurs auteurs l'ont écrit.

Le canal Rideau voir page 61.

(1) Arch. pub. Can., série "Q" vol. 23, p. 10.

- TOPOGRAPHIE -

Limites et divisions actuelles et anciennes de la ville, quartiers, annexions.

Les limites actuelles d'Ottawa sont déterminées par une ligne commençant à l'extrémité nord-ouest de la voie ferrée du Pacifique Canadien, se dirigeant vers le sud, au centre de l'avenue Western, ^{prolongée} jusqu'à l'avenue Carling, le long de celle-ci jusqu'au chemin de fer du Pacifique Canadien et longeant cette voie jusqu'au canal Rideau; elle suit le canal en allant vers l'est jusqu'à l'avenue Bronson, sur cette avenue, elle court vers le sud jusqu'au centre de la rivière Rideau; de là, en descendant le courant jusqu'au pont Saint-Patrice; le long du centre de l'avenue Beechwood jusqu'au centre de Butternut Terrace, le long de celle-ci jusqu'au centre de Maple Lane; de là vers l'ouest jusqu'à Princess Terrace, - ensuite jusqu'à la rue Thomas, se dirigeant au centre de la rivière Ottawa, elle longe celui-ci en remontant le courant jusqu'à l'avenue Parkdale, puis elle suit cette avenue jusqu'à son intersection avec la rue Scott et, de là, jusqu'à l'avenue Western, point de départ.

Ottawa se divise en onze quartiers, dont voici les bornes et la superficie:

BY:

BY: borné au nord, par le centre de la rue Saint-Patrice; au sud, par l'arrière-ligne des lots situés sur le côté nord de la rue Rideau et le côté nord de la rue Georges prolongée jusqu'au Canal Rideau; à l'est, par la rivière Rideau; et à l'ouest par le canal Rideau, soit 216 acres.

CAPITAL: borné au nord, par la rue Isabella et par la limite sud de la voie ferrée du Canadien National; au sud et à l'est, par le canal Rideau; et, à l'ouest, par l'avenue Bronson, soit 570 acres.

CENTRAL: borné au nord, par la rue Sparks; à l'ouest par la rue Bank; au sud, par la rue Isabella; et, à l'est, par le canal Rideau, soit 376 acres.

DALHOUSIE: borné, à l'est, par l'avenue Bronson; au sud, par le canal Rideau depuis l'avenue Bronson jusqu'à la voie ferrée du Pacifique Canadien; à l'ouest, par la voie du Pacifique Canadien jusqu'à l'avenue Carling et par la rue Preston; au nord, par la rue Wellington, soit 396 acres.

ELMDALE: borné, au nord, par la rue Wellington; au sud, par l'avenue Carling; à l'est, par la rue Preston; et, à l'ouest, par la limite ouest de la ville, soit 762 acres.

OTTAWA: borné, au nord, par les rivières Ottawa et Rideau; au sud, ^{le centre de} par la rue Saint-Patrice; à l'est par la rivière Rideau; et, à l'ouest par la rivière Ottawa, soit 241 $\frac{1}{4}$ acres.

RIDEAU:

RIDEAU: borné, au nord, par Princess Terrace, et par Maple Lane; au sud, par la rive sud de la rivière Rideau et l'avenue Beechwood; à l'est, par Butternut Terrace; et, à l'ouest par les rivières Rideau et Ottawa, soit 322 acres.

RIVERDALE: borné, par la rivière et le canal Rideau entre l'avenue Bronson et le chemin Hurdman, soit 806 acres.

ST-GEORGE: borné, au nord, par l'arrière-ligne des lots situés sur le côté nord de la rue Rideau et sur le côté sud de la rue George prolongée jusqu'au canal Rideau; au sud, par le chemin Hurdman et l'avenue Mann; à l'est, par la rivière Rideau; et, à l'ouest par le canal Rideau, soit 618 acres.

VICTORIA: borné au nord par une ligne partant des écluses du canal Rideau en passant ^{le centre de} par la rivière Ottawa jusqu'à l'avenue Parkdale; se dirigeant vers le sud sur l'avenue Parkdale jusqu'à l'intersection de la rue Scott; vers l'ouest sur la rue Scott jusqu'à l'avenue Western; vers le sud sur l'avenue Western jusqu'au côté nord de la rue Wellington; vers l'est sur la rue Wellington jusqu'à l'intersection du côté nord de la rue Sparks; vers l'est sur la rue Sparks jusqu'au canal Rideau, et enfin vers le nord le long du canal Rideau jusqu'au point de départ au centre de la rivière Ottawa, soit 643 acres.

WELLINGTON:

WELLINGTON: borné, à l'ouest, par l'avenue Bronson; au sud, par la voie ferrée du Canadien National; à l'est, par la rue Bank et, au nord, par la rue Sparks, soit 345 acres.

La superficie totale de la ville est de $6,151\frac{1}{4}$ acres (44 milles carrés) dont 856, couverts d'eau. Des $5295\frac{1}{4}$ acres de terre, $4,120\frac{1}{4}$ sont évalués et 1175 servent aux rues et aux trottoirs.

Le 1^{er} septembre 1793, l'arpenteur John Stegmann, de York, (Toronto), commença l'arpentage de quatre cantons désignés par les lettres A, B, C, D, et situés au nord des comtés unis de Leeds et Grenville. Plus tard le canton "A" fut nommé Osgoode en l'honneur du juge en chef, William Osgoode; "B" devint Gloucester, en l'honneur du second duc de Gloucester; "C", North Gower, d'après l'amiral John Leveson Gower, et "D" Nepean, pour commémorer la mémoire de sir Evan Nepean, secrétaire d'Etat anglais pour l'Irlande. Ce dernier canton devint plus tard la ville d'Ottawa.

Avant 1847, les limites de Bytown n'étaient pas démarquées par une loi mais elle comprenaient l'étendue de terrain où se trouvaient les maisons construites par les ouvriers autour du canal, près du pont des Chaudières, et la basse ville.

Lors du premier projet d'incorporation de Bytown, en 1847, les limites de la ville étaient

les

les suivantes en termes de nos jours : A partir de la rivière Rideau au bout de la rue Mann se prolongeant le long de cette rue jusqu'au canal Rideau traversant le canal à la ligne prolongée de l'avenue Gladstone et suivant cette avenue jusqu'à la rue Booth, puis cette rue jusqu'à l'angle des rues Albert et Wellington et de là au centre de la rivière Ottawa y compris les îles, ensuite le long de cette rivière jusqu'aux chutes Rideau et finalement le long de cette rivière jusqu'à la rue Mann, le point de départ.

La ville fut divisée en trois quartiers, dont deux dans la basse ville ou la partie située à l'est du canal, et un, dans la haute ville ou la partie située à l'ouest du canal. Les premiers furent nommés Nord et Sud. Ce dernier comprenait le terrain du côté sud de la rue York et de la ligne prolongée à partir du canal jusqu'à la rue King et le côté est de la rue King jusqu'à la rivière Rideau; celui du Nord, cette partie du côté nord de la rue York et de la ligne prolongée à partir du canal jusqu'à la rue King et le côté ouest de la rue King, jusqu'à la rivière Rideau; le quartier ouest comprenait toute la haute ville.

Ce projet d'incorporation désavoué par Sa Majesté, ne fut en vigueur qu'environ deux ans et demi. La ville fut de nouveau incorporée à partir du 1^{er} janvier 1850, grâce à la loi d'incorporation

poration générale adoptée en 1849.

Dans cette loi on remarque quelques minimes changements dans les divisions et les noms des quartiers de la basse ville. Ainsi au lieu de s'étendre de l'est à l'ouest comme dans le plan original, la ligne de séparation entre les quartiers se dirigeait du nord au sud au centre de la rue Dalhousie prolongée jusqu'à l'avenue Mann. Les deux quartiers prenaient les noms de Centre et Est. Celui-ci comprenait cette partie entre la rivière Rideau et la côté est de la rue Dalhousie et de la ligne se prolongeant à la limite sud de la ville; le quartier Centre comprenait toute la partie à l'ouest de cette limite jusqu'au canal.

La ville de Bytown devenue la cité d'Ottawa le 1^{er} janvier 1855, conservait ses limites originales, mais de légers changements furent apportés à la division des quartiers. Ainsi les deux quartiers de la basse ville en formèrent trois et celui de la haute ville en forma deux. Ceux-ci se nommèrent Wellington et Victoria et ceux-là Saint-Georges, By et Ottawa. Ils comprenaient: le premier, la partie bornée au nord par le côté sud de la rue Wellington, à l'est, par le canal, au sud et à l'ouest, par les limites de la ville, c'est-à-dire l'avenue Gladstone et la rue Booth; le deuxième, la partie nord de la rue Wellington jusqu'à la rivière Ottawa entre le canal et la rue Booth;

Booth; le troisième, la partie comprise entre la rue Rideau (les deux côtés), l'avenue Mann, le canal et la rivière Rideau; le quatrième, la partie comprise entre la rue George (les deux côtés) et la ligne se prolongeant du canal à la rivière Rideau, le côté sud de la rue Saint-Patrice, le canal et les rivières Ottawa et Rideau; le cinquième, la partie nord de la rue Saint-Patrice jusqu'aux rivières Ottawa et Rideau.

Afin de conserver un souvenir du fondateur de l'endroit dont le nom disparaissait avec le changement de nom de Bytown en celui d'Ottawa, on désigna du nom de By le plus vieux quartier de la ville.

ANNEXIONS

La première addition apportée aux limites de la ville fut le village de New-Edinburgh, compris entre les rivières Rideau et Ottawa, le chemin Dufferin et la limite de Rideau Hall, soit 174 acres, qui prit le nom de quartier New Edinburgh le 1^{er} janvier 1887, avec l'entente que toute addition supplémentaire du côté est de la rivière Rideau ferait partie de ce quartier. Deux ans plus tard, la ville annexa la partie du canton de Gloucester comprise entre le chemin Dufferin et les rues Beechwood, Butternut Terrace, Maple Lane et la rivière Rideau, comprenant les îles à partir du pont Saint-Patrice, soit un territoire de 148 acres.

Tel

Tel qu'entendu cette partie fut attachée au quartier New Edinburgh qui changea alors son nom pour celui de Rideau.

En même temps la ville s'annexait une partie du canton de Nepean comprenant les endroits connus sous les noms de Stewarton, Rochesterville, Mount Sherwood, et Orangeville, soit une étendue de 1,216 acres à partir du point extrême nord-ouest au centre de la rivière Ottawa, au haut de la chute Chaudière, jusque vis-à-vis le centre de la rue Mason, de là au centre du chemin Bayview, le long de celui-ci jusqu'à la rue Wellington, le long de l'avenue Bayswater jusqu'à la rue Somerset et de là, vers l'est à la voie ferrée Ottawa-Saint-Lawrence, du Pacifique Canadien, le long de la voie jusqu'à l'extrémité sud-ouest du lac Dow se prolongeant ensuite vers l'est, puis suivant le canal Rideau jusqu'à la limite sud de la ville, c'est-à-dire l'avenue Gladstone, en allant vers l'ouest le long de l'avenue Gladstone jusqu'à la rue Booth, le centre de cette rue vers le nord jusqu'à la rue Albert et vers l'ouest sur les rues Albert et Wellington, les bornes de 1855, et de là au point de départ dans la rivière Ottawa.

En 1904, l'ingénieur de la ville prétendit que pour faciliter les services de l'aqueduc qui devaient s'étendre aux villages de Rideauville et d'Ottawa sud, ces deux municipalités devraient

s'unir

s'unir à Ottawa.

Le 27 juillet 1907, Ottawa s'annexa une partie du canton de Nepean, couvrant $284\frac{1}{4}$ acres, connue sous le nom de Bayswater et bornée au nord par la limite sud du village de Hintonburg (maintenant la voie ferrée Ottawa, Arnprior et Parry Sound du Canadien National); à l'est, par la limite ouest de la ville ou encore la voie ferrée du Pacifique Canadien; au sud, par la Ferme expérimentale et à l'ouest, par l'avenue Holland.

Le 16 décembre 1907, Ottawa s'annexa le village de Hintonburg couvrant 459 acres, borné au sud par le chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry Sound, du Canadien National; à l'ouest par la ligne de division entre les lots numéros 33 et 34 dans la première concession, c'est-à-dire la ligne prolongée du centre de l'avenue Western jusqu'à la voie du Canadien National; au nord par la limite sud du chemin de fer du Pacifique Canadien à la rue Scott; à l'est par la limite ouest de la ville, c'est-à-dire de la voie ferrée, de la rue Somerset et du chemin Bayview.

A la même date, Ottawa s'annexa également ces parties du canton de Nepean, couvrant 394 acres, connues sous les noms Ottawa South et Rideauville, et comprises entre le canal Rideau et la rivière Rideau et la limite ouest du village d'Ottawa East et la rue Bronson. Elle s'annexa en plus le village

d'Ottawa

d'Ottawa East de 429 acres, compris entre le canal et la rivière Rideau et la limite sud-est de la ville.

Le 4 février 1909, la ville acquérait une partie du canton de Nepean, de 75 acres, située à l'ouest de Bayswater et bornée à l'est par l'avenue Holland; à l'ouest par le prolongement de la ligne de division des lots 33 et 34 ou des limites de la ville; au nord par la voie du chemin de fer et au sud par l'avenue Carling.

Enfin, le 13 mars 1911, la dernière annexion de territoire à Ottawa fut cette partie du canton de Nepean, de 99 acres, connue sous le nom de Mechanicsville et bornée au nord par le centre de la rivière Ottawa; au sud par la rue Scott; à l'est par la limite ouest de la ville c'est-à-dire le chemin Bayview et la rue Mason et à l'ouest par l'avenue Parkdale.

NOTE: Pour liste de documents officiels voir appendice no 2.

Statistiques de la population

Au début et à diverses périodes.

La population d'Ottawa s'élevait au 1^{er} octobre 1940,
à 150,277 âmes.

En 1826, il y avait dans le canton de Nepean deux magasins, une maison en pierre, une maison à deux étages et deux maisons à un étage, en bois équarri, les autres maisons étaient en billes. 682 acres étaient en culture.

Les ouvriers du canal et le commerce du bois avaient attiré à Bytown un bon nombre de commerçants de Montréal et de Québec et en peu de temps un noyau de population permanente commença à se former.

Les premières maisons furent construites dans la rue Rideau entre Dalhousie et le canal, du côté nord d'abord. A la rue Musgrove se trouvait le groupe principal des magasins. Les bureaux du canal et quelques autres magasins étaient sur la petite rue Sussex.

Des maisons furent construites en plus grand nombre dès 1827; deux ans plus tard, on en comptait de 140 à 150, à Corktown, c'est-à-dire le long de la tranchée dans laquelle se construisait le canal et les écluses.

Des maisons s'étendaient également sur les rues Sussex et Wellington. Sur la colline du parlement se trouvaient les casernes et sur la rue Rideau, près de Sussex, des logements en commun

en commun pour les travailleurs sans foyer. En peu de temps des maisons furent construites sur les deux côtés du canal et il fallut livrer passage à la population.

Déjà en 1834 on remarquait une augmentation considérable. Le côté nord de la rue Rideau, propriété de l'Ordeance, était bien construit de Sussex à Nelson et l'autre côté, du pont à la rue Nicholas. Les deux côtés de la rue Sussex l'étaient également jusqu'à la rue St-Patrice. Sur les rues St-Patrice, George et York jusqu'à la rue Cumberland, on rencontrait des maisons ici et là; il n'y avait que quelques bâtisses sur les rues Murray et Clarence jusqu'à Dalhousie. ^{également} On rencontrait des constructions éparses sur les rues Cumberland et Nicholas. A la haute-ville le noyau des habitations fut entre les rues Wellington et Vittoria, Lyon et Kent, et aussi autour du pont Peckley.

Pendant les premiers vingt ans de la ville, il y avait une division réelle entre la haute et la basse ville car jusqu'en 1847 il n'y eut aucune construction entre la rue Bank et le canal, sauf les casernes et l'hôpital militaire sur la colline.

A mesure que l'industrie du bois se développa la ville d'Ottawa s'étendit. Le 1^{er} avril 1841, la Bytown Gazette dit que du mois de mars 1840 au mois de mars suivant la population s'éleva de 2,171 personnes à 3,122 soit une augmentation de 951 âmes.

En 1845 on comptait à Bytown 601 maisons dont 268 en bois équerri (259 à un étage); 223 en planches; 110 en brique ou en pierre (17 à un étage); 3 moulins à scie; 1 moulin à farine;

51 magasins et 1 brasserie.

Le baromètre de la population à Bytown fut celui de l'activité du commerce du bois. Ainsi, en 1846, avant une crise, on y comptait 7,000 habitants. L'année suivante, la population était réduite à 5,000 âmes, et en 1850, le commerce de bois ayant repris vigueur, elle augmenta à 6,000. Ces chiffres nous montrent, qu'une bonne partie de la population de Bytown n'était pas permanente et qu'elle fluctuait en raison de l'activité du commerce du bois. Il en sera ainsi jusqu'au temps où la reine fera la choix d'Ottawa comme capitale du pays.

A cette date, avec l'arrivée des employés du gouvernement, la population se doubla et elle n'a fait qu'augmenter depuis. Il est intéressant d'examiner les statistiques suivantes pour bien se rendre compte de l'augmentation continuelle que l'on a enregistrée, sauf pour l'année 1915.

Année	Population totale	Population française	Population catholique
1828	1000		
1837	1300		
1841	3500		
1851	7760	2056	4,798
1861	14669	3644	8,267
1867	18700		
1868	19387		
1869	20007		
1870	20561		
1871	21541	7214	12,735
1872	22527		
1873	23509		
1874	24431		
1875	25471		
1876	25214		
1877	25000		
1878	24431		
1879	23789		
1880	24025		

Année	Population totale	Population française	Population Catholique
1881	25,633	9,384	15,901
1882	26,228		
1883	27,645		
1884	30,791		
1885	32,857		
1886	34,753		
1887	37,020		
1888	41,033		
1889	42,728		
1890	43,122		
1891	43,229		21,495
1892	43,942		
1893	45,135		
1894	47,775		
1895	49,674		
1896	51,540		
1897	53,737		
1898	55,386		
1899	57,002		
1900	58,193		
1901	60,689	19,495	31,309
1902	61,151		
1903	61,597		
1904	63,234		
1905	65,120		
1906	67,572		
1907	76,260		
1908	80,284		
1909	83,360		
1910	86,106		
1911	90,520	23,149	43,245
1912	95,570		
1913	100,180		
1914	101,795		
1915	100,163		
1916	100,561		
1917	101,549		
1918	104,007		
1919	107,732		
1920	110,738		
1921	112,899	30,442	51,097
1922	116,205		
1923	117,239		
1924	118,088		
1925	118,697		
1926	119,254		
1927	120,799		
1928	122,731		
1929	125,496		
1930	127,332		
1931	130,672	37,465	61,198

Année	Population totale	Population française	Population catholique
1932	132,551		
1933	135,300		
1934	137,911		
1935	140,316		
1936	141,903		
1937	142,852		
1938	144,202		
1939			

Dès les débuts de Bytown on rencontre des Canadiens-français mêlés aux Anglais, aux Ecossais et aux Irlandais venus pour y construire le canal. Dans son intéressant ouvrage écrit en vers, William Pittman Lett nous dit qu'en 1827, il y en avait plusieurs ici et il mentionne au moins onze noms canadiens-français. Dans une requête présentée au gouverneur en 1829 et signée par les principaux citoyens de Bytown, nous n'en comptons pas moins de 26. C'est surtout vers 1840 que ceux de *la région* ~~district~~ de Montréal commencèrent à se diriger vers l'ouest en grand nombre et à envahir les environs de la partie est de Bytown pour y faire souche. Pour s'assurer l'appui de la députation de Québec dans son débat pour obtenir la capitale du Canada, l'éditeur de la Bytown Gazette dit que plus de 100 familles françaises se sont établies à Bytown en 1841; que sur une population d'environ 5,000 âmes, un tiers est canadienne-français; que non loin de la ville, à la Pointe-Gatineau tout un établissement canadien-français existait et qu'un clocher pointait déjà au-dessus de la forêt.

Les recensements décennaux nous fournissent des chiffres intéressants sur ce sujet. De 1851 à 1931, la population canadienne-française de la ville s'éleva de 2,056 à 3,644, à 7,214, à 9,384, à 19,495, à 23,149, à 30,442, à 37,465. Nous sommes ici dans

dans une région où un rameau de la race française se révèle l'un des plus prolifiques de toutes les races blanches. Notre forte proportion française n'est pas due aux apports de l'immigration mais elle est pour la majeure partie le résultat d'une forte natalité.

En conclusion nous pouvons dire avec M. Rameau, dans sa France aux colonies que la vallée de l'Ottawa est l'un des boulevards futurs de la nationalité franco-canadienne. Sous le pseudonyme de J. Guérard, Albert Lefaivre, consul général de France à Québec en 1875, écrivait en parlant d'Ottawa (1) un passage amusant: "Ici comme partout, le Franco-canadien s'est infiltré goutte à goutte et tend à submerger les autres éléments... "Des centaines de petits Canadiens surgissent comme de dessous terre, s'abattent sur la voie publique, et, sans respect pour la race conquérante, échangent de vigoureux coups de poings avec les rejetons de la Grande-Bretagne... Après dix ans, conclut-il, la nouvelle capitale se francise, pour ainsi dire, à vue d'oeil."

Seulement Un mot, en terminant, sur la population de langue anglaise d'Ottawa qui se compose d'anglais, d'écossais et d'irlandais. Désireuse d'appliquer un contrepois sérieux à la puissance si menaçante des Etats-Unis et afin d'affermir sa domination dans l'Amérique septentrionale, l'Angleterre adopta un programme d'émigration. A tous ceux qui voulaient venir au Canada l'on offrait des avantages particuliers qui n'étaient pas offerts à le lot de ceux qui étaient déjà au pays.

En 1815, toute la vallée de l'Ottawa fut ouverte et conquise par l'immigration anglaise.

Citons quelques chiffres qui font preuve de leur augmentation: accroissement:

(1) Lefaivre, Albert-La France canadienne.

1851	5704
1861	11025
1871	14331
1881	18028
1891	40433
1901	63913
1911	77401
1921	89407
1931	93207

CHAPITRE II

DEBUTS

Les Sauvages à Ottawa

Explorateurs et voyageurs

Canal Rideau

Fondation de la ville

Moeurs

- LES SAUVAGES A OTTAWA -

Algonquins, Hurons. Iroquois. Cérémonie
du pétun. Reliques et cimetière indiens.

Bien avant la venue des Européens au Canada,
les sauvages circulaient sur la rivière Ottawa,
mais il nous est encore impossible de retrouver
leur histoire. Au temps de Champlain c'étaient des
Algonquins et des Hurons qui y voyageaient, leur
district de chasse s'étendait de cette rivière au
Saint-Maurice. En 1610, des Hurons se rendirent à
Montréal en passant par la rivière Rideau jusqu'à
l'Ottawa pour y faire la traite avec les Français.

Au printemps de 1633 à la nouvelle du re-
tour des Français à Québec, au delà de 150 canots
avec environ 800 Hurons, qui s'étaient réfugiés
à Penetanguishene de crainte des Iroquois, descen-
dirent à Québec en passant par la chute de la
Chaudières. Les Iroquois jaloux de ce trafic et
désireux d'agrandir leur territoire de chasse dé-
cidèrent d'exterminer les Hurons et les Algonquins
et de prendre possession d'Ontario. Pour exécuter
ce dessein ils remontaient l'Ottawa, guettaient
et pillaient tous les Hurons qui y passaient.
Entre 1636 et 1649, d'après un vaste plan, les
Iroquois poursuivirent partout les Hurons et les
Algonquins. Chaque portage pouvait être pour ceux-
ci une embûche cachant un groupe d'ennemis. Le

dernier

dernier endroit où les Iroquois attendaient leurs ennemis du nord et de l'ouest était à la chute de la Chaudière que les sauvages nommaient Astieou qui veut dire chaudière. Pour éviter ce portage les Hurons montaient quelques fois la crique Brewery qui se jete dans l'Ottawa vis-à-vis la légation française; ou, ils montaient la rivière Gatineau jusqu'à Chelsea, de là ils portageaient au lac Kingsmere et ensuite à la rivière Ottawa près d'Aylmer ou le long de la montagne jusqu'à Breckenridge.

Selon la tradition, en passant la chute de la Chaudière, les sauvages y faisaient une cérémonie particulière "dite du pétun. Après avoir porté leurs canots au haut ou au bas, selon qu'ils montaient ou descendaient, les sauvages s'assemblaient à la tête de la chute où le chef de la bande ramassait dans un plat de bois le tabac, nommé pétun, que chacun voulait sacrifier. Le plat était ensuite déposé par terre et tous dansaient autour en chantant. Le capitaine faisait ensuite une harangue disant que par cette offrande ils seraient protégés contre leurs ennemis. Celui-ci prenait alors le plat et en vidait le contenu dans la chute. Ces sauvages, nous dit Champlain, sont si superstitieux qu'ils croiraient faire un mauvais voyage s'il ne faisait cette sacrifice. cérémonie. Ces hommes attribuaient à la vertu de cette cérémonie le fait que les Iroquois ne montaient que rarement la chute de la Chaudière,

tandis

tandis que la raison réelle était la plus grande habileté des Algonquins à la manoeuvre de leurs canots dans les forts courants d'eau où leurs ennemis n'osaient pas se risquer. Aussi les canots de ces derniers faits en écorce de bouleau étaient plus légers pour faire les portages et plus rapides pour la navigation que ceux des Iroquois qui étaient construits en écorce de chêne.

Si nous ne pouvons pas étudier l'histoire des indiens comme nous le faisons pour les nations civilisées qui possèdent des dépôts d'archives, ceux qui ont la patience de faire des fouilles peuvent connaître un peu de leur vie par les reliques trouvées sur les sites de campement, de cimetières, etc., tels que des bouts de flèche, des couteaux, des restes de poterie et des squelettes.

Il y a quelques années, on a découvert des reliques d'indigènes dans la ^{région} ~~district~~ d'Ottawa. En creusant pour la construction d'une maison, près de la décharge de la crique Brewery, à l'extrémité du parc Jacques-Cartier à Hull, on a trouvé de la poterie indienne, des restes d'ustensiles qui avaient servi à des sauvages qui avaient campés au pied du portage. Entre le moulin Eddy et le pont Alexandra (Interprovincial), non loin de la rivière, de la poterie, des tomahawks, des pointes de flèches et autres instruments de guerre des sauvages furent également découverts. D'après la tradition, cet

endroit

endroit, le débarcadère servant au portage# des la Chaudières#, aurait été témoin de nombreux combats entre les sauvages qui descendaient et d'autres qui montaient ou qui y étaient cachés. Des reliques ont été découvertes aux endroits suivants: à Squaw Bay, à Tétreauville, à la tête du portage, à Bell's Bay près de l'ancien moulin Fraser, à Aylmer où se trouve l'hôtel Victoria, à Newman's Bay, à la Pointe aux Pins, au parc Queen's à Aylmer, à Powell's Bay, à Raymond's Point, à ^{la} Pointe à la Bataille (Lapottie's Point), à Flat Rock, où l'on trouva 800 cartouches ainsi qu'une pipe indienne; sur l'île du phare à Aylmer on a trouvé des squelettes. Cela démentre la tradition des sauvages qui se campaient en autant que possible sur de petites îles, afin d'éviter les surprises venant de la forêt. A Big Sand Point faisant face à la Pointe à la Bataille, on a trouvé des cartouches, un foyer, une cheminée remplie de charbon brûlé et un squelette, le tout enterré dans le sable que l'eau avait jeté sur la grève. On rapporte qu'un grand combat eut lieu à cet endroit.

En prenant du sable pour la fabrication du mortier nécessaire à la construction du pont suspendu (Union) en 1840, on déterra des ossements humains, à l'endroit où est aujourd'hui l'angle nord-ouest des rues Bay et Wellington. On appela sur les lieux le docteur Van Courtland qui examina les nombreux

nombreux ossements et qui conclut qu'on était dans un cimetière sauvage. L'endroit était très bien choisi, sur une pointe se projetant dans la rivière et directement en arrière d'un site de campement et d'un débarcadère. Selon la tradition, les sauvages enterraient leurs morts près de l'eau courante. Il a été impossible d'établir l'âge de ce cimetière. Les sauvages de l'époque n'en avaient jamais entendu parler, ni le plus ancien habitant du district, Philémon Wright, venu à Hull, en 1792. Un pin immense, qui poussait au-dessus d'une partie des ossements trouvés, indiquait que cet arbre avait poussé après les inhumations et que ce cimetière datait des premiers temps de la colonie.

14 Le docteur Van Courtland passa deux jours à faire des fouilles. Il y trouva entr'autres choses dans une même fosse, les restes d'une vingtaine de personnes, la plupart des enfants qui semblaient avoir été jetés ensemble sans prendre aucun soin de les bien déposer, ce qui porte à croire que ces sauvages seraient morts pendant une épidémie. S'il n'y avait pas eu d'ossements d'enfants, l'on pourrait croire que ces gens avaient été victimes d'une tribu ennemie, mais comme il n'est pas dans les coutumes sauvages de tuer des enfants, même ceux de leurs ^{adversaires} ennemis, la première hypothèse semble plus probable. D'ailleurs, les crânes ne portaient aucune marque de violence. Les os étaient d'une

couleur

couleur rougeâtre due au tatouage que les Indiens s'appliquaient et du fait que la peinture serait restée sur les os après que la chair se fut décomposée.

Jusque vers 1875, les sauvages du Désert (Maniwaki) venaient camper pendant un certain temps de l'été sur le bord de la rivière Ottawa, du côté de Hull, à quelques centaines de verges du pont Alexandra, aux environs de l'endroit où se trouve maintenant les cours de tennis du club Laurier. Ils traversaient à Ottawa pour vendre, sur le marché By et par les rues, des articles de leur fabrication tels que des mocassins, des corbeilles, des paniers, des cornets en écorce de bouleau, etc. Après cette date les sauvages, qui autrefois parcouraient ce district et le connaissaient peut-être mieux que nous, disparurent pour ne plus revenir, sauf pour solliciter des faveurs auprès du gouvernement fédéral.

- LES EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

Explorateurs et missionnaires français. Explorateurs anglais. Commerçants de fourrures. Manière de voyager.

La falaise qui s'avance dans la rivière Ottawa a été vue pour la première fois par un Blanc en 1610 lorsqu'Etienne Brûlé monta chez les Hurons du lac Simcoe; l'année suivante ce fut Nicholas Vignau et par la suite nombre d'autres. Benjamin Sulte prétend que Brûlé ne se rendit pas alors à la chute de la Chaudière mais qu'avec les Hurons il monta les chutes Rideau pour se rendre par cette rivière au lac Simcoe. Il prétend également que le premier Blanc qui monta les Chaudières fut Vignau, en 1611.

On peut dire avec certitude cependant que Champlain fut le premier européen de marque à y passer. Il a contemplé la grande Chaudière et les six petites, bouillonnant en travers l'Ottawa, dès 1613. Il parle ensuite de la chute que les sauvages nommaient Asticou qui veut dire Chaudière et il nous en donne la description. Champlain monte alors jusqu'à l'île des Allumettes où il trouve le grand chef Tessouat qu'il avait rencontré en 1603 à Tadoussac, en canot d'écorce. Cela dévoile la longueur des voyages que ces sauvages entreprenaient. Il revient une dizaine de jours plus tard, descend le portage de la Chaudière et retourne à Québec.

Deux ans après le Père Le Caron, récollet,

venu

venu de France pour travailler à la conversion des sauvages, monte par la Chaudière, au pays des Hurons, où il rencontre Champlain au mois d'août 1616. En 1619, le Père Guillaume Paullain se rend au pays des Nipissings par le même chemin et quatre ans après le Père Le Caron remonte au pays des Hurons accompagné cette fois des PP. Sagard et Viel, ce dernier devait être noyé par les Hurons en 1625, à l'endroit qui garde le nom de Sault-au-Récollet. En juin 1623 on rencontre au pied de la Chaudière Etienne Brûlé faisant la traite avec 300 Hurons. Le Père Jean de Bréboeuf fut, en 1626, le premier jésuite à remonter l'Ottawa. C'est pour commémorer ce voyage que la Commission fédérale des sites et monuments historiques a élevé à cet intrépide missionnaire un monument à Val Tétréau vis-à-vis le portage. Les plus illustres missionnaires qui ont passé à Ottawa entre 1635 et 1650 sont: les Pères François Le Mercier, Pierre Pijart, Saint-Charles Garnier, Saint Noël Chabanel, Saint Isaac Jogues, Saint Gabriel Lalemant, Paul Ragueneau, Poncet de la Rivière, Simon Lemoyne, Raymbault, Léonard Garreau et Bressani.

Tous les Français qui allaient dans les "Pays d'en haut", montaient la rivière Ottawa pour trois raisons principales: ce chemin était moins exposé aux incursions des Iroquois que la route du Saint-Laurent, il était plus court et finalement parce

que

que les canots d'écorce employés pour ces voyages ne pouvaient que difficilement résister aux vagues des Grands Lacs. Parmi les explorateurs français de renom qui montèrent la Chaudière nous pouvons mentionner Jean Nicolet qui se rendit chez les Algonquins de l'île des Allumettes en 1618, pour y apprendre la langue, et qui y demeura une quinzaine d'années pendant lesquelles il découvrit l'état du Wisconsin. En 1658, Pierre Esprit Radisson et Médard Chouart Desgroseillers passèrent la Chaudière accompagnés de missionnaires en route pour la Baie d'Hudson. L'expédition, sous le commandement du Chevalier de Troyes et des deux frères de Sainte-Hélène et d'Iberville, chargée de déloger les Anglais de la baie d'Hudson suivit cette route. De Montréal on se rendit à la baie James en canot en suivant le cours des lacs et des rivières. Un pareil voyage, qui n'avait jamais été fait par des soldats requerrait des hommes d'une force physique et d'un courage extraordinaire. Le 21 avril 1686, l'expédition, formée de cent hommes et 35 canots, s'arrêta au bas du portage de la chute de la Chaudière. Le Père Silvie qui accompagnait l'expédition y "confessa et communia ceux qui restaient à faire leur pasques". Les Duluth, les Tonty et nombre d'autres ^{autres} coureurs des bois célèbres firent le portage sans savoir qu'un jour des amateurs d'histoire étudieraient ce fait qu^à pour eux était bahal.

banal. Avec une quarantaine d'hommes, La Mothe-Cadillac passa par ici pour aller fonder Détroit, en 1700. La Vérendrye y passa également en allant découvrir les Montagnes Rocheuses en 1745. Il est impossible de dresser la liste complète des voyageurs, des traitants, et des coureurs des bois qui, à cette époque, sillonnèrent les eaux de l'Ottawa, mais on peut dire que cette rivière était fort fréquentée tout l'été et que les français s'y succédaient sans interruption. De Lachine suivant les rivières Ottawa, et Mattawa, le lac Nipissing, la rivière des Français au Sault Sainte-Marie et la rive nord du lac Supérieur, c'était la route principale de l'Ouest et du Nord-ouest.

Devenus les maîtres du pays en entier, y compris l'Ouest, les Anglais se lancèrent immédiatement à la traite des fourrures et plusieurs expéditions furent organisées.

Le premier anglais à monter la rivière Ottawa fut Alexander Henry, en août 1761, moins d'un an après la capitulation de Montréal. S'embarquant à Lachine en direction de Michilimashinac, il remonta l'Ottawa au grand étonnement des sauvages, qui lui dirent qu'il y avait folie pour un anglais d'entreprendre un voyage semblable si peu de temps après la guerre contre les français et qu'il serait certainement massacré par les sauvages d'en haut. Sur ce, ils le mirent eux-mêmes à la rançon d'un

baril

baril de rhum, alléguant que puisque tôt ou tard, il devait être rançonné, autant valait que ce fût par eux que par d'autres. Convaincu que l'hostilité des sauvages étaient dirigée exclusivement contre lui parce qu'il était anglais, Henry adopta le costume de ses voyageurs canadiens.

Rendu à Michilinaekinac, Henry fut témoin de la prise du fort par les Chippewas et du massacre de la garnison. Après avoir été caché pendant quelque temps par une sauvagesse, il dut se sauver bien heureux encore d'avoir la vie sauve et d'en être quitte par la perte de ses marchandises. Il erra pendant quelque temps au milieu des tribus et réussit enfin presque ruiné à atteindre Niagara. Pour ne mentionner que les principaux personnages anglais qui montèrent la Chaudière nommons Joseph et Thomas Frobisher, Peter Pond, Simon MacTavish, tous Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest; sir Alexander Mackenzie, le découvreur des routes pour se rendre à la mer polaire et à l'océan Pacifique; Lord Selkirk, le fondateur de la colonisation ^{de la Rivière Rouge} au Manitoba, sir John Franklin, célèbre pour ses expéditions polaires. ~~Jusqu'au début du XIX^e siècle la rivière Ottawa fut la route principale pour se rendre dans l'Ouest et le Nord-Ouest.~~

Il ne faut pas oublier de mentionner les milliers de voyageurs canadiens, employés au transport des marchandises qui partageait^{ent} ici sans se rendre compte

compte qu'un jour ce coin de terre jouerait un rôle si important dans le gouvernement de leur pays et que nombre de leurs descendants y fixeraient leur regard. Qu'il soit permis en passant de dire un mot sur le mode de voyager du temps. Tous utilisaient des canots en écorce de bouleau pouvant contenir de 7,000 à 8000 livres. L'équipage d'un canot se composait de 8 ou 9 hommes vigoureux, agiles et adroits, qui avaient la réputation de manoeuvrer ces embarcations comme personne au monde, surpassant même les sauvages. Sur la route il n'y avait pas une maison pour les accueillir, pas un abri pour se reposer, une fois engagé dans ce chemin, il fallait marcher toujours jusqu'au terme. En laissant une rivière ou un cours d'eau pour en prendre un autre ces voyageurs enlevaient leur chapeau et faisaient le signe de la croix et l'un d'eux disait une prière. Ils agissaient ainsi lorsqu'ils passaient à un endroit marqué par une croix où une noyade avait eu lieu. Pour tromper la longueur et la monotonie du voyage, ils chantaient souvent; l'un d'eux entonnait un chant et les autres répétaient les refrains en sortant et plongeant en cadence leur aviron dans l'eau. Ce sont ces scènes qui ont inspiré tant de poètes dont l'un des principaux, le célèbre poète irlandais Thomas Moore qui composa les Canadian Boat Songs.

Comment ces voyageurs comptaient-ils la distance parcourue en une journée? Chacun avait

sa
une

^{une} pipe de terre qu'il ne quittait jamais. Remplie de tabac, en partant ils l'allumaient et marchaient ou avirenaient jusqu'à ce qu'elle ^{fut} toute fumée et ils arrêtaient pour la recharger. Entre chaque pipée on se reposait et l'on comptait les journées de marche ~~par les pipées~~. Ils disaient par exemple nous marcherons encore aujourd'hui huit, dix ou vingt pipes, d'où vient probablement l'expression "attendre une pipe" pour attendre bien longtemps.

Qu'est-ce qu'un portage? —————

— Un portage consiste à transporter par terre du bas au haut d'un rapide ou d'une chute une embarcation, généralement un canot, et son contenu. Après avoir débarrassé le canot du bagage et des provisions distribués en paquets de 95 livres chacun, on transporte le tout à l'autre bout du sentier du portage: le canot sur les épaules des hommes et la cargaison sur le dos au moyen d'une courroie qui passe sur le front, libérant ainsi les deux mains des voyageurs pour porter de menus ~~objets~~ objets. Le sentier est d'ordinaire très mauvais, passant par des marais, des bois épais, hérissé d'obstacles, de rochers glissants, d'arbres tombés, de petits ruisseaux, etc.

Le portage de la chute de la Chaudière était le plus fameux des 42 qu'on devait faire entre Montréal et le lac Huron.

- CANAL RIDEAU -

Mesure de défense. Guerre de 1812-1815.
Explorations. Projet d'amélioration de la navigation dans le Haut-Canada. Dalhousie et By.. Construction. Utilité.

Le canal Rideau commence au pied de la colline du Parlement. C'est un trait d'union entre la rivière Ottawa et le lac Ontario, les villes d'Ottawa et de Kingston. Passant par la rivière Rideau, les lacs de ce nom et la rivière Cataract, sa longueur est de 131 milles, ne comprenant que 8 $\frac{1}{2}$ milles de canal proprement dit. Son plus haut point, Summit Lake, se trouve à 154 pieds au-dessus du niveau du lac Ontario, à Kingston, et à 268 pieds au-dessus de celui de la rivière Ottawa, à Ottawa. (1). Quarante-cinq écluses dont huit à Ottawa, variant en hauteur, montent et descendent les bateaux qui y naviguent. Si le canal joua autrefois un rôle important dans le transport par eau, aujourd'hui, il ne sert pratiquement plus, sauf pour les embarcations de plaisance.

Immédiatement après le traité de Paris accordant l'Indépendance des Etats-Unis la situation changea considérablement au point de vue politique et les autorités militaires anglaises étudièrent les possibilités de la défense de leur colonie canadienne. Elles virent sans doute un danger dans la proximité de la voie principale de transport lourd, c'est-à-dire le Saint-Laurent, de la frontière américaine, qui, du

(1) Arch. pub. Can. série "C", vol. 43, p. 3.

lac

lac Ontario à Saint-Régis, soit ^à 80 milles de Montréal, était le milieu du fleuve. Pour s'en soustraire elles cherchèrent un autre moyen de communication entre les deux extrémités du pays, à l'intérieur des terres, moins exposées aux attaques ennemies. De leur côté les Etats-Unis prirent les mêmes précautions et construisirent le canal Grand Erié. Dans ce but le Lieutenant French fut chargé d'explorer la rivière Rideau et de se rendre à Kingston. Il partit de Carillon avec 7 soldats, 2 canadiens et 1 sauvage en deux canots, le 29 septembre 1783, et arriva aux chutes Rideau le 8 octobre. Il explora tout le territoire et fit rapport que pour 80 milles le terrain était beau (1).

On rapporte que dès l'année 1790, les plans d'un canal militaire entre la rivière Ottawa et le lac Ontario furent soumis au gouvernement anglais, qui, à cause de l'état incertain dans lequel se trouvait alors l'Europe, ne put entreprendre une telle construction. De son côté le Canada en raison de sa faiblesse économique ne pouvait se lancer dans une si grande et si dispendieuse entreprise.

La guerre de 1812-1815 entre le Canada et les Etats-Unis alarma grandement l'Angleterre qui réalisa encore davantage la peu de solidité de sa position en Amérique et les dangers de la proximité de Montréal et du Saint-Laurent, de la frontière américaine.

Sir

(1) Arch. pub. Can. série "Q", vol. 23, p. 11.

Sir Gordon Drummond écrivait le 17 janvier 1815, (1) qu'il croyait que les Etats-Unis interrompraient la navigation entre les deux provinces au printemps suivant et il ordonna d'étudier la possibilité d'une deuxième route par la rivière Rideau. Les Américains pouvaient aisément intercepter les communications par eau, les seules possibles entre le Haut et le Bas-Canada (Ontario et Québec) car aucune route n'existait encore à l'intérieur du pays sauf pour les canots. Si les Américains s'étaient plus servis de ce moyen de nuire, ils auraient pu empêcher le transport de Montréal au lac Ontario de deux frégates qui vinrent d'Angleterre en morceaux avec leurs agrès, canons, et munitions qui tous furent transportés par cette voie et montés à Kingston#. Ce risque rendait excessif le prix du transport des marchandises sur les routes de portage le long des rapides du Saint-Laurent. En possédant l'île Barnhart ^{dans} cette partie du ^{fleuve} Saint-Laurent, les Etats-Unis possédaient et contrôlaient le chenal entier et ils pouvaient à un moment donné arrêter ou nuire à toute navigation entre les ^{deux} provinces.

Dès que la paix fut conclue, l'Angleterre recommença à étudier de nouveau les moyens de consolider sa position en Amérique. Pour cette raison deux résolutions furent adoptées: la première, empêcher

(1) Arch. pub. Can. série "C", vol. 38, p. 104.

pêcher le défrichement de la rive sud du Saint Laurent afin que la forêt vierge serve de rideau infranchissable pour protéger Montréal; la seconde, ouvrir à l'intérieur du pays entre les deux provinces, par la rivière Ottawa, une route nouvelle, non pas pour les canots mais pour les navires, afin de pouvoir expédier, sans crainte d'interception, des soldats et des provisions de Montréal à Kingston, dépôt pour des provisions militaires et navales du Haut-Canada. Pour atteindre ce but, il fallait coloniser la vallée de l'Ottawa, afin de protéger et défendre cette route et afin de fournir les produits nécessaires à ceux qui devaient la construire. Il fallait également obvier à l'obstacle des rapides de la rivière Ottawa et relier par un canal le lac Ontario à cette rivière. Le gouvernement étudia à fond ces questions à partir de 1815.

Cette route avait déjà été remarquée par l'arpenteur général du Bas-Canada, Joseph Bouchette, qui, en 1815, nous dit: "Différentes routes conduisent de cette ville à (Kingston) à l'ouest, à l'est, et "dans l'intérieur; il y a de côté dit-il une bonne "communication au moyen des rivières Rideau et la "Petite Nation, et quelques lacs qui sont liés ensemble par de courts portages. Avec le temps, à "mesure que les townships se consolideront, cette "communication deviendra d'un grand avantage pour "faciliter le transport de leurs productions soit à
Kingston

"Kingston où à Montréal, en ce que le Rideau et la
"Petite Nation se déchargent toutes deux dans l'Ot-
tawa. " (1),

La canalisation de la rivière Ottawa exigeait
des écluses aux rapides à Sainte-Anne de Bellevue, à
Carillon, à la Chute à Blondeau et à Grenville. Il
fallait aussi trouver la route navigable la plus fa-
vorable pour unir la rivière Ottawa avec Kingston.
Le 27 avril 1816, le lieutenant Jebb reçut l'ordre
d'arpenter la route entre ces deux points et d'en
préparer un plan (2). Il partit de Kingston, remonta
la rivière Cataracoui jusqu'à la chaîne des lacs
Rideaux qui alimentent la rivière de ce nom qu'il
descendit jusqu'à L'Ottawa. Cette route fut pendant
longtemps suivie par les sauvages du lac Simcoe qui
venaient à la rivière Ottawa y rencontrer les Algon-
quins de la rivière Gatineau. Après être retourné
par la même voie, Jebb soumit son rapport au gouver-
nement le 8 juin 1816. (3).

Pendant les années de 1817 à 1823 le gouver-
nement anglais s'occupa activement de la colonisation
de ^{la région} ~~le district~~ où le canal devait passer. A cette
époque des colonies militaires importantes s'établi-
rent à Richmond dans le comté de Lanark et dans tout
le district

- 1) Bouchette, Joseph- Description topographique de la
province du Bas-Canada, p. 623.
- 2) Arch. pub. Can., série "C", vol.38, p. 139.
- 3) Arch. pub. Can., série "C", vol.38, p. 162. Pour esti-
mation voir vol.40, p. 157-196.

le district de Bathurst.

En 1821, le Haut-Canada voulut améliorer la navigation en général. En 1823, le colonel Nichol fit voter la somme de \$1,000 pour l'étude de la route Rideau. L'ingénieur Clewes fut envoyé pour l'explorer, il présenta son rapport au gouverneur Maitland le 1^{er} avril 1824. Le 8 octobre suivant lord Bathurst offrit au gouvernement provincial, un prêt de \$70,000 à intérêt de 5 à 6 pour cent pour l'aider à défrayer les dépenses de la construction du canal Rideau. Le Haut-Canada ne voulut pas en payer le coût total, et, prétendant que le projet serait également avantageux au Bas-Canada, spécialement pour son commerce en temps de guerre, il demanda à la législature de Québec d'en payer une partie. Les habitants du district de Bathurst, par où le canal devait passer, tinrent une grande assemblée et déléguèrent un représentant, le colonel Marshall, pour tâcher de faire pression et obtenir le consentement de Québec. Pour prélever l'argent nécessaire, le Haut-Canada suggérait également au Bas-Canada qu'un droit additionnel ^{fut} ~~soit~~ imposé sur des articles importés dans la province de Québec. De son côté, le Bas-Canada ne voulut pas taxer ses habitants pour prélever des fonds qui seraient exclusivement dépensés dans le Haut-Canada et il refusa de contribuer. Comme marque de bonne volonté cependant, il suggéra de
taxer

taxer certaines marchandises québécoises importées dans le Haut-Canada, ce qui aurait augmenté le prix ontarien contrairement à la suggestion haut-canadienne qui aurait eu pour effet une augmentation dans Québec. Le gouvernement du Haut-Canada, voyant qu'il ne pouvait pas faire tirer ses marons du feu, prétendit que le Saint-Laurent était meilleur pour le commerce. Selon les apparences, le projet de construction du canal était voué à un échec.

Voyant la tournure des choses, les commissaires anglais crurent que le canal étant proposé pour la défense du pays, il serait préférable que le gouvernement anglais en garda le contrôle et qu'il en paya le coût en entier.

Il y eut en 1822, trois autres expéditions pour étudier la possibilité d'autres routes, l'une partant de Belleville déboucha à Pembroke et deux autres partant de Kingston, l'une arrivant près de Hawkesbury, c'est-à-dire par la Petite-Nation (du Sud) et l'autre à la Chaudière par la Rideau. Ce fut le duc de Wellington qui fit le choix parmi les trois projets et il adopta le tracé de la rivière Rideau, qui était de beaucoup supérieur aux autres.

De son côté le gouverneur Dalhousie étudiait la question en coopération et avant que la nouvelle du projet ^{fut} ~~soit~~ connue de tous et que les propriétaires

des

des terrains nécessaires à la construction du canal n'augment^{ent} leur prix, il acheta le terrain où l'entrée devait être placée, le 18 juin 1823, de Hugh Fraser, pour la somme de \$ 750. Ce terrain était compris entre les rivières Ottawa et Rideau et les rues Rideau, Wellington et Bronson. A cause du prix trop élevé demandé par Le Breton, le propriétaire du terrain bordant la Chaudière, Dalhousie n'en fit pas l'acquisition.

Au mois de mai 1826, le colonel John By, des Ingénieurs royaux, fut nommé par le gouvernement impérial pour l'exécution des travaux. Selon ses instructions il remonta l'Ottawa en canot jusqu'à la cascade des Rideaux. Comme il dut être enchanté du spectacle qui s'offrit à ses yeux: devant lui, les Rideaux formés par deux chutes écumantes, à sa droite, au loin la ~~puissante~~ puissante cataracte de la Chaudière, derrière lui, la rivière Gatineau débouchant dans l'Ottawa à fleur de terre.

Le gouverneur Dalhousie se fit un devoir de rencontrer By sur les lieux le 26 septembre suivant, pour étudier et choisir avec lui l'endroit de l'entrée du canal. (1) Ce choix était de la plus haute importance. By rejeta l'idée du Lieutenant Jebb suivie dans les plans de l'ingénieur Clowes voulant la faire à côté des chutes Rideau. On proposa ensuite les Flatts, c'est-à-dire dans les environs de la rue Preston

d'aujourd'hui

(1) Arch. pub. Can., série "C", vol.42 p.86.

d'aujourd'hui, parce qu'il y avait un débouché qui partait du lac Dow et se jetait dans la rivière Ottawa au hnt de la chute Chaudière et qui aurait pu être utilisé et arriver à Richmond Landing. L'une des objections à cet endroit fut que le terrain appartenait à Le Breton qu'à Lord Dalhousie accusait d'avoir déjà abusé de sa confiance lors d'une réunion des pionniers du district où il avait fait part des intentions du gouvernement au sujet de certains terrains, que Le Breton se serait empressé de ^{les} acheter en secret afin de pouvoir réaliser un bénéfice. Avec la construction du barrage Saint-Louis, ce débouché fut facilement fermé et le cours d'eau détourné vers l'autre partie du canal formant ainsi le lac Dow qui était autrefois un marais. Finalement, avec lord Dalhousie, By adopta la décharge du surplus des eaux d'une chaussée de castor, où la coulée à l'endroit où on le voit de nos jours, entre la colline du parlement et le rocher du parc Major, nommé autrefois Sleigh's Bay, et maintenant Entrance Bay à cause de l'entrée du canal. La rive de l'Ottawa à cet endroit est escarpée, à droite de la baie elle est environ 200 pieds au-dessus du niveau de la rivière et à gauche de 170 pieds. A partir de ce moment date la fondation de la ville d'Ottawa.

Dès le mois de septembre 1826, By fit commencer la construction d'une série de ponts, dont l'un suspendu, audessus de la Chaudière, pour faciliter le transport

transport des matériaux de construction venant de
 Hull. Les travaux du canal furent commencés à
 trois points: à chaque extrémité, O₄tawa et Kingston,
 et ~~au~~ à l'endroit le plus élevé, au lac Summit.
 By comptait employer 2,000 hommes à chaque place
 y compris un médecin pour chaque groupe. (1), ~~Can-~~
~~al, pour des raisons stratégiques, il fut décidé que~~
~~le canal serait construit de l'est à l'ouest, et non~~
~~de l'ouest à l'est, comme on le croyait d'abord, afin~~
~~de pouvoir communiquer avec les lacs supérieurs~~
~~et de la Baie d'Hudson.~~ Pour se rendre compte de
 la crue des eaux de la rivière Rideau et en con-
 naître la force, By examina entre le 15 et le 18 mai
 1827, avec un canot d'écorce prêté par la Compagnie
 de la Baie d'Hudson, le trajet projeté. A son retour
 ses plans étaient décidés (2).

A cause des nombreux rochers et profonds ma-
 rais qui bordaient le canal sur une longueur de 70
 milles il devint impossible de construire une route
 le long de laquelle, au moyen de chevaux ou de boeufs,
 les barques auraient été tirées. Aussi, prévoyant le
 progrès qui devait bientôt s'effectuer dans le trans-
 port, By fit changer les plans originaux, qui vou-
 laient l'établissement d'un chemin. Ces changements
 dans les plans montrent que le premier but du canal
 était simplement d'éviter les portages qui jusque là
 s'étaient faits à dos d'homme. A la demande ^{de} By la

largeur

(1) Arch. pub. Can. série "C", vol. 42, p. 103.

(2) Arch. pub. Can. série "C", vol. 44, p. 80.

entrepreneurs en autant que possible. L'argent nécessaire pour en couvrir les dépenses était transporté d'Angleterre en petits barils jusqu'à Montréal et de là à Bytown par des soldats qui voyageaient en canots d'écorce. Les pièces étaient des half crowns soit une valeur d'environ 50 sous.

L'excavation des huit écluses à la rivière Ottawa fut exécutée par l'entrepreneur Pennyfather et la construction par Thomas MacKay (1), (dont le nom nous est resté à Ottawa grâce à une rue) constructeur d'une partie du canal Lachine et de plusieurs édifices ^à Ottawa, dont Rideau Hall, la résidence actuelle du gouverneur général du Canada et Karsland. La pose de la première pierre (non pas la pierre fondamentale) du canal eut lieu le 16 août 1827 (2) par le célèbre explorateur, sir John Franklin, de retour d'un voyage d'exploration sur la rivière Mackenzie et de passage à Bytown en route pour New-York. Il ne faut pas oublier que toutes ^{les} expéditions de l'ouest et du nord remontaient et descendaient ^{alors} la rivière Ottawa. Cette pierre pesait environ 3,500 livres. Exactement un an après le choix de l'entrée du canal, le 26 septembre, 1827, lord Dalhousie accompagné de sa femme et de leur suite revinrent à la Chaudière.

A leur

(1) Arch. pub. Can., Série "C", vol. 44, p. 83
(2) The Gazette, Montréal.

A leur arrivée, ils descendirent du côté de Hull pour y voir les sept ponts qui traversaient la rivière. Le pont suspendu n'était pas terminé mais un pont étroit sur cables servait pour les piétons et lors et lady Dalhousie le traversèrent pour se rendre à Bytown. Le 29 septembre 1827, à 3 heures et dix minutes de l'après-midi, Dalhousie posa la pierre fondamentale de la première écluse, à plusieurs pieds au-dessous du niveau de la rivière du côté est du canal. (1). Juste au moment où la pierre était placée, en guise de salut d'artillerie, on fit partir des coups de dynamite dans les carrières avoisinantes et en guise de baptême, un baril de rhum fut ouvert et bu par les ouvriers. Le soir, il y eut un grand feu de joie.

De chaque côté du canal on construisit deux entrepôts (2) pour les provisions reçues de Montréal qui jusqu'alors avaient été entreposées à Hull, et un bureau pour les ingénieurs. L'entrepôt de droite fut démoli pour faire place aux voies ferrées du Pacifique Canadien et de la compagnie de tramways de Hull. Les deux autres édifices existent encore et sont de belles reliques des débuts d'Ottawa.

D'après les instructions de By, des écluses de 100 pieds de longueur par 20, de largeur et 4, de
profondeur

(1) Arch. pub. Can. Papiers Dalhousie, vol. 14.

(2) Arch. pub. C_an. série "C", vol. 43, p. 154.

profondeur devaient être construites en bois. A la demande de By et après enquête de la commission (1) composée de Fanshawe, Lewis et Kempt, en 1828, on approuva la construction d'écluses en pierre de 134 pieds par 33 et par 5½ pieds de profondeur pour permettre la navigation de bateau à vapeur. La première écluse à Ottawa a 11 pieds de hauteur et les sept autres 10 pieds chacune ce qui fait une montée totale de 81 pieds du niveau de la rivière sur une distance de 1090 pieds.

Pour alimenter le canal des bassins de réservoir devaient être placés à la quatrième et à la huitième écluses. Cette dernière ^{à l'endroit} était ~~où~~ est aujourd'hui la gare centrale d'un côté et le Driveway de l'autre. Ces bassins n'existent plus de nos jours. Quand ceux du haut étaient trop pleins, ils débordaient à partir du bureau de poste central le long des rues Mosgrove, George jusqu'à Dalhousie, de là se dirigeant vers la rue York et sur la rue King qui était un ruisseau se jetant dans la rivière Rideau. Pendant plusieurs années l'eau était assez abondante pour faire tourner un moulin sur la rue York. Le printemps à la fonte des neiges ce cours d'eau devenait une petite rivière.

A partir des réservoirs jusqu'au bout de la rue Nicholas ou "Deep Cut", on creusa une large
tranchée

(1) Arch. pub. Can. série "C", vol.45, p.221 83.

tranchée (deep cut) en ligne droite avec les écluses sur une distance d'environ trois-quarts de mille pour arriver à un ravin naturel, d'où l'eau se déversait en traversant la rue Nidplas et les terrains bas du bout de la rue King, le long de la rue Somerset et le chemin Hurdman jusqu'à la rivière Rideau et où les sauvages partageaient. L'excavation fut difficile à cause des nombreuses sources d'eau et de la glaise qui rendait tout glissant. Parfois pour monter une brouette remplie de terre il fallait jusqu'à six hommes tellement les planches devenaient glissantes. Au bout de la rue Nidplas un ~~xxxxxx~~ ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ remblai fut construit pour arrêter l'eau et y maintenir un certain niveau jusqu'au marais Dow. A ce marais, qui s'étendait jusqu'à la rivière Ottawa ^{la tête} ~~au bout~~ de la chute Chaudière et qui au printemps, servait de décharge au surplus d'eau de la rivière Rideau, la construction d'un autre remblai empêcha l'eau de s'écouler dans la rivière et forma ainsi un lac de 20 pieds de profondeur. Du lac Dow ~~xxxxxxxx~~ l'eau a été canalisée jusqu'à Hog's Back, où il se joint à la rivière Rideau proprement dite et où un barrage fut construit pour maintenir le niveau de l'eau jusqu'à Black Rapids. Le barrage de Hog's Back, céda sous le poids de l'eau le 3 avril 1829 alors que By s'y trouvait en tournée d'inspection (1).

Heureusement

(1) Arch. pub. Can., papiers Dalhousie, vol.18.

Heureusement personne ne fut blessé. Les écluses construites à Bytown furent les premières dans lesquelles on mit de l'eau. N'ayant pas utilisé de mortier entre les pierres on s'aperçut que ^{l'eau} ~~l'eau~~ y coulait, ce qui serait devenu dangereux après quelque temps et l'on cimenta alors tous les joints et fentes.

La provenance des matériaux de construction aurait pu être un réel problème mais il n'en fut pas ainsi. La pierre fut extraite de chaque côté de l'excavation; le sable fut transporté de la grève à l'embouchure de la rivière Gatineau et le ciment, trouvé du côté de Hull, fut jugé d'une meilleure qualité que celui que l'on importait des Etats-Unis et de Warwick, Angleterre. Aujourd'hui ne voit-on pas à Hull l'usine du Canada Cement ^{comme} ~~comme~~ universellement.

Le canal fut terminé le 24 mai 1832, et le colonel By, à bord du bateau "Pumper" partit de Kingston pour se rendre à Bytown avec un groupe d'invités. Son coût total s'éleva à plus de \$4,000,000 comprenant le travail, les imprévus, la construction des casernes, des boutiques de travail, d'hôpitaux, des chemins de communications, des achats de terrains pour fortifications, des ponts, etc. (1). En effet n'avait-on pas construit pour le canal, le pont suspendu entre Hull et Bytown; deux entrepôts pour les provisions; un bureau pour l'artillerie (Ordonnance)

et le

(1) Arch. pub. Can., papiers Dalhousie, vol.20.

et le Commissariat; trois casernes et un hôpital sur Barracks' Hill. By prétendit également que le canal devait être défendu à son entrée à la rivière Ottawa, mais cette dépense ne fut pas autorisée, ce qui fut pendant de nombreuses années la cause de friction entre les autorités du canal et Nicholas Sparks à qui on avait enlevé un terrain à cet effet sans rémunération en vertu de la loi (1) qui autorisait By 'a prendre possession du terrain nécessaire au canal.

Le gouvernement britannique trouva ce chiffre exorbitant et il exigea une enquête. Pour s'expliquer, By fut rappelé en Angleterre simplement à cause d'un changement d'administration qui voulut le censurer parce qu'il avait suivi les ordres qu'il avait reçus du gouvernement précédent. Il ne revint jamais. Des experts qui ont examiné les travaux ont prétendu qu'ils avaient coûté 25 pour cent de moins que tout autre travail semblable construit en Amérique du Nord. Les éditeurs de la Gazette et du Herald de Montréal ainsi que ceux du Patriot et du Chronicle de Kingston et plusieurs autres se portèrent à sa défense. By fut exonéré de tout blâme, mais sa peine fut si vive qu'il en mourut.

Si, à cette ^{époque} ~~époque~~ un petit nombre a critiqué cette dépense, la grande majorité était convaincue qu'elle avait été faite pour le bien

général

(1) Statutes of Upper Canada, 1827. (17 février).

général du pays. Si le canal fut conçu pour des raisons stratégiques plutôt que commerciales, il contribua tout de même au développement du pays en y attirant des ouvriers qui devinrent ensuite colons. Il fut un grand encouragement pour la colonisation à l'intérieur de la province ouvrant à l'émigration et à l'agriculture un vaste territoire qu'aucune route n'aurait pu atteindre avant de nombreuses années. Aussi peu de temps s'écoula avant que toutes les terres soient prises. Non seulement le canal devint une route pour le transport des troupes et des provisions au cas de guerre mais ce fut un bon moyen de communication avec l'intérieur du pays, ce qui encouragea le commerce, développa nos ressources naturelles et utilisa une bonne partie de la main d'œuvre sans emploi. Etant essentiellement sous les autorités militaires ce canal relevait du département de l'Artillerie au point de vue financier (1). En 1853, on voulut le transférer au gouvernement canadien (2), qui l'accepta en janvier 1857, à la seule condition de l'entretenir en bon état.

Il serait intéressant de traiter de l'activité de la navigation sur le canal pendant un certain temps et ensuite de son déclin.

(1) Arch. pub. Can., série "C" vol. 52, p. 1, 129.

(2) Arch. publ Can., P.S.O. Can. ouest, 1854, no. 1278, 1279, 1280; State Book "N" p. 222.

Fondation

Site proposé pour une ville. Hull, Richmond Landing.

Fondateurs Dalhousie et By. Etablissements.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur Ottawa attribue l'établissement de la ville à la construction du canal Rideau. D'après certains documents trouvés aux Archives publiques du Canada, nous pouvons croire que même si le canal n'eut pas été creusé une ville y aurait été établie car dès le 5 août 1791 un comité du gouvernement recommanda "le site à la fourche de la rivière Rideau" pour l'établissement d'une ville. Maintenant disparue, la fourche en question était formée par la rivière qui se divisait en deux à partir du lac Dow, appelé Dow's Great Swamp, spécialement à la fonte des neiges alors que les deux tiers du volume d'eau se jetaient dans la rivière Rideau et l'autre tiers dans la rivière Ottawa en suivant le ravin de la rue Preston.

Hull

Un quart de siècle avant la fondation de Bytown, Philémon Wright, un Américain, vint s'établir à la chute de la Chaudière du côté du Bas-Canada. Il partit de Woburn, Vermont, E.-U. le 2 février 1800 avec 25 hommes, 5 familles, 14 chevaux, 8 boeufs, 8 traînes, des outils et des provisions. Il passa par Montréal, où il demeura peu de temps et se dirigea ensuite vers le canton de Hull en suivant la rivière Outaoua. Au Long-Sault se terminait le chemin et il dût alors voyager sur le pont de glace. Ils arrivèrent près de la chute Chaudière

dière, l'endroit choisi pour l'établissement, environ treize jours après leur départ de Montréal. Ils commencèrent aussitôt à abattre des arbres et à construire des demeures. Dès que la terre fut dégélée, ils l'ensemencèrent et continuèrent le défrichement. Cet établissement grandit et devint la ville de Hull.

Richmond Landing

Pour compléter cette étude, il faut également parler de l'expédition des colons qui passèrent toute une saison à Ottawa en se rendant à Richmond. La construction du canal avait été jugée nécessaire depuis longtemps pour fournir un moyen de transport par eau éloigné de la frontière des Etats-Unis, entre Montréal et le lac Ontario. Dès que les rivières Ottawa et Rideau furent choisies pour cette route par les autorités, la première chose qui s'imposait en prévision du canal était la colonisation de la région le long de la voie proposée, d'abord pour aider au défrichement, puis pour nourrir les ouvriers et ensuite pour protéger le canal. Après la guerre de 1812-1815 contre les Etats-Unis, plusieurs régiments anglais venus au Canada pour la défense du pays devaient être renvoyés et licenciés en Angleterre. A la demande du général Drummond, deux d'entre eux, les 99^e et 100^e régiments se trouvant à Québec au printemps de 1818, eurent le choix de retourner en Europe ou de rester au Canada sur des terres qui seraient concédées gratuitement sur la rivière Rideau à ceux qui en désiraient. Cette offre fut acceptée par un bon nombre et, le 28 juillet de la même année, une grande flotte partait de Québec pour

pour la rivière Rideau avec les nouveaux colons. Juste en sortant de la rade de Québec, ils rencontrèrent les navires accompagnant et transportant le duc de Richmond, le nouveau gouverneur du Canada. Ce fut en son honneur que ces colons nommèrent leur établissement (Richmond settlement). Trois semaines plus tard, ils arrivèrent à la chute de la Chaudière où le capitaine Bellows avait déjà construit une maison en billes pour sa demeure et son magasin (la première construite à Ottawa.) Cet endroit se nommait le débarcadère Bellows' (Bellows' Landing)¹ et se trouvait dans les environs des rues Duke et Wellington. Des tentes furent élevées dans le voisinage (Flatts) pour loger temporairement les nouveaux colons. Les femmes y passèrent l'été tandis que les hommes ouvrant un chemin (la rue Wellington et le chemin Richmond) se rendirent à Richmond où ils construisirent des habitations en billes pour leurs familles qui, à l'automne, y déménagèrent. A cause de la possibilité d'une circulation mouvementée, Andrew Berry se rendant compte de l'importance de l'endroit au pied de la chute où était arrivé ces colons, y ouvrit une taverne en juillet 1819. En effet, pendant les années qui suivirent, les provisions nécessaires à la nouvelle colonie et expédiées de Montréal en canots étaient mises à terre au débarcadère Bellows qui prit le nom de Richmond Landing. Les habitants de Richmond y venaient chercher leurs parents, leurs amis, leurs provisions, leur courrier, etc., qui arrivaient de Montréal.

Lors d'une visite de lord Dalhousie, à l'établissement de Richmond on lui demanda de construire un entrepôt à Richmond Landing dans lequel on pourrait mettre à l'abri leurs provisions

sions en descendant des canots et en attendant qu'elles soient transportées à destination. Le capitaine Le Breton, l'un des convives au banquet donné en l'honneur du gouverneur où il fut question de la construction de l'entrepôt, s'empressa d'acheter du propriétaire Robert Randall, le terrain où Dalhousie aurait voulu le faire construire. Il s'en suivit une dispute entre Dalhousie et Le Breton parce que celui-ci voulut ensuite réaliser un trop gros bénéfice sur son prix d'achat, soit de \$2,000 à \$12,500. Le terrain en question comprenait toute la rive ontarienne à partir du bas jusqu'au haut de la chute de la Chaudière et le long de la baie Nepean.

En 1818 dans tout le canton de Nepean (aujourd'hui la ville d'Ottawa) on comptait à peine 10 familles. Jusqu'en 1827 il n'y avait ni magasins, ni église, ni même de cimetière. On se mariait devant les juges de paix; on traversait la rivière Ottawa pour se procurer les nécessités de la vie; et on enterrait les morts dans le cimetière de Hull.

Comme nous le dirons dans le chapitre du canal Rideau, avant d'annoncer publiquement le plan de construction du canal, Dalhousie, craignant une hausse irraisonnée des prix des terrains nécessaires avait acheté de Hugh Fraser une propriété de 415 acres, (1) c'est-à-dire la pointe de terre comprise entre les rues Wellington et Rideau à partir du pont Pooley jusqu'à la rivière

(1) Arch. pub. Can., State Book, Haut-Canada. "A" p. 282

rivière Rideau et les rivières Ottawa et Rideau. En 1802 ce terrain avait été concédée par la Couronne à Jacob Corman; le 18 juin 1812, il le vendit pour \$40.00 à Hugh Fraser qui le revendit à Dalhousie en 1823 pour \$3,000.

Le but que se proposait Dalhousie en faisant cet achat était de se procurer une entrée convenable pour le canal et d'y établir des quartiers pour les hommes employés à la construction et au creusage. Ce terrain fut transmis au colonel By (1), par la lettre suivante écrite le 26 septembre dans laquelle tout un plan est suggéré pour l'établissement d'une ville. Cette lettre de Dalhousie est d'une grande importance, parce qu'elle démontre clairement qui est le vrai fondateur de Bytown.

"Falls of Chaudiere on Ottawa
26th Sept^r. 1826.

"My dear Sir

"I cannot but approve in the strongest terms of the suggestion you propose, of a bridge across at the broken rocks & islands here. The advantages are obvious & the expence a trifle, as preparatory to the great works, you are appointed to superintend. If any sanction is thought necessary, I give it in the fullest manner I take this opportunity of meeting you here to place in your hands a sketch Plan of several lots of land, which I thought it advantageous to purchase for the use of Government, where this Canal was spoken of, as likely to be carried into effect. These not only contain the site for the head locks, but they offer a valuable locality for a considerable village or town for the lodging of Artificers, & other

aussi Arch. pub. Can., State Book, Haut-Can., "N" p. 282

"& other necessary assistants in so great a work. I would
"propose that these be correctly surveyed, laid off in lots of
"2 or 4 acres to be granted according to the means of settlers;
"& to pay a ground rent of 2/6 per acre to the crown annually.
"The location to contain the positive condition of building a
"house within 12 months from date of the ticket, & to place
"the house on the line of street according to plan to be made
"of it. Allow me to caution you against the immediate rush of
"applicants for these lots that will be made, making particular
"enquires as to individuals & their objects, before you consent
"to their petition. It will be highly desirable to encourage
"the half pay Officers, & respectable people, should they offer
"to build on these town lots.

"As the purchase was made by me for the public service, &
"has been already approved, I place the whole in your hands
"for the purpose I have now explained.

"I have the honour to be my dear Sir

"Yours faithfully

(Signé) Dalhousie.

"Colonel By". (1).

Par cette lettre l'on comprend très bien que c'est
Dalhousie qui eut le premier l'idée de fonder ici un village
quand il dit que l'étendue de terre qu'il a achetée "contient
non-seulement le site des écluses mais aussi l'espace néces-
saire pour l'établissement d'un village.....", et quand il
suggère qu'elle soit arpentée et divisée en emplacements de
deux et quatre acres pour être concédés moyennant une rente
et la

(1) Arch. pub. Can. série "C", vol. 42, p. 97.

et la construction d'une maison dans l'alignement de la rue.
S'il recommande à By d'être prudent et de concéder des terrains de préférence à des officiers à demi-solde et autres gens respectables c'est afin d'en faire un établissement permanent.

L'extrait suivant d'une lettre de John By confirme ce qui vient d'être dit: "

"Roy^l. Eng^{rs} Office,
Rideau Canal,
25th Nov. 1830.

".....and beg to state for the information of His Excellency
"Lord Aylmer, that I was put in possession of the Land purchased
"by Government of Mr. Fraser, containing about 400 Acres, by the
"Earl of Dalhousie, who authorized me to grant Deeds of Lots
"not exceeding 4 Acres, to such persons as would build, on their
"paying 2/6 sterling as a yearly quit rent. This was in
"Sept. 1826; but when his Lordship inspected the Works in
"Sept. 1827 the entrance of the Canal was laid out, and much
"of the said Land cleared; several houses were built, and
"it was evident that to make a town, money was required to
"clear the Streets, form Roads & cut drains; this I represented
"to His Lordship who told me to do the best I could, and
"allowed me to lease the Lots for whatever they would fetch;
"consequently some Lots let for £6-per annum, other for £4,
"and those not so well situated for £1; but to accommodate
"the Labourers, I allowed them to occupy Lots for 5 years,
"on paying 10 per annum, and as a further accommodation to
"the poor, I allowed them to hut themselves on the banks of
"the Canal free of expence; but those who choose to remain
now

"now the works are closed, I oblige to pay one shilling per annum
"per Acre, as an acknowledgment they are on Government Ground.....

(signé) John By." (1)

Pour cette raison il faut associer les noms de ces deux
personnages comme les fondateurs conjoints de la capitale, l'un
l'est en théorie et l'autre, en pratique.

C'est là le début de la ville qui porta le nom de Bytown
en l'honneur du colonel John By et qui fut incorporée en 1847.

A l'automne de 1826, By fit d'abord arpenter et diviser en
lots de 66 pieds de largeur par 198 de profondeur le terrain
de la haute ville compris entre les rues Bronson et Bank, Wellington
et la rivière Ottawa; et ensuite après l'avoir drainé celui de la
basse ~~ville~~ ville, marais impénétrable, compris entre Sussex
et la rivière Rideau, de la rue Rideau à la rue Murray, se
réservant pour fins militaires la colline du Parlement, le parc
Major et la Pointe Nepean. Un peu plus tard, Nicolas Sparks
fit arpenter et diviser son terrain s'étendant des rues
Wellington à Laurier et de Bronson à Cumberland, de même que
Louis-Théodore Besserer, sa propriété s'étendant de la rue
Cumberland à la rivière Rideau et des rues Laurier à Rideau.

By loua ensuite des lots à ceux qui désiraient s'établir
ici et les argents des loyers devaient être appliqués à l'en-
tretien du canal et à l'ouverture de rues.

Qu'il soit dit entre parenthèse que dès 1830, les habi-
tants se plaignirent du système de loyer qui n'était pas uni-
forme (2), et ils demandèrent l'autorisation d'acheter leur
terrain du Bureau de l'artillerie (Ordnance) à qui l'adminis-
tration

(1) Arch. pub. Can., série "S", Land Sundries, Rivers.

(2) Arch. pub. Can., série "C", vol. 276, p. 65.

tration de ces lots comme celle du canal avait été remise. Ce n'est qu'en 1844 que toutes les terres de l'Ordinance non nécessaires au canal furent offertes en vente, donnant la préférence à ceux qui les occupaient moyennant le paiement du loyer en entier. (1) Pour obtenir un lot on devait en plus du loyer 'promettre d'y construire une' maison de 30 pieds carrés en moins de douze mois, sur la ligne de la rue indiquée par l'arpenteur.

Les immenses travaux entrepris donnèrent lieu à une affluence de marchands et d'artisans tels que boulangers, bouchers, forgerons, voituriers, menuisiers, cordonniers, et autres qui désiraient obtenir des terrains pour s'y établir. Les principaux artisans obtinrent les plus beaux lots, et s'installèrent le long des rues Sussex et Rideau et bientôt l'on vit surgir de la forêt des rues alignées, des résidences, des boutiques et des magasins. Dès l'année 1827, un bon nombre de petites maisons en billes furent construites. Elles consistaient généralement d'un seul étage avec une salle d'entrée, une salle à manger, une chambre à coucher et une cuisine; en haut, un grenier.

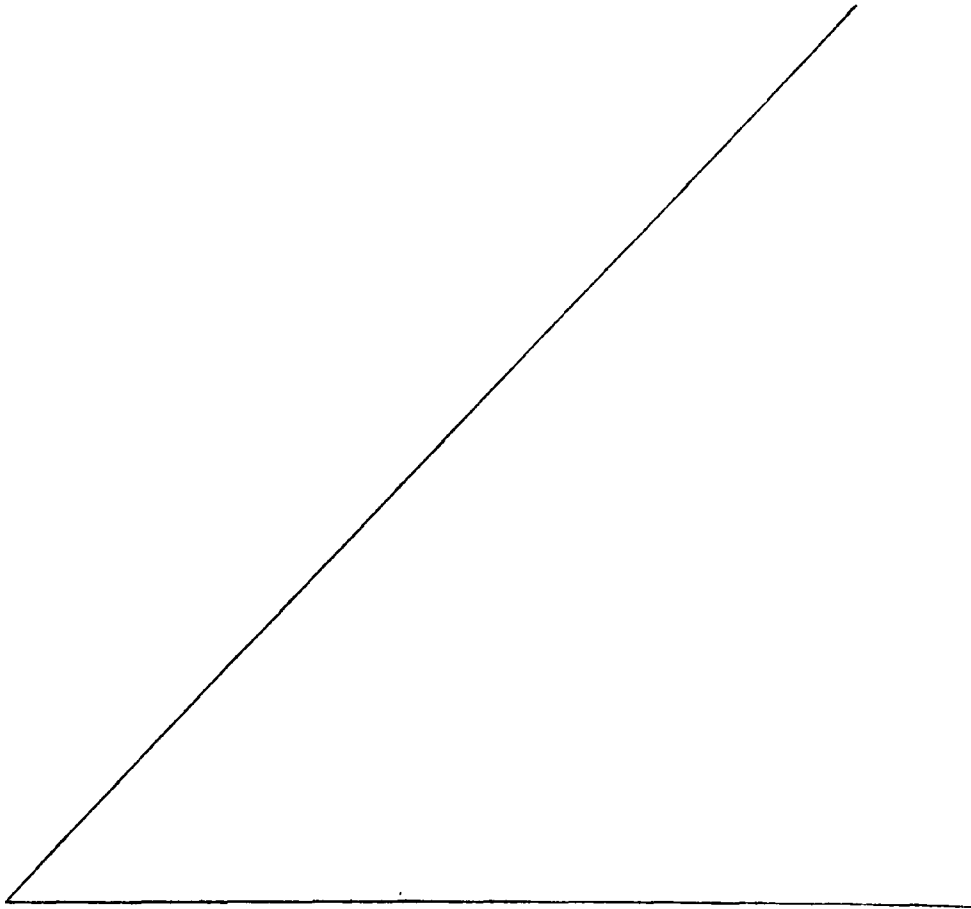
En attendant la construction de leurs casernes sur la colline (du parlement), nommée Barracks' Hill, les deux compagnies de soldats, de mineurs et sapeurs campèrent sur la pointe Nepean et la paroisse Major. Pour les ouvriers employés aux travaux d'excavation et autres, dont les familles n'étaient pas venues avec eux, By construisit deux casernes en bois sur la rue Rideau près de Sussex. Au printemps de 1827, lorsqu'il établit son atelier

(1) Bytown Gazette, 15 février 1844.

son atelier dans la Basse-ville, il fallut construire un chemin le long du canal se rendant à la rivière Ottawa (où se trouve actuellement la voie ferrée des tramways de Hull).

Une vie intense succéda au silence de la forêt et les ouvriers du canal transformèrent bientôt cet endroit en un village.)

Dès 1832, on comptait environ 150 maisons, sur les rues Rideau, Sussex et Wellington, (aux Flatts). Une double rangée de maisons le long du canal, ^(Corktown) après du pont de la rue Laurier d'aujourd'hui. Peu à peu, la hache fit reculer la forêt, après un certain nombre d'années, c'était une ville.



A cause du rôle important joué par le gouverneur Dalhousie et le lieutenant-colonel By, il serait intéressant de donner quelques notes biographiques sur chacun d'eux. Voici celles que M. Francis-J. Audet possède dans sa volumineuse collection de biographies: -

Le comte de Dalhousie

" Il ne nous paraît pas hors de propos de
"donner ici la biographie de lord Dalhousie, qui
"eut charge de l'administration du pays à une époque critique de notre histoire.

" George Ramsay, neuvième comte de Dalhousie,
"naquit au château de Dalhousie, en Ecosse, le 22
"octobre 1770. Il entra dans l'armée en qualité
"de cornette dans le troisième régiment de Dragoon
"Guards le 2 juillet 1788. Le 24 janvier 1791, il
"achetait une compagnie et le 4 mai suivant, il devenait capitaine dans le premier régiment d'infanterie de ligne, puis major dans le deuxième régiment d'infanterie, dit le Queen's Royal Regiment, le 27 juin 1792. Il parvint au grade de lieutenant-colonel, le 22 août 1794. Le comte de Dalhousie servit aux Indes Occidentales. L'année suivante, il dû retourner en Angleterre, après avoir été grièvement blessé dans un engagement à la Martinique. Il servit en Irlande durant les troubles de 1798, et prit part, l'année suivante, à tous les combats de la

"de la campagne du Helder (Pays-Bas). Il reçut le
"brevet de colonel le 1^{er} juin 1800, pendant qu'il
"servait sous le général Maitland à Belle-Isle. Il
"accompagna ensuite le général sir Ralph Abercrombie
"dans sa campagne d'Egypte et il prit part à plusieurs
"engagements.

"En 1802, le comte de Dalhousie, était en gar-
"nison à Gibraltar et l'année suivante, il servait
"en Ecosse en qualité de général de brigade. En 1805,
"il se retira dans ses domaines et, nouveau Cincinnatus,
"il se reposa de ses campagnes en se livrant à l'étude
"et à la pratique de l'agronomie qu'il aimait passion-
"nément. Promu major-général le 25 avril 1808, il
"devint colonel du sixième bataillon de garnison, le
"31 août 1809. Cette même année il rentrait dans le
"service actif et devenait membre de l'état-major en
"Angleterre. Il commanda ensuite un corps d'armée à
"la Schelde sous le général Hope, et il fut plus tard
"commandant à Flushing. Il se distingua sous Welling-
"ton, en Espagne, et reçut une mention honorable pour
"sa bravoure à Victoria et à la bataille des Pyrénées.
"Le 21 mai 1813, lord Dalhousie devenait colonel du
"26^{ème} régiment dit Cameronians et il était promu
"lieutenant-général, le 4 juin suivant. Il fut fait
"chevalier du Bain le 11 septembre 1813, et il fut
"promu grand-croix de cet ordre le 2 juin 1815. Lord
"Dalhousie reçut en outre les remerciements du Par-
"lement pour ses services en Espagne et pour sa condui-

te à

«te à Waterloo. Lors de l'entrée en France des trou-
«pes anglaises, en 1814, il fut fait commandant à
«Bordeaux et la manière dont il traita les habitants
«fut si honorable que les autorités de la ville lui
«présentèrent un sabre d'honneur monté en or, comme
«gage de leur appréciation de sa belle conduite. Il
«fut créé baron dans la pairie du Royaume-Uni, le
«11 août, 1815.

«Après plus d'un quart de siècle de brillants
«services dans l'armée, le comte de Dalhousie fut
«nommé, le 29 juillet 1816, lieutenant-gouverneur de
«la Nouvelle-Ecosse. Il entra en fonctions le 24
«octobre et il occupa ce poste jusqu'au 1^{er} juin 1820.
«Le plus important événement de son administration de
«cette province fut la fondation, à Halifax, en 1818,
«de l'université qui porte son nom.

«Le 13 octobre 1819, lord Dalhousie fut désigné
«pour administrer le gouvernement du Bas-Canada; mais
«ne pouvant se rendre immédiatement à Québec, il délè-
«gua ses pouvoirs à sir Peregrine Maitland, lieutenant-
«gouverneur du Haut-Canada.

«Nommé gouverneur en chef de l'Amérique britan-
«nique du Nord, le 12 avril 1820, il se rendit à Qué-
«bec et entra en fonctions le 19 juin suivant.

«L'administration de ce gouverneur est bien connue.
«Nos historiens ont raconté par le menu la lutte politi-
«que que se livrèrent lord Dalhousie et la Chambre d'As-
«semblée.

L'administration

" L'administration de lord Dalhousie prit fin
" le 8 septembre 1838 lorsqu'il s'embarqua pour l'Euro-
" pe. Il fut ensuite commandant en chef des Indes jusqu'au
" 10 janvier 1832, puis il rentra en Angleterre. Lord
" Dalhousie mourut à Dalhousie Castle, le 21 mars 1838, à
" l'âge de soixante et huit ans.

JOHN BY

" Il naquit en Angleterre. Après avoir fait
" ses études à la Royal Military Academy de Woolwich,
" il reçut une commission de sous-lieutenant dans l'ar-
" tillerie royale, le 1^{er} août 1799, mais fut transfé-
" ré aux Ingénieurs Royaux le 20 décembre suivant. Il
" devint lieutenant le 18 avril 1801, capitaine en se-
" cond, le 2 mars 1805, capitaine, le 24 juin 1809, ma-
" jor titulaire, le 23 juin 1814, et lieutenant-colonel
" le 2 décembre 1824. Il servit à Woolwich et à Plymouth
" puis en août 1802, il fut envoyé au Canada où il pas-
" sa près de neuf ans. Au mois de janvier 1811, il
" était appelé au Portugal et il servit durant la guer-
" re de la Péninsule, prenant part aux deux sièges
" de Badajos en mai et juin de cette année.

" Il fut rappelé de la Péninsule et fut
" mis en charge des travaux aux poudrières de
" Faversham, Purfleur et Waltham Abbey. Il occupa
" ce poste de janvier 1812 au mois d'août 1821,
" lorsqu'il fut mis à la demi-solde à cause de la ré-
" duction dans l'effectif de l'armée.

BY

"John By avait épousé, le 14 mars 1818, Esther,
"héritière, de John March, de Londres, qui lui don-
"na deux filles. L'aînée, Esther, épousa l'honorable
"Percy Ashburnham, fils cadet du troisième comte de
"ce nom. La seconde, Harriet-Martha, mourut fille
"en 1842.

"By mourut à sa résidence, Shernfold Park,
"près de Frant, Sussex, le 1^{er} février 1836."

- Moeurs -

Batailles. Boeufs de sage. Shiners. Joseph Montferrand.
Troubles des arches 1843. Stony Monday.

Les mœurs d'une ville naissante ne sont pas toujours des plus édifiantes. Les premiers habitants, venus d'un peu partout, ne sont pas toujours la crème des honnêtes gens. Il en fut ainsi, à Bytown où, avant l'organisation sociale, la plèbe mêlée à la portion saine des travailleurs avait beau jeu pour se livrer à ses penchants naturels.

Avant 1850, Bytown avait une vilaine réputation. Centre des travaux du canal, rendez-vous de tous les voyageurs et bûcherons, des milliers d'étrangers s'y rencontraient assez fréquemment. Parmi eux devaient naturellement se trouver des caractères assez difficiles, alors que les haines de race et de religion étaient encore vives, que la boisson coulait à flots et que la police n'existait pas: autant de motifs de désordres. Les batailles étaient fréquentes et souvent la raison du plus fort faisait loi. Généralement les luttes d'homme à homme se faisaient non pas sur la rue mais dans une arène entretenue à cet effet, au centre de la basse ville, sur la rue Rideau. En observant certaines règles les deux combattants se rencontraient comme dans un duel d'autrefois.

Le samedi,

Le samedi, les employés du canal étaient payés et, dans l'après-midi, ils chaumaient. Ce semblait être le moment désigné pour régler les disputes de la semaine. Assez ^{Parfois} ~~parfois~~ l'esprit combattif des deux adversaires se communiquait aux spectateurs enthousiastes.

En 1828, au cours d'une bataille générale entre Anglais et Canadiens-français, un cordonnier hollandais frappa John Murphy, un soldat des Sapeurs, qui promit de se venger. Le lundi suivant, Murphy se rendit chez le cordonnier pour lui demander de faire ses excuses. Sur son refus, l'Irlandais lui proposa de régler la question au poing. Le défi relevé, ils se rendirent à l'arène, affaire toute naturelle, où le hollandais se fit malmener. Après la bataille aucune rancune ne fut nourrie. (1)

Sur la rue Rideau près de Sussex, au cours d'une discussion entre un soldat et un forgeron, le militaire piqua le forgeron de sa balonnette. Celui-ci furieux, assomma son adversaire et alla le jeter dans le marais au bout de la rue Sussex. Benjamin Couturier, un ami du soldat, arriva sur les lieux juste au moment où son copain était déposé dans le marais. Sans perdre de temps, il saisit le forgeron et le jeta à son tour tête première non loin de son adversaire. Ces batailles individuelles

(1) Canadian Women's Historical Society of Ottawa, Transactions, Vol. VIII, p. 34.

individuelles survenaient souvent aux débuts de Bytown: elles semblaient briser la monotonie. Les fêtes de l'inauguration du canal Rideau se terminèrent par une mêlée générale entre les ouvriers du canal et les cultivateurs des environs du comté de Carleton.

Parmi les milliers d'hommes de chantier qui se rendaient à Bytown à l'automne et au printemps, il s'en trouvait un bon nombre de jeunes qui, en y arrivant voulaient se décarâmer c'est-à-dire "prendre un petit coup". Ils en prenaient parfois un peu trop et devenaient querelleurs. Les plus tapageurs, les fiers à bras, étaient baptisés par les gens de Bytown "boeufs de cage"!

Voici la description qu'Arthur Buies (1) en fait:

"L'homme de cage ou cageux représentait assez bien une espèce de "desperado" placé volontairement et par habitude hors la loi, un type exceptionnel que son caractère farouche et ses mœurs violentes avaient rendu la terreur des paisibles habitants des anciennes campagnes. Il n'ouvrait la bouche que pour faire entendre les plus effroyables jurons et il ne levait le bras que pour frapper. Il n'avait ni religion, ni famille, ni demeure arrêtée. On le voyait des-

cendre

(1) L'Outaouais supérieur, p. 95.

endre, à certaines époques de l'année, sur les
trains de bois ". Sans

Buies, p. 95.

Pour la plupart, jeunes, forts et orgueilleux, sans prêtre pour les rappeler à leur devoir et sans police pour les contenir, ils étaient fréquemment un élément de trouble.

Pour ne citer qu'un exemple, au cours d'une assemblée des propriétaires du canton de Nepean, pour l'élection de leurs trois représentants au conseil de comté, le 2 janvier 1837, à l'hôtel Stanley de Bytown, il y eut beaucoup de discussion et l'on en vint aux menaces et ensuite aux coups. Un irlandais du nom d'Ayles, propriétaire de chantier, bien qu'élus lui-même commissaire du canton, ne voulut pas accepter la décision de l'assemblée au sujet des deux autres. Croyant que sa proposition ne serait pas adoptée de bon gré, on^{se} douta qu'il avait organisé une cinquantaine de ses hommes de chantier pour se ^{venir} rendre au lieu de l'assemblée et y faire du désordre. Ils s'y rendirent en procession avec l'image de Saint-Patrice en tête. William Scott passa au sujet du saint patron des Irlandais, une remarque déplaisante qui fut entendue par quelques-uns. Le pauvre homme dut regretter ses paroles parce que, sans l'intervention de l'un des principaux manifestants, il aurait été tué sur place. Ce fut comme l'allumette qui met le feu

le feu aux poudres. Poursuivi par les hommes d'Aylen, il se réfugia dans la salle où se tenait l'assemblée. En un instant, la porte fut enfoncée, les vitres des fenêtres brisées et l'assemblée dispersée. Plusieurs furent blessés dans une mêlée générale qui eut lieu dans la cour de l'hôtel. Après que les esprits furent calmés grâce à l'arrivée d'un peloton militaire, l'assemblée se continua et les commissaires furent élus. Après cet incident, les magistrats demandèrent au gouvernement l'autorisation d'établir une police à Bytown.

SHINERS

Il est impossible de parler des batailles à Bytown sans dire un mot de ces malfaiteurs nommés Shiners (chêneurs prononcé) par les Canadiens), parce qu'ils devaient briller plus que les autres. Ce sont ces gens qui étaient la cause de la mauvaise réputation de la place. Ainsi on disait généralement qu'il n'y avait pas de Dieu à Bytown et que revenir de cette ville signifiait revenir de l'enfer. Si un enfant éloigné devait passer ici ne donnait plus de ses nouvelles, on croyait qu'il avait été tué à Bytown.

Les premiers bûcherons sur l'Ottawa étaient Canadiens-français, descendants des premiers voyageurs, dont quelques-uns avaient du sang sauvage. Vers 1830, des nouveaux venus, Irlandais pour la plupart, essayèrent de les supplanter et de les chasser de l'industrie

du bois

du bois par intimidation. Cette société de bandits européens, Uripiens (1) comme les appelaient les Canadiens, inspirés par le fanatisme et l'indiscipline, s'acharnaient à poursuivre tout ce qui était français. Ils ne reculaient devant les actes les plus bas et les plus odieux, tels que de sortir/dans la rue, le ménage de leurs ennemis pendant la nuit, d'assommer un passant paisible parce qu'il était canadien-français; de gâter l'eau des puits; d'incendier les écuries; de déshabiller des enfants en hiver pour les voir courir sur la neige; de disperser la suite d'un enterrement, et de sortir le cercueil du corbillard et de mettre le cadavre dans la rue. (2).

Patients et ~~de~~^{et} d'abord, les Canadiens reçurent les coups et n'osèrent à peine les rendre. A mesure qu'ils affluèrent à Bytown la concurrence devint plus redoutable. Un jour, ils décidèrent de relever le défi des Shiners et résolurent de les dégoûter du pays. Les batailles devinrent quotidiennes, on les assomait et les cadavres étaient jetés dans la rivière sans plus de cérémonie. Finalement, les Shiners disparurent, ou ils se tinrent ^{tranquilles} ~~silencieux~~. Lorsque les Soeurs de la Charité s'établirent ici en 1845, elles purent
sortir

- (1) Alexis, R.P. Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa, Vol. I, p. 165.
- (2) Canadian Women's historical society of Ottawa, Transactions, Vol. VIII, p. 21.

sortir dans les rues sans être insultées. C'est là une preuve que les Shiners avaient manifestement le dessous.

Joseph Montferrand

Ce passage de la résistance canadienne à l'oppression de ces Européens nous amène à parler du bataillant canadien qui symbolise son époque, et dont il fut le type le plus extraordinaire: Joseph Montferrand, qui prit une part si active à ces fréquentes petites guerres de race avant 1850. Il se fit remarquer par sa grande douceur de caractère, par la jovialité de sa conversation, par sa souplesse, son sang-froid et son courage à toute épreuve. Avant de citer quelques batailles de Montferrand pour défendre les Canadiens contre les shiners racontées par Benjamin Sulte (1), disons qu'alors le droit du plus fort prévalait et que la police n'existait pas. Avant de juger de la véracité de ces récits, il faut se convaincre que les moeurs du temps n'étaient pas les nôtres, ces hommes habitués à vivre au grand air étaient beaucoup plus robustes que la moyenne de nos gens. Lorsqu'une bataille avait lieu, pour les combattants, surtout pour Montferrand, c'était une question de vie ou de mort et Dieu sait ce qu'un homme de sa force pouvait alors donner.

Au pont

1) Sulte-Malchelesse - Mélanges historiques, Vol.12, 1924.

Au pont entre Hull et Ottawa, le droit de passage n'était pas toujours un baiser, mais souvent une bataille. En 1829, un jour que Montferrand devait traverser à Hull, 150 shiners armés de bâtons l'attendirent à l'entrée du pont du côté de Hull afin de la jeter à la rivière. Montferrand s'étant mis en frais de traverser saisit par les pieds le premier qui se présenta à lui et il s'en fit une massue avec laquelle il frappa en moulinet et coucha le premier rang puis prenant quelques-uns de ces malheureux comme des poupées, les lança dans les tourbillons de la Chaudière, ce qui effraya les autres qui se sauvèrent. Avant de commencer à se battre, Montferrand avait fait le signe de la croix et invoqué la Sainte Vierge. L'un des shiners au moment d'être lancé à l'eau fit le signe de la croix, et Montferrand lui dit "passe derrière" et il continua à abattre les autres. Finalement le Canadien fut atteint derrière la tête par une pierre ou un bâton, c'était le shiner au signe de croix qui avait essayer surnoisement d'assommer Montferrand. A son tour celui-là fut lancé dans le gouffre.

Dans une autre occasion (1) Sulte nous dit; "que pendant une veillée de shiners où l'on parlait "du dernier massacre des kenecks, Montferrandye-
trant seul, met la main sur le violon et le broye.

L'assemblée

1) L'Opinion publique, 25 mai 1876.

"L'assemblée surprise de voir le géant s'apprête
"à fuir quand il culbute l'étalage sur la table aux
"liqueurs. Trois ou quatre hommes se jettent sur
"lui; il les envoie rouler chacun dans un coin de
"la salle, et le reste, filles, hommes, femmes, gar-
"çons, se sauvent par toutes les issues praticables.

"Il reste l'étage supérieur,^{dit l'utle.} Personne ne
"veut en descendre. Montferrand n'est pas assez sot
"pour s'aventurer par l'escalier. Un moyen plus fa-
"cile se présente: le plafond de toutes ces anciennes
"maisonnettes n'est guère qu'à sept pieds du plan-
"cher, brisons le plafond!

"C'est dit. Un coup de jarret enlève l'athlète;
"il frappe de sa botte une planche qui cède, puis
"une autre planche, puis trois, quatre, cinq! Le
"plafond ne tient plus. Les gens de dessus crient,-
"il faut dégringoler! A mesure qu'il en tombe un,
"Montferrand l'accroche au passage et le lance par
"la fenêtre. Quand c'est une femme, il la plante
"par terre, dans un coin, et lui ordonne de ne plus
"bouger. Une fois la souricière vide, il se tourne
"avec grâce vers le sexe aimable et, indiquant la
"porte, lui dit: "Allez mesdemoiselles, rejoindre vos
"cavaliers."

Joseph Montferrand n'était pas le seul Cana-
dien fort vu dans les environs de Bytown, il y a-
vait également Joseph Clermont, Joseph Colas, Sénécal
Brulé, Taillefer et Louis Montferrand le fils de Jo-

séph.

seph.

Vers 1843, les haines de religion était très vivaces et à la moindre provocation on risquait une bagarre qui dépassait toujours les bornes et dont l'objet ne valait pas la peine.

Le matin de la visite du gouverneur sir Charles Theophilus Metcalfe à Bytown, le 19 août 1843, il fut décidé d'ériger une arche en sapins décorée de drapeaux, banderolles, etc, sur le pont des Sapeurs(1). Un peu plus tard, on en érigea une autre au-dessus de la crique un peu plus bas sur la rue Rideau (près de Mosgrove). Cette arche fut décorée de fleurs jaunes. Après le départ du gouverneur, quelques individus ne voulurent pas la démolir afin, disaient-ils que le lendemain les papistes soient obligés de passer en dessous en se rendant à l'église. Toute la nuit du samedi au dimanche, on monta la garde et de temps à autre des coups de feu furent tirés en bravado. Le lendemain matin quand les catholiques y passèrent en se rendant à la messe ils entendirent des remarques blessantes et demandèrent qu'on enleva les fleurs. Vers deux heures de l'après-midi les catholiques se réunirent pour démolir l'arche après avoir reçu l'ordre de deux magistrats. Les orangistes qui montaient la garde ne voulurent pas céder et ils résistèrent mais l'arche fut démolie quand même. Le dimanche soir

cependant

(1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. ouest, 1843, no.6334.

cependant, des désordres sérieux furent évités grâce au tact du shériff Malloch et du juge Armstrong qui calmèrent les esprits. (1)- En apprenant cette nouvelle le gouvernement leur fit parvenir ses remerciements.

Des troubles semblables se répétèrent lors de la fête des orangistes le 12 juillet 1846. Ce n'est que la présence des soldats qui rétablit l'ordre. A la suite de ces désordres une requête fut envoyée au gouverneur demandant qu'une police permanente fut maintenue à Bytown pour la protection des citoyens. Le gouverneur^{al} répondit que l'établissement de la police dépendait des habitants et devait se faire à leurs frais et il espérait que Bytown se prévaudrait dans sa charte d'incorporation d'une telle autorité afin de prévenir ces troubles et de maintenir la paix (2).

La principale bagarre à Bytown fut, sans doute, celle connue sous le nom de "Stony Monday" ou bataille des pierres. La sanction donnée en 1849 par le gouverneur Elgin au projet de loi indemnisant les Bas-canadiens qui avaient subi des dommages pendant les troubles de 1837-1838 rendit les toriers furieux, de

Voir

1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. ouest 1843, no. 6370.

2) Arch. pub. Can., State Book "E" p. 664, et P.S.O. Can. ouest 1846, no. 14758.

Voir que de pauvres Canadiens dont le seul crime était de ne pas avoir pris les armes contre leurs compatriotes, seraient indemnisés des pertes subies par le fait de la répression de la rébellion par les troupes et les volontaires, ^{les déparant,} Ils n'hésitèrent nullement à incendier l'édifice abritant la législature à Montréal ainsi que la bibliothèque contenant la plus belle collection canadienne de volumes rares et de manuscrits précieux. Leur vengeance non encore assouvie, ils insultèrent lord Elgin, lui lancèrent des pierres et des oeufs pourris. Plusieurs émeutes eurent lieu et il fut décidé de transporter ailleurs le siège du gouvernement.

Au début de septembre de cette année, lord Elgin qui devait rencontrer officiellement à Niagara le général Zachary Taylor, alors président des Etats-Unis manifesta le désir de visiter le Haut-Canada.

Un extrait du journal ultra-tory The Courier, de Montréal, au sujet du voyage projeté du gouverneur nous fait voir comment dans certains milieux on préparait une chaleureuse réception au représentant de la Reine. "Nous pensons qu'il ne serait pas prudent pour sa Seigneurie de tenter une telle expédition. Nous ne faisons aucunement cas de son salut, c'est une affaire de peu de conséquence; mais nous aimons le salut du pays et nous savons que, si lord Elgin va dans le Haut-Canada, et que la faction radicale

"radicale semble faire quelque démonstration en
"son honneur ou fasse un seul acte qui soit regar-
"dé comme un triomphe pour les ministres qui ont pas-
"sé l'acte payant les rebelles, cette démonstration
"sera le signal de la convulsion la plus terrible
"que cette province ait jamais éprouvée. Nous savons
"qu'on a déjà fait des préparatifs dans plusieurs
"villes du Haut-Canada, et nous connaissons l'esprit
"de notre parti trop bien pour ne pas être certain
"qu'il exécutera ses promesses à la lettre"

En apprenant la visite prochaine de lord
Elgin à Bytown, les principaux citoyens voulurent
présenter leurs respectueux hommages au repré-
sant de leur Souveraine dans une adresse de bien-
venue. Les tories modérés aussi bien que ^{les} réfor-
mistes soumièrent à William Stewart, candidat tory
aux prochaines élections, un projet d'adresse dans
lequel tout sentiment de partisanerie politique
avait été éliminé. Les membres de la British
American League, qui étudièrent le projet avec
Stewart, ne voulurent pas l'accepter et en con-
séquence il fut abandonné temporairement. Les
plus partisans tories décidèrent même d'y faire
opposition. The Packet, l'organe des tories d'Ot-
tawa, demanda à tous les gens de la ville d'éviter
tout désordre lors de la visite du gouverneur
"afin de promouvoir nos intérêts au sujet du choix
"de la capitale car autrement la ville aurait tout
"à perdre".

A la

A la grande joie des réformistes, lord Elgin se proposait de faire un long séjour à Bytown pour y admirer les beautés scéniques dont on parlait dans tout le pays. Ceux-ci demandèrent au maire Robert Hervey d'appeler une assemblée publique pour discuter les détails de la réception. Appuyé par ce qu'il appelait l'élément le plus influent de Bytown, le maire refusa cette demande, ils présentèrent alors leur requête, le 13 septembre, à deux magistrats de la ville, Charles Sparrow et Joseph-Balstrudo Turgeon, qui convoquèrent une réunion pour le lundi suivant le 17, sur la place du marché By à deux heures de l'après-midi en se basant sur la loi (1), des réunions publiques, autorisant deux magistrats à'appeler une assemblée à la demande d'un certain nombre de citoyens.

Leur proclamation était à peine affichée, le 15, qu'une autre fut lancée par le maire pour convoquer une assemblée dans la haute ville, centre des oppositionnistes du gouvernement, pour le mercredi suivant, jour de l'exposition pendant laquelle beaucoup de gens de la campagne, tous opposés au gouverneur général, seraient en ville. Pour cette raison les tories modérés et les réformistes avaient lieu de croire que tout se passerait dans l'ordre à leur assemblée. Ils préparèrent des résolutions à soumettre

(1) 7 Vie. cap. 7, article 5.

soumettre à la réunion qui était absolument légale car d'après la loi toutes personnes armées ou désireuses de faire du trouble s'approchant à moins de deux milles de l'endroit de l'assemblée étaient passibles d'une sévère punition.

Le juge F.R. Latchford dit que Alexander Gibb admit longtemps après, qu'il avait été délégué par le parti oppositioniste du gouvernement avec Jonas Barry et James Raitt pour aller inviter tous les adhérents dans les cantons environnants à se rendre à Bytown le lundi suivant pour protester. Pendant la soirée du samedi et le dimanche, ils visitèrent la rive gauche de la rivière Rideau dans les cantons de Nepean, North Gower, Marlborough et Richmond et ils soulevèrent tous leurs partisans qui se rendirent au rendez-vous.

Le lundi à deux heures précises, sous la présidence de M. Turgeon, l'assemblée s'ouvrit au marché By. M. Sparrow offrit la présidence de l'assemblée à John Scott, le représentant réformiste de Bytown à la législature. (Il avait défait Stewart, un tory, à l'élection de janvier 1848.) Edward Malloch représentant tory du comté de Carleton proposa ensuite le maire Hervey. Un étourdissant chahut s'éleva aussitôt. Pour tâcher de calmer la foule et de tenir l'élection pour la présidence, John Scott monta sur l'estrade suivi par plusieurs personnes quand soudainement l'estrade s'écroula jetant par terre tous

ceux

ceux qui y étaient montés. Cet incident ajouta à la confusion et vains furent les efforts pour pacifier la foule. Une mêlée s'en suivit pendant laquelle les bâtons et pierres jouèrent le principal rôle. Des armes à feu firent leur apparition mais, grâce à l'appel du maire et ^{du magistrat} de M. Sparrow, la garnison se rendit sur les lieux et mit vite fin à la bagarre (1). On compta plus de trente blessés et un mort, David Borthwick, jeune garçon de vingt-et-un ans, qui ne s'était rendu là qu'à titre de spectateur.

Bien que les modérés et les réformistes signataires des ^{la} pétitions pour demander l'assemblée aient été en majorité catholiques, une vingtaine de signatures de protestants y apparaissaient en plus de quelques conservateurs modérés tel que John Porter, Joseph M. Currier et Horace Merrill. Les suivants n'étaient pas catholiques et signèrent la requête: John Scott, M.P., Isaac Smith, Chauncey W. Bangs, J.S. Bangs, Robinson Lyon, Daniel et Henry McLachlin, Neil Robertson, Agar Yielding, Nathaniel Burwash, Peter Aiken, Eyleson, Donald Kennedy, Robert Lees, E.S. Lyman, Robert Bell, James Brough et Duncan Stewart. Plusieurs auteurs qui ont écrit sur ce sujet prétendent faussement que de combat politique on en fit un de religion. (2). Aucun document contemporain ne permet de croire une telle version. Les journaux du temps parlent d'une victoire tory. Cela peut s'expliquer également par

la

- (1) Arch. pub. Can. série "C", vol. 617, p. 33.
 (2) Latchford, le juge F.R. - Ottawa "Evening Journal", 8 janvier 1925.

la mauvaise humeur de ceux-ci pour la défaite que leur avait infligé le parti réformiste en élisant John Scott et par leur préparation pour la prochaine élection. Il ne serait donc pas juste de croire à une bagarre causée par des haines religieuses.

Le mardi, de chaque côté, on se prépara à assister à la réunion du lendemain. Le mercredi, un grand nombre d'habitants de la vallée de la Gatineau descendirent à Bytown avec trois pièces de canon, 60 fusils et bayonnettes et 250^{petites} armes. La plupart des armes venaient d'un entrepôt militaire de Hull. Ils traversèrent de la Pointe Gatineau dans la baie de New-Edinburgh et ^{se rendirent} ~~marchèrent~~ sur la place du marché By augmentant leur nombre de tous ceux qui désiraient prendre part à la bataille, soit environ 1000 hommes prêts à se battre pour le gouverneur. L'autre groupe composé des habitants du comté de Carleton et des environs et des citoyens de la haute ville, soit environ 1700 hommes armés d'environ 1000 fusils et de 9 pièces de canon, qui étaient cachées dans une maison, et résolus d'attaquer l'autre groupe sur le marché (1). En approchant du pont des Sapeurs ils furent tous surpris d'y voir une compagnie des Canadian Rifles en possession du pont qui y posta des canons prêts à faire feu si l'un des deux partis tentait d'y passer.

Les deux

(1) Wilson, Andrew - A History of old Bytown and vicinity, p. 47.

Les deux groupes durent s'en retourner.

En se retirant, les gens qui étaient sur le marché By déchargèrent leurs fusils en tirant en l'air; l'autre groupe croyant que la bataille était commencée dans la basse ville revinrent en toute hâte sur les lieux mais il leur fut encore impossible de passer sur le pont des Sapeurs, et ils durent s'en retourner.

Pour éviter des troubles semblables à l'avenir et désarmer l'un des adversaires, les autorités militaires de Bytown se rendirent à l'entrepôt de Ruggles Wright, à Hull, pour y saisir les armes et munitions qui s'y trouvaient.(1) Lorsque Henry-John Friel apprit le but du mouvement des troupes, il prit une calèche pour arriver avant elles et avertir Wright afin de faire cacher ailleurs autant d'armes qu'il pourrait. Le docteur Hamnett Hill, un magistrat de Bytown, avertit le commandant des troupes, Clements, de faire arrêter Friel avant qu'il arrivât au pont suspendu. Les troupes purent alors saisir chez Wright deux pièces de canon et un certain nombre de fusils. En novembre suivant, Wright écrivait un long mémoire au gouverneur pour obtenir la permission de reprendre ses armes (2).

L'officier

(1) Arch. pub. Can. série "C" vol.617, p. 79,136.

(2) Arch. pub. Can. série "C" vol.317, p.294.

L'officier commandant la garnison rapporte qu'il y eut beaucoup d'agitation pendant toute la semaine entre les deux partis mais que graduellement le calme se fit (1). Voilà comment se termina cette bagarre des pierres.

Il va sans dire que ce malheureux incident empêcha la visite de lord Elgin. Ce fut aussi la dernière bagarre de ce genre à Bytown et à Ottawa.

En 1852, pour la célébration du 12 juillet, par les Orangistes à Bytown, et dans d'autres petites villes, de nombreux préparatifs furent faits parmi lesquels on comptait des armes et même des bateaux pour le transport des hommes (2). Les autorités judiciaires craignant de nouveaux troubles demandèrent au gouvernement des renforts militaires qui leur furent accordés pour aider aux autorités municipales à maintenir l'ordre. En apprenant cette nouvelle le conseil ^{de ville} ~~municipal~~ protesta croyant que l'envoi de troupes ici nuirait à la réputation de la ville et peut-être aussi ~~dans le~~ ^{au} choix de la capitale. Il n'y eut heureusement aucun désordre.

~~Apprenant un jour que M. Audet préparait des notes sur Ottawa, lors du centenaire de la fondation de cette ville, Benjamin Sulte lui envoya~~

La police fut organisée. et il ~~la petite~~ n'y eut plus de bagarres générales.

(1) Arch. pub. Can., série "C", vol. 617, p. 56.

(2) Arch. pub. Can., State Book "M" p. 268.

CHAPITRE III

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Gouvernement municipal

	Greffier
	Avocat municipal
	Trésorier municipal
	Percepteur du revenu
Services	Commissaire évaluateur
sous le	Commissaire des travaux municipaux
contrôle	Inspecteur des marchés
directe	Service social
	Terrains de jeux
	Aqueduc
	Pompiers
Services	Police et prisons
sous le	Bureau de santé (hygiène)
contrôle	Bibliothèque
indirecte	Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

Gouvernement municipal.

Organisation actuelle. Origine. Magistrats et pouvoirs municipaux. Conseil de district de Dalhousie. Loi municipale 1841. Incorporation en ville, en cité. Conseillers. Echevins. Commissaires. Maires. Hôtel de ville.

Le gouvernement ou conseil municipal de la cité d'Ottawa se compose d'un maire, de quatre commissaires et de vingt-deux échevins élus annuellement. Le maire et les commissaires forment le bureau des commissaires ou de contrôle. C'est l'exécutif. Ils sont élus par la majorité des contribuables de la ville tandis que les échevins sont élus par la majorité des votes de leurs quartiers respectifs. Deux échevins représentent chaque quartier. Pour avoir droit de vote, il faut avoir au moins 21 ans et être propriétaire ou tenancier d'un logis sur lequel des taxes municipales sont prélevées. Si une personne possède plusieurs propriétés dans divers quartiers, elle peut voter dans chacun pour l'élection des échevins et pour les règlements (by laws) de finance, mais un seul vote est permis pour les plebiscites sur les questions municipales, ainsi que pour l'élection du maire et des commissaires. S'il n'y a pas acclamation, la votation a lieu le premier lundi de décembre et les candidats élus entrent en fonctions le 1^{er} janvier suivant. De 1849 à 1924, l'élection ^{eut} ~~avait~~ lieu le premier lundi de janvier. Si deux candidats reçoivent un nombre égal de votes le greffier du conseil, en sa qualité de président de l'élection, doit alors voter et il ne peut se prononcer que dans ce cas. Il y a acclamation lorsque le nombre de candidats au
poste

poste convoité ne dépasse pas le nombre de vacances, ^{et} ainsi si seulement se présentent à l'électorat deux échevins dans un quartier ou quatre commissaires ou un maire dans la ville.

Les devoirs du conseil municipal consistent à administrer les affaires de la ville; à prélever des taxes pour défrayer les dépenses occasionnées par les différents services sous sa régie; à maintenir l'ordre en adoptant des lois et en les appliquant; à enregistrer les naissances, les mariages et les sépultures; à pourvoir aux besoins des nécessiteux; à prévenir la propagation des maladies contagieuses; à protéger la propriété des citoyens contre l'incendie; à fournir de l'eau potable; à maintenir les rues et les trottoirs en bon état; à éclairer les rues; à maintenir des terrains de jeux pour les enfants; à embellir la ville; à maintenir une bibliothèque publique; à voir au bon fonctionnement de la circulation et à pourvoir à un service d'égouts et de vidanges.

Pour l'administration de chaque service énuméré, un comité composé d'échevins et quelques fois de citoyens est formé et toutes suggestions ou critiques doivent lui être référées pour étude avant d'être présentées au conseil municipal. Nous comptons aujourd'hui au moins treize départements; le greffier, le percepteur, la police, les pompiers, l'aqueduc, l'ingénieur, la santé, les terrains de jeux, l'avocat, la bibliothèque, le service social, le secours aux mères et l'hydro-électrique.

Le maire est président du bureau des commissaires et des assemblées du conseil municipal; il signe et fait exécuter les contrats pour la cité; il reçoit les visiteurs distingués et représente

représente la ville à l'étranger; il peut suspendre des membres du conseil pour négligence ou insubordination; il doit surveiller les affaires de la municipalité par l'intermédiaire des employés civiques; et il est membre de tous les comités du conseil.

Comme son nom l'indique, le bureau des commissaires ou de contrôle prépare et étudie les affaires du conseil municipal avant qu'elles ne soient présentées; il exerce une stricte surveillance sur les dépenses; il recommande les nominations pour les positions vacantes; il reçoit les députations au sujet des affaires de la ville et il voit à la mise en vigueur des lois adoptées par le conseil municipal. Ce bureau se réunit deux fois par semaine ou plus souvent si nécessaire. Aux assemblées du conseil de ville, qui ont lieu les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, les pouvoirs des commissaires sont les mêmes que ceux des échevins. Pour rejeter une recommandation financière du bureau des commissaires, il faut les deux tiers des votes du conseil. Comme les dépenses et les nominations aux emplois civiques doivent être recommandées par ce bureau, l'on peut croire que c'est lui qui formule généralement la politique à suivre et qui remplit le rôle principal dans le gouvernement de la ville.

Le gouvernement municipal que nous venons de décrire n'a pas toujours été ainsi.

D'abord un mot sur l'origine des conseils de ville au Canada. Cette tradition, de faire régler les affaires d'une
municipalité

municipalité par des représentants des habitants de l'endroit, a été introduite au pays par les Loyalistes venus des Etats-Unis. Ceux-ci s'établirent dans la forêt et y cultivèrent d'abord des morceaux de terrain ci et là. Leur bétail laissé libre dans les bois endommageait souvent les jardins des voisins, ce qui occasionnait fréquemment des désaccords entre habitants. Avant de venir au Canada, les Loyalistes avaient l'habitude de régler ces disputes d'après l'autorité d'un conseil municipal, mais ici les coutumes n'étaient pas les mêmes et ce n'est qu'après environ cinquante ans d'expérience que l'on en vint à adopter un tel système. Dans les comtés établis par des militaires les désaccords étaient d'ordinaire réglés par les officiers. Après quelque temps ces derniers disparurent ou perdirent de leur autorité et graduellement les habitants d'un même canton nommèrent les principaux personnages de l'endroit pour s'occuper de régler les différends, d'adopter et d'exécuter des règlements à cet effet malgré le manque d'autorisation légale. Tous les habitants se soumirent de bonne grâce aux décisions de ces assemblées. Ce fut là le début de nombreux conseils municipaux qui adoptèrent non des lois mais des résolutions admises par tous.

D'après la coutume anglaise toutes les lois, même locales, devaient être adoptées par la Chambre d'assemblée et appliquées par des juges de paix nommés par le gouverneur. Ces juges de paix réunis en sessions trimestrielles constituaient le gouvernement municipal et pourvoyaient à l'administration locale. Ces cours furent établies par le premier parlement du Haut-Canada. Les juges de paix avaient des pouvoirs très étendus tels que de faire construire des prisons, de nommer les géoliers, les greffiers

fiers, les arpenteurs des rues, les inspecteurs des poids et mesures, les évaluateurs, les percepteurs, de voir à l'entretien et à la construction des routes, de contrôler les marchés de ville et d'accorder des permis de vente de spiritueux. On voit là, la majeure partie des pouvoirs accordés plus tard aux conseils municipaux. Aucune autre autorité n'était reconnue légalement. Les nominations faites par les assemblées des habitants d'un endroit n'étaient donc pas légales mais le gouvernement sans les combattre sembla les tolérer. Il est vrai qu'à maintes reprises, il y eut conflit entre l'autorité établie par les assemblées publiques et l'autorité réelle des juges de paix au sujet de leurs juridictions et pouvoirs respectifs.

Graduellement les pouvoirs des conseillers élus furent augmentés et finalement en 1841, ceux-ci furent reconnus les maîtres de toutes les affaires municipales, mais sous la surveillance du gouverneur.

En septembre 1826, lors de la fondation de Bytown, le colonel By reçut l'ordre du gouverneur Dalhousie d'arpenter le terrain; de concéder des lots à ceux qui désireraient s'y établir; d'ouvrir des rues et d'adopter des règlements pour la construction des maisons à une distance uniforme de la rue (1). Ce fut donc lui qui fut le premier magistrat possédant les pouvoirs du gouvernement municipal de Bytown. En outre, étant l'officier militaire supérieur, By réglait également toutes les disputes entre soldats.

Dès le 23 mars 1828, une assemblée générale se tenait à Bytown pour l'élection ou la nomination d'officiers qui seraient chargés

(1) Arch. pub. Can., papiers Dalhousie.

de l'administration des affaires publiques locales. La raison invoquée pour ces nominations fut la distance à parcourir pour se rendre aux cours de justice du chef-lieu, Perth, et aussi la différence de race de la population qui occasionnait souvent la discorde entre les individus. Voici la liste des premiers officiers ~~municipaux~~ municipaux élus à cette assemblée: James Furgason, premier magistrat; Thomas Mackay et James Black, baillis; Dr. Robert Christie, maire; Daniel O'Connor, greffier, John MacTaggart, trésorier; M. Bellows, arpenteur; George Lang, surveillant des travaux; R.^d Lang, Jos. MacClary et McNaughton, John Burrows, Thomas Burrows, Alexander MacMartin, Stuart, Burk, P. Drummond, conseillers (1). Ce conseil municipal n'avait ~~pas~~ très peu de pouvoir, aussi dut-il être de courte durée? Le 18 octobre suivant, une liste de candidats à la magistrature fut recommandée au gouverneur.

Le village de Bytown était donc sous la juridiction de juges de paix nommés par le gouverneur.(2) En ce temps-là les juges de paix exerçaient des pouvoirs autocratiques. En plus des pouvoirs judiciaires, ils remplissaient également les devoirs maintenant assignés aux conseils de comté et municipaux. ~~Ils prélevaient les taxes pour les dépenses; ils donnaient des certificats de bonne conduite pour les hôteliers; ils voyaient à la construction des chemins et des ponts; ils nommaient aux emplois des cantons.~~ [En 1837, des conseils de canton furent établis pour l'administration des affaires locales. Il semble que la loi autorisant ces conseils de canton n'avait pas annulé les pouvoirs des juges de paix dans les villes.

Vu

(1) Arch. pub. Can., série S-1, sundries.

(2) Bytown Gazette, 2 février 1837.

Vu que Bytown était comprise dans le canton de Nepean, il y eut conflit d'autorité dès 1837, entre les juges de paix qui administraient les affaires de la ville et les commissaires du canton de Nepean. Ceux-ci prétendirent que les habitants de Bytown devaient prendre part aux corvées dans le canton (manière dont on s'acquittait de ses taxes) et ceux-là, que Bytown était une ville d'après la loi (1) et qu'eux seuls avaient l'autorisation de contrôler ce travail. Le différend fut réglé par l'avocat général de la province dans une lettre en date du 30 janvier 1837 dans laquelle il disait que Bytown était considérée comme une ville par réputation, par sa population de 1,300 âmes et par son nombre de maisons. Les juges de paix l'emportaient donc et Bytown sortait de la juridiction du canton de Nepean. Mais cependant, ce point semble n'avoir été bien éclairci et définitivement réglé qu'après 1850 lorsque Bytown fut incorporée en ville.

Au point de vue judiciaire cependant, Bytown faisait toujours partie du canton de Nepean dans le district de Bathurst, dont le chef-lieu était Perth, où siégeaient les juges des cours de district chargés de l'administration de la justice. Tous les accusés dont le délit ne tombait pas sous la juridiction des juges de paix ou des cours de division, qui se tenaient périodiquement, devaient être conduits à Perth pour subir leur procès devant la cour du banc du roi. Jusqu'en 1836, de nombreuses plaintes furent portées au gouverneur à cause de la longue distance que les habitants de Bytown étaient obligés de parcourir pour assister à la cour de
Perth

(1) 4 Geo IV cap. 9.

Perth et l'on demanda à la législature de former un nouveau district qui aurait Bytown comme chef-lieu. Le gouverneur Sydenham acquiesça à cette demande en 1841 en proclamant la formation du nouveau district de Dalhousie. Cette même année le gouvernement du Canada institua dans le Canada ouest (Ontario) les conseils de district composés de représentants élus annuellement à une assemblée publique des habitants de chaque canton. [Comme c'est là, le premier pas fait par la législature pour l'établissement de gouvernement pour l'administration des affaires municipales par les représentants mêmes des habitants il est bon que nous nous y arrêtons un peu. Une ordonnance municipale édictée par le conseil spécial du Bas-Canada avait été proclamée en 1840. Sous l'Union, la Chambre d'assemblée adopta la même mesure pour le Canada ouest. Par cette loi, le gouverneur pouvait ériger par proclamation des districts qui formeraient des corporations ayant succession perpétuelle, le droit d'estimer en justice, d'acquérir, et de posséder et de passer des contrats. Chaque district pouvait avoir un conseil composé d'un préfet, nommé par le gouverneur, et de conseillers élus annuellement par des assemblées d'habitants tenues dans les divers cantons formant le district. Ce conseil, qui se réunissait trimestriellement avait le pouvoir d'adopter des règlements au sujet des communications intérieures, des ponts et édifices publics, des acquisitions et ventes de propriétés pour le district, de l'administration de la justice et de la police, des écoles, de la perception et régie des deniers du district, des rémunérations aux officiers de district et des cantons.

des cantons.

Pour conserver un certain contrôle sur ces conseils, le gouverneur devait approuver tous les règlements adoptés. A cette fin également il s'était réservé en plus de la nomination du préfet celle du trésorier et le choix du greffier parmi trois sujets présentés par le conseil. Le gouverneur avait encore des pouvoirs assez étendus mais c'était tout de même un pas vers l'administration locale représentative.

En outre de la formation de districts, la loi pourvoyait également à l'établissement de cantons en corporations. Le préfet du district devait tenir annuellement une assemblée des tenanciers de chaque canton pour élire un greffier, trois cōtiseurs, un percepteur de taxes, un ou plusieurs inspecteurs de chemins, de clôtures, un ou plusieurs surintendants des nécessaires. Cette assemblée avait le pouvoir d'adopter des règlements et elle devait élire selon le chiffre de la population un ou deux conseillers pour les représenter au conseil du district. Sans être un corps municipal cette assemblée servait de base au conseil de district.

Avec la date du 1^{er} janvier, 1842, prenait fin l'administration locale par les juges de paix, cependant les règlements et ordres établis par eux demeuraient en vigueur jusqu'à ce qu'ils aient été changés par le conseil de district.

Le 9 août 1842, le conseil du nouveau district de Dalhousie se réunit pour la première fois au palais de justice de Bytown.(1) Ce village, aussi nommé le canton de Nepean, y était représenté par George W. Baker et John Thomson. Le préfet choisi par le gouverneur était Thomas MacKay (2) qui demeurait

(1) Bytown Gazette, 18 août 1842.

(2) Canada Gazette, 2 juillet 1842.

demeurait dans le voisinage de notre ville, à New Edinburgh, et par ce fait Bytown avait une voix de plus au conseil.

Incorporation

A cause de l'augmentation de la population et de l'importance commerciale du village, le 19 février 1845, son représentant à la législature du Canada, William Stewart, y présente une demande d'incorporation pour la ville de Bytown signée par Louis-Théodore Besserer et les principaux citoyens. (1) Malgré le fait que dès 1837 l'avocat général du Haut-Canada avait déjà déclaré Bytown ville administrée par des magistrats, cette demande de M. Stewart fut abandonnée non parce que cette ville ne remplissait pas les conditions exigées pour être incorporée comme telle mais parce que l'on ne put y inclure les terrains de l'Ordnance qui coupaient la ville en deux. (2) De nouveau, le 24 mars de l'année suivante, William Stewart présenta son projet d'incorporation, qui fut adopté par la Chambre d'assemblée et rejeté par le Conseil législatif. Pendant que le projet de loi était à l'étude, des habitants de Bytown, dont Thomas Corcoran et autres, signèrent une requête s'opposant à l'incorporation pour une raison qu'il nous a été impossible de trouver. Après de nombreux échecs on réussit à faire consentir l'Ordnance à vendre ses terrains aux locataires qui désiraient les en acheter à un prix modique. Cette difficulté applanie, Stewart représenta sa demande à la législature et il réussit à faire adopter l'acte incorporant la ville de Bytown le 28 juillet 1847. (3)

Pour fins de représentation au conseil municipal la ville fut divisée

- (1) Journal of Legislative Assembly, 1844-1845, p. 276, 385; Bytown Gazette, 27 février 1845; P.S.O. 1845, no. 9918.
- (2) Bytown Gazette, 3 avril 1845.
- (3) 10-11 Vic. cap. 43.

divisée en trois quartiers; la basse ville ou la partie située à l'est du canal, en forma deux, ceux du Sud et du Nord et la haute ville ou la partie ouest du canal formait le quartier Ouest. Les deux premiers quartiers élisaient chacun deux conseillers et le dernier, trois. L'élection avait lieu le premier lundi d'avril. John Scott, John B. Lewis, Thomas Cochran, Nicolas Sparks, Nathaniel St Blaisdell, Henry J. Friel et Jean Bédard, furent les premiers conseillers élus. Le maire n'était pas alors choisi par la majorité des électeurs de la ville mais par celle des sept conseillers représentant les trois quartiers. Le premier, fut John Scott.

Ce conseil de ville était autorisé à adopter des lois pour le bon gouvernement de la ville, à construire un marché et un hôtel de ville; à entretenir des pompes à incendie; à éclairer, à entretenir et à paver les rues et les trottoirs; à prélever les fonds nécessaires pour payer les dépenses occasionnées en taxant les propriétés. Avec la création de ce conseil, toutes relations municipales cessèrent avec le canton de Nepean et le conseil du district de Dalhousie, Bytown devait tout de même continuer à contribuer au paiement des dépenses annuelles du district.

Bien qu'adoptée par l'Assemblée et le Conseil législatifs et sanctionnée par le gouverneur, cette loi incorporant la ville de Bytown fut désavouée par la reine en vertu de l'article 38, de la loi unissant les deux Canadas, (1) qui voulait que lorsqu'un projet de loi était présenté au gouverneur pour l'assentiment de la ^{Couronne} ~~reine~~ et sanctionné par lui au nom de Sa Majesté, elle pouvait

(1) 3-4 Vic. cap. 24 35

vait le désavouer dans les deux ans qui suivaient l'adoption du projet. La raison du désaveu n'est pas mentionnée dans la proclamation du 12 octobre 1849, (1) mais il est probable que ce fut à cause de certains terrains de l'Ordnance qui étaient en cause au sujet du tracé des rues Wellington et Rideau, mentionné à l'article 44 de l'acte d'incorporation du 28 juillet 1847. Avant le désaveu de la reine, la Chambre d'assemblée avait annulé toutes les lois d'incorporation municipale antérieures (2) pour adopter, le 30 mai, 1849, une loi générale (3) pour l'établissement uniforme de corporations municipales et de règlements pour la ~~pièce~~ police dans les comtés, les cantons, les villages, les villes et les cités du Canada ouest (Ontario), devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier, 1850.

Par cette loi, Bytown devait être incorporée en ville, à cette date, sous le nouveau plan. En examinant ^{son} ~~le~~ contenu on voit quelques changements minimes apportés au projet original de 1847. Par exemple la division et les noms des quartiers de la basse ville furent changées. Au lieu de se diriger de l'est à l'ouest comme dans le premier plan d'incorporation, la ligne de séparation entre les deux quartiers s'étendait du nord au sud au centre de la rue Dalhousie prolongée, et les noms devenaient Est pour la partie entre la rivière Rideau et la rue Dalhousie et la ligne prolongée jusqu'à la rue Mann et Centre pour la partie à partir de cette limite jusqu'au canal. La haute ville conserva son nom de quartier Ouest. Chaque quartier put alors élire trois conseillers qui devaient ensuite élirent le maire.

Pendant

- (1) Arch. pub. Can., série "G", vol. 134, p. 429.
- (2) 12 Vie. cap. 80
- (3) 12 Vie. cap. 81.

Pendant la période de temps qui s'écoula entre le 12 octobre 1849, la date du désaveu de la loi d'incorporation de Bytown par Sa Majesté, et le 1^{er} janvier^{suivant}, la date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi générale d'incorporation Bytown redevint une partie du canton de Nepean et plusieurs citoyens doutèrent avec raison de la légalité du conseil municipal de Bytown et de ses actions. Certains contribuables refusèrent même de payer les taxes et corvées prélevées pour les dépenses faites pendant ces quelques mois. Afin de légaliser ce point non pourvu dans la loi et enlever tout doute au sujet de la légalité du conseil municipal à collecter des taxes et à pourvoir au bon fonctionnement de la ville l'Assemblée législative passa une loi à cet effet le 10 août 1850 (1).

Les pouvoirs donnés~~ss~~ au conseil municipal par la loi générale du 30 mai 1849 et mise en vigueur le 1^{er} janvier 1850 sont les suivants: régler la police et le maintien de l'ordre, aider les pauvres et les déshérités, régler la construction des édifices, établir des taux réguliers pour les voitures de louage, nettoyer et éclairer les rues, emprunter de l'argent pour la ville et prélever des taxes.

Le maire J. B. Turgeon s'apercevant que la ville de Bytown à cause de son importance, payait les 5/12 des dépenses du comté de Carleton alors que douze municipalités en tiraient ^{benefice} ~~avantage~~, demanda au gouverneur le 8 février 1853 que la ville fut incorporée en cité sous le nom d'Ottawa (2), afin de profiter des avantages qu'offrait la loi générale d'incorporation. En devenant cité le conseil de comté ne pouvait plus en percevoir de taxes ^{comme}

(1) 13-14 Vic. cap. 82.

(2) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1853, no. 331

comme dans le cas d'une ville incorporée. Il demanda en même temps que le conseil fut composé de deux échevins et trois conseillers pour chaque quartier.

L'année suivante, le 21 septembre, le maire, Henry J. Friel demanda de nouveau au gouvernement d'incorporer la ville de Bytown en la cité d'Ottawa (1). Dans sa requête au gouverneur, il fait remarquer: la population de plus de 10,000 âmes; la position centrale de la ville dans les comtés de Carleton, Russell, Lanark, Renfrew, Ottawa et Pontiac; l'importance du fait que le canal Rideau, qui commence dans ses limites, l'unit au lac Ontario; le chemin de fer Bytown-Prescott qui la relie avec l'Océan Atlantique en passant par Boston et New York, et le fait qu'un chemin de fer en construction la reliera bientôt avec Montréal. Cette demande fut accordée et la ville de Bytown devint la cité d'Ottawa le 1^{er} janvier 1855 par l'autorité de la loi (2)

Cette nouvelle incorporation appporta quelques changements. La cité fut divisée en cinq quartiers dont trois au lieu de deux dans la basse ville et deux au lieu d'un dans la haute ville.

Chaque quartier pouvait élire deux échevins et deux conseillers jusqu'en 1867 alors que trois échevins furent élus et les élections des conseillers abolies. Le premier maire élu par les contribuables fut John Bower Lewis, avocat, en 1855.

Le maire Ellis dans son premier discours au conseil de ville le 8 janvier 1906, lança l'idée d'un bureau de commissaires semblable à celui de Toronto, composé du maire et de quatre échevins nommés par le conseil. A l'élection de 1907, la majorité

(1) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1854, no. 1159.

(2) 18 vic. cap. 23.

majorité des voix se prononça en faveur de la diminution de trois à deux le nombre d'échevins par quartier et de l'élection de quatre commissaires pour toute la ville en outre de celle du maire. L'indemnité de chaque commissaire fut fixée à \$400. par année, elle est maintenant de \$2,500.00

Jusqu'en 1914, les échevins ne requrent aucun paiement pour leur terme d'office, l'honneur d'être élu les récompensait amplement. L'année suivante tous les membres du conseil reçurent une allocation annuelle, les échevins \$500. les commissaires, \$2,500 et le maire, qui avait reçu \$1,000 jusqu'en 1903 alors qu'on l'augmenta à \$2,500.00, retira \$5,000. Harold Fisher, qui devint plus tard maire, s'opposa énergiquement à cette mesure d'indemnité aux échevins et il ne voulut pas accepter la sienne. Il créa alors avec cette somme d'argent deux bourses scolaires pour les deux élèves qui écriraient les meilleurs compositions sur un sujet d'intérêt municipal. Après sa mort sa veuve, Madame Fisher, continua d'accorder ces bourses en mémoire de son mari.

Poisi pour terminer la liste des maires de Bytown et d'Ottawa:

Maires de Bytown

Scott, John, avocat.....	1847
Lewis, John Bower, avocat.....	1848
Harvey, Robert.....	1849
Scott, John, avocat.....	1850
Sparrow, Charles.....	1851
Scott, Richard William, (later Sir Richard).....	1852
Turgeon, Joseph-B., fergeron	1853
Friel, Henry-J., journaliste.....	1854

Maires d'Ottawa

Lewis, John Bower, avocat.....	1855, 1856, 1857
McGillivray, Edward, marchand.....	1858, 1859
Workman, Alexander, marchand.....	1860, 1861, 1862
Friel, Henry-J. journaliste.....	1863
Dickson, M. K., marchand.....	1864, 1865, 1866
Lyon, Robert, avocat.....	1867
Friel, Henry-J., journaliste.....	1868, 1869
Rochester, John, marchand.....	1870, 1871
Martineau, Eugène, marchand.....	1872, 1873
Featherston, John-P., pharmacien.....	1874, 1875
Fellewes, G. B. L., avocat.....	1876
Waller, W. H., courtier, agent d'assur.	1877
Bangs, C. W., marchand.....	1878
MacKintosh, Chs Hibbert, journaliste..	1879, 1880, 1881
St-Jean, docteur Pierre.....	1882, 1883
Bate, C. T., épiciier.....	1884
McDougall, Francis, marchand.....	1885, 1886
Stewart, McLeod, avocat.....	1887, 1888
Erratt, Jacob, marchand.....	1889, 1890
Birkett, Thomas, marchand.....	1891
Durocher, Olivier, marchand.....	1892, 1893
Cox, George, maître graveur.....	1894
Borthwick, William, marchand.....	1895, 1896
Bingham, Samuel, marchand.....	1897, 1898
Payment, Thomas, pharmacien.....	1899, 1900
Morris, W. D., marchand.....	1901
Davidson, James, fabricant de portes et châssis, etc.....	1901
Cook, Frederick, journaliste.....	1902, 1903
Ellis, J. A., homme d'affaires.....	1904, 1905
Ellis, J. A., homme d'affaires, une partie de...	1906
Hastey, Robert, marchand, balance du terme...	1906
Scott, D'Arcy, avocat.....	1907, 1908
Hopewell, Charles, entrepreneur.....	1909, 1910, 1911
Porter, Nelson D., courtier-immeubles..	1912, 1913
Ellis, J. A., homme d'affaires.....	1914
et partie de.....	1915
Champagne, Napoléon, avocat, reste du terme.....	1915
McVeity, Taylor, avocat.....	1916
Fisher, Harold, avocat.....	1917 à 1920
Plant, Frank-H., manufacturier.....	1921, 1922, 1923
Watters, Henry, pharmacien.....	1924
Champagne, Napoléon, avocat, reste du terme...	1924
Balharrie, J. B., boulanger.....	1925 à 1927
Ellis, Arthur, avocat.....	1928 à 1929
Plant, Frank H., manufacturier.....	1930
Allen, John J., pharmacien.....	1931 à 1933
Nolan, Patrick J., pharmacien.....	1934 à 1935
Lewis, J. E. Stanley, entrepreneur.....	1936 à 1941

Hôtel de ville

Dès ses débuts, le conseil municipal de Bytown se réunit dans les bureaux du greffier, qui se trouvaient au-dessus d'un magasin de la rue Rideau. A l'assemblée du 21 août 1849, Nicolas Sparks proposa que l'étage supérieur du marché du quartier Ouest soit converti en hôtel de ville, (town hall) (1). En effet en 1848 une grande bâtisse en bois à deux étages avait été construite pour un marché sur la rue Elgin, côté est, entre les rues Sparks et Queen, où est actuellement le parterre en face du monument de la Paix. Au premier étage, il y avait, de chaque côté, des endroits pour les étalages et au centre une grande salle. Il fut impossible de louer les stalles et l'on ne réussit pas à y établir un marché. Une brigade de pompiers y fut alors installée ainsi que les bureaux de la police et des cellules pour les prisonniers. C'est là l'origine du poste de police et de la brigade de pompiers qui existent encore de nos jours. Le deuxième étage servait pour les assemblées publiques. Le club dramatique de Bytown fondé par William Pittman Lett, y joua des pièces de théâtre. Au lieu de se servir du marché de la rue Elgin tel que proposé, on aménagea celui du quartier By et le conseil y tint ses assemblées jusqu'en 1855 alors que ce local fut loué à l'Institut canadien-français. —————>

← Si le marché By fut préféré à celui de la rue Elgin, la rivalité qui existait entre la haute et la basse ville en ~~est~~ ^{est} la cause et à ce moment la ^{elle-ci} basse ville avait la majorité des représentants. A cette date, on envoya les archives de ^{la} municipalité au marché de la rue Elgin et le conseil s'y réunit jusqu'en 1878, lorsque cette bâtisse fut démolie.

(1) The Packet, 25 août 1849.

Entre les années 1875 et 1877, un nouvel hôtel de ville fut construit, non loin de l'ancien hôtel de ville, à l'endroit où sont aujourd'hui les deux monuments des Sharpshooters et de la guerre des Boers. Son coût s'éleva à \$85,000; en 1910 on dépensa \$60,000 additionnels pour l'améliorer et vingt-et-un ans plus tard, le 31 mars, il était incendié avec la majorité des documents qu'il contenait. Les bureaux furent alors transférés dans l'immeuble Transportation sur la rue Rideau, où ils se trouvent actuellement.

Un plan préparé par l'urbaniste français de renom Greber pour la construction d'un autre hôtel de ville, qui ferait honneur à la capitale, a été rejeté par la majorité des contribuables de la ville lors d'un plébiscite aux élections municipales de 1939. Pour cette raison Ottawa loge encore son conseil, ses fonctionnaires et ses archives dans des bureaux loués qui sont loin d'être dignes de l'hôtel de ville de la capitale du Canada.

Le greffier.

Le greffier municipal est le porte-parole officiel du conseil de ville. C'est lui qui est chargé de sa correspondance, des minutes d'assemblées, des règlements, des archives, de l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures ^{dont} et il en transmet une copie au registraire-général de la province à tous les trois mois. Il prépare la liste des électeurs et il conduit les élections annuelles.

Ce poste ~~en~~ existe depuis le début du conseil de ville.

- L'AVOCAT MUNICIPAL -

Il est l'aviseur légal du maire, du conseil et des fonctionnaires. Il prépare les règlements et autres documents légaux de la municipalité. C'est lui, qui voit à la préparation des projets de loi que la ville désire faire adopter par le gouvernement provincial; qui plaide pour les causes judiciaires municipales.

Le trésorier municipal.

Reçoit l'argent du percepteur du revenu et paye les dettes de la municipalité. Il s'occupe également des débentures. Il doit prendre les mesures pour la saisie et la vente des propriétés dont les taxes non pas été acquittées depuis trois ans. Le trésorier ne doit payer un compte que sur l'ordre du Conseil de ville et du maire.

- PERCEPTEUR DU REVENU -

Devoirs. Terrains loués par By. Évaluation du mode de perception.

Cet officier perçoit tous les argents, taxes et autres revenus municipaux. Chaque année il envoie un compte à tous les tenanciers de la ville indiquant la somme due, généralement payable en deux versements, les 18 juin et novembre. Cette somme est basée sur la valeur de l'évaluation de la propriété de chacun. Le percepteur transmet l'argent reçu au trésorier municipal.

Comme il a déjà été dit, Dalhousie remit à By, en septembre 1826, le terrain de 400 acres qu'il avait acquis de Hugh Fraser et il l'autorisa à louer des emplacements ~~pour~~ au taux annuel uniforme de 2 chelins et 6 deniers (environ 50 sous). Au cours de son voyage en septembre de l'année suivante, Dalhousie voyant les progrès apportés et les chances d'établir une ville autour de l'entrée du canal en parla à By qui lui dit qu'il aurait besoin d'argent pour ouvrir des rues, construire des chemins et les égoutter. Dalhousie lui répondit de faire pour le mieux et il lui permit de concéder des terrains pour le loyer qu'il pourrait en retirer. Conséquemment quelques lots rapportèrent jusqu'à £6 (\$24.) par an, d'autres £4 et ceux moins bien situés £1. Pour ac-

commoder

commoder les ~~pauxres~~ travailleurs, By leur permit d'occuper des emplacements durant cinq ans moyennant un loyer de 10 chelins et ^{aider aux} pour ~~accommoder~~ les pauvres il leur permit de se construire des huttes gratuitement le long du canal. Ce fut le commencement de Corktown.

A ceux qui décidèrent de demeurer ici après les travaux terminés, on chargea un chelin par an, par acre. Il serait peut-être à propos de mentionner le nom du premier percepteur du revenu McGillivray, qui avait été recommandé par Dalhousie pour recevoir les loyers des terrains loués aux premiers citoyens et qui devait garder un registre des contrats. Il remettait ensuite l'argent reçu au colonel By qui, le 25 novembre 1830, disait avoir £100 (\$400.) en caisse pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière Rideau sur la rue Sussex, pour faciliter les communications entre Montréal et Bytown(1) .

Toutes les améliorations locales dépendaient donc de ces loyers.

Avant que la municipalité ^{fut} ~~soit~~ autorisée à consolider ses obligations, elle était obligée de payer ses dépenses annuellement et pour cela elle était forcée de prélever des taxes exorbitantes à certaines années et à d'autres des sommes légères. En consolidant les dettes et en répartissant le montant sur une période d'années il lui fut plus facile d'établir un
taux

(1) Arch. pub. Can., série "S", land sundries.

taux ^{stable} d'impôts annuels. C'est ce que les citoyens demandèrent au gouverneur (1) le 26 mai 1857.

Jusque vers 1900, les taxes étaient payables par quartiers. C'est-à-dire chaque quartier recevait une proportion des taxes payées par ses propriétaires pour son entretien. En d'autres mots la part du lion ~~bien~~ était réservée pour les quartiers riches et les autres, demeuraient sans améliorations. C'était de petites villes dans une grande ville. Vers 1905, on adopta le mode actuel de dépenser l'argent où il est nécessaire et ~~qu'il~~ le prélever à un taux fixe et uniforme pour toute la ville. La seule variation se trouve dans l'évaluation des propriétés et celui qui possède le plus paie nécessairement le plus. Ce mode semble plus équitable.

(1) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1857, no. 979.

- LE COMMISSAIRE EVALUATEUR -

Pour fins d'impôt et de taxes, ce commissaire fixe la valeur de toutes les propriétés qui se trouvent dans la ville. Pour cela il doit visiter ou faire visiter annuellement chaque établissement et se renseigner au sujet des améliorations. Il doit également tenir compte du nombre d'habitants, de leur religion et de leur nationalité et du nombre d'enfants fréquentant les écoles. L'évaluateur donne au propriétaire le montant de son évaluation et ce dernier peut protester contre ce chiffre s'il le désire à une cour de revision composée de trois membres. Les évaluateurs peuvent défendre leur évaluation.

Le montant de l'évaluation taxable cette année est de \$155,145,174 et celui non taxable de \$98,636,647 pour une population de 150,277 âmes. Les églises, les écoles, les institutions de charité, les hôpitaux et les édifices des administrations fédérale, provinciale et municipale, les parcs, les driveways, la commission Ottawa Hydro Electric, etc., sont exemptés de la taxe. Cependant la plupart paye pour les services civiques comme pour l'aqueduc, le pavé, les égouts et l'arrosage des rues.

Quand les taxes se payaient par des journées de corvée ou l'équivalent chaque individu était tenu de payer ou rendre le même montant sans tenir

compte

compte des capacités et des moyens financiers de chacun. A mesure que les corvées disparurent le ~~système~~ d'impôt proportionnel s'introduisit et l'établissement d'une base taxable s'imposa. Il fut alors décidé de taxer en proportion de la valeur foncière des propriétés et le poste d'évaluation ^{sur} fut créé. Ce nouveau ^{service} ~~système~~ semble avoir été inauguré en 1867 quand l'évaluation s'élevait à \$5,011,840 avec une population d'environ 18,700.

- COMMISSAIRE DES TRAVAUX MUNICIPAUX -

Devoirs. Corvées. Rues. Trottoirs. Egouts.
Enlèvement de la neige.

Ce commissaire est responsable de tous les travaux de construction et de réparation des trottoirs, du pavage de rue et des égouts. Il doit faire arroser les rues en été, enlever la neige en hiver et ramasser les vidanges. C'est lui qui émet les permis pour toutes les constructions qui se font dans la ville. Jusqu'au 6 juillet 1931, il était également chargé de tous les travaux de l'aqueduc, alors qu'une autre division fut formée.

Avant que le poste d'ingénieur de la ville fut établi et jusqu'en 1842, ceux qui en remplissaient les fonctions étaient nommés par les juges de paix. En effet, en décembre 1835, les magistrats de la cour des Sessions nommèrent pour les rues de Bytown un arpenteur qui ne put accepter le poste, et en mars suivant, ils firent une nouvelle nomination. Avec la création du district de Dalhousie, ce fut son conseil qui en devint responsable et lors de l'incorporation de Bytown, le conseil municipal. Ce n'est que le 23 février 1866, qu'un bureau permanent d'ingénieur fut organisé.

Sous le régime des juges de paix, les travaux de construction et de réparation des rues étaient

faits

faits au moyen de corvées, moyen qui offrait beaucoup de difficultés. Chaque homme de plus de 21 ans y était soumis, sauf ceux qui rendaient d'autres services à la communauté, tels que les constables, les pompiers et les miliciens. A certains jours, les hommes corvéables d'un district étaient convoqués par les juges de paix et ils devaient s'y rendre sous peine de poursuite, ou payer pour en être exempté. Le conseil municipal adopta un règlement, le 9 juin 1851 pour commuer ^{en un impôt} les corvées des gens qui habitaient sur les rues Rideau, Sussex, Saint-Patrice et Murray. où l'on prélevait en un impôt.

Après quelque temps on remplaça les corvées dans toute la ville par une taxe de 2 chelins 7½ deniers (55 cents) par livre d'évaluation.

Les rues n'étaient pas encore pavées et d'ordinaire, après les jours de pluie, ou le printemps, la plupart devenaient impassables à cause de la boue. Un visiteur distingué de passage à Bytown en 1854 dit, que, lorsqu'il pleuvait, les rues étaient dans un état déplorable. Le 13 septembre 1859, l'Ottawa Banner nous dit que la rue Rideau, du canal à la rue King, devait être recouverte de pierres et le coût réparti entre les habitants de cette rue et la municipalité. Le marché By fut également recouvert d'une couche de macadam au printemps de 1860. Les grands travaux d'amélioration pour drainer et macadamiser les rues commencèrent le 15 novembre 1851, lorsque

lorsque des débentures au montant de \$40,000 furent émises pour obtenir les fonds requis.

Le premier pavage fut posé en 1895 sur la rue Sparks, entre le canal et la rue Bank, au coût de \$31,211.59. Pour l'inauguration on y tint une course de bicyclettes. En 1900, l'ingénieur de la ville, Kerr, suggéra d'utiliser du goudron pour un pavage. La Commission d'embellissement, qui venait d'être créée, proposa de payer la moitié du coût des améliorations à faire aux rues, soit \$10,000. Depuis cette date, 81 milles de rues ont été pavées et 86½ milles recouverts de macadam. Il n'y a à Ottawa qu'un-huitième (1/8) de mille de rue en terre non recouverte.

Trottoirs

Ce chapitre, qui peut paraître bien insignifiant, à tout de même sa petite histoire. Il est intéressant de noter en quelques mots ^{son} l'évolution des trottoirs. Au début, il n'y avait que des sentiers en terre battus sur le côté des rues. Ici et là, des propriétaires et surtout des marchands construisirent des trottoirs en bois vis-à-vis leur résidence ou leur magasin. Le 15 décembre 1842, la Bytown Gazette demande à tous les habitants de construire un trottoir en face de leur demeure et elle donne, pour cela, les directions suivantes pour obtenir un peu d'uniformité, et offrir un beau coup d'oeil: 1° construire à environ 6 pouces au-dessus

dessus du niveau de la rue et entretenir un fossé d'égouttement entre celle-ci et le trottoir: 2^o légèrement penché avec une largeur de 6 pieds, à partir de la maison jusqu'au bord extérieur, (ce qui fait croire que le trottoir était très près des résidences); 3^o maintenir un petit canal pour les égouttières, le long des maisons; et 4^o comme aucun règlement de police n'existait pour empêcher de faire marcher les chevaux sur les trottoirs on demandait d'y mettre des chaines ou garde-fou, ayant soin de laisser une ouverture vis-à-vis l'entrée de chaque maison. Les citoyens étaient libres d'employer du bois ou de la pierre mais pour l'uniformité on demandait d'employer des matériaux identiques pour une même rue. Jusqu'à ce moment on voit que leur construction était facultative. L'année suivante (1843) au mois de novembre, G.W. Baker présenta une pétition portant 116 signatures demandant que la corvée pour construire des trottoirs sur les rues principales fut remise. Ceci laisse entendre que la construction des trottoirs était devenue obligatoire et que tous devaient y contribuer. Il semble que la requête fut accordée car un an après on demande au conseil que l'argent reçu pour exemption de corvée soit dépensé pour la construction de trottoirs en bois sur les rues Rideau et Sussex et que ceux, qui ne peuvent payer l'exemption fassent le travail.

L'un des premiers trottoirs en planches fut
construit

11 construit en 1845 sur la rue Rideau, entre Sussex,
et Nicholas, et de là à l'avenue Daly. Quatre ans
plus tard, il y en eut un autre du côté sud de la
rue Sparks; le 23 septembre 1850, la construction
de celui du côté sud de la rue York fut autorisée;
21 le 9 juin suivant, celui des rues Saint-Patrice,
Murray, Rideau et Sussex. En 1854, le maire pré-
tendit qu'il y avait en ville 10 milles de trottoirs
en bois. La Bytown Gazette du 14 mai 1857 en deman-
de la construction pour le côté nord de la rue Rideau
jusqu'à la rue Dalhousie, pour le côté est de la rue
Metcalf, entre les rues Sparks et Queen, et pour les
21 deux côtés de la rue Sparks. Le 11 mai 1859, c'est
l'Ottawa Banner qui en demande un, pour le côté sud
de la rue Rideau, de la rue King à l'hôpital protes-
tant. En 1865, on comptait un peu plus de dix mil-
les et trois-quarts de trottoirs en bois.

Le premier trottoir en ciment fut construit
devant le magasin Berthwick. Graduellement la ville
adopta ce procédé. Aujourd'hui, elle comprend au-
delà de 265 milles de trottoirs en ciment, c'est-à-
dire à peu près la distance d'Ottawa à Toronto.

La construction du service d'égout, au coût
de \$425,000 fut adoptée par les contribuables et com-
mença en 1898. Dès 1857, des tuyaux d'égout avaient
été ~~instit~~ faits sur certaines rues telles que Wel-

(1)

lington

lington et Rideau (1).

Le service des vidanges commença en 1906 par contrat. La ville s'en chargea le 1^{er} juin 1917 après une énergique protestation de la part des entrepreneurs et de leurs amis intéressés.

La ville commença à enlever la neige sur les trottoirs pendant l'hiver de 1899-1900 dépensant pour cela la somme totale de \$7,900. L'année suivante elle acheta des charrues pour faire ce travail.

D'après son contrat, la compagnie des tramways devait enlever la neige sur les rues où elle circulait. ^{Vers} En 1900 la ville commença à nettoyer les autres rues et finalement en 1933-1934 elle se chargea de la dépense du déblaiement de toutes les rues sauf pour la somme de \$15,000 que cette dernière compagnie devait payer.

Les rues furent arrosées en été à partir de 1901 et le premier arrosoir à moteur fut acheté en 1916.

(1) Bytown Gazette, 17 novembre 1857.

- INSPECTEUR DES MARCHES -

Voit au bon fonctionnement du marché où les cultivateurs des campagnes environnantes viennent vendre leurs produits, ainsi que des édifices et ^{us}étalages possédés par la ville et loués à des marchands. La ville possède également des balances pour le foin, le charbon et autres produits agricoles. Un léger montant est exigé de chaque cultivateur qui vient vendre sur le marché pour le privilège qu'il a d'y vendre ses produits. La ville emploie aussi un inspecteur des viandes afin de ^{de}assurer que celles qui sont vendues au marché soient ^{propres}~~bonnes~~ à la consommation.

- SERVICE SOCIAL -

D'après sa charte d'incorporation la ville doit prendre soin des nécessiteux qui demeurent dans ses limites. On donna d'abord des soins à ceux qui étaient un danger pour la société, ensuite on soigna les pauvres et finalement on nourrit et logea les familles nécessiteuses. A mesure que ces obligations augmentèrent le conseil municipal dut former un département plus considérable pour s'occuper de l'administration des secours.

Depuis plusieurs années, ce service joue un rôle important à cause du grand nombre de sans travail. C'est lui qui pourvoit aux besoins des déshérités de la fortune, et des miséreux en général. Il s'occupe également de la protection des enfants.

Terrains de jeux

Administration actuelle. Une nécessité. Evolution.
Municipalisation. Assistance.

Les terrains de jeux de la ville sont sous la direction d'un comité composé de sept échevins nommés par le conseil municipal lors de sa première assemblée de l'année. Les fonds nécessaires lui sont totalement fournis par ce dernier. Cette année cette somme s'élève à \$59,510.11. Au cours de 1940, ce comité contrôlait deux piscines publiques, dix-sept patinoires régulières et onze, pour le hockey, (1) seize terrains de jeux et quatre plages.

22

A venir jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la maison paternelle était le plus important centre récréatif même dans les villes. Tous les jeux des enfants se faisaient à la maison, on sautait les clôtures, on grimpait les arbres, on balançait dans des escarpolettes, on jouait à la cachette, au saut de mouton, etc. Chaque enfant du district connaissait sa force en comparaison avec les autres; il savait qu'il était meilleur qu'un tel à la course, plus ou moins fort qu'un autre. De leur côté les petites filles y apprenaient à faire la cuisine, à coudre, etc. Il y avait concurrence entre elles. Comme pour les garçons, elles connaissaient celle qui était la plus habile dans le district. A l'école les enfants rencontraient d'autres petits camarades et les jeux se développaient.

En 1790, trois pour cent de la population d'Amérique
vivaient

- (1) Ottawa est la seule ville en Amérique où dans un même centre il y a deux surfaces de glace, l'une pour la patinoire régulière et l'autre pour le hockey.

vivaient dans les villes et en 1920 ce pourcentage montait à cinquante-trois. Pendant cette période, les jeux de la campagne, les bois, les champs, les arbres, les animaux ont donc dû être remplacés par des jeux dans la ville pour la moitié de la population.

En ce temps-là les enfants qui n'avaient pas de cour pouvaient tout de même jouer dans la rue sans trop de risque d'accident, mais à mesure que la circulation devint plus dense, ces pauvres enfants durent trouver ailleurs des terrains de jeux. En examinant les seules statistiques qu'il nous a été possible de trouver sur ces accidents on voit qu'à New-York, en 1927, en un seul mois, 42 enfants ont été tués et 1124 blessés en jouant dans la rue. Ces chiffres sont presque incroyables mais réels.

La nécessité des terrains de jeux publics se fût sentir davantage depuis que la majorité des maisons de la ville n'ont plus de cour, où, autrefois, l'on cultivait des fleurs et du gazon et où les enfants pouvaient jouer en plein air. Des organisations de bienfaisance songèrent alors à établir des terrains où les enfants pourraient s'amuser mais sans toutefois leur fournir des jeux.

Jusqu'au début du XX^e siècle les enfants voyaient à l'œuvre les menuisiers, les forgerons, les voituriers, les constructeurs de bateaux, etc., ce qui aidait au développement de leur initiative. Aujourd'hui, ils ne voyent plus rien de cela, les grandes manufactures leur étant fermées et par conséquent un passe-temps intéressant et instructif est perdu pour eux.

considérant

Considérant cette situation déplorable pour la jeunesse ces sociétés de bienfaisance crurent bon d'établir des jeux sur leurs terrains afin que les enfants ne soient plus simplement des spectateurs mais des participants aux jeux. Les dépenses occasionnées devinrent ^{si vite} ~~alors~~ trop considérables pour être totalement payées par elles et l'on demanda l'aide de la municipalité.

L'idée fut lancée au conseil municipal à l'assemblée du 15 juin 1908, quand l'échevin Foran proposa l'établissement de terrains de jeux dans les différents centres, mais aucune action ne semble avoir été prise alors. Quatre ans plus tard, au mois d'avril, une société de dames demanda l'autorisation d'établir un terrain de jeux au parc Gladstone. Le 17 juin suivant, l'échevin Chevrier proposa que la somme de \$50,000 ^{fut} ~~soit~~ dépensée pour l'achat de terrain de jeux; on mentionna également la construction de deux piscines publiques. L'autorisation d'utiliser comme terrains de jeux, avec surveillance, les parcs Plouffe, Gladstone, Anglesea et Bingham fut accordée le 5 mai, 1913, à l'Association des terrains de jeux d'Ottawa, organisation indépendante. Pour aider à défrayer les dépenses, la ville lui ^{accorda} ~~vota~~ \$1,000 et à la fin de l'année des remerciements lui furent votés pour le beau travail qu'elle avait accompli. Le 18 mai 1914, le conseil fit un pas de plus vers la municipalisation de ce service en recommandant la somme de \$300 et la formation d'un comité composé de cinq membres du conseil municipal et de quatre membres de l'Association des terrains de jeux pour la surveillance de ces terrains et des dépenses. L'on voit que si la ville est prête à donner de l'argent

l'argent^{c'est} à condition d'en surveiller les dépenses. Avant la fin de l'année on vota un supplément de \$400. En 1916, l'allocation fut de \$700.00. Cette année le comité des terrains de jeux soumettait son premier rapport au conseil municipal montrant une assistance de 2,100 enfants aux six terrains suivants: Plouffe, Lansdowne, King Edward, Bingham, Mechanicsville et Gladstone.

En 1919, la ville se chargea de toutes les dépenses s'élevant à \$5,729.50. Elle établit cinq patinoires et quatre glissoires qui furent fréquentées par 178,150 personnes. Trois ans plus tard le coût s'élevait à plus de \$35,000 pour neuf patinoires, sept glissoires, douze terrains de jeux et sept plages et l'assistance totale, à 513,134 personnes.

Durant l'hiver de 1922-23, le comité établit, en plus des patinoires régulières, des pistes pour les courses ~~en~~ patins (disparues en 1937) ainsi que des patinoires pour le hockey, et pendant l'été, des cours de tennis et des boulingrins.

L'inauguration de deux piscines publiques dont le coût s'élevait à \$110,000. eut lieu en mai 1924. Leur assistance en 1940 se chiffrait à 59,842 personnes.

- AQUEDUC -

La fonction principale d'un service d'aqueduc public dans une ville est de fournir aux citoyens une quantité suffisante d'eau potable, exempte de bactérie ou de germes de maladies dangereuses pour l'homme, à un prix raisonnable. L'eau que nous buvons à Ottawa remplit entièrement ces exigences: abondante, claire comme le crystal, elle est hygiénique et peu dispendieuse.

La source d'approvisionnement est la rivière Ottawa au-dessus de la chute de la Chaudière drainant environ 35,000 milles carrés de pays et où se déversent une moyenne de 30,000 pieds cubes d'eau à la seconde.

Propriété de la ville d'Ottawa sous la direction du bureau de contrôle municipal, notre service d'aqueduc comprend actuellement une usine moderne de filtration rapide au sable où l'eau consommée à Ottawa est purifiée avant d'être employée. La prise d'eau au poste principal de l'usine de purification est située sur l'île Lemieux à environ un demi mille au-dessus de la chute de la Chaudière.

L'eau de la rivière entre dans le bassin de sédimentation, qui se trouve dans la baie naturelle de Nepean, par deux entrées grillagées placées au haut des murs du bassin d'où elles coule jusqu'au canal de suction de la pomperie. A l'entrée de ce canal, l'eau est traitée chimiquement par une

solution

solution de sulphate d'alun et elle est ensuite pompée jusqu'au plus haut niveau de l'usine de purification, soit environ 42 pieds.

Là, l'eau entre dans les trois chambres de distribution par le bas, monte jusqu'à un niveau de 30 pieds et coule à travers des conduites rectangulaires, à différents niveaux, jusqu'aux autres chambres de distribution. Elle pénètre alors dans les réservoirs malaxeurs au plus haut niveau et coule en spirale de haut en bas jusqu'à l'ouverture du second réservoir malaxeur, trente pieds plus bas. Dans cette chambre, l'eau est forcée de bas en haut en spirale, jusqu'à 30 pieds, puis elle entre dans une seconde série de malaxeurs. Et ainsi de suite. Cette méthode est connue sous le nom d'agitation statique à petite vitesse.

Il faut que l'eau repose environ trois heures dans les bassins de dépôt avant de s'écouler dans les filtres.

La filtration au moyen d'un filtre rapide au sable est due aux propriétés des colloïdes qui y sont déposés. Cette substance colloïdale est une sorte de cadre poreux à travers lequel l'eau s'écoule facilement mais qui retient les colloïdes et les bactéries dans le sable. L'eau reposée entre dans les filtres et passe sur les lits de sable où elle dépose les matières étrangères qu'elle contient et coule ensuite dans les réservoirs d'eau pure. Mais parce que le filtre peut laisser
passer

passer certains microbes, l'eau est finalement traitée au chlore comme l'exige la loi provinciale.

Les dix filtres fournissent 35 millions de gallons en 24 heures. De cet endroit environ un tiers de l'eau s'écoule par gravité jusqu'aux pompes situées rue Queen et la balance est captée par les pompes à haute pression de l'île Lemieux qui, de concert avec les premières, alimentent le canal de distribution. Afin d'éviter les dangers qu'offre une conduite d'eau sous-marine, parce qu'elle ne peut être surveillée, on a construit des ponts pour y faire passer les tuyaux.

L'eau qui, avant d'entrer dans le filtre, est rougeâtre à cause des dépôts, en sort incolore et claire comme le crystal et elle est d'une qualité supérieure. L'an dernier, le laboratoire provincial a analysé 1841 échantillons qui ont été trouvés de la qualité "A".

Au cours de 1940, la ville d'Ottawa et les villages environnants, Eastview, Rockliffe, Westboro, Hampton Park, Stevenson Place, Overbrook ainsi que l'aérodrome et les casernes de Rockliffe, ont reçu des deux postes de pompes 6,739,745,000 gallons d'eau soit 18,465,054 gallons par jour, pour une population totale de 165,116 personnes ou une moyenne quotidienne de plus 111.83 gallons par tête. Pour alimenter les 32,488 services d'eau de l'aqueduc, 246 milles de tuyaux ont été placés sous la terre. S'ils étaient mis bout à bout, l'eau d'Ottawa pourrait abreuver les habitants

habitants de Rochester, New York.

Cette année les revenus du service d'aqueduc s'élevaient à environ \$850,000 et les dépenses à \$845,000 laissant un surplus d'environ \$5,000. Calculé sur les dépenses de l'administration, sur le prix de l'entretien du service et sur l'intérêt du capital investi, le coût de 1,000 gallons d'eau s'élève à environ 16 cents.

Au début de Bytown, les habitants s'approvisionnaient d'eau aux rivières Ottawa et Rideau et à la décharge du canal qui coulait le long des rues actuelles portant les noms Mosgrove, George, Dalhousie, York et King. Pour ceux qui demeuraient loin des rivières, des puits publics avaient été creusés et munis de pompe à divers endroits. En octobre 1840, il y avait trois de ces puits: l'un pour les habitants de la haute ville, à l'angle des rues Wellington et Kent où l'eau était très abondante (1), un deuxième, pour ceux de la basse ville, au coin des rues ~~W~~ Dalhousie et Water et un troisième, sur le marché By (2) où l'eau était meilleure que celle du puit de la haute ville. Sur chaque pont au-dessus du ruisseau de la rue King, il y avait une pompe pour y puiser de l'eau.

La difficulté de s'en procurer de l'eau dans les maisons donna l'idée à quelques individus d'en vendre en barrique au prix de 15 cents le tonneau en été et

de

(1) Bytown Gazette, 29 octobre 1840.

(2) Bytown Gazette, 3 février 1843.

de 25, en hiver. Ces charroyeurs d'eau faisaient la livraison par toute la ville dans une barrique montée sur deux roues et trainée par un cheval. Ils la puisaient spécialement à la rivière Ottawa au bout de la rue Saint-Patrice, au pied des écluses et au quai de la Reine, qui se trouvait au bout de la rue Bolton. L'eau non traitée de la rivière Ottawa était alors considérée comme potable.

Ottawa ayant été choisie par la reine Victoria pour être la capitale du Canada, l'amélioration des services publics s'imposa et l'un des premiers problèmes étudiés fut celui d'un aqueduc. Un an ne s'était pas écoulé, que le 4 juillet 1859, Thomas C. Keefer (1) soumit aux autorités municipales un plan d'aqueduc qui aurait coûté \$300,000. Il y était proposé de prendre l'eau à 3,000 pieds au-dessus de la chute Chaudière, au moyen d'un tuyau qui l'amènerait dans un grand réservoir devant être placé sur la colline des casernes. (~~aujourd'hui la colline du Parlement~~). Par ce moyen, on aurait pu alimenter les édifices du parlement qui devaient être construits sous peu. En outre, ce point étant le plus élevé d'Ottawa, l'eau aurait pu être distribuée aux résidences par gravité. Keefer prétendait qu'on pouvait établir ici le service d'aqueduc le plus économique au Canada. Le 8 août 1859, le greffier

de la

(1) Ottawa Banner, 13 juillet 1859, p.2, col.6.

de la ville, William P. Lett, transmit les plans au Secrétaire provincial et il demanda la permission du gouvernement de puiser l'eau à la chute de la Chaudière (1). En même temps l'on désirait la concession d'un terrain pour y établir un réservoir. Pour une raison ou pour une autre, ce plan ne fut pas adopté.

Cinq ans plus tard une compagnie privée qui avait pour but l'établissement d'un aqueduc s'organisa. Par un règlement de la ville (2) daté du 18 avril 1864, le conseil municipal autorisait la compagnie The City of Ottawa Water Works à placer des tuyaux sous terre par les rues de la ville afin d'y faire circuler l'eau qui devait être fournie aux maisons dont les propriétaires désireraient obtenir ce service moyennant rémunération. Une demande d'incorporation fut ensuite envoyée au gouverneur le 16 du même mois (3), mais aucune autre action ne semble avoir été prise.

Après la construction des édifices du parlement pour les alimenter d'eau les autorités fédérales voulurent établir leur propre service d'aqueduc pour les alimenter^{d'eau} parce que la ville n'en avait pas. Le 13 juillet 1865, un tuyau en bois fut
placé

- (1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. ouest, 1859, no. 1281.
- (2) Revised By-Laws of the City of Ottawa, 1890.
- (3) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1864, no. 498.

placé dans la rivière pour conduire l'eau à un filtre et de là un moteur à vapeur poussait l'eau dans les édifices (1). Pour éviter le gaspillage le secrétaire du ministre des Travaux publics, F. Braun, demanda au sous-secrétaire d'Etat, Etienne Parent, de bien vouloir donner l'ordre aux employés et aux députés de tenir les robinets fermés afin de garder une réserve suffisante d'eau.

En août 1868, une assemblée générale fut tenue à l'hôtel de ville afin de sonder l'opinion des contribuables sur un projet d'aqueduc municipal. Tous les charroyeurs d'eau, qui voyaient l'évanouissement de leur gagne-pain dans cette nouvelle proposition, s'y rendirent sans exception pour protester. Présentée par Thomas Worthington et James Cotton, la motion de la nécessité d'un aqueduc fut adoptée par une grande majorité, mais l'opposition fut sérieuse. Les échevins Mosgrove et Perkins prétendirent que les finances de la ville étaient en trop mauvais état pour entreprendre un tel travail et ils proposèrent, à la motion antérieure, un amendement qui fut adopté pour retarder la construction. Le maire Friel démontra que les propriétaires payaient annuellement la somme de \$34 000 pour le transport de l'eau et que les citoyens d'Ottawa "payaient assez cher pour l'eau et le

(1) Arch. Pub. Can. State Book, "AC", p. 83.

et le transport qu'ils pourraient avoir un robinet dans chaque chambre de leur maison si un service d'aqueduc existait". Il appuya également sur le fait que les primes d'assurance contre le feu diminueraient. Mais on ne s'entendit aucunement, la discussion s'échauffa et finalement l'assemblée se termina dans le désordre.

Quelques propriétaires s'opposèrent même à l'incorporation d'une compagnie privée, qui aurait établi l'aqueduc à ses frais, croyant qu'ils seraient taxés sur les propriétés vacantes où passeraient les tuyaux. Le maire Friel déplora l'opposition à ce projet disant qu'il était préférable d'avoir un aqueduc conduit par une compagnie privée que de ne pas en avoir. Seule Ottawa avec une population d'environ 20,000 âmes n'avait pas son aqueduc, Kingston Hamilton, Toronto et Montréal en avaient un qui donnait satisfaction.

Après la Confédération on étudia de nouveau sérieusement la question, probablement sous la pression du gouvernement fédéral. Par une lettre du 3 novembre 1869, de F. Braun, ~~secrétaire~~ ^{secrétaire} du ministère des Travaux publics, le maire John Rochester fut autorisé par le gouvernement fédéral à puiser à la chute Chaudière la quantité d'eau requise par la ville et d'établir une pompe sur un terrain près du pont Peoley que lui concédait la couronne. Ce n'est que le 6 mars 1872, que le conseil municipal adopta

les

les mesures nécessaires à l'établissement d'un service d'aqueduc sous la direction de cinq commissaires élus par les contribuables au coût d'un demi-million de dollars. Les premières pompes furent installées sous la direction de Thomas C. Keefer. Pour terminer la construction la ville dut émettre d'autres débentures pour le montant de \$460,000. Le premier robinet fonctionna en 1875. Contrairement à nos jours, au début de l'aqueduc il n'y avait qu'un certain nombre d'habitations qui utilisaient l'eau de l'aqueduc soit, environ 3,000 maisons. Les personnes qui ne désiraient pas en payer les frais pouvaient s'en dispenser, tandis qu'aujourd'hui un taux fixe est adopté pour la taxe d'eau pour tous les établissements de la ville. Le revenu du service n'était alors que de \$35,315.00 perçus des consommateurs seulement.

On prenait l'eau au centre de la rivière à environ un demi-mille plus haut que la Chaudière pour l'emmener au poste de la rue Queen d'où l'on poussait l'eau au moyen de pompes dans les tuyaux installés dans toute la ville. De 1874 à 1913, l'établissement et la capacité furent augmentés à différents intervalles. Pendant cette période, l'eau était livrée aux consommateurs sans être stérilisée et sans subir aucun traitement. En 1911 et 1912 une épidémie de fièvre typhoïde causée par l'infiltration de germes de cette maladie dans les conduits d'eau

d'eau persuada les autorités municipales de la nécessité de traiter l'eau au chlore et à l'ammoniaque. Ce procédé temporaire stérilisait l'eau mais ne la purifiait point. Les germes étaient détruits mais aucun procédé ne les enlevait.

La crainte d'une autre épidémie fit étudier, à plusieurs reprises, les possibilités de se procurer de l'eau plus potable. On jeta les yeux sur les lacs de la région de la rivière Gatineau, mais le coût trop élevé fit abandonner le projet et l'on décida de continuer à s'approvisionner dans la rivière Ottawa, tout en traitant l'eau. En 1915, des améliorations furent apportées pour diminuer le danger de l'infiltration de germes dans les tuyaux comme le cas s'était présenté trois ans auparavant. Et, en décembre 1928, la question de l'eau fut définitivement réglée par les contribuables, qui adoptèrent, par une grande majorité, le plan recommandé par les ingénieurs de l'aqueduc préconisant la ^{établissement} construction d'une usine moderne de filtration rapide au sable au coût d'environ \$1,620,000.

La construction ~~du nouveau service~~ commencée le 6 novembre 1929, sur l'île Lemieux, fut terminée et le nouveau service et mis en opération le 1^{er} mars 1932. Il mesure 375 pieds de longueur.

Jusqu'au 6 juillet 1931 la division de l'aqueduc faisait partie du département du Commissaire des travaux municipaux, alors qu'elle s'en sépara pour former un département distinct.

Pompiers

Premiers incendies, pompes et brigades. Alarmes.

Municipalisation de ce service. Pompiers volontaires, ~~pre-~~
^{salariés}
fessionnels.

Le département des incendies comprenait en 1938, cent quatre-vingt-trois hommes, dont un chef, deux sous-chefs et trois chefs de district. Le coût total d'entretien des brigades se chiffrait à \$380,984.30. Au moins soixante-dix pompiers sont continuellement en service. Chacun des onze quartiers de la ville possède son poste de pompiers sous le commandement d'un capitaine. Ces postes ~~possèdent~~^{ont} un total de vingt-sept camions-automobiles, dont six pour les pompes; 1,620 pieds d'échelles et 28,200 pieds de boyaux de trois diamètres. Si tous les boyaux étaient étendus en longueur à la suite l'un de l'autre, ils pourraient couvrir la distance de $5\frac{1}{3}$ milles. Le mode d'alarme actuel comprend 280 boîtes transmettant les appels à tous les postes de pompiers. Lorsqu'une alarme sonne dans un quartier, la brigade ~~des pompiers~~ de ce quartier ainsi que celle des quartiers circonvoisins doivent y répondre. Deux minutes après l'alarme sonnée, des pompiers doivent ~~arriver~~^{être} sur les lieux de l'incendie. Si le chef ou le sous-chef qui y répond juge à propos de donner une ~~deuxième~~^{seconde} alarme, en cas de danger de conflagration, tous les pompiers de la ville, même ceux qui ne sont pas en devoir doivent s'y fendre. En 1938, le nombre d'alarmes données s'éleva à 1615. Depuis 1876, il y eut 294 ~~deuxièmes~~^{secondes} alarmes. Grâce à l'efficacité de ce service, les pertes subies par le feu, au cours de 1938, ne s'élevaient qu'à

qu'à \$430,077.22. Depuis plusieurs années les pertes occasionnées par les incendies ont tellement diminué que les compagnies d'assurance réduisirent, en 1940, leurs taux d'environ dix pour cent.

Le département des incendies d'Ottawa est, au Canada, un modèle d'efficacité et d'outillage. Des représentants de villes étrangères viennent souvent demander des conseils et étudier le service ici.

La ville n'avait pas une année d'existence que déjà le feu faisait des ravages. Le 26 octobre 1827, le colonel By fit rapport qu'il avait dépensé au cours de l'été la somme de 127 livres sterling (environ \$600.) pour combattre les feux de forêt autour des travaux du canal.(1)

Au début de Bytown, les incendies étaient combattus par tous les hommes qui pouvaient aider. Même les soldats stationnés ici pour les travaux du canal devenaient pompiers. D'après la loi du Haut-Canada, (Ontario), les magistrats ou juges de paix, des villages pouvaient ordonner aux hommes qui étaient sur les lieux de combattre les incendies. (2) Ils prenaient la direction des opérations et devenaient chefs des pompiers volontaires. Pendant les premières années d'existence de Bytown, un terrible feu de forêt se communiqua aux maisons du village et tout aurait brûlé si le vent n'eut changé de direction. C'est ainsi que fut détruite la chapelle des Méthodistes, la première construite ici, sur la rue Rideau près de la rue Chapel, ainsi nommée en son honneur.

Les nombreux

- (1) Arch. pub. Can., série "C", vol. 44, p. 151.
(2) Statutes of Upper Canada, 1793.

Les nombreux incendies que l'on eut à combattre au début à Bytown rendirent la population prudente. Grâce aux contributions de certains individus une petite pompe à main fut achetée pour la haute ville et remise dans un hangar construit sur un terrain donné par Nicolas Sparks, à l'angle des rues Lyon et Sally (Queen aujourd'hui). Le poste actuel situé à l'angle des rues Lyon et Albert démontre que le choix de l'endroit en temps-là fut heureux. Cette pompe prouva son utilité à plusieurs reprises.

Le 21 juillet 1836, un incendie, (1) qui se déclara sur la rue du marché dans un hangar où l'on faisait sécher de la planche, causa des dommages considérables dans la basse ville. Les flammes furent combattues par tous les hommes sans distinction de rang. Un détachement du 24^e régiment prêta main forte, mais on ne put arrêter le feu qu'après ^{le ravage} qu'un grand nombre de maisons. ~~eurent été ravagées.~~ Ce malheur décida les habitants de Bytown, surtout ceux de la basse ville où il n'y avait pas de pompe, à ~~préalablement~~ prendre des mesures pour se protéger contre ce danger. Et le même jour une assemblée fut convoquée pour le lendemain pour discuter de cette affaire. Le 23 suivant, à l'ancien palais de justice, fut tenue une grande réunion où l'on proposa ~~déu-~~ commencer ~~un~~ une souscription dont le produit servirait à l'achat d'une pompe à main (2). On manifesta également le désir de former un corps de pompiers volontaires. (Fire club). Grâce à la rivalité existant entre les populations des haute et basse villes pour obtenir la supériorité en tout, les souscripteurs se montrèrent très

(1) Bytown Gazette, 21 juillet 1836.

(2) Bytown Gazette, 28 juillet 1836.

très généreux. La somme de 60 livres sterling (\$275) fut souscrite ce même jour. A l'automne de 1837, l'agence montréalaise de la compagnie d'assurance Alliance British and Foreign Life and Fire Assurance Company, de Londres, (1) vendit l'appareil qui porta le nom "Alliance". Cette pompe, la plus puissante et la meilleure du Bas-Canada (Québec), arriva à Bytown en novembre de la même année.

Immédiatement ^{l'on} A organisa une brigade de pompiers volontaires parmi lesquels on comptait des personnes responsables de cette organisation, Joseph Combs, capitaine, Georges Patterson, premier lieutenant, Joseph Aumond, second lieutenant et plusieurs jeunes gens. Longtemps attendue, la parade d'inauguration de la première brigade de pompiers volontaires eut lieu le 16 avril 1838 ~~par les principales rues de Bytown~~ (2) avec la nouvelle pompe "Alliance" par les principales rues de Bytown et surtout dans la haute ville où l'on avait une pompe mais non pas de brigade de pompiers. Les gens de la basse ville étaient heureux de faire la leçon à leurs concitoyens. Tous ceux qui virent passer cette pompe furent émerveillés des avantages qu'elle offrait sur la manière ancienne de combattre le feu avec des seaux. Tous se crurent bien protégés ~~contre toutes conflagrations~~.

Cette parade à la haute ville produisit ses effets et un peu plus tard une seconde brigade s'y organisa. En reconnaissance des services qu'ils rendaient à la communauté, les jeunes gens qui faisaient partie des pompiers volontaires étaient exemptés de servir dans la milice en temps de paix, d'être juré ou constable et de remplir d'autres devoirs requis par la loi. Leur costume était

(1) Bytown Gazette, 15 novembre 1837.

(2) Bytown Gazette, 18 avril 1838.

était de couleur écarlate avec garnitures bleues. En 1841, on lança une souscription pour obtenir des fonds supplémentaires pour l'achat de seaux, de cordes, d'échelles et de tout ce qui pouvait être utile pour combattre le feu. (1)

Après quelques années les pompiers devinrent plus assidus aux sorties en corps qu'aux appels pour le feu. Aussi la Bytown Gazette du temps s'en plaignit-elle. Pendant la campagne électorale de 1843, dans le comté de Russell, le candidat William Stewart, de Bytown, se fit escorter, jusqu'à l'estrade où il devait ^{faire un discours} ~~parler~~, par les pompiers en uniforme accompagnés de tambours et autres instruments de musique. Il y eut de vives protestations de la part des partisans de son adversaire, A. Petrie, à cause de l'influence qu'il pouvait avoir cette démonstration sur la vote (2). Ce genre de parade fut désormais défendu.

Avant 1848, lorsqu'un incendie se déclarait, la première personne qui le voyait accourait à la maison du chef des pompiers et sonnait la cloche qui était à sa porte. Celui-ci donnait alors une alarme générale au moyen d'une trompette en parcourant les rues à la course. Tous les pompiers volontaires allaient en toute hâte chercher la pompe à la remise pour ensuite se rendre à l'endroit du feu. Les gens du voisinage s'y rendaient tous également pour être spectateurs et au besoin devenir pompiers.

Avant l'installation de l'aqueduc dans la ville, l'eau tirée des rivières ou des ruisseaux était vendue dans un baril monté sur deux roues tirées par un cheval. Pour les incendies c'était

(1) Bytown Gazette, 15 décembre 1842.

(2) Bytown Gazette, 7 septembre 1843.

c'était le conseil municipal qui payait pour l'eau et en plus il versait une somme de \$5.00 au premier vendeur arrivé sur la scène du feu avec un baril d'eau. Aussi quand une alarme était donnée une course furieuse avait lieu entre les vendeurs d'eau, qui souvent arrivaient au feu avec leur baril presque vide, l'eau s'étant répandue en route à cause de la vitesse des chevaux et du mauvais état des rues. Leur ambition était si vive que parfois ils laissaient leur cheval attelé à leur voiture toute la nuit, attendant ainsi une alarme possible, ayant soin de mettre un appui de manière que le poids de la charge ne portât pas sur le dos du cheval.

Bien que la ville payât pour l'eau employée pour éteindre les incendies elle n'assuma jusqu'en 1848 aucune dépense pour l'entretien des pompes et des brigades. Ces dépenses étaient défrayées par des souscriptions privées. A cette époque une compagnie de pompiers (les échelles) se trouvant dans l'impossibilité de payer une dette de 13 livres sterling (\$60.00) demanda au conseil municipal de se charger de cette somme. Cette requête fut acceptée et à cause du précédent établi, les autres compagnies firent une demande semblable et la ville dut se charger de l'entretien de toutes les brigades et de tous les appareils. Ce n'est cependant qu'en 1874, que les pompiers reçurent un salaire et jusqu'à cette date ils demeuraient volontaires.

Des obligations découlent nécessairement des privilèges. En effet, en acceptant de payer ces dépenses, la ville prenait le contrôle de ce service. Dès 1849, elle adopta les premiers règlements pour la prévention du feu et elle nomma les trois inspecteurs des incendies suivants: Edward Burke, pour le quartier
Centre

Centre (cette partie entre le canal et la rue Dalhousie) ~~maintenant St Georges~~, Pierre Dufour pour le quartier Est (cette partie entre la rivière Rideau et la rue Dalhousie) et William Slater pour le quartier Ouest (maintenant la haute ville). Ces inspecteurs devaient s'assurer que les règlements pour prévenir les incendies étaient observés.

Par son acte d'incorporation la ville de Bytown, avait été divisée en trois quartiers et l'un des règlements et dans chacun, elle devait établir un poste de pompiers. Une brigade fut donc ^{installée} établie sur la rue Georges en face de la rue Mosgrove, une autre, à l'angle des rues Queen et Lyon et la troisième au numéro 124 de la rue Besserer, entre Nicolas et Waller. La pompe "Alliance" fut remise dans un hangar qui se trouvait ^{à l'endroit} où est aujourd'hui le cercle en face du monument de la Paix. En 1853, deux nouveaux postes furent ouverts, l'un, sur la rue Duke et l'autre au numéro 309 de la rue Cumberland, entre les rues Clarence et Murray. Cette ^{dernier local en} maison de briques rouges de même que celles des rues Besserer et Lyon existent encore. Toutes trois sont faciles à reconnaître car elles ont un cachet, ^{et un} style que l'on ne rencontre plus. Le mode d'alarme fut également changé. Une grosse cloche placée sur l'hôtel de ville, situé sur la rue Elgin, entre les rues Sparks et Queen, devait être sonnée par la personne, qui découvrait le feu, ~~et qui accourait à l'hôtel de ville où elle~~ devait ^{signaler} sonner d'abord tranquillement le nombre de coups désignant le quartier où était l'incendie et elle sonnait ensuite pour éveiller tout le monde. ~~En entendant~~ l'alarme tous les constables devaient

devaient se rendre sur les lieux de l'incendie.

Les pompiers avaient le pouvoir d'exiger de l'aide des curieux, soit en faisant tirer les pompes ou en les faisant fonctionner; s'ils refusaient de prêter leur concours ils étaient passibles d'une amende d'au moins \$1.00. (1) Les pompiers arrêtaient la première ^{voiture} conducteur d'un cheval qui passait près du hangar de la pompe et ils y attachaient celle-ci en arrière de la voiture pour se rendre à l'endroit de l'incendie. A moins de raisons ^{graves}, on ne devait pas refuser l'ordre des pompiers. La personne qui avec son cheval conduisait la première pompe au feu recevait \$1.00 et pour chaque autre pompe, on donnait cinquante sous. En l'absence d'un cheval, les pompiers et les passants s'attelaient à la pompe ou aux échelles et ^{les} entraînaient jusqu'à l'endroit du feu.

Pour administrer les affaires de ce service, on organisa, en 1851, un comité des incendies, composé de W.F. Powell, James Leamy et Charles Laporte qui présenta son premier rapport, le 28 avril. Dans ce rapport, il est dit que dans le quartier Ouest, la compagnie "Mutual" comptant 20 hommes est très bien organisée. Dans les quartiers Est et Centre il n'en était pas ainsi. Les compagnies "Alliance" et des échelles, qui deux ans auparavant, sous la direction des capitaines Patterson et Campbell, comptaient parmi les meilleurs de la province, étaient désorganisées parce que le conseil municipal avait négligé de construire des locaux satisfaisants pour y abriter les pompes, les échelles, etc., et parce que des inspecteurs avaient été nommés sans les consulter. A cette époque c'était le maire ou un membre du comité des incendies qui

(1) The Packet, 10 août 1850.

qui prenait la direction des brigades et les pompiers devaient leur obéir. En 1853, on acheta de la maison Perry, de Montréal, deux pompes, la "Chaudière" et l'"Ottawa", et de Lepage et fils, une troisième pompe, la "Rideau". Toutes trois, furent placées dans les plus anciens postes c'est-à-dire ceux des rues Georges, Besserer et Lyon. La compagnie des échelles, connue sous le nom de Sapeur fut logée au No. 309, rue Cumberland, entre Murray et Clarence. Vers 1854, la seconde compagnie d'échelles organisée et nommée Central fut logée en arrière du poste de police actuel. "Chaque^{annuel} 24 de mai, les deux compagnies d'échelles, de même que les compagnies de pompes, participaient à une course, ^{qui} ces courses se terminaient souvent en bataille. Le bal des pompiers était l'un des principaux événements sociaux de l'année.

Beaucoup de jalousie régnait entre les compagnies de pompiers et pour éviter toute dispute au sujet de la précéence et du commandement aux incendies, il fut décidé en 1853 que la compagnie qui arriverait la première sur les lieux de l'incendie prendrait le commandement. On nomma, en 1855, le premier chef de pompier, John Langford. La même année, on forma une compagnie de jeunes gens dans le but d'utiliser leur présence au feu, et afin que plus tard, ils puissent remplir les vacances. Pendant cette même année, Les compagnies furent ^{également} numérotées et elles cessèrent de porter le nom qu'on leur avait jusque là donné. La compagnie Chaudière du quartier Ouest, qui remplaça la "Mutual", devint la compagnie No 1; la compagnie Ottawa située sur le marché du quartier By, devint No 2; la compagnie Rideau devint No 3; la compagnie "Alliance" située sur la rue Besserer devint No 4; et la compagnie juvénile devint No 5;

Le 5

Le 5 août, 1856, un incendie se déclara et la compagnie des échelles ne se rendit pas au feu. La Eytown Gazette (1) profita de l'occasion pour critiquer cette absence et dire que s'il avait été question d'une parade ou d'une procession, la compagnie aurait été au complet et en uniforme.

Le 23 février 1866, le conseil de ville adopta des règlements au sujet des pompiers, mais il a été impossible de les découvrir.

On se servit de pompes à main jusqu'en 1870, alors que les propriétaires des moulins à bois à la chute Chaudière achetèrent une pompe à vapeur nommée "Union". Elle était manœuvrée par les hommes des moulins. La première pompe de ce genre achetée par la ville, datait également de cette période, elle portait le nom de "Conqueror" et pouvait pomper 1,400 gallons à la minute. Elle dût être abandonnée durant la terrible conflagration du 26 avril 1900, entourée qu'elle était par l'élément destructeur. Les hommes qui en avaient charge n'échappèrent que par miracle.

En décembre 1874, les pompiers volontaires disparaissent. Depuis cette date tous sont payés. William Young, qui avait remplacé John Langford comme chef en 1872, fut le premier chef de pompiers à recevoir un salaire avec Paul Favreau, le sous-chef. Cinq postes de 18 hommes furent établis: le No 1 au pont Peoley, le No 2, à l'angle des rues Lyon et Queen, le No 3, sur la rue Besserer, le No 4, sur la rue Cumberland et la poste des échelles, sur le marché By. Le premier service d'alarme automatique fut installé cette année sous la surveillance de George F. McDonald. En ce temps-là tous les pompiers répondaient au premier appel. Ils étaient alors en devoir pendant 24 heures,

(1) 7 août, 1856.

et le gardien de chaque poste y demeurait avec sa famille. A mesure que des nouveaux quartiers furent annexés à la ville de nouveaux postes de pompiers furent établis.

En 1897, de sérieux incendies ravagèrent la ville et le département des incendies fut réorganisé. Nommé pour remplacer le chef Young, Pierre Prévost, de Montréal, prit le contrôle absolu du service. Une grande amélioration fut alors remarquée dans la discipline des pompiers.

Le grand feu de 1900, qui ravagea tout l'ouest d'Ottawa, après avoir détruit toute la ville de Hull, décida les autorités municipales à acheter plusieurs appareils nouveaux et améliorés. Graduellement à partir de 1911, furent mis au rancart les chevaux, qui traînaient les pompes et les échelles depuis une quarantaine d'années et qui faisaient l'admiration des vieux et des jeunes. Le premier camion automobile fut acheté. La pompe à vapeur tirée par trois chevaux fut remplacée en 1915 par une pompe montée sur un camion automobile. En reconnaissance de ses 26 années de bons services, la ville ne voulut pas ^{se débarrasser du} ~~renvoyer~~ le dernier cheval des pompiers bien que ne servant plus depuis quelques années, et il mourut en 1929 au poste No 6.

Depuis 1911, Ottawa possède une école située au poste No 4, sur la rue Cumberland, où chaque candidat doit faire un mois d'apprentissage avant que de devenir pompier. Depuis le 1^{er} mars 1919, au lieu d'être en devoir pendant 24 heures par jour, les pompiers sont divisés en deux groupes dont l'un est en devoir le jour pour une semaine et l'autre la nuit pour la même période de temps.

Police et prisons

Commission de police. Magistrats et juges de paix.

Constables spéciaux. Police volontaire.

Pour être effectif, tout gouvernement ou toute autorité doit être appuyé par une force quelconque sur laquelle il puisse compter au besoin. Dans le cas de notre conseil municipal, c'est une force policière dirigée par une commission qui donne cet appui.

La commission de police qui régit ce service se compose du maire, élu par le peuple, du magistrat de police, nommé par le gouvernement provincial, et du juge de la cour du comté de Carleton, nommé par le gouvernement fédéral. De cette façon les trois gouvernements municipal, provincial et fédéral y sont représentés. Ici, une question se pose. Pourquoi le conseil de ville ne nomme-t-il pas la commission de police qui n'a d'ailleurs d'autorité que dans la municipalité d'Ottawa? C'est parce que la loi anglaise ne permet pas que la justice soit appliquée directement par un ~~muni~~ corps électif, afin d'éviter la corruption par l'élection.

Cette commission administre les affaires générales de la police d'Ottawa. Elle vote les salaires, fournit les uniformes, ~~luxeux~~ entretient la cour de police, et nomme le chef qui s'occupe particulièrement de la direction de ce corps; elle et qui choisit et exerce les constables, prescrit à chacun ses devoirs, est responsable du maintien de l'ordre dans la ville, protège la propriété des citoyens, dirige la circulation et émet les permis

permis pour certains établissements commerciaux.

En 1938, le service de la police avait, en plus de son chef et d'un sous-chef, vingt inspecteurs et sergents, douze détectives et cent treize constables, soit un total de 147 hommes. Au cours de cette année, 2,429 arrestations, dont 1,192 citoyens d'Ottawa et 1,237 étrangers, furent effectuées.

Dans la capitale l'on peut voir trois différents corps de police: la police fédérale, ou R.C.M.P., pour protéger la propriété du gouvernement fédéral et s'assurer de l'observation des lois qui ont un caractère national tels que la contrebande, le trafic des drogues, etc.; la police provinciale, pour voir à l'application des lois de la province et la police municipale pour appliquer les ^{régléments} ~~lois~~ municipaux. Bien que les sphères d'action de chacun soient différentes les trois s'entr'aident.

Au début de Bytown, il y eut beaucoup de batailles et de désordres dus aux différentes nationalités des habitants, au passage périodique des bûcherons des chantiers et aussi à l'absence d'une police organisée. De 1826 à 1842, les accusés étaient jugés à Perth où siégeait la cour de district. En attendant d'être conduits à la prison de cet endroit, les accusés de Bytown étaient mis en état d'arrestation par le shérif et confinés dans celle des casernes située sur la Colline. (1)

A cette époque notre ville avait une très mauvaise réputation, l'on disait généralement "qu'il n'y avait pas de dieu à Bytown". Si une personne qui devait passer ici ne donnait pas de

(1) Bytown Gazette, 17 mai 1837.

pas de ~~xix~~ signe de vie pendant quelque temps, on croyait naturellement qu'elle y avait été tuée (1). Dans le chapitre des moeurs quelques faits typiques sont racontés.

Après chaque état de trouble, il se produisait une réaction parmi les gens bien pensants et responsables pour prévenir la répétition de tels malheurs. Durant l'hiver de 1835-1836, une association se forma pour le maintien de la paix publique à Bytown. Le but de cette société était de protéger les citoyens et d'aider l'administration de la justice. Les magistrats demandèrent à tous d'aider à mettre fin aux désordres, de prêter main-forte et de devenir des constables spéciaux en cas d'urgence. Chaque membre de l'association devait aussi souscrire environ \$1.00 annuellement pour créer un fonds qui pourvoirait aux dépenses des voyages des accusés et de leur escorte se rendant à Perth pour y subir leur procès. Ce voyage était très rude à faire à pieds par des chemins affreux, au risque d'être attaqué par les animaux sauvages et surtout par des hommes qui semblaient souvent se faire un plaisir et peut-être un devoir de ~~faire~~ libérer les prisonniers. C'est pourquoi après un certain temps il fut nécessaire de les faire escorter de plusieurs hommes au prix d'une assez forte dépense.

A cause d'une hausse extraordinaire des prix des provisions à l'automne de 1836 plusieurs hommes de chantier ne purent s'engager et demeurèrent ici sans emploi, causant souvent du désordre. Vu que les habitants de la ville faisaient habituellement beaucoup de commerce avec eux et leurs confrères, il leur était difficile d'agir énergiquement contre eux quand ils ~~se~~ devenaient querelleurs. ~~étaient du désordre.~~ (2) A cause du manque de secours de la part des

(1) Canadian Women's Historical Society of Ottawa. Transactions vol. 8, p. 21.

(2) Journal of the Legislative Assembly, 1836-1837, appendix no 52.

des citoyens, les shérifs qui faisaient leur devoir étaient souvent malmenés. John Perkins fut battu, on lui tira des coups de feu et finalement on incendia sa résidence. John Dunn fut chassé de sa maison en pleine nuit, frappé à coups de pied et dans une occasion, il eut une clavicule fracturée. John Mead fut aussi cruellement battu (1). Les constables en étaient terrifiés et les juges de paix demandèrent au gouverneur l'autorisation d'envoyer une escorte avec les prisonniers qui se rendaient à Perth au frais du gouvernement comme mesure temporaire en attendant qu'une loi fut adoptée établissant une police sous les ordres des magistrats ou commissaires.

La demande de former un autre district qui aurait eu Bytown pour chef-lieu, fut refusée par l'Assemblée législative en 1836, mais le 13 février 1837, un comité de l'Assemblée (2) recommande qu'un magistrat, ayant les pouvoirs d'établir des règlements de police, d'imposer des amendes et des termes d'emprisonnement, fut nommé pour le maintien de l'ordre à cet endroit, et qu'une prison y fut construite. Aucune action ne fut prise à cet effet. Devant cette situation, quelques jours avant la fête de Saint-Patrice, les magistrats lancèrent une invitation pour la formation d'un corps de constables spéciaux à laquelle plusieurs citoyens répondirent avec empressement. Le 20 avril 1837, la Bytown Gazette remercie ceux qui se sont rendus à cet appel et elle ajoute que la police spéciale est organisée pour le maintien de l'ordre en toutes occasions.

En juin suivant, Thomas MacKay présenta à l'Assemblée législative un nouveau projet de loi pour obtenir l'autorisation d'établir

(1) Journal of the Legislative Assembly, 1836-1837, appendix no 52.

(2) Journal of the Legislative Assembly, 1837, appendix no 44.

d'établir une cour et une prison à Bytown (1). L'année précédente Nicholas Sparks avait offert un terrain sur la rue Nicholas pour y construire une prison. En juillet 1839, on accepta l'offre de Sparks et en prévision de la formation du nouveau district de Dalhousie, une prison et un palais de justice y furent construits. Pour prélever les fonds nécessaires à la construction de ces édifices, en vertu de la loi (2), Bytown pouvait lancer un emprunt qui devait être remboursé par le gouvernement quand le district de Dalhousie aurait été constitué. Au printemps de 1840, Thomas MacKay obtint le contrat de construction et au mois de mai, il faisait venir des maçons de Montréal pour le travail (3). Les magistrats visitèrent la prison le 22 janvier 1842 et ils la trouvèrent satisfaisante et en état d'être utilisée. (4) Mais on n'avait pas encore de police.

Parce que les troupes qui étaient stationnées ici avaient été utiles au maintien de l'ordre lors de la fête des orangistes, le 12 juillet 1846, les magistrats craignant d'autres troubles demandèrent aux autorités de ne pas dégarnir la ville de ces militaires. Le lendemain, une centaine d'hommes inconnus et travaillant à l'exploitation du bois causèrent des dégâts considérables et ~~ils~~ avec des armes, ils paradèrent par les rues de la ville causant beaucoup de désordre. Plusieurs magistrats, en s'opposant à leurs menées, furent ~~hinnés~~ blessés. Le juge du district Armstrong, demanda l'aide du 60^e régiment stationné à Bytown et un détachement fit la patrouille des rues. (5)

(1) Bytown Gazette, 14 juin 1837.

(2) 1 Vie. cap. 25.

(3) Bytown Gazette, 28 mai 1840.

(4) Bytown Gazette, 27 janvier 1842.

(5) Arch. pub. Can., série "C", vol. 317, p. 44, 46, 56.

Après avoir conduit les accusés à la prison on demanda à tous les bons citoyens qui se trouvaient dans la foule de devenir des constables spéciaux. On arma de bâtons ceux qui acceptèrent et pour quelque temps ils firent la surveillance des rues en groupes de crainte qu'un seul ne soit attaqué. Le lendemain les juges de paix demandèrent de nouveau que les troupes ne soient pas retirées de la ville parce qu'elles étaient très utiles au maintien de l'ordre (1). ~~Jusqu'à ce moment on fut sous l'impression que les soldats en garnison devaient aider au maintien de l'ordre. Quand un magistrat cherchait un coupable il se faisait accompagner de soldats pour fouiller les maisons (2). Quand l'accusé était envoyé en prison les soldats l'escortaient également.~~ C'est alors que les autorités militaires avertirent les magistrats qu'il leur était impossible de faire la police. Jusqu'à ce moment on fut sous l'impression que les soldats en garnison devaient aider au maintien de l'ordre. Quand un magistrat cherchait un coupable il se faisait accompagner de soldats pour fouiller les maisons (2). Quand l'accusé était envoyé en prison les soldats l'escortaient également.

Les magistrats de la ville demandèrent au gouverneur, le 30 septembre de la même année, l'établissement d'une force constabulaire volontaire de 50 hommes armés. Cette requête fut accordée sauf en ce qui concerne les armes; on prétendit qu'il n'était pas recommandable d'armer des civils, que les constables devaient être munis de la manière ordinaire, c'est-à-dire de bâtons et que ^{si} ce moyen ne suffisait pas pour maintenir l'ordre on pouvait toujours recourir à la force militaire. (3)

Pour donner une idée plus exacte de la difficulté que ces hommes avaient à remplir leurs devoirs, il faut dire que certains gens s'amusaient à faire échapper les prisonniers quand un constable en avait pris un. On se groupait autour d'eux et l'on forçait le ^{dernier} constable à laisser partir le détenu. On ne s'occu-

(1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. Ouest, 1846, no. 14494.

(2) Arch. pub. Can., série "C", vol. 317, p. 62.

(3) Arch. pub. Can., State Book, 1846, p. 10; P.S.O. Can. ouest, 1846, no 15126.

pait guère que l'accusé ^{fut} ~~soit~~ un homme dangereux ou non. En
 décembre 1846, on craignit même que des hommes attaquent la
 prison pour en libérer les prisonniers (1). Il n'existait alors
 aucune clôture autour de la prison et c'est de là que vint
 l'idée de cette protection. Un jour, Alexander Fraser arrêta
 un homme sur une ~~xxx~~ accusation grave, immédiatement on voulut
 le faire évader et l'on commença à s'attrouper autour d'eux. (2)
 Fraser avertit alors tout le monde que si l'on tentait de l'em-
 pêcher de faire son devoir, il serait obligé de tuer première-
 ment l'accusé et ensuite la première personne qui lui toucherait.
 Sur cette menace la foule se dispersa et Fraser remplit sa mis-
 sion.

Le premier constable volontaire de Bytown fut Alexander
 Fraser dont on vient de parler. Il fut remplacé par Isaac
 Bérichon nommé en 1847 par l'autorité de la loi d'incorporation
 de Bytown. Ni l'un ni l'autre ne reçut de salaire. Pour En
 paiement de ^{leur} ~~son~~ trouble ils ^{obtinent} ~~recevaient~~ une partie de l'amende
 imposée au coupable. Si l'accusé était innocent on les payait
 des fonds municipaux.

Par l'article 69, de la loi générale d'incorporation (3)
 en date du 30 mai 1849, les conseils municipaux étaient léga-
 lement investis du pouvoir de maintenir l'ordre dans le^s villes
 et les cités par l'établissement d'une force policière. Mais
 d'après une pétition adressée au gouverneur le 29 mars 1856, par les
 citoyens d'Ottawa protestant contre l'établissement d'une police
 provinciale, il semble par l'extrait suivant qu'aucun corps de po-
 lice n'existait encore et n'y avait existé antérieurement:
 That

- (1) Arch. pub. Can., ~~Stim~~ P.S.O. Can. ouest, 1846, no. 15760.
- (2) Can. Women's Historical Society of Ottawa Transactions, vol 8, p. 36.
- (3) 12 Vic. cap. 81.

"That the city of Ottawa has never had a police force established therein---that there exists no necessity whatever for the establishment therein of such a force-----" (1). On avait cependant eu des groupes de constables volontaires servant au besoin mais jamais une force policière organisée.

Lorsqu'Ottawa fut choisie pour la capitale du Canada on demanda aux autorités municipales d'augmenter la force de police. C'est d'alors que date l'^{établissement} ~~organisation~~ de la police sous le contrôle du conseil de ville. Le 11 avril 1859, celui-ci adopta et définit les devoirs du chef et des autres constables (2). La police fut sous la juridiction du conseil municipal jusqu'au 29 janvier 1863, alors que fut ^{formée} ~~organisée~~ une commission indépendante de police composée du maire, Henry J. Friel, du recorder, John Bower Lewis et du magistrat de police, Hammett P. Hill. Dix policiers furent nommés, dont le chef Thomas Langrill, qui seul avait un uniforme. Ils ne recevaient aucun salaire fixe mais seulement une commission sur les amendes imposées, ce que l'on croyait nécessaire pour les stimuler à arrêter les malfaiteurs.

En septembre 1865, l'on vota des salaires variant de \$280. à \$800 au lieu d'une proportion des amendes et l'année suivante tous reçurent un uniforme. Le département de la police fut définitivement établi par une loi municipale en date du 29 mai 1866. (3) Depuis cette date notre police s'est accrue graduellement et aujourd'hui elle donne une protection non surpassée.

- (1) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1856, no 668.
- (2) Revised By-Laws of the city of Ottawa.
- (3) Revised By-Laws of the city of Ottawa, 1890.

Avant que l'automobile et la motocyclette deviennent en vogue, on voyait souvent un constable monter sur un beau cheval. Aujourd'hui se sont des motocyclettes et des automobiles équipées d'appareils de radio ^{dont se sert la police.} que l'on voit par les rues. Les ordres se transmettent et s'exécutent avec une rapidité extraordinaire. Aucun meurtre commis à Ottawa n'est resté un mystère jusqu'à présent ~~xxxxxxxxxxxxxx~~.

Il serait peut-être permis d'attribuer le petit nombre de grands crimes en cette ville à la protection que donne la police d'Ottawa. Deux pendants seulement eurent lieu ici; la première, fut pour le meurtrier de D'Arcy McGee qui fut assassiné sur le seuil de la porte de sa maison de pension, située sur la rue Sparks, (où est aujourd'hui le magasin Bryson-Graham), quelques minutes après avoir quitté la Chambre des Communes où il avait fait un violent discours; la deuxième, pour celui de Lavigne, préposé à un poste d'essence, tué au cours d'un vol à main armée.

La ville peut s'enorgueillir, avec raison, de sa force policière car elle est comptée parmi les meilleures au Canada.

Hygiène.

La surveillance des lois de l'hygiène est confiée à un bureau de santé composé de cinq membres dont les devoirs sont surtout la prévention de la contagion des maladies telles que la petite vérole, la fièvre typhoïde, la scarlatine et la diphtérie. C'est dans ce but que cette organisation a le pouvoir de faire inspecter la plomberie des maisons nouvellement construites; de faire visiter annuellement ou plus souvent chaque établissement afin de s'assurer de sa propreté; de faire désinfecter les endroits où des patients de maladies contagieuses ont été soignés; d'entretenir des "gouttes de lait" ou des gardes-malades enrégistrées et un médecin qui donnent gratuitement aux mères des conseils sur le soin des enfants; de voir à l'application de chlore à l'eau avant sa distribution; de surveiller la vente du lait qui doit être pasteurisé; et de nommer un inspecteur des viandes offertes en vente sur le marché. L'argent requis pour ces divers services est voté par le conseil mais en temps d'épidémie le bureau peut dépenser sans obtenir ^{cette} la recommandation du conseil au préalable.

Le premier bureau de santé de Bytown fut formé en 1832 pour enrayer l'épidémie de choléra qui faisait des ravages parmi les émigrés et se répandait parmi la population permanente. Il demeura en fonction jusqu'en 1834. Il aurait été intéressant de trouver le rapport des dépenses effectuées par ce premier bureau de santé pour connaître le nombre de malades et une foule

et une foule d'autres renseignements mais le document n'est pas attaché à la lettre qui l'accompagnait. Pour une raison ou pour une autre, ce compte n'avait pas encore été payé le 9 octobre 1841. Était-il exorbitant? Lors de l'épidémie de typhus en 1847, un autre bureau de santé fut organisé, le 17 juillet. Il se composait des ^{personnes} suivantes (1): révérend Thomas Wardrope, révérend père Telmon, Simon Fraser, Christopher Armstrong, Daniel O'Connor, Jos. Aumond, Edward Smith, John Burrows, des docteurs Hamnett Hill, Alfred Merson, Ed. Van Courtland, Ed. Barry, A. Drummond, George Patterson et autres, et ce bureau était en plein fonctionnement le 1^{er} octobre suivant. Autorisé à employer tous les médecins nécessaires pour soigner les émigrés malades, il proposa au gouverneur, le 31 juillet, que la somme de £300 fut dépensée pour la construction d'un abri pour ces émigrés. Cette dépense fut autorisée moyennant qu'elle soit chargée à l'émigration. Ce fut le début de l'Hôpital général d'Ottawa.

Lors de l'incorporation de la ville de Bytown on se demanda si ce bureau pouvait légalement continuer à fonctionner. Le gouverneur prétendit que oui si cela était jugé nécessaire mais qu'il ne recevrait pas de fonds du gouvernement et que la ville en serait responsable.

Rien ne paraît avoir été fait jusqu'au 2 juin 1868, quand le conseil adopta un règlement (2) pourvoyant à la protection de la santé des citoyens et énumérant les devoirs d'un inspecteur de la santé et ce n'est que le 13 janvier 1880, qu'on nomma un médecin pour voir à l'application du règlement.

D'après

(1) Arch. pub. Can., P.S10.Can. ouest, Letter Book, 1846-1847, p. 471, 493.

(2) Revised By-Laws, 1890.

D'après la loi de la santé publique d'Ontario, (1)
Ottawa pouvait se choisir un bureau de santé local, vu le
chiffre de sa population. Il fut établi le 15 février 1886,
et remplacé le 21 janvier 1889. Depuis cette date il n'y
eut plus d'interruption.

NOTE: Voir Hôpitaux au chapitre VI.

(1) 47 Vie, cap. 38.

- Bibliothèque -

Voir chapitre VI.

- COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA -

Eclairage des rues. Compagnies d'électricité.
Ottawa Hydro-Electric.

Pour éclairer ses rues, Ottawa utilise 5,900
lampes électriques.

Des lampes à l'huile de baleine éclairèrent
d'abord les puits publics et ensuite les rues. En
1854, on installa très éloignées l'une de l'autre,
des lampes à gaz que l'on n'allumait que pendant
les nuits des quartiers faibles de la lune. Il
arrivait ainsi que les rues n'étaient pas éclairées
pendant le temps nuageux de la pleine lune. Au
commencement, seules les rues Sparks et Rideau bé-
néficièrent de cet éclairage. Ce service dura
jusqu'en 1874, quand on accorda un contrat à la
Consumers Gas Company, (maintenant l'Ottawa Light,
Heat and Power) pour un éclairage de chaque soir.
Deux ans plus tard, 217 lampes à gaz fonctionnaient
au coût de \$18.00 chacune par année.

Ottawa fut la première ville canadienne où l'on
employa l'électricité au point de vue commercial.
A la chute de la Chaudière, le moulin Young s'en
servait dès 1862. Le Sénat l'utilisa dès 1884. Les
premières installations dans les résidences se fi-
rent à Hull. Pembroke fut cependant la première
ville

ville à installer un pouvoir pour l'éclairage des rues et des maisons lequel fut inauguré le 8 octobre 1884. La capitale ne fut pas lente à suivre cet exemple et le 1^{er} mai 1885, la ville accorda un contrat à la compagnie Ottawa Electric pour l'installation de 165 lampes électriques sur les rues Wellington, Sparks, Sussex, Rideau et Bank au coût de \$13,000⁰⁰ par année. En 1894, la ville possédait son propre service d'électricité pour lequel elle dépensa \$250,000. A

A partir de 1901, les deux compagnies qui existaient ici la Consumers Electric et l'Ottawa Electric se firent une telle concurrence qu'au bout de quatre ans, ni l'une, ni l'autre, n'ayant réussi à faire disparaître sa rivale, elles voulurent s'amalgamer. De crainte d'une fusion et pour éviter un monopôle, la ville acheta au coût de \$200,000, le 17 mars 1905, la Consumers qui prit le nom de compagnie Municipal Electric et qui fit concurrence à l'autre compagnie, maintenant ainsi le tarif au plus bas niveau possible. Si nos taux d'électricité sont actuellement des plus bas au pays, c'est certainement dû à cette prévoyance des membres du conseil municipal de l'époque; autrement il n'y aurait eu qu'une seule compagnie qui aurait pu demander ce qu'elle aurait désiré.

En 1906, cette dernière fut administrée par un comité du conseil de ville et lors de la formation

formation du bureau des commissaires en 1907, cette administration fut ajoutée à ses devoirs. Cette compagnie ne posséda jamais d'usine de générateur d'électricité mais elle acheta simplement son électricité pour ensuite la vendre et la distribuer. En 1915, les contribuables adoptèrent un règlement pour autoriser le changement de nom de la compagnie Municipal Electric à celui d'Ottawa Hydro-Electric Commission, et pour en transmettre le contrôle à une commission de trois membres nommés par le conseil de ville, par l'Ontario Hydro-Electric Commission et par le maire. Les commissaires reçoivent \$1,000 annuellement pour leurs services. Les gains réalisés par cette organisation sont versés dans le trésor municipal et chaque citoyen en bénéficie.

C H A P I T R E I V

RELATIONS FEDERALES ET PROVINCIALES

Représentation législative

Capitale du Canada

Commission du district fédéral

Militarisme à Ottawa

Bureau de poste

Représentation législative

Première élection. Rôle de Sydenham. Liste des représentants à la législature du Canada-uni, à la Chambre des Communes, au gouvernement provincial d'Ontario. Manière de voter.

Aux gouvernements fédéral et provincial la ville d'Ottawa envoie deux représentants: l'un pour la division d'Ottawa est et l'autre pour celle d'Ottawa ouest.

Première élection à la législature.

Par l'acte d'Union du 10 février 1842, Bytown fut autorisée, pour la première fois, à élire un député à la législature, à la grande joie de tous les citoyens. Le nombre des électeurs légaux étaient de 85 sur une population de 3,600 âmes, soit une proportion d'environ trois pour cent. L'explication de cette étrange situation se trouve dans le fait qu'à cette époque il fallait être propriétaire d'immeuble pour avoir droit de vote et que la plus grande partie du terrain de la ville appartenait au gouvernement anglais (l'Ordnance). Cela veut donc dire que seuls étaient représentés ceux qui pouvaient voter et qui se trouvaient au sud des rues Rideau et Wellington; ils avaient acheté leur propriété de Nicholas Sparks ou de Louis-Théodore Besserer. Tous les habitants qui demeuraient sur le côté nord de ces deux rues n'étaient que des locataires du gouvernement et ne pouvant pas voter, ils n'étaient pas représentés.

Certains journaux de la province de Québec signifièrent leur mécontentement au sujet du privilège de Bytown qui pouvait élire

élire un représentant avec un si petit nombre d'électeurs.

Voici un extrait de la Gazette de Québec du 20 octobre 1840, qui l'avait reproduit du Canadien et qui se passe de commentaire: "Bytown.- Veut-on savoir quel est le nombre d'électeurs de la "Florissante cité" de Bytown, comme M. Derbyshire le candidat thompsonien l'appelle? Quatre-vingt-cinq électeurs constituent le corps électoral de cette grande métropole des billets, et c'est ce qui appert par les débats électoraux des candidats rivaux. Et ces 85 électeurs ont reçu de la "justice égale" de lord Sydenham le droit de députer un représentant au parlement uni. La Montreal Gazette en signalant ce fait ne peut s'empêcher de rire de la qualification plus qu'hyperbolique de "florissante cité" dont M. Derbyshire a doté le bourg pourri de Bytown; mais ce journal n'a pas le courage de s'élever contre l'injustice d'accorder un membre à une population aussi minime. Il y a dans le Bas-Canada cinquante villages riches et peuplés qui auraient mérité, plus que Bytown, d'avoir un membre dans le parlement. Encore si c'était là le seul exemple de partialité; il y a dans le Haut-Canada trois ou quatre "florissantes cités" à la façon de Bytown. C'est ce qu'on appelle de la justice égale."

Ce document prouve bien qu'à Québec aussi bien qu'à Montréal, on ignorait entièrement la situation à Bytown. Il est vrai qu'il y avait à peine 85 électeurs légaux mais ceux-ci représentaient une population de près de 3,500 âmes. Il faut tout de même admettre que la loi électorale de l'époque n'était guère démocratique.

A cette nouvelle d'élection, les politiciens se mirent en
branle

branle à la recherche de candidats représentatifs. A la demande de 70 propriétaires, le docteur A. J. Christie, conservateur, accepte de se porter candidat et il se dit en faveur du Conseil exécutif. Se présentent également Robert Shirreff, de Fitzroy Harbour, conservateur réformiste, James Johnson, encenteur du village et William Stewart, marchand de Bytown, attachés à aucun parti. Tous exposèrent leur politique dans la Bytown Gazette.

Le gouverneur Sydenham, qui voulait un gouvernement favorable à sa politique lors du premier parlement de l'Union, se choisit des candidats sympathiques dans plusieurs comtés spécialement dans le Canada ouest.

Dans ce but, il se rendit à Bytown, à la fin de septembre 1840, pour entrevoir les candidats ^l afin de les faire résigner en faveur de son favori, Stewart Derbyshire. Le ~~un~~ seul candidat ~~absent~~ de la ville quand le gouverneur convoqua sa réunion, William Stewart refusa de suivre l'exemple des trois autres candidats Christie, Sherriff et H Johnson qui se retirèrent de la campagne en faveur de Stewart Derbyshire. Qui était ce protégé du gouverneur auquel William Stewart allait faire une lutte sérieuse? Derbyshire était un parfait étranger à Bytown et il fut l'objet de critiques pour les journaux opposés aux méthodes du gouverneur. Editeur du Courier de Montréal, le journal Cobourg Star dit qu'il avait été espion à New-York pour sir George Arthur. La Bytown Gazette du docteur Christie prit sa défense et dit qu'il était un avocat avec dix ans de pratique, choisi par lord Durham pour l'accompagner au Canada et qu'il porta les dépêches de Colborne pendant les troubles

troubles de 1837.

Il est amusant de lire les raisons évoquées par chacun pour retirer sa candidature, surtout celles du docteur Christie qui prétend qu'il ne peut représenter Bytown à cause de l'éloignement de la capitale et que Derbshire, un étranger, pourra donner plus justice à la ville en considérant la division qui existe entre la haute et la basse ville, ce qu'un habitant de l'endroit ne pourrait faire à cause de l'influence du milieu. Il se dit persuadé que Derbshire pourra mieux servir la cause et obtenir plus facilement à Bytown le siège du gouvernement. On voit poindre dans ce raisonnement la manoeuvre de Sydenham qui avait dû promettre son appui aux prétentions de Bytown pour devenir la capitale si son candidat préféré était élu.

A cause de la persistance de William Stewart, on tint une élection. Le maître de poste, George Baker, nommé président du scrutin, tint l'élection le 8 mars. Tous les électeurs se rassemblèrent en face des deux candidats et l'officier Baker demanda de voter en élevant la main. Après le vote il ~~avait~~ déclara Derbshire élu, mais Stewart demanda qu'on tienne un scrutin. Le lendemain l'élection de la veille fut confirmée par 52 voix contre 29. Il aurait été convenable d'avoir comme premier député de Bytown au parlement un citoyen qui serait venu ici avec By, mais les circonstances ne favorisèrent pas un tel choix.

Voici la liste des représentants à l'Assemblée législative sous l'Union, 1841-1867:

BYTOWN - 1841-1854.

Députés	Durée des parlements.		
S. Derbshire	8 avril,	1841 au 23 septembre	1844.
William Stewart.....	12 novembre,	1844 au 6 décembre	1847.
John Scott.....	24 janvier,	1848 au 6 novembre	1851.
D. McLaughlin	24 décembre,	1851 au 23 juin	1854.
Agar Yielding	10 août,	1854 au 28 novembre	1857.

OTTAWA - 1855-1867.

Richard W. Scott.....	13 janvier	1858 au 10 juin	1861.
Richard W. Scott.....	15 juillet	1861 au 16 mai	1863.
Joseph Merrill Currier.....	3 juillet	1863 -	1866.

Chambre des Communes 1867-1941.

Joseph Merrill Currier	24 septembre	1867 au 8 juillet	1872.
Joseph Merrill Currier et John Bower Lewis.....	12 octobre	1872 au 2 janvier	1874.
Joseph Merrill Currier et le docteur Pierre St-Jean.....	12 mars	1874 au 17 août	1878.
Joseph Merrill Currier ayant ré- signé fut réélu	9 mai	1877 au 17 août	1878.
Joseph Merrill Currier et Joseph Tassé	21 novembre	1878 au 18 mai	1882.
Joseph Tassé et C. H. MacKintosh	7 août	1882 au 15 janvier	1887.
W.G. Perley et Honoré Robillard..	7 avril	1887 au 3 février	1891.
C.H. MacKintosh remplace W.G. Perley, décédé,	26 avril	1890	
Honoré Robillard et C.H. MacKintosh	25 avril	1891 au 24 avril	1896.
Sir James Grant, élu par accla- mation remplace C.H. MacKintosh nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest....	7 décembre	1893	

Napoléon-Anti Belcourt et William Hutchison	13 juillet	1896 au 9 octobre	1900.
Napoléon-Ant. Belcourt et Thomas Birkett	5 décembre	1900 au 29 septembre	1904.
Napoléon-Ant. Belcourt et Robert Stewart	15 décembre	1904 au 17 septembre	1908.
Sir Wilfrid Laurier et Hal. B. McGiverin	3 décembre	1908 au 29 juillet	1911.
Albert Allard remplace sir Wilfrid Laurier qui opta pour Québec Est.	29 janvier	1910	
J.-L. Chabot et A.E. Fripp ...	7 octobre	1911 au 6 octobre	1917.
J.-L. Chabot et A.E. Fripp ...	18 mars	1918 au 4 octobre	1921.
E.-R.-E. Chevrier et Hal. B. McGiverin	8 mars	1922 au 5 septembre	1925.
J. L. Chabot et S. McClenaghan .	7 janvier	1926 au 2 juillet	1926.
E.-R.-E. Chevrier et G.C. Edwards	9 décembre	1927 au 30 mai	1930.
E.-R.-E. Chevrier et T. Franklin Ahearn	8 septembre	1930 au 14 août	1935.

En 1933 la circonscription d'Ottawa fut divisée en deux
divisions distinctes: Ottawa Est et Ottawa Ouest.

OTTAWA EST

E.-R.-E. Chevrier	6 février	1936	
J.-Albert Pinard remplace E.-R.-E. Chevrier nommé juge, élection partielle	26 octobre	1936 au 25 janvier	1940
J.-A. Pinard	16 mai	1940	

OTTAWA OUEST

T. Franklin Ahearn	6 février	1936 au 25 janvier	1940.
Georges James McIlraith	16 mai	1940	-----

Après la Confédération, Ottawa se fit représenter au
parlement provincial de Toronto par les suivants:

Députés	Durée des parlements		
Scott, Richard William.....	27 décembre 1867	au 25 février 1871.	
" " "	7 décembre 1871	au 23 décembre 1874.	
O'Donoghue, Daniel John.....	24 novembre 1875	au 25 avril 1879.	
Baskerville, Patrick.....	7 janvier 1880	au 1 février 1883.	
" " "	23 janvier 1884	au 15 novembre 1886.	
Bronson, Erskine Henry.....	10 février 1887	au 26 avril 1890.	
" " "	11 février 1891	au 29 mai 1894.	
O'Keefe, George.....	21 février 1895	au 28 janvier 1898.	
Lumsden, Alexander))			
Powell, Charles Berkeley)	3 août 1898	au 19 avril 1902.	
Murphy, Denis)			
Powell, Charles Berkeley)	10 mars 1903	au 13 décembre 1904.	
McDougall, Donald Joseph)			
May, George)	22 mars 1905	au 2 mai 1908.	
Fripp, Alfred Ernest)			
McDougall, Donald Joseph)	16 février 1909	au 13 novembre 1911.	
Champagne, Napoléon)			
Ellis, James Albert)	7 février 1912	au 29 mai 1914.	
Pinard, Joseph Albert)			
Hurdman, Charles George)	16 février 1915	au 23 septembre 1919.	
Pinard, Joseph Albert)			
Hill, Hamet Pinhey)	9 mars 1920	au 10 mai 1923.	
Pinard, Joseph Albert)			
Fisher, Harold)	6 février 1924	au 18 octobre 1926.	
Pinard, Joseph Albert)			
Birkett, Thomas)	3 février 1927	au 16 septembre 1929.	
Côté, Louis)			
Ellis, Arthur)	5 février 1930	au 16 mai 1934.	
Leduc, l'hon. Paul)			
Ellis, Arthur)	20 février 1935	au 25 août 1937.	
Leduc, l'hon. Paul)			
Dunbar, Geo. H.)	1 décembre 1937	-----	
Laurier, l'hon. Robert remplace			
l'honorable Paul Leduc	27 novembre 1940		

- Manière de voter -

Aujourd'hui le vote au scrutin est secret. Jusqu'en 1875 il était ouvert, c'est-à-dire que celui, ~~que celui~~, qui votait, montait sur une estrade et devant tout le monde, il disait son choix. Il n'y avait qu'un endroit de votation par quartier. Les officiers en charge du scrutin se tenaient dans une maison avec la fenêtre ouverte et chaque électeur s'y présentait donnant son nom, son adresse et son métier et à haute voix il devait dire pour qui il votait. Les partisans des candidats pouvaient en prendre note et assez fréquemment il en résultait des batailles générales. Le plus souvent le voteur était accompagné au poll par un cabaleur qui ne lâchait sa proie qu'après s'être assuré de son vote pour le candidat pour lequel il travaillait. Cependant quand un homme, qui avait promis de voter d'une manière, changeait de côté à la dernière minute, il en résultait invariablement une bataille. Les partisans désappointés attaquaient le voteur et les amis du parti opposé devaient le défendre. Les paroles suivantes lancées au cours d'une élection nous dépeignent bien cet atmosphère qui souvent régnait. Un électeur sur l'estrade voyant le candidat adversaire lui dit: "Je vote contre toi, entends-tu? et si tu n'es pas content, je te flanquerai une claque qui te fera faire un voyage." Cette phrase peut se passer de tout commentaire.

On pouvait ainsi connaître le nombre de votes enregistrés à n'importe quel moment du jour. Souvent on réservait des surprises pour la fin de la journée et généralement tous les
électeurs

électeurs et les partisans se rendaient à l'endroit du scrutin à la dernière heure qui offrait invariablement beaucoup d'intérêt. Les supporters du parti perdant essayaient d'empêcher les électeurs opposés à ~~eux~~ d'y arriver même par la force. Maintenant les mœurs sont un peu changées et les candidats envoient chercher les voteurs en automobile.

- CAPITALE -

Chef-lieu du district de Dalhousie. Anciennes capitales. Débats parlementaires au sujet du choix. Activités de Bytown. Choix de la reine. Ottawa capitale.

Du début jusqu'en 1842, Bytown fit partie du district de Bathurst comprenant les comtés actuels de Russell, Carleton, Renfrew et Lanark ayant Perth pour chef-lieu. Le palais de justice y était établi et les cours du Banc du Roi et des Sessions trimestrielles y étaient tenues, c'est-à-dire que toutes les causes d'une certaine importance se plaiaient à cet endroit, occasionnant des voyages de 50 à 100 milles. Si une personne était accusée, il fallait que les autorités la conduisent à Perth pour lui faire subir son procès. Le mauvais état des routes et le manque d'habitation le long du trajet rendait le voyage périlleux surtout avec certains prisonniers. Le coût excessif du transport fut souvent responsable du fait que le crime resta impuni.

Pour ces raisons quelques années après la fondation de Bytown, débouché naturel de Perth sur la rivière Ottawa, des demandes furent envoyées à la législature pour obtenir la création d'un nouveau district ^{judiciaire} ayant Bytown comme chef-lieu. (1). Le 12 août 1836, la huitième demande était formulée. A cette occasion, Nicholas Sparks offrit gratuitement un acre de terrain pour l'emplacement des édifices publics

(1). Bytown Gazette, 18 août, 1836.

publics, où plus tard le palais de justice et la prison furent construits. La Législature se rendit au désir des habitants de Bytown par la loi créant le nouveau district, qui reçut le nom de Dalhousie, en 1840. Elle ne fut mise en vigueur que par ^{une} proclamation royale quelques années plus tard, lorsque le palais de justice et la prison furent construits. Ce n'est qu'à partir de ce moment que Bytown joua un rôle judiciaire.

Mais les Bytownnais ne se contentèrent pas de ce privilège, et avant même d'obtenir celui-ci, ils en demandaient un plus grand. Vers 1836, Philémon Wright avait dit à l'Assemblée législative que le site d'une capitale se trouvait à la "Place des Rideaux". En 1836, les habitants d'Ottawa demandaient l'Union des deux Canadas par l'intermédiaire du Bytown Gazette pour le bien général du pays. Mais le journal The Statesman, publié à Brockville, par Ogle R. Gowan, insista sur le fait que cette demande du Dr. Christie dans la Bytown Gazette n'était que pour essayer d'obtenir la capitale à Bytown. Celui-ci répondit que ce n'était pas son but principal mais que si la chose arrivait il en serait très heureux, mais qu'il en ferait le sacrifice très volontiers pour obtenir l'union. Le 15 septembre de la même année (1) il avait dit désirer l'union pour amoindrir l'influence française dans le Canada-Est. Se-

rait-ce

(1). Bytown Gazette.

rait-ce là la raison principale de son désir?

En 1840, lord Sydenham songea à faire de Bytown la capitale des Canadas à cause de sa situation éloignée de la frontière des Etats-Unis. Alors la Bytown Gazette renouvela son plaidoyer pour obtenir cet honneur. A cette occasion John Neilson publia dans sa Gazette de Québec que Bytown était un site désirable pour une capitale mais que le temps n'était pas encore venu pour l'établir. Ceci encouragea beaucoup les espérances de la ville. De nouveau en 1841 et en 1849, ils tentèrent en vain d'obtenir ce privilège et à partir de ce moment, on ne cessa de demander l'établissement de la capitale à Bytown.

Qu'est-ce que la capitale d'un pays? C'est la ville principale où est le siège des pouvoirs publics.

Sous le régime français, Québec fut la capitale de la Nouvelle-France, de même que sous le régime anglais de 1763 à 1791. Par l'Acte Constitutionnel, divisant Québec en deux provinces, nommées Haut-Canada (~~Ontario~~) et Bas-Canada (~~Québec~~) avec chacune leur gouvernement et leur capitale, Newark, (aujourd'hui Niagara-sur-le-lac), fut d'abord choisi et bientôt abandonné pour York (Toronto) pour le Haut-Canada, et Québec demeura la capitale du Bas-Canada.

Par

Par l'acte d'Union des deux Canadas en une seule province, le gouverneur Sydenham était autorisé à choisir la capitale et il réunit les chambres à Kingston le 14 juin 1841, trouvant Toronto trop éloignée du centre de la nouvelle province et n'ayant pas songé du tout à Québec. L'unique titre de Kingston à cet honneur était le fait que cette ville se trouvait située dans l'ancien Haut-Canada, dont la législature avait insisté, avant l'Union, pour que la capitale fût dans ses limites. La population bas-canadienne s'objecta à ce choix et demanda que le parlement ^{fût} ~~soit~~ plutôt réuni à Montréal ou à Québec. Les habitants du Haut-Canada s'entêtèrent en faveur de Kingston et menacèrent même de se séparer si le parlement était déménagé. Cependant Kingston était l'endroit du Haut-Canada que Québec préférait. Un jour que Charles Dickens, le célèbre romancier anglais, auteur de David Copperfield, visitait Kingston alors capitale du Canada-uni, il dit : "Indeed it may be said of Kingston that one-half of it appears to be burnt down and the other half not built up".(1). Il n'y a donc pas lieu d'être surpris de l'opposition ~~immédiate~~ ^{persistante} que l'on rencontre sur le choix de cette ville si les visiteurs passaient de telles remarques.

Dès la

(1). Edgar, J.D. - Canada and its Capital, p. 50.

Dès la première session en août 1841, J. S. Baldwin, de Toronto, proposa que le parlement se réunisse alternativement à Toronto et à Québec, deux villes ayant déjà des résidences pour les gouverneurs et des édifices pour le parlement. Cela aurait eu l'effet de plaire à tout le monde, de permettre aux habitants des deux parties de la province de se mieux connaître, d'amener une vue plus équitable des problèmes concernant les deux parties de la population et d'avoir pour résultat final une province et un peuple vraiment unis. Une résolution fut adoptée pour obtenir du parlement anglais la permission de tenir des sessions alternatives à Québec et à Toronto, les deux anciennes capitales. Le gouvernement anglais refusa de prendre la responsabilité d'un tel arbitrage, avant que le gouvernement canadien se fut engagé à fournir les subsides nécessaires pour la construction des édifices du parlement. Ceci souleva de nouvelles discussions, et au cours du débat, M. Johnson, député de Carleton, appuyé par Derbshire, député de Bytown, proposa comme moyen terme, que Bytown fut choisie comme capitale. C'est la première fois qu'il est question ^{au parlement} de cette ville pour la capitale, au parlement.

La motion de M. Johnston fut défaite par un vote de 57 à 6, mais les affaires du parlement n'en furent pas plus avancées. La tentative pour faire

voter

voter des crédits destinés à l'agrandissement des édifices du parlement à Kingston fut aussi ^{défaite} bloquée.

En 1843, la question du choix d'une capitale revint encore devant la Chambre, et cette fois la discussion se concentra sur Kingston et Montréal. Cette dernière ville eut la préférence et le 28 novembre 1844, le second parlement y tenait sa première session.

Pendant quatre ans Montréal eut l'honneur d'être la capitale du Canada, mais après les émeutes de la fin d'avril 1849, et l'incendie criminel de l'édifice du parlement par les toriers fanatiques mécontents de l'adoption de la loi des indemnités devant être payées aux Canadiens qui avaient subi des dommages pendant les troubles de 1837-38, cette ville fut abandonnée à son tour.

Dans une lettre du 8 septembre 1849, Baldwin nous dit que lorsque le gouverneur Elgin visita la partie ouest de la province du Canada ouest, après le feu de Montréal, se donnant comme prétexte la visite du président des Etats-Unis à Niagara, les ^{trois} Montréalais intéressés craignant de perdre le siège du gouvernement firent tout en leur pouvoir pour que les villes de Kingston, Toronto et Bytown le reçoivent mal et ainsi influencer son choix de la capitale. Le Packet de la même date, étant probablement au courant de ces manœuvres surnoises, demandait aux citoyens de Bytown de bien recevoir le gouverneur afin de promouvoir

promouvoir nos intérêts au sujet du siège du gouvernement et que la ville aurait tout à perdre en ^{causant} ~~montrant~~ du désordre. On sait que pour certaines gens les intérêts politiques sont plus chers que les intérêts économiques et ils n'hésitèrent aucunement à fomenter et à participer au Stony Monday.

On décida alors de terminer le Parlement actuel à Toronto, soit deux sessions, et ensuite d'alterner à tous les quatre ans entre Québec et Toronto. C'était le seul moyen de calmer certains esprits. Mais la question revint souvent devant la Chambre. Plusieurs députés estimaient que le système alternatif offrait de graves inconvénients. Il entraînait tous les quatre ans une forte dépense, des embarras et de la confusion. Les dépenses occasionnées par les déménagements du gouvernement d'une ville à l'autre étaient très grandes; il fallait non seulement transporter les archives, les bibliothèques, les meubles, mais payer les frais des réparations, les loyers et même des compensations aux fonctionnaires pour ~~pertes~~ ^{frais de} subies en déménageant (1). Ainsi le coût du déménagement en 1855 et en 1859 s'éleva à \$52,277.73 et à \$55,637.39 respectivement. (2).

Le nombre

(1). Archives publiques du Canada, P.S.O. Canada ouest, 1859, no. 440.

(2). Archives publiques du Canada, P.S.O., Canada ouest, 1859, no. 922.

Le nombre de fonctionnaires était d'environ 950. Comme avantages, il y avait le changement d'atmosphère, qui pouvait favoriser la disparition des préjugés et une appréciation plus juste des vues, des conditions, des mentalités respectives, de chacune des deux provinces unies. Mais aux yeux d'un grand nombre les avantages ne balançaient pas les désavantages et l'on songea sérieusement à fixer permanently le siège du parlement.

Le 17 mars 1856, Sandfield Macdonald déclara à la Chambre "que le temps était arrivé où le "mode actuel de convoquer le parlement alternativement à Québec et à Toronto devait être discontinué". Avant de procéder, on demanda une estimation du coût de la construction des édifices publics nécessaires. Cette estimation ^{Elle} fut préparée et soumise à la Chambre le 10 avril. Le rapport de l'assistant-commissaire des travaux publics évaluait à environ 300,000 louis, le coût de la construction d'édifices législatifs et départementaux. A peine cette décision fut-elle connue que Montréal, Québec, Kingston et Toronto réclamèrent à l'envie le privilège exclusif d'être élevées au rang de capitale. De son côté le procureur général Drummond appuyé de Georges-Etienne Cartier, conseilla au parlement le 16 avril 1856, de faire un choix entre ces quatre villes, et en plus Ottawa et Hamilton. Le député Patrick proposa que la ville d'Ottawa étant la place la plus convenable pour la capitale

capitale future, le parlement y soit permanentement convoqué après 1859 et que des édifices convenables soient commencés immédiatement pour y recevoir la législature et le gouvernement". On prit ensuite le vote sur les six endroits proposés.

La première fois, Hamilton fut éliminée, la seconde fois Toronto, la troisième fois Kingston, la quatrième fois Montréal et la cinquième fois Ottawa. Québec l'emporta donc par un vote de 64 à 56.

La joie de Québec fut de courte durée. Après qu'on l'eut choisi comme capitale, on lui refusa les subsides nécessaires pour la construction des édifices du parlement. Le conseil législatif prétendit, dans le temps, n'avoir pas été consulté sur le choix d'une capitale et refusa de voter les crédits qu'on demandait.

Immédiatement après l'incendie des édifices du parlement à Québec causant la perte d'un grand nombre de documents, de même qu'à Montréal en 1849, le conseil municipal de Bytown adopta une résolution le 6 février 1854 à l'effet qu'une capitale permanente soit choisie pour obvier aux dépenses considérables dues aux déménagements des records d'une ville à l'autre et que des édifices à l'épreuve du feu soient construits pour éviter le risque de l'incendie (1).

Vu les

(1). Archives publiques du Canada, P.S.O. Canada ouest 1854, numéro 253.

Vu les nombreux avantages que présentait Ottawa, il espérait que cette ville serait choisie.

Pendant ^{toute} ~~cette~~ ^{discussion} ~~période de temps~~ les gens de Bytown étaient actifs. Lors de l'élection de 1854, Richard William Scott promit à ses électeurs de s'opposer au transfert du gouvernement d'une ville à l'autre et de proposer Bytown comme siège permanent. Après avoir failli sur le choix d'un siège permanent pour le gouvernement en 1857, on s'adressa à la reine le 24 mars 1857 pour qu'elle en fit elle-même le choix.

A la demande du gouverneur, les maires des villes désireuses de ce privilège préparèrent pour Sa Majesté un mémoire ^{décrivant} ~~montrant~~ les avantages de leur ville. (1) A Ottawa le conseil municipal aidé des principaux citoyens, dont ~~sir~~ Richard W. Scott, rédigea une adresse à la reine, où l'on faisait ressortir les faits suivants: (2) 1° la ville occupait un site remarquable aux confins des deux provinces, sur la frontière du Haut-Canada (~~Ontario~~) et unie au Bas-Canada, (~~Québec~~) par un pont; 2° elle était suffisamment éloignée des frontières pour éviter une attaque en temps de guerre et pour être à l'abri des influences étrangères (américaines), en temps de paix; 3° à cause de son terrain accidenté, elle était

(1). Arch. pub. Can. papiers Carnarvon, p. 2.

(2). Arch. pub. Can. papiers Carnarvon, p. 42.

était facile à fortifier; 4^o elle possédait d'admirables voies de communication par eau avec Montréal et Kingston ainsi qu'une voie de chemin de fer la reliant à Prescott étant à une égale distance de Montréal et Kingston, et de Québec et Toronto; 5^o le gouvernement y possédait de vastes étendues de terrain pour y construire des édifices; 6^o sa proximité des matériaux nécessaires à la construction; 7^o la population qui l'entourait était anglaise et française et avait toujours été loyale, ce qui n'encourageait pas les jalousies; et 8^o la promesse de Sydenham en 1840 pour obtenir l'assentiment du Haut-Canada à l'Union de placer la capitale dans cette province était remplie. On n'oublia pas de mentionner le climat sain et la beauté du paysage.

Vers cette date, l'honorable Richard William Scott invita le gouverneur général, sir Edmund W. Head, (1) et Lady Head à un dîner servi dans le parc Major. Son Excellence Lady Head fut ravie par la beauté du panorama et elle en fit un croquis qu'elle envoya à la reine Victoria. Cet événement qui paraît insignifiant a peut-être joué un rôle important dans le choix?

Avec leur mémoire, certaines villes envoyèrent
des représentants

- (1). Ne pas confondre sir Francis Bond Head, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, 1835-1838 et sir Edmund Walker Head, gouverneur-général du Canada de 1854 à 1861.

des représentants à Londres pour plaider leur cause(1). Mais Ottawa convaincu de sa supériorité n'envoya personne et laissa parler les faits par eux-mêmes. Cette ville avait en plus la recommandation du gouverneur Head, (2) à titre de témoin désintéressé, qui énumérait dans un mémoire confidentiel à la reine pourquoi Ottawa devait être choisi. Il y disait que c'était la seule place acceptable en compromis par les deux factions, que sauf pour Ottawa, chaque autre ville désireuse d'obtenir le siège du gouvernement fournissait un objet de jalousie; que la colonisation si nécessaire pour subvenir aux besoins de la capitale augmentait rapidement dans ce district et qu'un tel choix serait pour elle un stimulant; et qu'enfin Montréal, qui est à l'embouchure de l'Ottawa, serait heureuse du choix de même que le Haut-Canada parce que ce serait une victoire partielle.

Voyant les avantages géographiques, politique, économique, ethnique et esthétique d'Ottawa, la reine n'hésita pas à faire son choix. Le 31 décembre 1857 son secrétaire, H. Labouchère, annonça au
gouverneur

(1) Arch. Pub. Can. papiers Carnarvon, p.11,13,16.

(2) Arch. Pub. Can. papiers Carnarvon, p.44 et P.S.O. Can. ouest, 1860, no. 523.

gouverneur Head la décision de Sa Majesté. (1).

Les Etats-Unis même par leurs journaux admirent que le choix était heureux et qu'Ottawa était imprenable même avec les hommes les plus courageux.

En apprenant cette nouvelle, les adversaires d'Ottawa protestèrent à l'Assemblée législative qui, le 28 juillet 1858, se déclara contre le choix de la reine par un vote de 64 à 50 voix. Pour contrebalancer cette action du parlement, une grande assemblée fut tenue à Ottawa le 7 août suivant, pour protester et exprimer l'indignation ressentie par la critique du choix de Sa Majesté. (2).

Dans le discours du trône à la session de 1859, le gouverneur insinua qu'il était du devoir du gouvernement d'accepter le choix de la reine parce qu'il avait fait une demande expresse à Sa Majesté. Le débat qui suivit dura deux semaines. Georges-Etienne Cartier en face de ce vote négatif déclara énergiquement que la législature devait respecter le choix de la reine, puisqu'en lui avait demandé. Il évoqua de bonnes raisons en sa faveur faisant observer que le gouvernement d'Ottawa se trouverait dans un milieu plus calme, qu'il s'y sentirait

(1) Bytown Gazette, 18 février 1858,

(2) Ottawa Banner, 11 août 1858.

sentirait plus indépendant et qu'en outre Ottawa avait beaucoup de relations commerciales avec Montréal et Québec. Finalement, après un remaniement du cabinet, le 10 février, le choix de la reine fut ratifié par un vote de 64 contre 59.

Ce changement d'opinion était sans doute dû au travail de propagande en faveur d'Ottawa fait dans les coulisses du parlement parmi les députés par Richard William Scott. Il est important de mentionner ici que huit députés de Québec, dont sept Canadiens-français, qui avaient voté contre la motion l'année précédente, furent responsables du changement de décision du gouvernement. Le maire Dickinson avoua avec raison que c'était sir Georges-Etienne Cartier qui avait le plus fait pour l'adoption du choix de la capitale et qu'Ottawa lui devait beaucoup de reconnaissance. (1),

C'est ainsi que finit un épisode intéressant de notre histoire.

Ottawa étant définitivement choisie pour être la capitale du pays, les premières démarches pour la construction d'un édifice du parlement furent entreprises par le gouvernement Macdonald-Cartier, en 1859. Le site du nouvel édifice fut marqué par le gouverneur-général d'alors, sir

Edmond

(1) Daily News, 19 octobre, 1865.

Edmond Head, qui choisit l'endroit où s'élevait autrefois les casernes du Colonel By et qui étaient connues sous le nom de "Barracks Hill".

Le 6 avril 1858, le conseil municipal offrit immédiatement au président de la Chambre d'assemblée, les quartiers nécessaires pour loger temporairement le parlement en attendant la construction des édifices nécessaires (1).

Après avoir demandé des soumissions, le gouvernement accepta les ^{plans} ~~dessins~~ de ~~M^r~~ Fuller et Jones pour l'édifice central, ou parlement proprement dit, et ceux de ~~M^r~~ Stent et Lavers, pour les bâtisses dites de l'Est et de l'Ouest. La construction du parlement fut accordée à ~~M^r~~ Thomas McGreevey, pour la somme de \$348,500, et celui des édifices voisins à ~~M^r~~ Clark et James Heycock, pour la somme de \$278,810. Plus tard ces ^{sommes} ~~montants~~ furent jugés insuffisantes et augmentées jusqu'à concurrence de \$3,964,735.03, coût des édifices de l'ancien parlement d'Ottawa, à date du 30 juin 1878.

Les premiers travaux au bâtiment central furent commencés le 20 décembre 1859 et les premières pierres de la maçonnerie furent posées le 26 avril suivant. Le 1^{er} septembre 1860, le prince de Galles, plus tard Édouard VII, posait la pierre angulaire

(1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. ouest, 1858, no. 721.

angulaire de l'édifice, à l'angle nord-est du Sénat.

Le 23 avril 1864, à un banquet donné en l'honneur du premier ministre, le maire pria les citoyens de se bien préparer à recevoir le gouvernement et les fonctionnaires. (1). Les différents ministères et leurs employés arrivèrent ici à l'automne de l'année suivante.

La première session du parlement canadien tenue dans la capitale, s'ouvrit le 8 juin 1866. C'est au cours de cette session que fut élaboré le fameux projet de Confédération qui devait fixer les destinées du pays.

La ville prit un nouvel essor. Des constructions s'élevèrent en grand nombre pour loger toutes les familles des fonctionnaires. Ce fut pour les propriétaires de terrain une occasion exceptionnelle, car dans l'espace de quelques années la valeur de leur propriété doubla. Le nombre de fonctionnaires déménagés à Ottawa s'éleva à environ 950; à la fin de mars 1860, on en comptait 13963 dont 7,578 employés permanents et 6,385 temporaires.

Ottawa devait cependant jouer un rôle encore plus important. Le journal Ottawa Banner lui prédit dès le 16 juin 1858 qu'un jour cette ville serait la capitale de l'Amérique Britannique du Nord. On osa même dire qu'elle deviendrait capi-

le de

(1) The Union, 23 avril, 1864 .

le de l'Empire britannique. N'est-ce pas une
partie de cette prophétie qui s'est réalisée le
1^{er} juillet 1867 lorsque Ottawa fut proclamée ca-
pitale de la Confédération du Dominion du Canada.
Est-ce que le plan d'entraînement des aviateurs
du Commonwealth britannique ne serait pas un pas
de plus vers la capitale de l'Empire britannique?
Qui sait ce que la guerre nous réserve!

- COMMISSION DU DISTRICT FEDERAL -

Pourvoit à l'amélioration de l'apparence de la ville. C'est là, pour le gouvernement fédéral, une manière de rémunérer la ville pour les services qu'il reçoit sans payer des taxes. Elle portait, au début, le nom de Commission d'embellissement. En août 1896, à une assemblée au carré Cartier, sir Wilfrid Laurier déclara qu'il désirait faire d'Ottawa un "Washington du nord". Tout un programme fut élaboré. Mais comme la ville ne pouvait pas entreprendre seule un tel travail d'embellissement, on songea à une commission composée d'hommes d'affaires qui fut définitivement formée le 21 décembre 1899. Cette commission se chargea d'embellir les environs d'Ottawa et conséquemment tous les citoyens de la capitale en retirent un certain bénéfice. A cette fin, le gouvernement fédéral, le plus gros propriétaire de la capitale, s'engagea à lui donner pendant dix années la somme de \$15,000 et à payer directement à la ville \$15,000 annuellement pour son approvisionnement d'eau et pour sa protection contre les incendies. A la fin du terme, l'entente fut renouvelée pour le montant de \$115,000.

La première amélioration apportée fut la construction d'un boulevard sur l'avenue King Edward, des rues Cathcart à Rideau et d'une promenade (driveway), de la rue Elgin au terrain de l'Exposition, le long du canal Rideau. Depuis, plusieurs améliorations ont été effectuées, telles que la continuation de la

promenade

promenade (driveway), de Rockliffe au chemin d'Aylmer,
les parcs de la Pointe Nepean, Dundonald, Strathcona,
Macdonald garden, et nombre d'autres améliorations.

Militarisme à Ottawa

Garnison. Milice. Liste des régiments. Service actif.

Garnison

Les premiers militaires à venir ici furent ceux des 7^e et 15^e compagnies des Sapeurs et Mineurs Royaux (Royal Miners and Sappers), envoyés au Canada pour la construction du canal Rideau. Pour les loger l'on construisit en pierre, trois casernes de seize chambres chacune et un hôpital (1) sur la colline à droite du canal, nommée par la suite la Colline des casernes (Barracks' Hill) et devenue plus tard la Colline du Parlement.

D'après les plans du colonel By, l'entrée du canal devait être fortifiée et une garnison maintenue sur les lieux, mais cette suggestion ne fut pas réalisée. Lorsque le canal fut terminé les hommes des deux compagnies des Sapeurs et Mineurs furent licenciés et chaque ^{homme eut} ~~avait~~ droit à une concession de 700 acres de terre (2). Une faible garnison demeura ensuite ici pendant plusieurs années pour surveiller les intérêts britanniques et maintenir l'ordre. On s'en servit surtout pour faire la police quand des troubles et des batailles éclataient. En 1834, un détachement du 66^e régiment d'infanterie y fut stationné et le 13 octobre 1836, ~~une~~ une compagnie du 15^e régiment le remplaça (3). En novembre de l'année suivante la compagnie qui était à Bytown se rendit à Carillon pour aider à la population à maintenir l'ordre.

Lors de l'invasion des Fénians en 1866, et à l'occasion du
changement

(1) Arch. pub. Can., série "C", vol. 44, p. 138.

(2) Lettre de By à Peter Robinson, 24 décembre 1831.

(3) Bytown Gazette, 6 octobre 1836.

changement de capitale de Québec à Ottawa, un grand nombre de militaires arrivèrent ici. Pour les loger, on loua en août 1866, les plus spacieuses maisons sur les rues George, York et Sussex, telles que l'hôtel British (maintenant le Musée géologique), à raison de \$3,000 pour la première année et de \$4,000 pour les trois ou cinq années suivantes; une maison située sur la rue George pour le quartier des officiers et deux magasins situés sur le côté nord de la rue York pour un hôpital militaire (1). Le 23 octobre des casernes additionnelles furent requises pour loger une partie du ~~111~~ 100^e régiment qui devait arriver en novembre. On loua immédiatement l'hôtel Champagne (maintenant la vieille Académie de la Salle).

Le 30 septembre 1871, les garnisons anglaises furent rappelées en Angleterre et, depuis, ce sont les soldats canadiens qui protègent le pays. C'est alors que la Governor General's Foot Guards s'organisa sous l'impulsion du gouverneur Dufferin.

Milice

Un ordre général de la milice daté de Perth, Ont., le 13 juin 1821, (2) organisa la milice du comté de Carleton en trois régiments dont le troisième comprenait les hommes dans les limites des cantons de Nepean, Goulburn, Huntley et March. Seulement deux ou trois habitants de Bytown en firent partie, jusqu'en 1837.

Quand l'insurrection éclata, la population de Bytown, désireuse de prouver sa loyauté, demanda au gouverneur dès le

30

- (1) Arch. pub. Can., State Book "AD" p. 102, 373, 467.
- (2) Arch. pub. Can., Ordres de milice.

30 novembre 1837, la permission de former un régiment de milice pour réprimer tous mouvements révolutionnaires possibles. Afin de se séparer du 3^e régiment de milice de Carleton, on invoqua la raison de la trop grande distance de la résidence des officiers en charge. Par un ordre général de la milice, du 30 décembre 1837, le gouverneur requit les services de 700 hommes dans le Haut-Canada, dont 100 à Perth et les environs. Le 15 janvier suivant pas moins de 500 hommes de Bytown répondirent à l'appel (1) Du 20 janvier au 24 février, une compagnie de milice volontaire (Bytown Volunteer Company of Militia) fut organisée et, le 5 février, un ordre de milice nomma le capitaine George Baker, le lieutenant H. Lelièvre et l'enseigne William Addison comme officiers de la compagnie. Ces nominations occasionnèrent une protestation de la part d'un Old Volunteer (2) qui prétendit que l'un de ces officiers était un étranger n'ayant jamais servi, tandis qu'on négligeait tant de militaires expérimentés qui avaient monté la garde sur la colline des casernes depuis le départ des troupes régulières.

Le 28 octobre 1838, sir John Colborne, commandant en chef des troupes, demanda au major Bolton, commandant à Bytown, qu'une autre compagnie de volontaires y fut formée (3), probablement parce que la période de service du corps commandé par le capitaine Baker était expirée (soit environ quatre mois) et que les miliciens avaient été licenciés. Un mois plus tard, le colonel Thomas Mackay demandait le logement et les rations nécessaires

(1) Bytown Gazette, 17 janvier 1838.

(2) Bytown Gazette, 21 février 1838.

(3) Arch. pub. Can. série "C", vol. 800, p. 285, 386.

nécessaires pour une compagnie du premier régiment de milice du comté de Russell et, le 12 décembre suivant, 50 hommes de ce corps furent casernés sur la Colline.

Le troisième régiment de la milice du comté de Carleton devint le deuxième régiment d'après un ordre du 23 juillet 1839.

A partir de la fondation jusqu'à 1918, une quarantaine de corps ont été organisés à Bytown ou Ottawa, ce qui démontre une grande activité militaire et un vig loyalisme, En voici la liste:

Régiments de milices et de l'armée permanente.
(1821-1918)

Du comté de Carleton, de la ville de Bytown et de la cité d'Ottawa.

Cavalerie

Nom	Date d'organisation
Ottawa Troop of Cavalry,	23 mai 1872.
Princess Louise Dragoon Guards,	15 novembre 1878.

Artillerie

Volunteer Militia Field Battery,	27 septembre 1855.
Volunteer Garrison Battery of Artillery,	22 mars 1861.
Ottawa Company of Foot Artillery,	22 mars 1861.
Ottawa Brigade of Garrison Artillery,	14 août 1868.
8th Brigade Field Artillery, 2nd and 23rd Batteries,	1 juin 1905.

Ingénieurs

Ottawa Company of Engineers,	19 décembre 1861.
3rd Field Company, Canadian Engineers,	1 juillet 1902.

Infanterie

3rd Regiment Carleton Militia,	13 juin, 1821.
Bytown Volunteer Company of militia	13 janvier 1838.
2nd Regiment Carleton Militia,	23 juillet 1839.
4th Regiment of Carleton Militia,	5 novembre 1846.
1st and 2nd and 3rd Ottawa Rifle Companies,	3 avril 1856.
43rd Carleton Battalion,	5 octobre 1866.
Civil Service Drill Association,	23 avril 1869.
1st Civil Service Volunteer Rifle Company,(1)	23 juillet 1869.
2nd Civil Service Volunteer Rifle Company,	12 avril 1872.
1st Battalion Governor General's Foot Guards,	(2) 7 juin 1872.

Bataillons formés à Ottawa pour les forces expéditionnaires
canadiennes de la guerre 1914-1918.

Governor General's Foot Guards, une partie
versée au ^{2nd Provisional} Battalion, Val-Cartier, 24 septembre 1914.

43rd Regiment. The Duke of Cornwall's Own

Regiment, une partie versée au 2nd

~~Provisional~~ Battalion, Val-Cartier, 24 septembre 1914.

38th Battalion

77th Battalion

207th Battalion

(1) Une fois rendu à Ottawa le gouvernement adopta une mesure pour la protection des édifices et les fonctionnaires capables de servir furent enrégimentés, soit environ 250. Deux compagnies furent organisées et, en 1872, elles devinrent la Governor General's Foot Guards sous lord Dufferin.

(2) Régiment senior d'infanterie du Canada. 221

Corps médical.

A.M.C. Bearer Company,	1 juillet	1899.
2nd Field Ambulance,	28 mai	1904.

Canadian Army Service Corps.

No. 5 Company,	1 décembre	1903.
Corps of Guides,	1 avril	1903.

Canadian Permanent Army Service Corps.

No. 1 Detachment,	1 juillet	1903.
-------------------	-----------	-------

Canadian Permanent Army Medical Corps.

No. 10 Detachment,	2 juillet	1904.
--------------------	-----------	-------

Canadian Ordnance Corps.

No. 4 Detachment.

Canadian Army Pay Corps.

Headquarters Detachment, Ottawa,	1 décembre	1906.
----------------------------------	------------	-------

Télégraphistes.

3rd Telegraph Detachment,	1 avril	1910.
---------------------------	---------	-------

Corps de Cadets.

Ottawa Public Schools, 6 compagnies,	28 novembre	1898.
Junior du Sacré-Coeur,	1 novembre	1901.
Ottawa Collegiate Institute,	16 avril	1903.

~~Tab~~ The Ashbury

The Ashbury College Cadet Corps, 20 juin 1905.

The Provincial Model School, 20 mai 1904.

Académie de la Salle

Vétérinaires.

Canadian Army Veterinary Corps, Ordre de milice no. 151 de 1910.

Service actif

La population d'Ottawa eut l'occasion de servir activement à la défense du pays ou de l'Empire en plusieurs occasions. La première, fut pendant la révolte de Riel, en 1885. A la nouvelle du soulèvement des métis au Manitoba, les autorités militaires ordonn^{er}ent de former des corps de milice volontaire. La capitale leva immédiatement un détachement de 53 francs-tireurs de la Garde du gouverneur, (G.G.F.G.) et du 43^e régiment, sous les ordres du capitaine A. Hamlyn Todd qui se rendit à Winnipeg. Le chemin de fer n'étant pas terminé entre Ottawa et Winnipeg, ces soldats durent faire trois marches forcées de 40 milles. Ce détachement servit particulièrement à la bataille du Couteau fendu, (Cut Knife). Les chefs en présence étaient le colonel Otter et le célèbre chef sauvage Poundmaker. Pendant le combat, les gardes d'Ottawa occupaient l'aile droite, William B. Osgoode et John Rogers furent tués. Le retour de leurs corps dans la capitale fut célébré d'une manière digne. En honneur des victimes, les citoyens d'Ottawa érigèrent un monument qui se trouve actuellement sur la place de l'ancien hôtel de ville.

Le second appel pour du service militaire actif eut lieu
lors

lors de la guerre du Sud-Africain. Les 185 Ottaviens qui y répondirent prirent part aux batailles de Paardeberg, 18 février 1900, et de Lilliefontein, le 12 novembre suivant. En l'honneur des 14 soldats qui perdirent la vie au cours de l'expédition, un monument fut érigé, avec les contributions de 30,000 écoliers de la ville et des environs et installé sur la place de l'ancien hôtel de ville à côté du monument des Sharpshooters. Le vieux canon placé entre les deux commémore la bataille de Lilliefontein.

Lors du troisième appel, lancé pour la guerre de 1914 à 1918, la capitale organisa trois régiments d'infanterie, les 38^e, 77^e, et 207^e; trois bataillons de forestiers; un certain nombre de batteries de campagne et le premier bataillon des chars d'assaut mobilisé au Canada. Le 38^e régiment fut le seul à se rendre en France comme unité, les 77^e et 207^e régiments furent employés comme renfort. Pour cette raison, il est plus difficile de suivre leurs faits et gestes pendant la guerre. Le premier fit partie de la 12^e brigade d'infanterie canadienne, quatrième division, et il se distingua à la bataille de la Somme, à Vimy, le 9 avril 1917, au Canal du Nord et à Valenciennes.

En plus, de nombreux soldats d'Ottawa s'engagèrent dans des unités non recrutées ici, telle que la marine, l'aviation et d'autres corps d'infanterie, d'artillerie, d'ingénieurs, etc.

Les renseignements au sujet de la présente guerre ne sont pas encore dévoilés.

- BUREAU DE POSTE -

Inauguré en 1938, le principal bureau de poste d'Ottawa est situé à l'angle sud-est des rues Besserer et Sussex. Le bureau de la haute ville ouvert en 1940 se trouve à l'angle nord-ouest des rues Sparks et Elgin.

La poste de Bytown fut d'abord expédiée au bureau de Hull jusqu'en 1829, lorsque Matthew Connell fut nommé maître de poste à Bytown. Il établit son bureau sur le côté nord de la rue Rideau entre les rues Mosgrove et William. A sa mort en 1834, le capitaine G.W. Baker le remplaça et transporta le bureau de poste au numéro 357 rue Wellington, c'est-à-dire où est actuellement l'un des édifices temporaires des approvisionnements de guerre, à l'est de la rue Kent, où il demeura jusqu'en 1850. Bien que situé loin de la basse ville, centre de la majorité des habitants, il n'y eut pas de protestation parce que la majeure partie de la correspondance était alors faite entre les banques et les maisons d'affaires qui se trouvaient dans ces environs. Il déménagea ensuite sur la rue Sparks non loin de la rue Elgin, sur le côté sud du Monument de la paix. En 1876, fut inauguré un magnifique bureau de poste, faisant face à la rue Rideau et placé sur le Plaza, du côté est du monument. En 1937 il fut démoli pour faire

faire place au carré de la Confédération et reconstruit à côté de la gare.

Le transport du courrier se fit d'abord par bateau arrivant ici les lundi, mercredi et vendredi et repartant le lendemain. Quand le bateau ne faisait pas le voyage on envoyait deux hommes en chaloupe jusqu'à Grenville et en hiver on utilisait un traîneau et des chevaux. Le ministère des Postes établit un service de facteurs le 1^{er} mai 1875.

CHAPITRE V

ECONOMIE

Industrie

Commerce

Commerce du bois

Banques .

La Presse

- INDUSTRIES. -

Nous ne pouvons pas dire qu'Ottawa est une grande ville industrielle, loin de là; le gouvernement fédéral ne semble pas encourager l'établissement d'industries. Malgré cela, à cause de la position centrale de la capitale, près d'une chute qui peut fournir tout le pouvoir hydraulique nécessaire à bon compte et de l'abondance de la matière première à proximité de la ville, plusieurs industries sont en opération. Ne fabrique-t-on pas ici des avions, des tramways, des poêles, des réfrigérateurs, du papier et objets en papier, des tentes et des objets de camp, des meubles, des portes et des fenêtres, des blanchisseuses électriques, de la brique, des liqueurs douces, de la bière (une brasserie), du beurre et du fromage, des bouilloires et réservoirs, du fer forgé, de la glace artificielle, des objets de cuir, des matelas, des monuments, etc., etc.? Il faut encore ajouter le long cortège des métiers industriels que présente toute ville et particulièrement une grande ville. Il y a une armée de mécaniciens, employés de garages, de forgerons, de serruriers, de menuisiers, de charpentiers, de peintres, d'électriciens, de plombiers, bref de tous ceux qui travaillent à la construction; d'imprimeurs, de relieurs, de teinturiers et de dégraisseurs, enfin l'ensemble des travailleurs de l'alimentation, boulangers, bouchers, épiciers, etc.

En

En 1937 on comptait 203 établissements industriels qui employaient 7,013 personnes et produisirent pour la valeur de \$28,244, 935.

Au commencement de Bytown un nommé Saint-Louis érigea sur la rue York, un moulin à moudre le grain.. Gertrude Van Courtland dit qu'il avait également un moulin à scie à la chute Rideau qu'il vendit à Thomas MacKay qui le convertit en un moulin à moudre vers 1834. Quelques années ~~après~~ après, c'est-à-dire en 1838, Daniel McLachlin en construisit un à la chute de la Chaudière. En * octobre 1843, Isaac Smith, de Hull, ouvrit un moulin à farine d'avoine près de la tête du Deep Cut, ce que les cultivateurs désiraient depuis longtemps afin d'avoir un substitut à la farine de blé. En effet le blé ne donnait pas un aussi bon rendement que l'avoine dans la région et, avec ce moulin, la culture de celle-ci pouvait être plus encouragée.

L'une des premières scieries fut installée près du canal vis-à-vis la prison, par Joseph Turgeon qui, pour son pouvoir moteur, avait acheté une vieille locomotive aux Etats-Unis. Il l'avait montée de manière à ce que les roues élevées de terre donnent le mouvement à son moulin au moyen d'une courroie de transmission. Vers le milieu du XIX^e siècle, plusieurs moulins s'ouvrirent à la chute de la Chaudière avec du capital venant des Etats-Unis et l'on vit les Thompson, les Baldwin, les Bronson et

Weston

Weston, les Young, les Pattee et Perley et les Booth. Tous ces moulins disparurent, sauf celui de Booth, à mesure que le commerce du bois diminuait. Le manque d'espace nous empêche de publier des renseignements sur un grand nombre d'autres industries dont il serait intéressant de connaître l'histoire. Une industrie toute récente mais qui prend des proportions et qui mérite un mot d'explication est celle du tourisme.

A l'activité commerciale se rattache étroitement l'exploitation de l'attrait qu'exerce la capitale sur les étrangers, attrait qui les amène à la visiter en nombre toujours croissant des touristes qui y font des dépenses variées. La majorité des touristes sont des citoyens des Etats-Unis, de classe moyenne, car les gens riches vont de préférence en Europe: avant tout des petits industriels, des commerçants, des chefs de service ou employés de grandes firmes, des gens dont le congé n'est pas très long, mais que nous sommes très heureux de recevoir en grand nombre. Pour les attirer tout un service de propagande et d'aide est subventionné par les gouvernements fédéral et municipal.

- COMMERCE -

Au point de vue commercial la ville d'Ottawa occupe une place enviable à cause de sa population de fonctionnaires qui crée une demande constante de produits pendant toute l'année. En 1931, puisque ce sont les derniers chiffres disponibles, il y avait 2,150 établissements commerciaux de détails employant permanentement un total de 9,447 personnes et 199 maisons de gros avec un personnel de 1,789. Ces chiffres ont beaucoup augmenté au cours des deux dernières années à cause de l'activité débordante de la guerre.

Dès l'origine de Bytown le commerce fut actif et de nombreux magasins et boutiques ouvrirent leurs portes. Cela était due en partie à la population flottante considérable. Ce fut d'abord la construction du canal qui en fut responsable et ensuite le commerce du bois. Bytown devint bientôt un grand entrepôt pour les chantiers des différentes compagnies de bois et pour le surplus des marchandises des comtés de Lanark et Carleton à destination de Montréal. Après cette période le gouvernement fédéral avec ses employés vint augmenter l'activité. Pendant la période de développement du commerce du bois plusieurs scieries s'installèrent aux chutes Chaudière et Rideau pour disparaître graduellement et ^{elles} contribuèrent une large part au développement commercial de la ville.

Pour tirer avantage de ce chapitre il est bon
d'étudier

d'étudier les chiffres suivants compilés du bottin et montrant le déclin graduel chez nos commerçants canadiens-français.

Il y avait sur les rues Rideau, Sparks et Sussex, c'est-à-dire les trois rues principales en

Années	Marchands Canadiens- français	Total
1864	39	
1868	36	
1869	53	
(rue Wellington en plus)		
1875	69	413
1879	67	319
1885	104	504
1888	88	495
1895	90	538
1900	95	414
1905	87	475
1915	92	708
1920	75	578
1931	64	608

Pour faciliter la comparaison voilà les statistiques de la population.

Année	Total	Canadiens-français
1861	14,669	3,644
1871	21,545	7,214
1881	31,307	9,384
1891	37,269	12,790
1901	57,640	19,027
1911	73,193	22,210
1921	107,803	30,442
1931	126,872	37,465

Si l'on examine ces chiffres attentivement on s'aperçoit qu'à mesure que notre population augmente la proportion des établissements commerciaux canadiens-français diminue. En 1879 notre population était

était d'un tiers et nos marchands plus d'un cinquième tandis qu'en 1931, lorsque notre population est d'un tiers du total on ne possède qu'un dixième des maisons commerciales sur les rues principales. C'est dire qu'au point de vue économique notre augmentation numérique au lieu de nous servir est profitable à d'autres qu'à nous-même, ce qui est un malheur.

Cette situation alarmante devrait nous faire réfléchir, car si nous voulons être forts il faut l'être économiquement aussi bien que moralement.

- COMMERCE DU BOIS -

Causes de son développement. Première expédition de la Gatineau. Exploitation. Glissoires. Accidents à la chute de la Chaudière. Etablissement de scieries.

Lorsque les premiers colons commencèrent à fréquenter l'Ottawa, la forêt y régnait en maîtresse souveraine. Le pin, l'épinette, le sapin étaient partout. Irrésistiblement les colons se jetèrent à l'assaut de ces arbres et le combat dura jusqu'au commencement du XX^e siècle.

Pour répondre à la demande croissante créée par ~~son~~ ^{leur} urgent besoin de bois durant les premières années du XIX^e siècle, les Canadiens se firent commerçants de bois. La matière première ne manquait pas dans la région d'Ottawa et en abattant la forêt, on faisait double emploi, car on ouvrait un pays nouveau à la colonisation. Aussi la hache commença de faire retentir ses coups sourds dans ces solitudes. Le bois que l'on retirait de la région était exporté en Europe, aux Antilles, en Amérique du Sud, en Australie, en Afrique, où Bytown était reconnue comme la métropole du bois.

A la suite des guerres du premier Empire et du blocus continental que Napoléon 1^{er} imposa à tous les ports de l'Europe, surtout à ceux de la Baltique, pour en chasser le commerce de la Grande-Bretagne, l'on songea sérieusement à l'exploitation de nos forêts.

forêts. Les commerçants de bois anglais tournèrent alors les yeux vers les colonies de l'Amérique et ils conçurent l'idée de venir chercher ici le bois que la guerre les empêchait d'importer des pays de l'Europe septentrionale et surtout de la Norvège et de la Russie.

Philémon Wright, le fondateur de Hull, fut le premier au pays à s'occuper activement de cette exploitation. Pendant ses fréquents voyages à Montréal et à Québec, Wright apprit la demande croissante de bois de construction qui existait et il crût faire une excellente spéculation qui, par la suite, donna une si puissante impulsion au développement de notre région. Avant cette époque, le bois, provenant en grande partie du Vermont, était expédié à Québec par voie du lac Champlain de la rivière Richelieu et du Saint-Laurent.

Le 11 juin 1806, le premier train de bois descendit la rivière Ottawa pour se rendre à Montréal. (On appelle un train de bois ou cage de 50 à 150 radeaux de billes liés ensemble à côté les uns des autres. Un radeau était formé de pièces équarries amenées à flot les unes près des autres de façon à se presser le mieux possible, c'est ce qu'on appelle plançon; on ajoutait aux côtés de ces pièces deux billes non équarries, nommées flottes, et reliées par des traverses, c'est-à-dire des billes équarries sur deux faces, au moyen de grosses chevilles qui les transperçaient complètement. Sur ces traverses,

on

on plaçait un second rang de plançons. Un radeau pouvait contenir de 26 à 36 pièces et un train environ 100,000 pieds cube de bois. A bord de ces trains, on apportait tout ce qui pouvait être nécessaire pour le voyage, chaînes, cordages, ancres, canots, provisions et cabanes pour abriter le personnel qui y voyageait. Ces trains requerraient pour la manoeuvre jusqu'à 30 hommes des plus vigoureux). Il fallut 35 jours au premier train de bois pour descendre de la rivière Gatineau à Montréal, parce que les hommes ne connaissaient pas encore la navigation dans les rapides. Souvent le train baptisé Colombo s'échouait et il fallait une longue et parfois dangereuse manoeuvre pour le remettre à flot. Après quelque temps les "voyageurs" (on appelait ainsi les hommes qui conduisaient ces trains de bois, ou draveurs venant de la déformation du mot anglais driver) connurent le chenal de la rivière et des rapides et plus d'une fois ils y descendirent en 24 heures. Il n'y avait pas de vaisseau pour remorquer ces trains et seuls le vent, le courant et les bras robustes des rameurs pouvaient les faire avancer. On employait de lourdes rames que deux hommes manoeuvraient. Ce ne fut qu'en 1819 qu'un bateau à vapeur, le "Union of Ottawa", les remorqua. Tout ce bois, dont le pin couvrait la plus grande partie comprenait aussi du chêne et autres essences; tout ce bois était

descendu

descendu à Québec où il était transformé en barques, en tonneaux, en mâts, en madriers et en planches. Pendant une seule saison jusqu'à 350 navires océaniques vinrent prendre une cargaison de bois à Québec.

Lorsque les premiers colons s'établirent dans la région, cette exploitation forestière fut pour eux un moyen de gagner quelque argent pendant la saison d'hiver alors qu'aucun travail de la ferme ne pouvait être fait.

Exploitation

Les terres à bois appartenaient généralement à la Couronne. Pour la coupe il fallait obtenir du gouvernement un permis qui était vendu à l'encan. Le prix normal variait entre \$1.00 et \$1.50 le mille carré. Le détenteur d'un permis devenait locataire du terrain dont il pouvait extraire tout le bois. Il devait payer en outre un sou le pied cube de bois coupé et cinq deniers (10¢) pour chaque bille de douze pieds de longueur*de vingt-et-un pouces de diamètre. C'était là une source de revenu considérable pour le gouvernement. Au cours d'une bonne année (1867) 31,600 milles carrés furent ainsi exploités rapportant au gouvernement la somme énorme pour l'époque de \$361,670. (1)

Un groupe

(1) Lumber Trade of the Ottawa Valley, p. 16.

Un groupe d'explorateurs est d'abord envoyé dans la forêt pour voir où se trouve le bois de choix. Il cherche ensuite la manière la plus facile de le sortir. Une hutte en billes est construite ^{compromettant} ~~après~~ un endroit pour le feu au centre et un trou dans le toit en guise de cheminée, et deux rangées de lits ^{fixés aux murs} ~~sur les côtés~~. Et la coupe du bois commence. Les arbres sont abattus, ébranchés, débités en billes et transportés par schlittage puis par traîneaux le long des ruisseaux. Au printemps à la fonte des neiges ces cours d'eau s'éveillent et les conduisent par le flottage à une rivière tributaire de l'Ottawa et de là jusqu'à Québec.

Plusieurs hommes sont requis pour ravitailler les chantiers du voisinage. Puis d'autres s'engagent avec leurs chevaux pour trainer les billots aux bords des ruisseaux où des rivières. Dans les premiers temps on employait des boeufs à ce travail. Cette exploitation ne se faisant qu'en hiver offrait donc un supplément extraordinaire pour les cultivateurs de la région.

Glissoires

Pour la descente du bois les chutes étaient un grand obstacle qui causait d'énormes pertes dues aux coups violents que le bois recevait sur les roches dans le courant. Celle de la Chaudière était la plus dangereuse. Afin d'éviter ce gouffre au

début

début, les trains de bois étaient conduits dans une baie au-dessus de la chute et désarticulés; le bois était ensuite transporté au pied du ~~eau~~-rapide ~~par~~ par terre au moyen de chevaux et reformé de nouveau en radeaux. On pouvait prendre vingt jours pour descendre ainsi un train de bois (1). Ou bien encore on laissait descendre le bois dans la chute au risque d'en perdre une grande quantité. Dans ce cas, une chaîne de billes était étendue au pied du courant d'un~~q~~ bord de la rivière à l'autre pour arrêter les billes qui descendaient et ensuite les reformer en trains de bois.

Dès ^{son arrivée} que le colonel By vint à la chute de la Chaudière, en septembre 1826, By accéda à la requête des marchands qui demandaient la construction du côté ontarien d'un chenal où le bois pourrait descendre directement sans faire de saut, afin d'éviter les noyades, qui devenaient nombreuses, et d'aider le commerce du bois en épargnant une grande quantité qui s'enddmmageait par les chocs (2). Lord Dalhousie encouragea le projet de By et il lui permit de dépenser \$8,000 pour le dragage et l'aménagement du chenal entre deux rochers fendus où l'eau coulait assez bien et sans saut. (3). Même avec cette amélioration

- (1) Memorials, Documents, Affidavits submitted to the Executive Council by Ruggles Wright, p.6, 80.
- (2) Arch. pub. Can., série "Q", vol.351, 2^e partie, p. 391, 392, 394, 396.
- (3) Arch. pub. Can., papiers Dalhousie, vol. 11.

te amélioration les radeaux se défaisaient en s'engageant dans la passe et les billes y descendaient individuellement. Les trains étaient ensuite reconstitués au bas du chenal. Dès la première année, les résultats obtenus furent remarquables.

L'ingénieur Pooley écrivait, le 19 juin 1827, que pas une seule bille n'avait été perdue au printemps et que ce chenal rendait un service immense au commerce du bois. Il suggéra en même temps de faire quelques améliorations pour permettre le passage d'un radeau entier, afin d'épargner le temps que l'on prenait à reformer les radeaux au bas de la chute. Voici ce qu'il dit:

"The timber channel has already been of essential service to the lumber trade-not a stick of timber has been lost this spring- the rush of water through it however is tremendous, and evidently points out the capability of great improvement and of rendering it passable, perhaps, for the cribs, without much danger; at present they invariably break up in their passage through, and are collected as usual in the bag below(1).

Ceci fut accompli quelques années plus tard.

En Suède et en Norvège, pour éviter des obstacles de même nature, des glissoires à bois existaient pour la descente d'une seule pièce à la fois, tout comme on peut en voir aujourd'hui à Farmer's Rapids, sur la rivière Gatineau, près du collège Saint-Alexandre, à Ironsides.

Après

(1) Arch. pub. Can. papiers Dalhousie, vol. 13.

Après une étude des moyens employés dans les pays scandinaves et unissant l'idée du chenal construit par By, Ruggles Wright, le fils du fondateur de Hull, construisit une glissoire de la tête au pied de la Chaudière pour un radeau complet. Elle consistait en un genre d'auge de 26 pieds de largeur avec une certaine pente, dans laquelle descendait suffisamment d'eau pour le flottage et la descente rapide et sûre d'un ~~radeau~~^{bois}. Quand les trains de bois, venant d'en haut, étaient parvenus à la tête de la chute, les voyageurs les désarticulaient en radeaux de 26 pieds de largeur qu'ils conduisaient dans la glissoire.

Après la descente d'un radeau, les hommes qui le conduisaient l'amarraient dans une baie ou à la rive près de la glissoire et ils remontaient au haut pour en descendre un autre. Ils leur faisaient marcher entre sept et huit milles. Leur journée de travail était bien longue. Se levant ~~avec~~^{avec} le petit jour, ils revenaient de leur deuxième descente vers 8 ou 9 heures du soir. Après avoir "sauté la chute", pour employer le terme consacré, les radeaux étaient rassemblés et le train continuait son voyage. C'était là une grande amélioration sur la méthode antérieure de faire descendre le bois. Pour cette raison le chenal de By perdit de sa popularité et il fut moins utilisé. C'est probablement pour cette raison que le 12 février 1829, le gouverneur reçut une requête d'Isaac Valentine, marchand

de

de Montréal, demandant la permission de construire un canal pour monter la chute à l'endroit même du chenal du Rocher fendu dragué par By. Le gouvernement ne crut pas bon cependant de laisser un tel privilège aux mains d'un particulier et la demande fut rejetée.

La même année, By proposa une dépense d'environ \$40,000 pour ^{son} l'amélioration de son chenal afin d'épargner du temps au passage des trains de bois. Ce ne fut qu'en 1845, que le gouvernement y construisit une ~~vraie~~ glissoire *moderne*.

En 1835, George Buchanan obtint la permission d'en construire une, dans le bras de la rivière nommé Chéna! perdu ou Lost channel, à côté du chenal de By.(1) L'année suivante, les radeaux y passaient en entier et jusqu'à 50 pouvaient y descendre par jour. Pendant la saison de 1845 pas moins de 8,263 radeaux passèrent la chute de la Chaudière. Avant la construction des glissoires les trains de bois venant du haut de la rivière Ottawa n'atteignaient pas le marché de Québec, la même année, ce qui incommodait beaucoup les propriétaires à cause de la fluctuation des prix d'une année à l'autre,

La construction d'une glissoire par le gouvernement en 1845, à l'endroit où un chenal avait été aménagé en 1826 occasionna une vive concurrence entre le
gouvernement

(1) Bytown Gazette, 11 mai 1837.

gouvernement d'un côté et Ruggles Wright de l'autre. (1). Vint un temps où ce dernier, ne pouvant plus soutenir la lutte demanda au gouvernement d'acheter sa glissoire, ce qui fut fait en 1849, pour la somme de \$40,000.(2). Ces trois glissoires existent encore: celle du gouvernement ou de By et celle de Buchanan se trouvant du côté d'Ottawa entre la terre ferme et le bureau de la compagnie J.R. Booth; la troisième du côté de Hull entre la terre ferme, près du bureau de la Compagnie E.B. Eddy et son moulin à papier.

Pour défrayer les dépenses de la glissoire et de l'amélioration de la navigation en draguant un chenal dans les rapides de la rivière Ottawa, le gouvernement exigeait un droit d'un denier (deux sous) par pied de bois qui passait la chute de la Chaudière. Un bureau y avait été construit pour le mesurage du bois et la perception de la taxe. En 1826, cet impôt rapporta la somme de \$10,212 et en 1861, celle de \$219,533. Ces chiffres donnent une idée de l'augmentation et du développement de cette industrie dans la période de trente-cinq ans.

La descente des glissoires à bord d'un radeau était une attraction spéciale non seulement pour les garçons de Bytown mais même pour les visiteurs distingués

- (1) Memorials, documents, affidavits submitted to the Executive Council by Ruggles Wright, p.6, 21, 33, 70.
- (2) Memorials, documents, affidavits submitted to the Executive Council by Ruggles Wright, p.45, 46, 63.

tingués de la ville: c'est ainsi que descendirent le prince de Galles (plus tard Edward VII), la princesse Louise, le prince Léopold, duc d'Albany, le prince et la princesse de Galles (plus tard George V et la reine Marie) et le grand duc Alexis de Russie. (1)

Sur l'un des radeaux du train de bois se trouvait une maisonnette, qui servait de cuisine, où tous les voyageurs allaient manger. Ils s'y trouvait un foyer au centre, installé sur une grande quantité de sable, où l'on faisait cuire des fèves au lard et du pain. Au-dessus du feu, il y avait un bâton servant de crémaillère auquel on suspendait les chaudrons. Ce radeau était le préféré de tous surtout des jeunes garçons de Bytown et de Hull, car lorsqu'il arrêtait au haut ou au bas de la chute nombreux étaient ceux qui s'y rendaient en chaloupe et même en nageant pour demander au cuisinier de leur faire une bonne galette de sarrasin. En tout temps, on pouvait obtenir une tasse de thé fort et des pâtisseries. Quelques fois le cuisinier (le cook, comme on l'appelait,) étant de mauvaise humeur, ne se gênait pas pour jeter dans l'eau les garçons qui étaient quelques fois plus ou moins polis dans leurs demandes. Aussi en retournant à la maison n'avaient-ils pas quelques difficultés à expliquer à leurs parents pourquoi ils

étaient

(1) Stewart, McLeod- First half century of Ottawa, p.72.

étaient tout mouillés?

A plusieurs reprises des accidents causés par de grands coups de vent et le fort courant se produisirent à la chute de la Chaudière. Pour n'en citer que quelques-uns; le 22 août 1854, un radeau se dirigeant vers la glissoire fut entraîné par le courant vers le gouffre où il se serait précipité avec tout son équipage s'il ne se fût échoué sur les galets qui émergeaient à la tête de la chute. Personne ne pouvait secourir les 8 hommes qui se trouvaient dans cette position précaire. En peu de temps la nouvelle de l'accident se répandit dans les deux villes et une foule accourut sur les lieux pour essayer de suggérer un moyen de sauvetage. Après six heures de travail on parvint à lancer aux victimes une corde légère à laquelle était attachée une autre, plus forte. Les hommes la fixèrent solidement à leur radeau échoué et un à un, suspendu au bout de leur bras, ils se rendirent à terre (1). Ce genre de sauvetage réussit à plusieurs reprises.

^{Lors d'}
~~Dans~~ un autre accident du même genre où trois hommes étaient en suspens à cet endroit au-dessus du gouffre on réussit à leur faire parvenir avec une corde une grosse balle lourdement lestée dont la partie inférieure était bien trempée et la partie supérieure séchée. Les trois se placèrent à cheval sur cette pièce de bois et après

(1) Van Courtland, Gertrude - Records of the rise and progress of the city of Ottawa p. 14.

s'y être liés solidement, ils passèrent la chute et atteignirent le rivage à la vue de leurs amis qui désespéraient de leur sort (1).

En 1864, un radeau sortit du chenal et se dirigea vers la chute, un seul homme y demeura, les autres se jetèrent e`l'eau et ils furent sauvés. Juste au moment où le radeau se précipitait dans le gouffre l'homme sauta en bas et par un heureux hasard il tomba sur le rocher qui se trouve au haut de la chute et qui n'était recouvert que de quelque douze pouces d'eau. Avant que le secours lui soit fut rendu il demeura dans cette position pendant trois jours. Pour l'encourager pendant les nuits on entretenait de grands feux sur la grève. Finalement des sauvages réussirent à descendre dans un grand canot assez près pour lui lancer une flèche à laquelle était attachée une corde légère. Après de multiples essais le malheureux réussit à en attraper une. Son sauvetage était alors presque assuré. Une corde plus forte fut attachée à celle-ci et on le tira en lieu sûr. Un grand nombre d'accidents de ce genre se produisit à cet endroit mais les pauvres malheureux n'eurent pas toujours la chance d'être sauvés et ils furent entraînés dans le gouffre.

L'obstacle de la chute de la Chaudière aux trains de bois fournissait aux voyageurs une occasion d'arrêter à Bytown, quelques fois pour plusieurs semaines.

(1) Tassé, Joseph - Philémon Wright ou colonisation et commerce de bois, p. 65.

semaines. Graduellement la ville fut connue par tous les commerçants et les bûcherons et elle se développa en un centre important. Plusieurs dépôts de provisions pour les chantiers y furent construits et des marchands s'y établirent. Souvent ceux-ci vendaient à crédit aux bûcherons avant leur départ pour les chantiers et ils étaient payés à leur retour. Les principaux marchands de Bytown approvisionnaient également à crédit les entrepreneurs de chantiers et quand leurs trains de bois arrivaient ici le printemps suivant, ils le vendaient généralement à celui qui leur avait fourni les fonds nécessaires. L'acheteur de Bytown en prenait possession et le revendait ensuite à Québec.

En peu de temps les maisons les plus importantes du Bas-Canada établirent des agences ici.

Une telle activité commerciale attira l'attention de nos voisins du sud qui en étudiant la situation trouvèrent que Bytown pourrait profiter davantage de l'industrie du bois. Jusqu'à présent cette ville n'avait tiré profit que du commerce accessoire à cette industrie. En effet le bois équarri (c'est-à-dire taillé aux chantiers avant d'être mis en radeaux) ne faisait que passer ici en se rendant à Québec. Pourquoi n'y aurait-il pas moyen de débiter ce bois à Bytown plutôt qu'à Québec? C'est tout ce que ces Américains qui sont
devenus

devenus si riches, se sont demandés. En 1852, le capitaine Harris, du lac George, dans l'état de New-York, vint à Bytown pour examiner la ville et obtenir des renseignements sur la possibilité d'y établir un moulin à scie. Les autorités municipales lui garantirent de ne mettre aucun empêchement à ce genre d'entreprise. A une vente à l'encan les compagnies Harris & Bronson et Pattes & Perley achetèrent des terrains bordant la rivière Ottawa à la chute de la Chaudière. Des scieries y furent construites dès l'année suivante.

Cependant un moulin à scie avait été établi à la chute Rideau dès 1830, par un nommé Saint-Louis qui le revendit à Thomas MacKay (1) l'un des entrepreneurs du canal Rideau qui en fit plutôt un moulin à moudre.

Avec l'arrivée de ces compagnies américaines et la construction des chemins de fer, le commerce du bois scié se développa considérablement jusqu'au commencement du XX^e siècle. Le seul de ces moulins existant de nos jours est celui de John R. Booth, établi en 1857, et situé à côté de la chute Chaudière sur l'emplacement de celui de Bronson et Harris. Aujourd'hui on s'y occupe surtout de la fabrication de la pulpe et du papier. Le sciage du bois y est presque totalement négligé.

La décadence du trafic du bois est due à
des

(1) Van Courtland, *Gertude-Records of the rise and progress of the city of Ottawa*, p. 18.

des causes diverses. Il y eut d'abord la perte d'un traitement préférentiel sur le marché britannique qui retourna se ravitailler sur la Baltique; l'usage de l'acier au lieu du bois pour la construction des navires; il y eut l'épuisement de la forêt et le manque de reboisement dans les bassins des rivières débouchant dans l'Ottawa, car il faut dire avec regret que le travail forestier s'est développé sur un mode anarchique, au hasard des ressources et des initiatives puis d'une façon plus ou moins rationnelle.

La disparition de cette industrie à Ottawa infligea de considérables pertes aux marchands ainsi qu'à toute la population. Même les cultivateurs des environs en ressentirent les effets car la coupe du bois occasionnait une grande demande pour les produits de leurs fermes. Ainsi pour sortir de la forêt 150,000 billes pendant un hiver les employés consommaient environ 825 barils de porc, 900 barils de farine, 925 boisseaux de fèves, 3,700 boisseaux d'avoine, 600,000 livres de foin, 3,750 gallons de sirop, de blé d'inde, 7,500 livres de thé, 1875 livres de savon, 6000 livres de tabac, 900 hâches et 225 traîneaux représentant la somme de \$54,367.50 aux prix du temps (1). Ces chiffres nous donnent une idée de l'importance de cette industrie qui pendant plus de trois-quarts de siècle influença les destinées de notre ville.

(1) Ressources of the Ottawa Valley, p. 26.

- 'BANQUE -

Presque toutes les banques canadiennes sont représentées à Ottawa. Nous comptons les dix banques suivantes: Banque du Canada:-- de Montréal, avec trois succursales; -- de la Nouvelle-Ecosse, avec dix succursales; -- de Toronto, avec quatre succursales; -- Canadienne de Commerce, avec trois succursales; -- Dominion; -- Impérial du Canada; -- Royale du Canada, avec sept succursales; -- Canadienne Nationale, avec trois succursales; -- Provinciales du Canada, avec deux succursales; En outre, la banque d'épargne de la province d'Ontario, quatre trust companies, le Civil Service Credit Society et quelques caisses populaires paroissiales qui s'occupent également de recueillir les épargnes et de faire des prêts.

Sir John Colborne de retour d'une visite d'inspection des travaux du canal Rideau exprima le désir que toutes personnes employées aux travaux du Canal ~~soient~~ ^{fut} autorisées à placer de l'argent dans le Military Chest qui se trouvait à Bytown et qu'un intérêt de quatre pour cent leur ~~soit~~ ^{fut} accordé. Désireux de rendre service aux nombreux travailleurs qui lui avaient demandé de garder leur argent pour quelque temps en attendant de devenir colons, By demanda la permission aux autorités militaires le 20

août

août 1829, avant de l'accepter. La requête de By fut refusée malgré que l'idée fut ~~été~~ louable, parce que, prétendit-on, le Military Chest ne pouvait être utilisé que pour des fins militaires.

Et ainsi se termina le premier essai de banque d'épargne à Bytown.

Le 16 juin 1836, dans un article de rédaction, la Bytown Gazette demanda pourquoi une banque n'avait pas encore été établie ici, et assura les autorités de la banque qui viendrait s'y installer de l'appui de nombreuses épargnes. Cette demande du journal fut bien ^{accueillie} ~~porta ses effets~~, ~~puisque~~ puisque le 21 novembre suivant, deux agences y étaient en opérations, l'une pour la banque Upper Canada et l'autre pour la Banque du commerce. A cette date, à une réunion de l'Ottawa Lumber Association, la question de l'établissement d'une banque à Bytown fut étudiée. On trouvait que le ^{mode} ~~système~~ d'agence existant était ennuyeux parce que chaque transaction d'escompte devait être soumise au bureau de direction à Toronto ou à Kingston, ce qui causait une perte considérable de temps. Une banque, qui non seulement aurait pris les épargnes mais qui aurait fait des prêts et de l'escompte, aurait été d'une grande utilité au développement du commerce du bois et de l'agriculture en fournissant le numéraire nécessaire aux transactions.

En 1844, la Banque de Montréal acheta l'hôtel Royal Exchange au numéro 201 rue Wellington pour y installer son bureau qu'elle occupa pendant

trente

trente ans. Elle s'installa ensuite à l'angle des rues Wellington et O'Connor.

En ce temps-là les conditions étaient assez primitives, le gérant ou l'agent de la banque mettait son argent dans un coffre de fer blanc qu'il mettait en dessous de son lit pendant la nuit.

Jusqu'après 1857 Ottawa était le seul endroit où une banque existait sur la rivière Ottawa et tous les gens qui recevaient des chèques étaient obligés de s'y rendre pour les échanger. Les habitants d'Aylmer se plaignirent de cet inconvénient à plusieurs reprises.

En 1874, la banque d'Ottawa fut incorporée avec un capital de \$343,000.

- LA PRESSE -

Premiers journaux. Ottawa Citizen,
The Journal, Le Droit. Liste des journaux et revues.

Il n'est pas nécessaire d'essayer de prouver l'importance de la presse; un axiome ne se prouve pas, on se contente de l'énoncer. Or, de nos jours, le journal est, pour ainsi dire, la seule pâture intellectuelle du peuple. Dans un pays comme le nôtre, où règne la liberté de la presse, il est évident que celle-ci peut être bonne ou mauvaise; qu'elle peut diriger l'opinion publique vers le bien, comme elle peut aussi facilement dégénérer en licence, suivant l'esprit qui l'anime, l'influence du milieu, ici biethnologique et bilingue, et le propriétaire qui l'exploite.

La presse d'Ottawa s'est, en règle générale, bien comportée envers ses lecteurs et le public, ce qui ne veut pas dire que certaines feuilles ne se soient parfois laissé entraîner à des écarts regrettables au point de vue social et politique, Errare humanum est.

Plus de cent journaux, revues, magazines et autres périodiques ont vu le jour à Ottawa et sont disparus; la plupart n'ont maintenant pour les représenter dans les bibliothèques qu'un ou deux numéros qui menacent de disparaître. M. Francis

J. Audet

J. Audet a publié en 1896 une plaquette intitulée "Historique des journaux d'Ottawa" dans laquelle il donne les principales notes historiques concernant ces journaux. Pour combler certaines lacunes il en a préparé une seconde édition, en anglais. Elle est encore en manuscrit mais elle peut être facilement consultée en s'adressant aux Archives.

Nous comptons actuellement à Ottawa trois journaux quotidiens d'un tirage assez considérable. Ce sont The Journal, the Ottawa Citizen et Le Droit. Les deux premiers ont des éditions du matin et du soir et le dernier une seule édition du soir.

Bytown n'avait pas encore dix ans d'existence quand parut son premier journal, The Bytown Independent and Farmers' Advocate. C'était un hebdomadaire. Il fut fondé le 24 février 1836, par James Johnston qui en était le propriétaire, le rédacteur et l'imprimeur. Cette feuille indépendante en politique ne dura que quelques mois.

Le 9 juin de la même année paraissait The Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser. Le docteur Alexander J. Christie en était le propriétaire et le rédacteur; il soutenait la cause tory et il avait précédemment été employé au Montréal Herald. La Gazette dura jusque vers 1861.

Dès l'automne

Dès l'automne de 1844, le Packet, qui devint plus tard le Citizen, avait commencé de paraître. Il était publié par William Harris et appuyait le parti de la réforme. En novembre 1846 Harris vendait son journal à MM. Henry J. Friel et John G. Bell et se retirait du journalisme. Trois ans plus tard Friel, qui était alors le seul propriétaire du Packet, le céda à Robert Bell, imprimeur et libraire, qui en fit un organe tory.

Le 22 février 1851, quatre ans avant que Bytown ne devint la cité d'Ottawa, le Packet devenait The Ottawa Citizen, nom qu'il porte encore. Le 15 mai 1865, I. B. Taylor, qui venait d'acquérir le journal, en fit un quotidien. En 1872, le Citizen devint la propriété des frères Andrew et George C. Holland qui avait acheté la moitié du capital du journal. Taylor qui avait conservé l'autre moitié, vendit la moitié de ce qui lui restait à M. J. M. Currier, alors l'un des députés de la ville. Un peu plus tard, M. C.-H. Carrière acquérait de M. Taylor ce qui lui restait d'intérêts dans le "Citizen". The Ottawa Citizen Printing and Publishing Company fut alors incorporée, George Holland demeurait le rédacteur et M. Carrière devenait le gérant du journal. Carrière était un Canadien, ancien officier du 100^e régiment levé au Canada en 1858 durant la guerre de Crimée.

M. Charles-Herbert MacKintosh devint l'un
des rédacteurs

des rédacteurs du Citizen en 1874 et rédacteur en chef l'année suivante, quand Holland se retira du journal. Il fut avec Charles Mitchell, le fondateur de l'Ottawa Free Press, en 1869. M. MacKintosh conserva son poste jusqu'à sa nomination comme lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest en 1893. Il avait été maire de la capitale de 1879 à 1881, et député de la ville de 1882 à 1887 et de nouveau de 1890 à 1893.

M. Robert Shannon remplaça M. MacKintosh, mais en 1895, William M. Southam, de Hamilton, fit l'acquisition de la majorité des parts de la compagnie et prit la gérance du Citizen. Il commença aussitôt une édition du soir - le ^{soir}~~Citizen~~ était un journal du matin depuis plusieurs années.

Le Citizen est donc, comme on le voit, le doyen des journaux d'Ottawa; il approche de son centenaire.

Le premier journal de langue française d'Ottawa se nommait Le Progrès. Fondé en juin 1858 par M. Mailhot avec l'aide de M. Georges Carrière, Guillaume Demers, Pascal Comte, le héros de Patay; et le docteur Pierre Saint-Jean, tous membres de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, qui avait été fondé six ans auparavant.

Le Progrès dura six mois et dut fermer ses portes en décembre faute d'encouragement.

Comme on le voit par la liste ci-annexée, il y eut un certain nombre de journaux français à Ottawa

de

de 1861 jusqu'à 1900.

- THE EVENING JOURNAL -

Journal quotidien s'occupant de politique et de commerce, il fut fondé le 10 décembre 1885 par A.-S. Woodburn, imprimeur, qui demanda à M. George- C. Holland d'établir le journal. Le premier rédacteur du Evening Journal fut John Dafoe. Quelques années plus tard, M. P.D. Ross, propriétaire actuel de cette feuille, en devint le rédacteur et il forma une société avec M. Woodburn. En 1894, le Journal Printing and Publishing Company fut incorporée et devint propriétaire du journal. Cette feuille fut d'abord conservatrice en politique, ensuite indépendante, puis libérale. Le Journal est aujourd'hui conservateur indépendant. Il publie une édition du matin et une du soir.

- LE DROIT -

"Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie", le Droit fut fondé le 27 mars 1913 par le Syndicat d'Oeuvres Sociales ^{limitée} (~~et~~). C'est un journal quotidien paraissant le soir. M. Charles Gauthier en est le rédacteur en chef depuis le 15 mai 1920. Son but est de travailler, de concert avec les autres leviers de commande dont nous disposons, à l'accroissement de l'influence canadienne-française

çaise, au progrès de la culture française et de la civilisation chrétienne. Pour cette raison le public canadien-français continue de faire au Droit un excellent accueil. Il le considère à juste titre comme son défenseur-né, comme la sentinelle de son héritage national.

L'idée de la fondation d'un journal qui serait entièrement dévoué aux intérêts religieux et nationaux des Franco-ontariens avait germé dans l'idée des organisateurs du Congrès canadien-français de 1910. Dès le début, les directeurs de l'Association d'éducation canadienne-française d'Ontario comprirent l'importance d'appuyer de la presse nos revendications scolaires. En présence des dangers qui nous menaçaient, ~~elle~~ ^{ils} décidèrent de fonder un journal quotidien, Le Droit. Depuis la publication de son premier numéro jusqu'à nos jours, cette feuille est devenue beaucoup plus volumineuse, beaucoup plus complète, mais sa raison d'être n'a pas changé et l'unité d'action et l'entre-aide mutuel y sont encore prêchés. Lorsque la situation financière devenait trop précaire, quelqu'un accourait au secours, c'était tantôt les révérends pères Oblats, tantôt l'abbé P.H. Hudon, tantôt d'autres. C'est le révérend père Charlebois, O.M.I., qui s'est le plus dépensé pour mettre sur pied cet organe et pour le faire triompher de terribles difficultés.

Le Droit, dont la devise semble être pro aris
et facis

et facis, a pris une part active à la lutte en fa-
 veur des droits scolaires et entre autres choses, il
 a combattu avec énergie et persistance le ^{fameux} ~~peu~~ ré-
 glement XVII, aux côtés de Samuel Genest et des sé-
 nateurs Belcourt et Landry. Toujours sur la brèche,
 il se tient à la disposition de la ^{Association} ~~Société~~ d'Éduca-
 tion Canadienne-française d'Ontario.

En terminant, il est bon de faire remarquer
 qu'un certain nombre de revues littéraires, scien-
 tifiques et autres ont été publiées ici soit en fran-
 çais, soit en anglais. Les revues de Stanislas Dra-
 peau, de Louis-H. Taché et de l'Université d'Ottawa,
 pour ne mentionner que les principales, ne sont pas
 totalement oubliées par ceux que la chose intéresse.
 La dernière en date, mais non la moindre, est la Re-
 vue de l'Université, qui vient justement de compléter
 sa première décade et qui a mérité et reçu les com-
 pliments de Son Eminence le cardinal Villeneuve et
 de Son Excellence Monseigneur Vachon, archevêque
 d'Ottawa et chancelier de l'Université.

Ci-suit la liste des journaux jusqu'en 1900.

NOMS	Premiers propriétaires ou éditeurs	DATES
THE BYTOWN INDEPEN- DENT and Farmer's Advocate	James Johnston	24 février 1836
THE BYTOWN GAZETTE and Ottawa and Rideau Advertiser	Alexander J. Christie	9 juin 1836

The Ottawa

THE OTTAWA ADVOCATE	John George Bridges	1841 Aylmer
and Dalhousie		
Bathurst, Ottawa, and	Dawson Kerr	1843 Bytown
Sydenham Districts Ad-		
vertizer. Acheté par		
l'Orange Lily en 1851		
THE PACKET	William Harris	1844
devint the Ottawa		
Citizen le 22 février		
1851.		
FLOWERS OF THE WILD-	Ottawa Advocate	13 mai 1846
ERNESS		
THE ORANGE LILY AND		
OTTAWA ADVOCATE	Dawson Kerr & Co.	1851
THE OTTAWA TRIBUNE	James H. Burke éd. et pr.	23 juillet 1854
THE NONARCHIST	Francis Clemow et William	1855
	F. Powell	
THE CANADIAN NATURALIST	Elkanah Billings	février 1856
AND GEOLOGIST		
RAILWAY AND COMMER-		
CIAL TIMES	Dawson Kerr	1857
THE CANADIAN MILI-		
TARY GAZETTE	J.B. Turner éd.	1857
	Dawson Kerr pr.	1857
THE UNION	Henry J. Friel éd.	
	Roderick E. O'Connor pr.	31 mars 1858
LE PROGRES (1er jour-	M. Mailhot	Juin 1858
nal français)		
THE OTTAWA BANNER	Robertson, Wilson & Co.	1858
LE COURRIER D'OTTAWA	Charles O. Doucet	1861
THE DAILY NEWS	Andrew Wilson & Son	1864
LE SOLEIL (no. uni-	M. Thibault	1865
que).		
THE CANADA GAZETTE		
"published by authority"	Malcolm Cameron	28 octobre 1865
THE OTTAWA TIMES	Robert Davis	18 décembre 1865
LE CANADA	Duvernay & Frères	21 décembre 1865

THE EVENING

THE EVENING POST	C. E. Stewart	janvier 1866
THE BEE		12 mai 1866
THE VOLUNTEER REVIEW	George Moss et Godfrey	7 janvier 1867
	S. O'Brien pr. Carroll Ryan éd.	
THE OTTAWA FREE PRESS	Charles W. Mitchell et C.H. Wm. Carrière	27 décembre 1869
THE EVENING MAIL	Carroll Ryan et George Moss	2 janvier 1870
LE COURRIER D'OTTA- WA (the Ottawa Cou- rier, journal bilin- gue)	Napoléon Bureau pr. et imp. Gustave ^{Smith} éd.	5 janvier 1870
THE WEEKLY REVIEW	Marshall & Co.	1870
THE INVESTIGATOR	J. T. White	1872
THE STANDARD	Grisson, Donoghue & Co.	1873
THE CANADIAN PA- TENT OFFICE RECORD	Gouvernement fédéral	mars 1873
LE BULLETIN DU COM- MERCE	Joseph Bureau	1 octobre 1874
THE OTTAWA HERALD	William H. Nagle et H. W. Bennett	15 octobre 1877
LE FOYER DOMESTI- QUE	Stanislas Drapeau	1 mars 1876
L'ALBUM DES FAMIL- LES	S. Drapeau	janvier 1881
LE PROGRES	A. Bureau	10 novembre 1877
LA GAZETTE DES FA- MILLES	Stanislas Drapeau	1 janvier 1878
LE FEDERAL	Honoré Beaugrand	4 mai 1878
LE JOURNAL POUR TOUS	P. Napoléon Bureau	27 juillet 1878
LA VERITE		14 septembre 1878
LA GAZETTE D'OTTAWA	Louis Bélanger & Co.pr. F.M. Dérôme, réd.	8 janvier 1879

LE CANADA

LE CANADA	Joseph Tasse, rédacteur C.D. Thériault, gérant	
LE TRIBOULET	Albert Grignard	1 novembre 1879
LE FANTASQUE	Alphonse Trépanier	23 novembre 1879
OUR CHEERFUL FRIEND		
THE INDICATOR		
INDUSTRIAL WORLD and National Eco- nomist	Industrial World Pu- blishing	24 juin 1880
THE SANITARY JOURNAL devint THE CANADA HEALTH/JOUR- NAL, reprit son nom de SANITARY JOURNAL le 15 juin 1883	Edward Playter	1 juillet 1874 à Toron septembre 1880 à Ottaw
SAWYER'S UNIVER- SAL PENMAN	Bannell Sawyer	septembre 1881
LA SCENE		9 décembre 1881
THE CANADIAN MINING REVIEW	B.T.A. Bell	janvier 1882
NOUVELLES SOI- REES CANADIENNES	Louis H. Taché, éd.	1886
WOMAN'S JOURNAL	Mary Scott	septembre 1884
LA VALLEE D'OTTAWA	Napoléon Pagé & Co.pr. M. Pagé, gérant M. Flavien Moffet, ré- dacteur	7 novembre 1884
THE CANADIAN MI- LITIA GAZETTE	Major Wm.P. Anderson, Dr. Powell, aka Mr. W.T. Mason Major Anderson, éd. M. Mason, imprimeur	12 mai 1885
THE DAILY SUN	CARROLL RYAN	18 mai 1885
THE EVENING JOUR- NAL	A.S. Woodburn John Daffoe rédacteur puis P.D. Ross, propri- étaire et rédacteur.	10 décembre 1885
LE SPORT		1 juillet 1885

LE MESSENGER

LE MESSENGER COMIQUE	H. Hardy	6 novembre 1885
EVERY SATURDAY	Kribs ^{et} and Cuzner	18 décembre 1886
LA NOUVELLE		31 mars 1887
THE OTTAWA NATURALIST		avril 1887
LE COURRIER FEDERAL	George J. Tessier pr. Flavien Moffet éd.	12 mai 1887
ECHO DU 24 juin 1887		24 juin, 1887
THE ANGLO-SAXON	Messrs. Mason ^{et} and Reynolds	septembre 1887
THE MERCANTILE REVIEW	F.B. Linden	Octobre 1887
THE OWL	Université d'Ottawa	janvier 1888
THE PATENT REVIEW	A. Harvey, C.E.	janvier 1888
LA LYRE D'OR	Stanislas Drapeau	1888
THE CONGREGATIONAL RECORD		1888
THE FRIEND OF THE FRIENDLESS	Miss Berthe H. Wright	mai 1888
FILED AND FACTORY IN CANADA	The Ottawa Citizen	septembre 1888
UNITED CANADA	United Canada Printing and Publishing Compa- ny	24 novembre 1888
DOMINION CHURCH MONTHLY	Rev. C.S. Deeproose ^{et} and Mr. A. Nugent, éd. A.E. Bradburg agent M. Stevenson secrétaire- trésorier	
THE CANADIAN EAGLE KNIGHT	Charles A. Abbott	juin 1889
THE COMMONWEALTH	Commonwealth Print- ing and Publishing Co. of Ontario, Ltd.	2 novembre 1889
THE NUT-SHELL	Bryson, Graham & Co.	décembre 1889
OTTAWA'S GUIDE	H. Washington	5 mai 1890

LA VALLEE

LA VALLEE D'OTTAWA		21 mai 1890
THE OFFICE AND HOME	Bannell Sawyer ^{et} Georges Blatch	juillet 1890
SAWYER'S MONTHLY	Bannell Sawyer	juillet 1890
THE WAGE-EARNER		9 août 1890
THE NATIONAL BUSINESS COLLEGE INSTRUCTOR	C.H. McCARGAR	septembre 1890
THE DOMINION STATIST	Citizen newspaper	octobre 1890
L'AVANT-SCENE, numé- ro unique		11 novembre 1890
THE PARISH MAGAZINE	Owen Jones, éd. A.N. McNeil, gérant	1890
THE OTTAWA CHURCH OF ENGLAND MAGAZINE	Rev. H. Pollard, éd. M.A. McNeil, assis. Catherine Baker, se- crétaire	janvier 1891
LE DRAPEAU NATIONAL	Joseph Bouchard	28 février 1891
L'AVANT-SCENE, nu- méro unique	Cercle Dramatique d'Ottawa	2 décembre 1891
HOLINESS ERA	Rév. R.C. Horner	janvier 1892
FAIR-PLAY		19 mars 1892
OUR PLATFORM		mai 1892
LE RIEUR	Arthur E. Carrière, éd.	17 juillet 1892
THE OTTAWA PHILATELIST	F. Lionel Che- vrer, Wilfrid J. Sabourin, éd. (1)	octobre 1892
DANESBORG	Charles C. Meyer	1 février 1893
THE CIVIL SERVICE REVIEW	Paynter ^{et} Co.	1 mars 1893
THE CALENDAR OF ST PATRICK'S CHURCH	Rév. J. Whelan	mai 1893
DAS ECHO	Herr Albert Drenge	6 juin 1893
SATURDAY ECHO	Kehoe and Co.	7 octobre 1893

PARISH

(1) Agés de 14 et 15 ans respectivement. Quatre numéros parurent.

PARISH NOTES	Theburn ^{et} Co.	octobre 1893
THE FREE LANCE L.	J.W. PATTERSON ^{et} J.G. Kilt	13 octobre 1893
SATURDAY COMER	Theburn ^{et} Co. pr. M.W. Martin éd.	31 mars 1894
LA PETE ST JEAN- BAPTISTE	numéro unique	24 juin 1894
THE TRIPLE LINKS	Charles A. Abbott	4 août 1894
LE TEMPS	Oscar McDonell, rédacteur André Routhier, gérant	3 novembre 1894
THE CAPITAL SIFTINGS	J.G. Kilt	5 mai 1894
FIELD AND FACTORY Citizen IN CANADA		septembre 1894
L'UNION ST JOSEPH	Joseph N. Rattey	15 avril 1895
THE POST	Patrick Nolan	29 juin 1895
DER KANADISCHE KOLONIST	M. Nothnagel	août 1895
GENTRAL CANADA EXHIBITION GAZETTE		septembre 1895
THE EXPOSITOR		septembre 1895
THE FIERY CROSS	T.D. MacDonald	octobre 1895
THE OTTAWA TIMES	J.G. Kilt, éd.	9 novembre 1895
THE TISER, feuille d'annonces		23 décembre 1895
THE FARM	Michael K. Nolan	janvier 1896
THE OTTAWA TRIBUNE	J.W. Patterson	4 avril 1896
FROU-FROU	Wilfrid Sabourin	2 mai 1896
THE PEOPLE	Taylor McVeity	6 juin 1896
L'ECHO D'OTTAWA	Arthur Laperrière, gérant Flavien Moffet, éd. D. McAdam Coughlin, éd.	6 juin 1896
THE LOUNGER	D. McAdam Coughlin, éd.	juillet 1896
THE FLAG	O. Scott	4 juillet 1896

L'INDISCRET

L'INDISCRET	Mrs. Crochetière & Labelle, imp.	16 août 1896
LA NOUVELLE PUBLI- CATION POPULAIRE	Mrs. Crochetière & Labelle, imp.	16 octobre 1896
VOX LYCEI	Elèves du Collegiate Institute.	15 avril 1897
THE RECORD	Mrs. Esdale et Reynolds imp., J.A. Philllips, éd.	décembre 1897
EVENTS	The Events Publishing Company	7 mai 1898
THE YOUNG FOLKS MAGAZINE		
MONITOR		8 janvier 1898
TRUMPET		11 janvier 1898
YOUNG PEOPLE'S GUIDE		14 janvier 1898
UNIVERSITY OF OTTA- WA REVIEW		13 octobre 1898
GEMEIN BLATT		4 mai 1899
UNITED BROTHERHOOD OF R.R. BRAKEMEN JOURNAL		10 juin 1899
THE REAL ESTATE CHRO- NICLE	J.Y. Caldwell	
REVUE LITTÉRAIRE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA	R.P. Louis Le Jeune, directeur	11 janvier 1900
THE DOMINION PRES- BYTERIAN		31 juillet 1900
SEMAINE AGRICOLE		13 août 1900
THE LABOUR GAZETTE	S.E. Dawson imp. de la Reine.	septembre 1900

CHAPITRE VI

RELIGION

Eglises

Hôpitaux

Enseignement

Bibliothèque

Monuments

Eglises.

La ville d'Ottawa, siège archi-épiscopal de l'église catholique (épiscopal de 1848 à 1886) et évêché anglican depuis 1896, ^{forme} également un district ou presbytery pour les églises presbytériennes, etc. On y compte actuellement à Ottawa 89 églises de 23 ~~différentes~~ dénominations religieuses différentes. Sur ce total vingt-et-une, sont catholiques, seize, de l'église unie, treize, anglicanes, sept, baptistes, quatre, synagogues, trois, de l'Armée du salut, etc. Toutes ces églises sont évaluées à \$4,314,495 elles ne sont pas imposables.

Si les dénominations religieuses sont aujourd'hui prospères à Ottawa il n'en fut pas toujours ainsi. Les débuts de chacune sont très humbles, comme nous le montre l'histoire des premières églises établies.

Catholique (1)

Au début de Bytown, il y avait deux prêtres résidents dans la vallée de l'Ottawa, l'un à L'Orignal et l'autre à Richmond. Ils ont, sans doute, visité notre village à intervalles réguliers. Ce serait celui de Richmond, l'abbé Haran, qui, le premier, l'aurait desservi. Il semble même s'être installé vers 1827. La première messe aurait été célébrée dans le haut d'une brasserie située au pied de la côte qui allait à la rivière Ottawa au bout de la rue Bank.

- (1) Le M.P. Alexis de Barbezieux, capucin, a publié en 1897 un travail en deux volumes intitulé "Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa" qui traite amplement de l'histoire de l'Eglise catholique. Cet ouvrage est recommandé à ceux qui désirent étudier le sujet plus en détail. Il est difficile d'y ajouter, ~~mais~~ mais dans ce résumé l'auteur s'est efforcé de donner et de préciser quelques petits détails non mentionnés ailleurs.

Il officia dans une maison de la haute ville pendant deux ans. Le 7 septembre 1828 un comité, composé de l'abbé Haran, de Charles Friel, Charles Rainville, Maurice Dupuis, J.B. St-Louis, Dan O'Connor, étudia la possibilité d'ériger une église. Un terrain pour son emplacement fut choisi dans la haute ville et une demande adressée au colonel By, qui était autorisé par l'Ordnance à concéder tous les terrains de la Couronne à Bytown. By se rendit volontiers à leur requête et, entre autre, leur loua une petite maison dont le haut servait d'entrepôt pour le grain et le bas d'abri pour les balances, près du marché sur la rue Wellington. L'abbé Haran y tint des cérémonies religieuses jusqu'au 29 septembre 1829 (1). Mais pour des raisons pécuniaires les 14200 catholiques qui habitaient Bytown ne purent continuer à louer cette maison et ils perdirent leur terrain.

Le 4 octobre suivant, l'abbé Angus Macdonell, neveu de l'évêque co-adjuteur de Kingston et successeur de ^{l'abbé} R. Haran, demanda au lieutenant-gouverneur Kempt un autre terrain pour la construction d'une église, d'un presbytère, d'une école et pour un cimetière (2). Dans sa pétition le missionnaire de Bytown se plaint du fait que ses fidèles avaient commencé à construire une église à un endroit autorisé par By; qu'après y avoir dépensé £150 il apprend qu'il ne peut avoir de titre qu'en payant £8 par année; et que les travaux ont été arrêtés en attendant que le loyer de la première année soit payé.

Le gouverneur demanda immédiatement une explication à By, Le 29 octobre suivant, le colonel lui écrivait qu'il avait consenti.

(1) C'est ce qui a fait dire à plusieurs auteurs que la première église ou chapelle catholique était située sur le marché de la rue George près de Sussex, mais ces auteurs ont confondu la rue George de la haute ville et la ^{cette} rue George de la basse ville. Le marché By n'existait pas encore à cette époque.

(2) Arch. pub. Can. série "C", vol 67, p. 143.

consenti à donner gratuitement à perpétuité pour l'église catholique un terrain près du marché de la rue Wellington, qui, d'après le plan, devait se louer pendant trente ans à £6 annuellement et qu'en plus, à la demande des pétitionnaires, il avait accordé deux autres lots, de même valeur, à côté du premier concédé, à raison de £4 chacun par an indéfiniment, pourvu qu'ils n'y construisaient pas de magasins. La délégation demanda également la petite maison qui servait d'entrepôt et d'abri, déjà mentionnée, moyennant un loyer annuel de £30. By n'exigea pas cette somme mais il leur demanda d'améliorer la route. Comme, après une certaine période de temps, ni le chemin n'avait été réparé ni le loyer payé, By alla voir l'abbé MacDonell qui lui dit ne pas être responsable des arrangements de son prédécesseur (1) ~~ainsi~~

Il est probable que ceci peut s'expliquer d'abord par la pauvreté des catholiques qui ne pouvaient pas payer le loyer exigé et ensuite par le fait que l'abbé MacDonell s'apercevant que la majorité des catholiques semblait envahir la basse ville éloignée du site choisi antérieurement, il aurait profité de cet événement pour faire la demande d'un terrain plus avantageusement situé. S'il mentionne au gouverneur la dépense effectuée de £150 pour la construction de l'église ce n'est que pour lui prouver la sincérité des catholiques.

Le 1^{er} mai 1831, le colonel By concédait un terrain sur les rues Saint-Patrice, Sussex et de l'Eglise (Guigues). L'année suivante on érigea une petite église en bois qui, dix ans plus tard, devenait trop étroite et la construction d'une autre

(1) Arch. pub. Can. ~~Série~~ série "C" vol. 67, p. 150.

autre commença. Le 11 janvier 1841, pour ne pas interrompre le culte, on voulut envelopper la vieille église dans les murs de la nouvelle et l'on commença à y construire les fondations et les murs en pierre que nous voyons aujourd'hui. La pierre angulaire fut bénite et posée, le 21 octobre suivant, par Mgr de Forbin-Janson, évêque exilé de Nancy, alors de passage à Ottawa. Bientôt la vieille église gêna les maçons et le 9 mai 1842, on la transporta sans la démolir sur l'autre côté de la rue Sussex, au moyen de rouleaux. A cause du manque de ressources l'église nouvelle ne put être achevée qu'après 1846 et seulement après qu'un incendie eut rasé l'ancienne église.

L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, qui remplaça Mgr Lartigue en 1840, s'intéressait spécialement aux missions de la Colombie, de la Rivière-Rouge (Manitoba), de la baie d'Hudson, du Temiseamingue et de la vallée de l'Ottawa. La rareté des missionnaires au Canada l'obligea à s'adresser en France pour en obtenir. Grâce à Mgr Mazenod, le fondateur des Oblats de Marie Immaculée, quelques missionnaires de sa congrégation vinrent au Canada en 1841. Trois ans plus tard, les missions des chantiers et l'évangélisation des infidèles attirèrent ces missionnaires à Bytown, le rendez-vous des bûcherons. On y rencontre, dès 1844, les PP. Telmon et Dandurand (1) qui achevent de construire l'église Notre-Dame qui s'appelait alors Saint-Jacques. A leur arrivée, les Oblats n'avaient pas de presbytère et ils occupèrent une maison située entre les Nos 416 et 424 rue Sussex.

Mgr

(1) Ce dernier fut le premier Oblat canadien.

Mgr Bourget réussit, en 1847, à faire ériger en diocèse la vallée de l'Ottawa et à y faire nommer comme premier évêque le père Bruno Guigues, supérieur provincial des Oblats au Canada. Il fut sacré le 3 juillet 1848, dans sa cathédrale inachevée.

Eglise pour les Irlandais.

L'église de la rue Sussex qui était bilingue n'était pas encore terminée que les Irlandais catholiques de la haute ville voulurent avoir leur propre église. En 1846, ils louèrent un appartement dans la maison de John McCarthy, rue Wellington (aujourd'hui 401 Sparks). En 1852, Mgr Guigues acheta pour eux l'ancienne église méthodiste occupée aujourd'hui par la teinturerie Parker, au numéro 250 Sparks. Cette vieille église protestante fut rénovée, bénite et dédiée à Saint-André, le 31 mai. Pendant les trois premières années, un prêtre de l'évêché la desservit. Elle eut plus tard un prêtre résident. En 1869, l'église Saint-Patrice fut construite, sur la rue Kent, et tous les objets de l'église Saint-André y furent déménagés.

Paroisses

Le 1^{er} mai 1868, les prêtres eurent la défense de célébrer la messe dans des maisons privées se trouvant à moins de six milles d'une chapelle. Cette défense encouragea la construction de chapelles, et à partir de ce moment les paroisses se formèrent nombreuses dans le diocèse. La cathédrale était à peine terminée que déjà il fallut l'agrandir, vu l'augmentation rapide de la population dans la basse ville.

Les paroisses

Les paroisses suivantes furent ensuite formées
dans la ville:

Saint-Joseph,	en 1857,	desservie par les RR.PP. Oblats
Saint-Patrice,	en 1869,	do par un séculier.
Saint-Jean-Baptiste,	en 1872,	do par Dominicains en 1884
Sainte-Anne,	en 1873,	do par un séculier.
Sainte-Bridget,	en 1888,	do par un séculier.
Sacré-Coeur,	en 1889,	do par RR.PP. Oblats.
Notre-Dame du bon- conseil de Baywater (vulgairement Sainte- Marie),	en 1890,	do par un séculier
Saint-François d'As- sise, de Hintonburgh,	en 1890,	do par RR.PP. Capucins.
Sainte-Famille d'Ot- tawa-Est,	en 1900,	do par RR.PP. Oblats
Saint-Gérard-Majella	en 1916,	do par RR.PP. Rédemptoristes
Saint-Sacrement,	en 1913,	do par un séculier
Saint-George,	en 1923,	do par un do
Sainte-Marguerite- Marie,	en 1929,	do par un do
Christ-Roi,	en 1930,	do par un do
Saint-Antoine de Padoue	en 1908,	do par RR.PP. Servites de Marie.
Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus	en 1928,	do par un séculier.
Saints Martyrs Cana- diens,	en 1930,	do par RR.PP. Oblats.

La ville contient actuellement dix-huit paroisses, dont neuf de langue française, sept de langue anglaise, une italienne et une ruthène.

Pour

Pour compléter les renseignements fournis par le Père Alexis, nous donnons ici la liste des archevêques, successeurs de Mgr Duhamel.

Gauthier, Charles Hugh, transféré de Kingston à Ottawa, le 6 septembre 1910; décédé le 19 janvier 1922.

Emard, Joseph-Médard, nommé le 2 juin 1922; décédé le 28 mars 1927.

Forbes, Joseph-Laurent-Guillaume, nommé le 29 janvier 1928; décédé le 23 mai 1940.

Vachon, Alexandre, nommé auxiliaire de Mgr Forbes, en février 1939, archevêque en titre le 23 mai 1940.

On nous permettra de remarquer en passant que le T.R.P. Marie-Raymond Rouleau, O.P., du couvent d'Ottawa et le R.P. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, furent élevés au rang d'archevêques de Québec et devinrent cardinaux.

Protestantes

Il nous sera impossible de donner l'histoire de chaque religion protestante à cause du manque d'espace, nous nous bornerons aux premières, établies à Bytown. Dès le 27 juillet 1827, les Méthodistes construisaient la première chapelle de la ville, sur la rue Rideau, près de la rue Chapel, raison du nom donné à cette rue.

Cette église

Cette église brûla et elle fut reconstruite sur la rue Sparks et vendue aux Catholiques pour l'église Saint-André qui devint l'église St-Patrice.

Les Anglicans purent assister à leurs cérémonies religieuses dans l'église de Hull, ou dans une chapelle construite à Bytown dès le 14 juillet 1828, mais le colonel By ne dit pas à quel endroit. Les deux compagnies des Royal Sappers and Miners y marchaient chaque dimanche, ~~aux~~ en parade militaire. Le Révérend Ansley, ministre à Hull, desservait la chapelle de Bytown. En 1830, il s'y établit. Nicholas Sparks donna un terrain à l'extrémité ouest de la rue Sparks pour y construire une église anglicane, à condition qu'on lui donna un banc à perpétuité. Construite en 1832, elle fut nommée Christ Church et elle est maintenant la cathédrale anglicane. La petite église anglicane située à l'angle de King et Daly a été érigée en 1867, une autre, rue Sussex près de Rideau, se nommait St. John. Elle fut démolie quand on construisit l'immeuble Daly.

Baptiste.

Le révérend M. Dick forma en 1844 une assemblée assez nombreuse de membres de l'église baptiste pour ouvrir une église. De 1844 à 1847, il rassembla ses ouailles dans la salle de la société des Odd Fellows, rue Saint-Paul (Besserer). Vers cette époque, il fit construire une église, à peu près où se trouve aujourd'hui le monument de la Paix d'où il déménagea à l'angle des rues ^{Rivier} ~~Albert~~ et Elgin. Cette église achetée par la ville en fut démolie pour la Place de la Confédération. Cette

Cette église est maintenant située à

L'une des pratiques de cette secte est l'immersion de tout le corps pour le baptême, en souvenir du baptême de Jésus par Jean le Précurseur. Dans les premiers temps de cette église à Bytown, on voulut baptiser publiquement, probablement en vue de faire de la propagande, et pour cela on se servit du canal Rideau en arrière du poste de police, ce qui attira une foule de curieux. Chaque fois que le ministre baptisait un néophyte, un groupe de jeunes garçons, qui étaient sur l'autre côté du canal criaient pour s'amuser. Le ministre protesta énergiquement. ~~Ce fut une grande affaire~~
~~mais on ne put empêcher cette cérémonie religieuse~~

Presbytériens

Jusqu'en 1829, les Presbytériens se réunirent dans l'école de Mlle Napps, de même que les Wesleyans, alors qu'ils érigèrent à l'angle des rues Kent et Wellington, l'église St. Andrews. Ce sont les employés de Thomas MacKay qui travaillèrent à la construction de cette église pendant une période de temps où l'ouvrage du canal était quelque peu ralenti. En 1873, ils construisirent de nouveau le superbe édifice que nous voyons aujourd'hui. MacKay avait fourni la pierre et il dirigea les travaux..

L'église presbytérienne Knox, située à l'angle des rues Daly et Cumberland a été construite en 1843.

Congrégationalistes.

Le révérend M. Byrnes prêcha d'abord aux Congrégationalistes en 1847, dans la salle des Odd-Fellows rue St. Paul (Besserer).
Il fit

Il fit ensuite construire une église sur la rue Sparks près de l'endroit où se trouve aujourd'hui le Monument de la Paix. On déménagea ensuite à l'angle des rues Albert et Elgin, vis-à-vis celle des Baptistes. Cette propriété fut acquise, vers 1912, par le Club "Laurentian", et l'église transportée sur la rue Florence à la rue Kent. Elle ~~se~~ devint plus tard la première église unie du Canada lors de l'union des Méthodistes, des Congrégationalistes et de la majorité des Presbytériens. L'union de ces trois dénominations se réalisa le 10 juin 1925 à une assemblée générale tenue à Toronto.

- HOPITAUX -

Premiers. Hôpital général. Hôpital protestant. Civic Hospital. Epidémies.

La ville d'Ottawa compte actuellement les hôpitaux suivants: l'Hôpital général, tenu par les Soeurs Grises de la Croix; le Civic Hospital; le Royal Ottawa Sanatorium; l'hôpital Saint-Vincent pour les incurables; l'hôpital Grace; l'hôpital pour les enfants protestants (Protestant Children's Hospital); l'hôpital Strathcona; l'hôpital de Madame Doria Côté; le Hartington Nursing Home; le Duke-Fingard Inhalation Hospital, et divers autres hôpitaux particuliers.

Premiers hôpitaux

En construisant les casernes sur la Colline, By jugea à propos d'y inclure un hôpital militaire (près du site de l'édifice de l'Ouest) de vingt lits. On y hospitalisait également au besoin des malades non militaires.

Un deuxième hôpital construit sur la rue Sussex, près de la rue Botelher en 1832, ne servit que pour les patients souffrant du choléra. Après l'épidémie, de crainte de l'infection possible des murs, il ne servit plus. Le R.P. Telmon, l'un des premiers, réalisa le mauvais état sanitaire de Bytown et il étudia pendant quelque temps le moyen d'y

rémédier

remédier. C'est probablement à sa suggestion que Mgr Phelan, évêque de Kingston, se rendit à Montréal en 1844 afin de demander l'aide des Soeurs de la Charité pour le soin des malades et, en même temps pour l'éducation des enfants pauvres.

Hôpital général.

Comme il sera dit, plus loin, cinq religieuses arrivèrent ici à la fin de février 1845, et soignèrent immédiatement les malades dans leur petit couvent en bois, situé aux numéros 163 à 169 de la rue Saint-Patrice, près de l'Evêché. Vu le manque de remèdes, elles ne purent malheureusement pas soigner tous ceux qui en firent la demande. A cette époque, un très grand nombre de patients étaient des bûcherons qui, par leur métier, étaient fort exposés aux accidents.

En attendant qu'un hôpital fut aménagé pour recevoir les malades, les religieuses soignèrent à domicile. Le 8 mai suivant, un hôpital très humble ouvrait ses portes à tous les infortunés qui y affluèrent sans distinction de race ou de religion. Le premier malade admis fut un nommé Pierre Ethier, un poitrinaire, puis un jeune nègre qui s'était gelé les pieds. A peine un mois après son ouverture l'hôpital comptait cinq patients en plus de deux invalides et deux orphelines irlandaises. L'on voit ici dès le début

les

les trois oeuvres que les révérendes Soeurs ont maintenues et développées jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, en effet, cette communauté possède un hôpital pour les malades, un pour les invalides, un hospice pour les vieillards et un orphelinat. Le 8 septembre 1849, le journal The Packet publiait la nouvelle que vingt-deux malades étaient à l'hôpital dont huit à la charge des Soeurs et quatorze à celle des prêtres, et que deux Soeurs visitaient et soignaient les malades à domicile.

La Soeur Thibodeau, surnommée le médecin des pauvres, fut la première garde-malade à l'hôpital. Jusqu'en 1859, il n'y eut pas de personnel régulier. Le 11 mai, de cette année, le docteur Van Courtland offrit ses services gratuitement à l'hôpital. Il fut dans la suite imité par les docteurs Robichaud, Lacroix, Lang, Beaubien, et autres.

Quelques-uns de ces médecins se dévouèrent tellement qu'ils se firent remarquer par le peuple. Nous voyons par exemple qu'une pétition fut signée par nombre de citoyens d'Ottawa, en mai 1861, et présentée au gouverneur, pour solliciter une gratification en faveur du docteur Beaubien, attaché à l'hôpital depuis dix ans, qui avait fait plus de 100 opérations et soigné au-delà de 3,000 malades gratuitement (1). Cathcart répondit qu'il regrettait d'être dans l'impossibilité de se rendre à

cette

(1) Arch.pub.Can., P.S.Ø. Can. ouest, 1861, no. 426.

cette demande car aucun fonds n'existait pour cette fin.

Au début, l'hôpital était entretenu par la charité publique mais en peu de temps les besoins devinrent plus considérables que les dons et il fallut s'adresser aux autorités pour en obtenir de l'aide. En février 1846, une pétition signée par Joseph Aumond, John Egan, H. Hill, Jean Bareille et autres, demandait une contribution du conseil du district pour son entretien. Vu que la municipalité n'était pas autorisée par la loi à puiser dans ses fonds pour une telle oeuvre, le préfet du conseil, Hamnet Pinhey, transmet la pétition au gouverneur en y ajoutant sa recommandation personnelle (1). Il écrivit:

"The institution is a charitable and most
"benevolent one, established by private subscription
"in the Town of Bytown called the "Grey nuns Asylum"
" and which has been in operation about two years;
"therein is administered medical and surgical assistance
"tance not only to the poor of this district, but to
"such as sickness may overtake in their pursuits on
"the Ottawa and destitute of means to regain their
"own homes or to defray their expences in the town;
"therein is gratuitously given to the children of
"pamper parents the elements of ordinary or common-
"school education; and therein have been received from
time

(1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can., ouest, 1846, no. 12757.

"time to time infants that have been abandoned by
"negligent or dissolute parents. This institution
"which private benevolence is not equal to the main-
"tenance of, is exemplary in its principles and ad-
"ministration; and Hospital for the sick and wounded;
"a charity school for education and an asylum for
"foundlings."

Voilà un document, signé par un protestant, qui
se passe de commentaires. Les dignes filles de Madame
d'Youville méritaient bien ce compliment.

A cette requête, le gouverneur répondit être
dans l'impossibilité d'aider (1). Constatant que l'hô-
pital de la rue Saint-Patrice était trop petit, les
habitants de Bytown adressèrent une seconde pétition
au gouverneur demandant, pour l'érection d'un autre
hôpital, (2) un morceau de terrain de l'Ordeannance,
qui fut accordé, à condition d'y établir un hôpital(3).

Lors de l'épidémie de typhus qui sévissait à
Bytown en 1847, on construisit d'urgence sur le côté
ouest du canal, vis-à-vis la gare centrale, un hangar
pour abriter les émigrés malades soignés par le doc-
teur Hamnett Hill. Les cas sérieux étaient envoyés
à l'hôpital des Soeurs. Cette maladie prouva la
nécessité d'un plus grand hôpital. Pendant sa durée,
les Soeurs soignèrent 573 patients dont 185 moururent.

Toutes

- (1) Arch. pub. Can.P.S.O. Letter Book, Can.ouest, 1845-46, p.271.
(2) Arch. pub. Can.P.S.O., ~~1846~~ Can.ouest, 1846, no. 14997.
(3) Arch. pub. Can.P.S.O., Can. ouest, 1849, no.160.

Toutes les maisons des Soeurs dans le voisinage étaient remplies de malades. Elles firent même dresser des tentes sur leur terrain et la place manquait encore! Au mois de juin 1847, l'agent de l'Emigration chargé de faire soigner et de loger les émigrés malades voulut faire construire une maison à cette fin. Comme les Soeurs devaient en prendre charge, il ne fallait pas construire celle-ci trop ~~éloignée~~ de leur résidence, afin de leur permettre de circuler facilement entre les deux maisons. Les religieuses autorisèrent alors l'agent de l'Emigration à ériger un hôpital temporaire sur le terrain qu'elles possédaient sur la rue Bolton (maintenant Water, à l'ouest de l'hôpital actuel), parce qu'il ne pouvait pas s'en procurer un autre ailleurs près du couvent de la rue Saint-Patrice. Le prêt du terrain était pour le temps que durerait l'émigration, à condition que les Soeurs seraient chargées du soin des émigrés malades. L'entente fut acceptée et l'hôpital construit (1) par le Bytown Board of Health.

Le ~~sal~~ salaire des Soeurs pour soigner les émigrés était le taux généralement payé ailleurs, soit 15 chelins (^{\$}3.00) par semaine par malade. Jusqu'au 1^{er} décembre, ~~elles Soeurs~~ elles requrent du gouvernement pour les soins prodigués aux émigrants malades à Bytown, la somme de £826/13/2, soit environ \$3,300.(2)

L'agent

(1) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1848, no. 356.

(2) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1847, no. 18553.

L'agent général de l'émigration ainsi que le gouverneur crut que le taux était trop élevé, mais il fut payé.

Une fois l'épidémie disparue, l'hôpital fut fermé, le 31 mai 1848, et en juin, l'agent de l'émigration reçut l'ordre de vendre à l'encan le mobilier et les bâtiments, ~~de l'émigration~~. Le fait d'être construit sur un terrain appartenant aux Soeurs diminuait beaucoup la valeur de l'hôpital parce que l'acheteur, autre que les religieuses aurait été obligé de le démolir et de le transporter ailleurs. En outre, la rumeur, qui courait que les murs en bois étaient imprégnés de miasmes morbides, rendait la demande rare. Pour ces raisons les Soeurs offrirent, le 19 juillet 1848, la somme de \$25. pour l'hôpital et les meubles (1). Quelque temps après, croyant pouvoir l'obtenir gratuitement, elles firent une demande au gouverneur qui ne voulut pas faire cette recommandation à cause de l'offre antérieure. Et le gouverneur qui sembla mécontent de ce retour de décision ajoutait qu'il était vrai que l'hôpital avait été construit sur leur terrain mais seulement parce que c'était plus accommodant pour elles et que si un grand nombre d'émigrés y avait été soignés, les Soeurs avaient été libéralement payées. (2). Pour une raison ou pour une autre l'hôpital des émigrés

ne trouva

(1) Arch. pub. Can., P.S.O., Can.ouest, 1848, no.356.

(2) Arch. pub. Can., P.S.O., Can.ouest, 1848, no.356.

ne trouva pas d'acquéreur. En 1850, l'hôpital des Soeurs sur la rue Saint-Patrice était trop petit et il fallait trouver un autre local si l'on voulait continuer de soigner les pauvres. Mgr Guigues, qui secondait le mouvement d'agrandissement, acheta l'hôpital de la rue Bolton (water) et le remit aux Soeurs. Dix ans plus tard, l'hôpital était de nouveau devenu trop étroit. Cette fois, en raison des grands services rendus aux bûcherons qui souvent étaient soignés à l'hôpital, les Soeurs s'adressèrent à leurs bourgeois pour obtenir de l'aide. Elles demandèrent aux compagnies de bois à Aylmer, de fournir le bois gratuitement pour le nouvel hôpital qui fut construit et inauguré le 1^{er} septembre 1866. La partie centrale de l'hôpital actuel repose sur les fondations qui furent faites cette année. Depuis cette date des milliers de malades se sont succédés dans les lits de l'hôpital.

Ayant appris que par la loi d'incorporation la ville de Bytown autorisait le conseil municipal à octroyer des sommes d'argent pour l'entretien d'un hôpital général, les Soeurs ne tardèrent pas à lui faire une demande d'aide. Dès que la nouvelle de cette requête fut connue, une pétition fut envoyée ~~au gouverneur~~ au gouverneur pour lui demander d'empêcher que cette octroi soit accordé par la ville parce que l'hôpital en question était con-

fessionnelle

fessionnelle et que le conseil n'en avait pas le contrôle, condition spécifiée dans la charte (1). Pendant l'invasion des Féniciens le gouvernement réquisitionna l'hôpital pour l'armée et les Soeurs durent déménager leurs malades à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hospice Saint-Charles. En 1871, l'hôpital fut remis, ^{sur} aux Soeurs.

En 1897, une aile fut ajoutée à droite et en 1927, une nouvelle aile était construite à la suite d'une souscription publique qui rapporta près d'un demi-million de dollars. Jusqu'en 1899, seules les ^{religieuses} Soeurs soignaient les malades mais, vu le grand nombre de patients, il fallut avoir recours aux jeunes filles et l'on fonda une école de garde-malades.

Hôpital Protestant

Le fait d'^{être} se voir obligé d'avoir recours aux soins des soeurs pendant l'épidémie de typhus scandalisa plusieurs protestants fanatiques et l'idée d'un hôpital protestant germa dans la tête de quelques-uns à Bytown et dans le comté de Carleton. Le journal périodique Orange Lily, du 1^{er} août 1849, prétend que l'hôpital des soeurs est exclusivement catholique, qu'^{elles} seules s'en servent pour convertir les protestants au catholicisme, et que pour remédier à ce

(1) Arch. pub. Can., P.S.O., Can.ouest, 1849, no.278.

à ce malheur les protestants devraient s'organiser pour en établir un qui serait contrôlé par eux. Pour obtenir les fonds nécessaires à son entretien on proposa que les ministres protestants fissent deux sermons annuellement en faveur de cette organisation et qu'ils y donnent le produit de deux quêtes. En retour, ils pourront y envoyer pour être soignés gratuitement, les individus qu'ils croient n'avoir pas les moyens de payer. A l'attaque du Orange Lily la Soeur Thibodeau, dans un long article, répondit qu'elle était heureuse de seconder l'établissement d'un hôpital protestant mais qu'elle continuerait à soigner quand même les protestants qui se présenteraient chez elle.

Une souscription s'ouvrit immédiatement au profit de ^{et} l'hôpital protestant et, à une assemblée des souscripteurs tenue le 13 septembre 1849, les règlements et la constitution furent adoptés (1). L'Ordnance leur concéda un terrain à l'angle nord-est des rues Rideau et Charlotte, le 13 avril 1850, et le 26 avril 1851. ~~1851~~, on en demanda l'incorporation sous le nom de "The County of Carleton General Protestant Hospital," (2) qui fut accordée le 2 août de la même année (3). Au début, établi dans une maison en pierre située sur la rue Rideau près de Wurtemberg, cet hôpital devint en-

suite

(1) Ottawa Advocate, 29 septembre 1849.

(2) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1851, no. 931.

(3) ... 14 Vic. cap. 33.

suite un refuge pour les picottés, et les patients de maladies contagieuses. Un nouvel édifice en brique fut construit après 1875 et c'est aujourd'hui le Séminaire diocésain d'Ottawa.

Pendant l'épidémie de grippe espagnole de 1917, le nombre de malades demandant leur admission aux hôpitaux de la ville augmentait de jour en jour et bientôt on fut dans l'impossibilité d'en recevoir davantage, et plusieurs moururent faute de soins. Cette dure épreuve confirma l'opinion du maire Harold Fisher qui depuis plusieurs années constatait la nécessité d'un autre hôpital à Ottawa. En 1920, il mit en branle le mouvement qui donna à Ottawa, quatre ans plus tard, le Civic Hospital. Lorsque celui-ci fut établi celui de la rue Rideau perdit son utilité et il ferma ses portes vers 1924, ainsi que l'hôpital St. Luke, établi sur la rue Elgin.

D'après la loi d'incorporation, la ville avait eu les pouvoirs d'entretenir un hôpital général et de recevoir un octroi provincial pour tout hôpital sous son contrôle. Ce n'est donc que trois-quarts de siècle après en avoir reçu l'^{autorisation} ~~le pouvoir~~ qu'Ottawa se prévalut de cette obligation et que l'octroi du gouvernement provincial fut accordé.

Nous pouvons conclure de ces faits que du malheur des épidémies dont Ottawa a été victime, il est résulté un plus grand bien général par l'amélioration des services déjà existants.

Hôpitaux
Epidémies

- EPIDEMIES -

Les habitants de la ville ont été victimes de plusieurs épidémies dont les plus dévastatrices furent celles de 1828, 1829, 1830, 1832, 1836, 1847, 1912, 1917.

Au mois d'août des années 1828, 1829 et 1830, il s'est déclaré parmi les ouvriers du canal Rideau une étrange maladie nommée lake fever, due probablement à l'humidité des grands marais où les hommes travaillaient durant les chaleurs de l'été. Plusieurs perdirent la vie et les travaux cessèrent pendant une assez longue période à cause du grand nombre de malades.

Les épidémies de choléra asiatique en 1832 et de typhus en 1847 furent peut-être les pires. Le 3 juin, un vaisseau d'émigrés arriva d'Irlande à la Grosse Isle avec 44 personnes mortes du choléra asiatique. Les émigrés continuèrent leur route apportant avec eux leur maladie mortelle. Le 7 de ce mois, on les rencontra à Québec, le 10, à Montréal, le 11, à Lachine, le 13, à Cornwall, le 16, à Prescott, le 20, à Kingston, et le 21, à Toronto, et partout l'épidémie éclate. La maladie dut arriver à Bytown vers le 20, puisque le 19 le docteur Tuthill, de Bytown, se rendit à Grenville pour soigner les ouvriers du canal qui en étaient atteints. Pendant les trois dernières semaines de juin, 1,421 personnes moururent à Québec. A Bytown, la maladie fut sévère en juillet et elle

dura

dura trois mois, mais il a été impossible d'obtenir le chiffre de la mortalité. C'est alors que les autorités de l'Emigration firent construire des abris sur la rue Sussex pour les malades.

De nouveau en 1847, les émigrés irlandais, ne voulant pas mourir de faim dans leur pays, s'expatrièrent dans un ^{endroit} ~~pays~~ plus clément. Par milliers entassés jusque dans le fond de cale des navires ils contractèrent des germes du typhus qu'ils transportèrent au Canada. Ils arrivèrent à Bytown en grand nombre du 1^{er} juin au 17 juillet. Le premier patient de l'épidémie entra à l'hôpital le 5 juin. A partir du 11 suivant jusqu'à la fin d'août, le nombre de patients reçus en moyenne fut de 15 par jour. "Les infortunés émigrants, nous dit le R.P. Alexis, étaient dans un tel état de malpropreté et tellement rongés par la vermine que seules les soeurs eurent la charité de leur rendre les soins de propreté les plus répugnants". Le Père Dandurand rapporte que les gens mouraient sur la rue. Un jour il fut appelé près du pont des Sapeurs pour confesser une mourante, mère de deux enfants. Pendant sa confession il sentit deux petits bras froids autour de son cou, se retournant il aperçut le plus vieux qui mourait dans cette position.

Au cours de cette épidémie, 4,532 morts furent enterrés à la Grosse Isle et 6,000 à la Pointe Saint-Charles à Montréal. A Bytown elle causa 314 décès. Ce chiffre donne une idée du nombre des malades qui ont pu

en

en être atteints.

Ottawa eut encore à souffrir une épidémie de fièvre typhoïde en 1911 et 1912 causée par l'infiltration de ^{microbes} ~~germes~~ dans le réservoir de l'aqueduc occasionnant la mort de 188 personnes.

Enfin, ici comme ailleurs, l'influenza de grippe espagnole de 1917 fit de nombreuses victimes.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Administration scolaire actuelle, écoles publiques et séparées. Origine de l'enseignement dans Ontario. Premières écoles à Bytown. Ecoles communes, octroi gouvernemental, évolution de l'enseignement gratuit. Etablissement d'écoles séparées. Troubles scolaires au sujet de l'enseignement du français; congrès, conduite des Irlandais, Règlement XVII, protestation, Ottawa dans la lutte. Ecoles séparées à Ottawa; les Soeurs Grises de la Croix, les Frères des Écoles chrétiennes.

----- Enseignement secondaire. Etablissement d'une école primaire supérieure (Grammar): Collegiate Institute. ----- Ecole modèle ----- Université d'Ottawa: enseignement actuel, fondation du collège de Bytown, but, programme d'étude, octroi du gouvernement, université.

A Ottawa, les écoles sont régies par la loi de la province d'Ontario. Elles sont de deux catégories: primaires et secondaires. L'enseignement universitaire n'est pas dirigé par la loi provinciale. L'enseignement primaire comprend deux sortes d'écoles bien distinctes: les écoles publiques ou neutres et les écoles séparées. Les premières sont non-confessionnelles, c'est-à-dire que l'on n'y enseigne pas de religion pendant les heures régulières de classe se contentant d'une prière à l'ouverture des classes, de la récitation du Béalogue et de la lecture de quelques versets de la Bible. Les ministres des différentes dénominations religieuses peuvent cependant y enseigner leur religion après la classe. Dans les écoles séparées, une place spéciale est assignée à l'enseignement religieux et les instituteurs doivent être de la même croyance religieuse

que les enfants. C'est là la seule différence qui existe entre les écoles publiques et les écoles séparées. Vu le grand nombre de Canadiens-français qui demeurent dans la capitale, les écoles séparées se subdivisent en écoles bilingues et en écoles unilingues anglaises. Toutes deux pourvoient à l'instruction élémentaire des enfants de la ville, et toutes deux peuvent recevoir légalement des subventions du gouvernement provincial car toutes deux tombaient sous la loi scolaire d'Ontario. La présente loi oblige tous les enfants de 6 à 16 ans à fréquenter l'école assidûment.

L'administration des écoles fut laissée à une seule commission scolaire de 1850 à 1856 alors qu'il y en eut deux distinctes. Aujourd'hui celle des écoles publiques comprend neuf commissaires élus pour trois ans, dont trois élus à chaque année par les contribuables supporteurs des écoles publiques; celle des écoles séparées comprend deux représentants élus pour deux ans par les contribuables supporteurs des écoles séparées de chaque quartier de la ville. Leur devoir est de construire, de meubler et d'entretenir leurs écoles respectives, de démarquer les limites des divisions scolaires, et d'engager et de payer les instituteurs. Les commissions ne peuvent ^{employer} engager que des instituteurs qualifiés et détenteurs de certificats émis par le ministère provincial de l'Éducation. C'est ce dernier qui nomme les inspecteurs pour toutes les écoles, qui fait le choix des livres de classe et qui détermine les sujets à être enseignés.

Qu'il soit dit entre parenthèse que pour enseigner dans les écoles séparées, tous les instituteurs doivent obtenir des certificats du ministère de l'Éducation de la même manière que ceux des écoles publiques en subissant les mêmes examens préparés par ce

ministère. Sur 1390 instituteurs bilingues, 1271 sont actuellement en possession de certificats de première ou de deuxième classe soit un pourcentage de 91.43, et seulement 119 instituteurs ou 8.57 pour cent ne possèdent qu'un certificat de troisième classe. (1) Si l'on peut juger de l'avenir par les statistiques des dix dernières années, nous pouvons dire que sous peu cette dernière catégorie^{ne} sera plus considérée. Fermons la parenthèse.

Les fonds nécessaires au bon fonctionnement des écoles sont prélevés en taxe proportionnelle sur la propriété des contribuables de la ville. Cet impôt est perçu par le conseil municipal et transmis au secrétaire-trésorier de chaque commission, depuis 1871 pour les écoles publiques et depuis 1886 pour les écoles séparées. Auparavant, les revenus des commissions étaient recueillis par un collecteur nommé par les commissions.

Au cours de 1939, la commission des écoles publiques perçut une taxe de \$39.00 par \$1,000. d'évaluation sur un montant de \$126,816,429. et elle administra la somme de \$1,030,842.46 pour l'enseignement à 9,321 élèves et pour l'entretien de 20 écoles. Aussi cette année, présenta-t-elle un surplus d'environ 10,000 dollars. L'année suivante, l'évaluation augmenta à \$128,360,000 et de nouveau elle montra un surplus.

Voici la liste de ses écoles et le nombre des écoliers:

Borden.....	445
Boys' Vocational....	154
Cambridge Street....	479
Connaught.....	743
Crichton Street....	330
Devonshire.....	653
Elgin Street.....	354
Elmdale.....	399
First Avenue.....	390

(1) Ontario Department of Education. Report on the schools attended by French-speaking pupils, 1939, p. 2.

Girls' Vocational..	68
Glashan.....	595
Hopewell Avenue...	1084
Kent Street.....	724
Lady Evelyn.....	283
Mutehmer.....	515
Osgoode Street.....	341
Percy Street.....	661
Preventorium.....	9
Wellington Street..	353
York Street.....	741

La commission des écoles séparées perçut une taxe de \$46.55 par \$1,000. d'évaluation sur un montant de \$27,595,378.00, elle administra \$535,934.10 pour l'enseignement à 11,703 (1) élèves et pour l'entretien de 34 écoles, dont 18 françaises et 16 anglaises, et elle présenta un déficit de \$80,000 en 1939 et un surplus de \$11,000 en 1940. Avec cette somme restreinte, ces commissaires sont obligés de faire des prodiges pour enseigner au nombre suivant d'enfants et pour entretenir les écoles dont voici la liste:

Ecoles bilingues.

Ste-Anne	461
St-Antoine	147
Brébeuf	596
St-Charles (filles)	166
St-Charles (garçons)	148
Christ-Roi	
St-Conrad	496
St-Dominique	520
Ste-Famille	71
St-François	590
Garneau	459
St-Gérard	241
Guigues	1028
St-Jean-Baptiste	497
De Mazenod	128
St-Pierre	411
Routhier	1021
Sacré-Coeur	
Forbes	69
Académie de La Salle, 5 ^e cours	143
Université d'Ottawa, 5 ^e cours	95
Académie Youville, 5 ^e cours	218
Immaculate High School, 5 ^e cours	153
Collège St. Patrick, 5 ^e cours	139
Total	7505

(1) Commission des écoles séparées.

Ecoles unilingues anglaises.

St. Agatha	411
St. Agnes	68
St. Aloysius	114
St. Brigid	200
Canadian Martyrs	154
Corpus Christi	360
Dante	301
St. Joseph's Boys	253
St. Joseph's Girls	259
Lyceum	372
St. Malachy	290
St. Margaret Mary	116
St. Mary	307
Our Lady's	209
St. Patrick's Girls	340
St. Theresa	152
Immaculate High School, 5 ^e cours	153
Collège St. Patrick, 5 ^e cours	<u>139</u>
	4198
 Total	 11703

La situation d'infériorité au point de vue pécuniaire n'est pas totalement due à la négligence des contribuables catholiques supporteurs des écoles publiques. Elle s'explique en majeure partie par la loi provinciale qui pourvoit à une mauvaise répartition des impôts scolaires versés à ces dernières par les compagnies anonymes, les entreprises d'utilité publique et les bureaux loués par les gouvernements fédéral et provincial. D'après un relevé fait en 1935, l'évaluation des utilités publiques se chiffrait à \$45,712,355. De ce montant seul \$1,687,640 était considéré comme propriété catholique et imposable au profit des écoles séparées. La balance soit plus de \$44,000,000. était attribué aux écoles publiques. Aux taux de l'impôt scolaire des écoles publiques cette taxation donnait le respectable montant de \$330,000 par année. Depuis, l'évaluation s'est considérablement accrue et l'injustice de la situation doit être encore plus marquée. Cette question ~~difficile~~ d'intérêt primordial pour les catholiques est actuellement à l'étude et tous espèrent un

règlement prochain.

D'un autre côté, notre état financier serait meilleur si tous les catholiques supportaient de leurs taxes les écoles séparées. En outre, cela annulerait l'argument évoqué par tous les adversaires de la question que même une certaine proportion des catholiques ne désirent pas ce système puisqu'ils ne le supportent pas. La majorité des cas est, sans doute, due à la négligence des contribuables qui ne s'intéressent guère à la question scolaire, plutôt qu'à la mauvaise foi. Mais il est certain que si cette négligence leur coûtait quelques sous de plus et, pour être plus clair, que si les taxes des écoles publiques étaient plus élevées que les nôtres, tous ces gens deviendraient rapidement supporteurs des écoles catholiques. Que ce soit pour une raison ou pour une autre, les écoles séparées sont privées de la taxe sur une évaluation de propriété catholique de \$5,720,881.00, (1) soit \$3,949,005 de catholiques de langue anglaise et de \$1,771,876. de catholiques de langue française. Pour rendre justice à la cause, il aurait été intéressant de connaître la somme totale des taxes payées par les supporteurs des écoles séparées anglais et français.

Malgré ce grave inconvénient pécuniaire voilà ce que l'ancien secrétaire de la commission des écoles séparées déclarait récemment: "Sauf à de rares exceptions près, nos écoles sont convenables et sanitaires; nos programmes sont adaptés à nos besoins et permettent le développement normal et naturel de nos enfants des deux langues. Notre Ecole Normale bilingue veille à la préparation d'un personnel enseignant averti et aguerri. Nos associations et nos oeuvres sont prospères. En un mot, nos écoles répondent admirablement aux besoins de notre peuple."

(1) Relevé des contribuables catholiques qui supportent les écoles publiques, 1940.

Origine des écoles dans la province.

Dès 1798, le lieutenant-gouverneur Simcoe et son gouvernement consacrèrent un fonds pour l'établissement d'une école dans chacun des districts de la province. En principe, le but qu'ils se proposaient était l'instruction des pauvres mais en fait ce fut plutôt celle des riches que l'on encouragea, car les écoles établies ne servirent pas à la masse du peuple mais plutôt aux fils de familles riches. Les premières écoles préparaient aux professions libérales; en plus, on exigeait des élèves un honoraire élevé qui empêchait la grande majorité des habitants d'y envoyer leurs enfants. A mesure que les députés de l'Assemblée législative représentèrent mieux la population haut-canadienne, les avantages de l'instruction s'étendirent graduellement à toutes les classes.

Le 1^{er} avril 1816, une loi établissant une école commune ou primaire dans chaque district de la province fut adoptée. Par cette loi, les habitants des villes, des villages ou des cantons pouvaient fonder une école primaire pourvu qu'une assistance régulière de vingt élèves soit assurée. Le gouvernement s'engageait à donner à chacune la somme de £100; si cette somme ne suffisait pas pour payer les dépenses, la différence devait être obtenue par souscriptions. Ce ne sera qu'en 1829 que l'évêque anglican Strachan suggérera que les cantons aient le pouvoir de prélever des fonds en taxant la propriété foncière. Malheureusement cette suggestion ne fut pas immédiatement adoptée. A cette période, il y avait dans la province 401 écoles primaires fréquentées par 10,712 enfants et 11 écoles primaires supérieures (Grammar Schools) avec 372 élèves.

Entre les années 1829 et 1853, les représentants du peuple firent un travail sérieux pour établir de meilleures écoles. Ce n'est cependant qu'en 1841 que le régime scolaire commença à tendre vers le contrôle d'une commission scolaire et à diminuer le pouvoir central. La loi municipale de cette année encouragea dans tous les domaines l'initiative locale et établit l'élection des commissaires des écoles. Pour chacune d'elles, le conseil municipal devait prélever du fonds général une somme égale à l'octroi du gouvernement et si les déboursés dépassaient ces montants les commissaires de chaque district scolaire devaient exiger un honoraire des enfants fréquentant les classes. Pendant cette période, nombreuses furent les écoles indépendantes soutenues par des organisations privées. C'est sous la direction d'Egerton Ryerson que fut adopté le principe de taxes scolaires locales, d'écoles gratuites et de surveillance centrale que le manque d'espace empêche l'auteur de donner l'histoire plus en détails.

Premières écoles à Bytown

Avant la fondation de Bytown, faute d'écoles, les premiers colons devaient instruire leurs enfants à domicile. Les familles riches employaient des précepteurs qui demeuraient avec elles comme, par exemple, les Wright, de Hull, et les Billings, de Gloucester. En certains cas, les enfants du voisinage se rassemblaient chez une personne qui, comme Madame Honeywell par exemple, pouvait leur enseigner. Quelques enfants, même en 1828, fréquentaient l'école de Hull.

Dès le premier été (1827) après l'arrivée de By, James Maloney ouvrit une école privée sur la rue Rideau, près du "Bywash",

maintenant la rue King-Edward. Un américain nommé Fletcher en ouvrit une autre en même temps mais elle ne dura pas. Après quelque temps, Maloney déménagea dans une école, qui porta le nom de Bytown Academy, à l'angle des rues Mesgrove et Saint-Paul (Besserer). Construite en billes inégales avec un toit de billes creusées, sa porte était si basse qu'on devait se courber pour y entrer. Sans dossier, les bancs étaient de grandes planches placées sur des supports; il n'y avait pas de tableau; les livres étaient très rares et l'on se servait de plumes d'oies pour écrire. La lecture, l'écriture et l'arithmétique y étaient enseignés. On donnait congé le samedi de chaque deux semaines. C'est cette école qui fut la première école commune (common school) à Bytown, c'est-à-dire qu'elle reçut la première un octroi du gouvernement à ce titre. Le 17 septembre 1831, dans un rapport sur les écoles communes du district de Bathurst (1), elle est mentionnée comme ayant une assistance de 12 garçons et 15 filles. Il est intéressant de faire une comparaison entre ce chiffre des premières années et celui de cette année qui est de ~~22~~ 21,024 élèves. Comme l'octroi du gouvernement ne suffisait pas pour payer toutes les dépenses et que la municipalité n'y contribuait pas encore, les enfants devaient payer un honoraire de 50 sous par mois, pour chaque enfant. En 1838, Maloney déménagea de nouveau au no 102, rue Clarence, où il enseigna jusqu'à sa mort, en 1879.

En 1830, on comptait cinq écoles à Bytown mais une seule recevait l'octroi du gouvernement. Jusqu'en 1844 celles-ci se multiplièrent à l'honneur des premiers habitants de la ville.

La première

(1) Arch. pub. Can. Educational papers, H.C., no 345.

La première école où l'on enseigna le français à Bytown fut ouverte sur la rue Sussex en 1838, par Zoé Masson.

Commission des écoles publiques.

Pour la période de 1831 à 1847, il a été impossible de trouver aucun renseignement au sujet des écoles communes. D'après la loi municipale, on peut croire qu'il y en existait une ici dès 1842 mais rien n'a pu être découvert à ce sujet. Avec une population d'environ 5,000, lors de l'incorporation de Bytown en ville, en 1847, trois quartiers furent établis et l'on décida ^{de fonder} d'établir une école dans chacun: dans le quartier Ouest, dans le sous-bassement du Temperance Hall, rue Elgin; dans le quartier Nord, sur la rue Clarence, probablement celle de James Maloney et dans le quartier Sud, ouverte en 1849, sur la rue Daly. En 1857, cette dernière se transportait à l'angle des rues Cumberland et Besserer.

La première assemblée des commissaires des écoles communes eut lieu le 20 novembre 1848. (1) Etaient présents: le maire et MM. Chitty, McTaggart, Stethem, O'Conner, Friel et Robichaud. Les instituteurs du temps étaient MM. Maloney (le premier instituteur à Bytown), Hugh Hagan, (qui avait ouvert une école en 1836 sur la rue Murray, près de la rue Sussex), MM. O'Leary, Robinson et Mignault, Mme Sproule, Mesdemoiselles Fraser, Burwash et Simpson et les révérendes Soeurs Colin, Rivas et Hagan, la fille de Hugh Hagan déjà mentionné. La somme totale des recettes scolaires cette année s'élevait à £132. 9s 9d. (environ \$600.00) comprenant un octroi du gouvernement de £68. 6s.8d. et une somme perçue en taxe de £64 3s. 11d. Nous ne connaissons pas le nombre des élèves pour cette année, mais celui de l'année suivante (1850)

(1) Annual report of the Inspector of the public schools in Ottawa, 1879, p.47.

(1850) s'élevait à 203, dont 124 garçons et 79 filles, protestants et catholiques. En 1866, il était de 1,449 et en 1878 de 3,100 soit une augmentation de 160 pour cent en douze ans. On comptait, en 1865 et en 1875, seize et trente-deux instituteurs respectivement. Le salaire des instituteurs était d'environ \$150. par année et celui des institutrices de \$75.

— Deux ans plus tard, les salaires furent augmentés à \$400. et \$285.00 respectivement, mais les instituteurs devaient fournir le local et le chauffer en hiver. Aujourd'hui le salaire moyen dans les écoles publiques est de \$2,375 pour les instituteurs et de \$1800 pour les institutrices.

Comme il a été dit ^{plus haut} antérieurement, pour recevoir un octroi du gouvernement, la municipalité où il y avait des écoles communes, devait s'engager à fournir une somme prélevée en impôts sur l'évaluation foncière égale à l'octroi. De plus, si les dépenses annuelles encourues par ces écoles dépassaient le total des subsides, les parents des enfants fréquentant les classes devaient se cotiser. Le montant en était réglé à une assemblée générale des intéressés. Si les parents étaient trop pauvres pour payer les honoraires exigés, ils devaient ou garder leurs enfants à la maison ou faire une demande aux commissaires et spécifier pourquoi ils ne pouvaient payer. L'enseignement aux écoles communes n'était donc pas encore gratuit. [En se basant sur l'article 52 de la loi de 1843 autorisant les villes à établir des écoles publiques où l'enseignement serait donné gratuitement, ou moyennant un honoraire pour aider à défrayer les dépenses, le journal The Packet, (devenu plus tard The Citizen), lança l'idée, le 22 juin 1850, de l'établissement d'écoles gratuites
pour

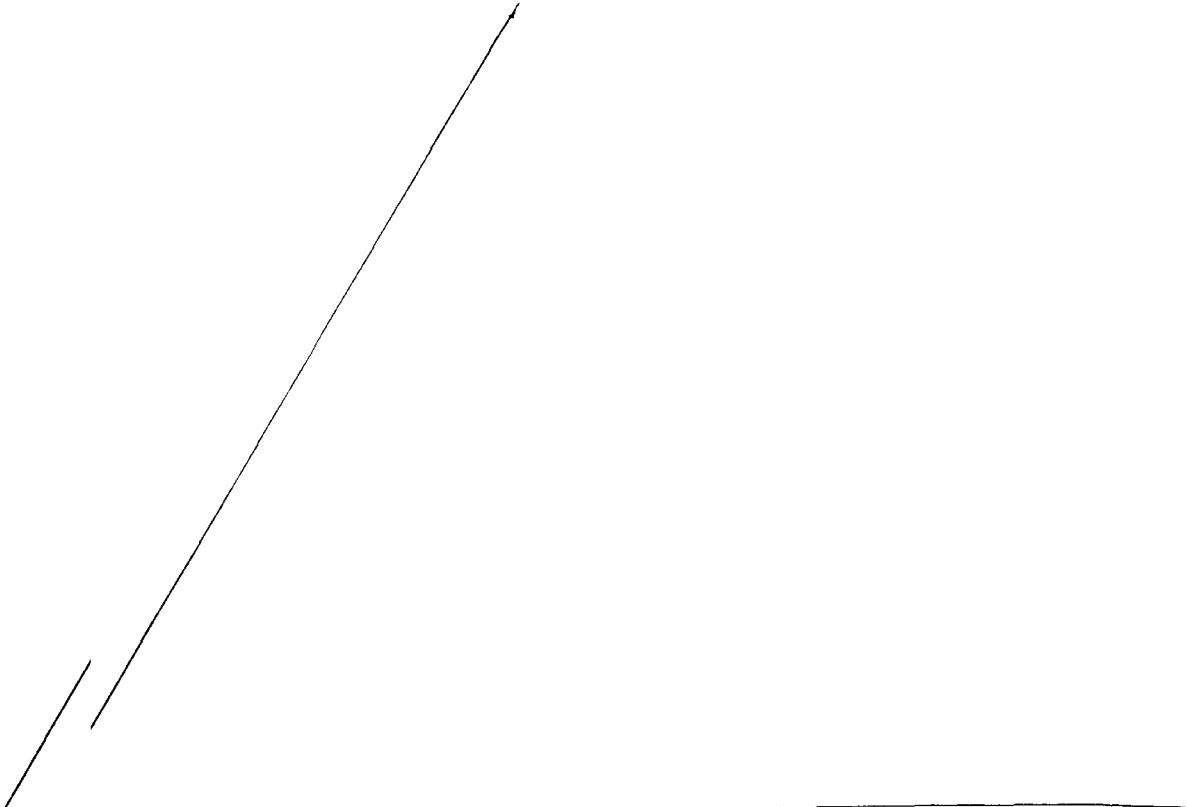
pour les pauvres seulement.

Cette demande semble avoir porté ses fruits puisque le 2 décembre suivant le conseil municipal adoptait un règlement autorisant un impôt scolaire, basé sur l'évaluation de la propriété pour payer tous les frais scolaires en plus de l'octroi gouvernemental. A partir de cette période, l'enseignement aux écoles communes se donna gratuitement. Certaines gens qui n'avaient pas d'enfants fréquentant les écoles craignirent une augmentation de leurs taxes avec ce ^{règlement} ~~système~~. Sans se préoccuper de vivre dans un entourage peu intéressant et ignorant et de crainte de payer pour l'entretien d'une école qui ne leur servirait pas immédiatement, ils protestèrent si énergiquement qu'en 1858, les commissaires voulurent tenter une expérience. Ils exigèrent de chaque élève la somme de 1s.3d. (25 cents) par mois, pour aider à défrayer les dépenses afin que la municipalité n'eût qu'à payer une somme égale à l'octroi du gouvernement. Le résultat de cette mesure rétrograde ne se fit pas longtemps attendre. Immédiatement le nombre d'élèves diminua de 200 dans cinq écoles, ^{dans} ~~dans~~ une seule il tomba de 118 à 45. (1) Sans s'occuper des mécontents et pour le bien général on ^{revint à} ~~changea de~~ ^{l'ancien règlement} ~~nouveau le système~~ et le conseil municipal préleva une taxe qui existe encore.

(1) Ottawa Banner, 14 juillet 1858.

Les renseignements pour la période de 1855 à 1863 sont maigres parce que les archives pour ces années ont été brûlées dans l'incendie qui détruisit l'édifice de la cour de comté. En 1857 la commission scolaire louait sept écoles ou chambres souvent insalubres, non propices à l'enseignement et sans terrain de jeux. Ce n'est qu'en 1867 qu'elle commença à faire construire ses écoles sur des terrains qu'elle possédait.

L'école Centrale Est (école de la rue Georges) fut terminée en 1867, l'année suivante ce fut celle de la rue Bolton, en 1869, celle à l'ouest du canal, en 1874 celle de la rue Waller incendiée en 1886 et reconstruite l'année suivante (aujourd'hui le pavillon de la Faculté des Arts de l'Université). En 1879, la
commission



commission possédait sept écoles bien ventillées et bien aménagées. (L'école Robinson sur la rue Chapel, actuellement occupée par les écoles séparées, fut ainsi nommée d'après Hiram Robinson, le père, peut-on dire, des écoles publiques d'Ottawa). Il nous est impossible de faire l'histoire de chaque école et nous devons nous limiter à ces quelques notes.

Nos écoles publiques se sont toujours améliorées et aujourd'hui nous pouvons dire avec orgueil qu'Ottawa possède un système d'enseignement primaire surpassé nulle part au Canada.

Origine des écoles séparées dans la province.

A cause de la part active de la population de notre ville dans toute la lutte soutenue d'abord pour obtenir les écoles catholiques et ensuite les écoles bilingues, il semble nécessaire d'ajouter ici un mot sur l'origine des écoles séparées dans la province.

Avant l'Union des Canadas, la majorité catholique de Québec avait donné pleine liberté aux protestants de leur province d'avoir et d'administrer leurs écoles. En plus, le gouvernement leur octroyait une subvention annuelle. A la première session du nouveau parlement sous l'Union, en 1841, une loi adoptée pour établir un ^{régime} ~~système~~ scolaire uniforme dans les deux sections, Canada Est et Canada Ouest, (Québec et Ontario) ^{fut} ~~procure~~ le germe du régime des écoles séparées. Les sommes réalisées ^{par} ~~de~~ la vente des terres de la Couronne affectées aux écoles devaient être distribuées au pro rata entre les écoles des deux ^{parties de la} provinces. Cette loi établissait une commission scolaire composée de catholiques et de protestants

et de protestants qui pouvaient entretenir ensemble une même école ou se diviser en deux comités et chacun contrôler ses affaires. Or, il arriva qu'un des effets de cette loi fut de réduire singulièrement les privilèges dont jouissaient les Protestants du Canada-est qui poussèrent les hauts cris. Afin de leur donner satisfaction, la loi fut amendée de façon à pourvoir au maintien de leurs écoles et l'on adopta une loi distincte pour chaque section de la province du Canada. Mais alors en vertu du principe de l'uniformité, la nouvelle loi devint applicable aux deux sections et la minorité catholique d'Ontario aussi bien que la minorité protestante de Québec devait obtenir les mêmes traitements. Malheureusement, ce n'est point ce qui est arrivé et, au lieu d'encourager l'établissement d'écoles séparées ou de laisser pleine liberté sur ce point à la minorité ontarienne, comme on le fit dans Québec, on multiplia les obstacles pour le décourager.

En 1843, des amendements à la loi précédente furent adoptés pour permettre l'établissement d'une école séparée dans Ontario si l'instituteur appartenait à un culte dissident. Il y avait beaucoup d'autres restrictions voulues par les autorités, afin de ne pas encourager ce ^{mode} ~~régime~~ scolaire: c'est Egerton Ryerson (1) lui-même qui l'admet dans l'un de ces rapports!

Tout comme Ottawa fut plus tard, le bastion de la défense des droits de la minorité française, la population catholique de Bytown ne recula jamais devant la lutte à soutenir pour la défense de ses droits. Le 1er décembre 1854, elle envoya une pétition(2) au gouverneur portant la signature de plusieurs centaines.

- (1) Putman, J.H.—Egerton Ryerson and education in Upper Canada. p.177-178
(2) Arch. pub. Can. P.S.O. Can. ouest, 1854, No 1621.

centaines de citoyens et demandant d'établir dans le Canada Ouest, un régime d'écoles séparées semblable à celui qui existait dans le Canada Est, où la minorité protestante était satisfaite. Cette requête ne donna pas les résultats désirés et Mgr Guigues, de concert avec Mgr Charbonnel, de Toronto, demanda au gouvernement l'adoption d'une loi obligeant au moins tous les catholiques à supporter de leurs taxes, les écoles séparées. On n'eut pas plus de résultat que précédemment. Encore aujourd'hui, les catholiques ne sont pas tenus en loi de payer ~~immix~~ leur impôt pour l'entretien des écoles séparées. Cependant, si la loi provinciale ne les oblige pas, l'équité la leur commande et leur devoir de catholiques ne doit-il pas être considéré? Ce n'est qu'en 1863 qu'une loi plus favorable fut adoptée bien qu'elle laissa encore de nombreuses difficultés à résoudre.

En 1865, les catholiques d'Ottawa se joignirent à ceux de la province et demandèrent de nouveau que les privilèges accordés à la minorité protestante de Québec, leur ^{fussent} ~~soient~~ accordés si la Confédération avait lieu. (1) Encore une fois, rien n'y fit. Cependant, si la charte de 1867 n'augmenta les privilèges obtenus antérieurement, elle ne les diminua aucunement. Dans cette province aussi bien que dans Québec, les religieux enseignants portent le costume de leur communauté dans les écoles, s'ils le désirent, parce que ce privilège existait sous l'Union. En outre, pour cette même raison, l'enseignement du français est permis même dans les écoles publiques.

Ecoles bilingues

~~~~~

En effet depuis le 24 avril 1857, jusqu'à ~~l'adoption~~ l'adoption du  
Règlement

(1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. ouest, 1865, no. 453.

Règlement ~~à l'égard~~ XVII, en 1912, on pouvait enseigner le français et l'anglais dans les écoles ontariennes selon le désir des parents. C'est le surintendant de l'instruction publique de la province, Egerton Ryerson lui-même, qui dit que le français, langue officielle, pouvait être enseigné tout aussi bien que l'Anglais.

Mais cette tolérance dans les écoles publiques ne s'appliquait cependant que dans les localités entièrement canadiennes-françaises où la langue anglaise n'aurait pas été comprise par les enfants.

En 1885, le fanatisme anti-français lève de nouveau la tête. En 1889, il éclata, menaçant. Pendant deux années consécutives, le député Craig proposa une loi à la législature d'Ontario pour abolir l'enseignement et l'usage du français dans les écoles publiques de la province. L'année suivante, Dalton McCarthy, dans une assemblée publique tenue à Ottawa, ~~fit~~ la même suggestion. L'honorable G.W. Ross<sup>1</sup> et Oliver Mowat, se firent les défenseurs de l'enseignement du français. (1) "Ce peuple d'origine française que l'on blâme tant parce qu'il veut enseigner sa langue était ici avant nous.... disait Ross, les Canadiens-français....ont fondé des écoles au Canada il y a 250 ans, plusieurs générations avant l'arrivée en ce pays des Anglo-Saxons au caractère fier et impérieux."

Quelques bonnes mesures surgirent de ces troubles. Il en résulta en effet le choix d'une série de livres de lectures bilingues et l'établissement à Plantagenet de cours bilingues pour les professeurs des écoles anglo-françaises. Dix ans plus tard, on voulut  
une prépondérance

(1) La Vérité, 5 février 1916.

une prépondérance plus marquée de l'anglais. Cette fois, c'est le ministre de l'Éducation lui-même, l'honorable Harcourt, qui demande qu'en autant que possible la langue de communication entre les maîtres et les élèves soit l'anglais, même où les écoles publiques sont fréquentées par des enfants canadiens-français. En 1901, le parlement de Toronto établit l'anglais comme la seule langue d'enseignement et de relations entre les maîtres et les élèves dans toutes les écoles publiques. Les écoles séparées étaient cependant épargnées des mesures radicales de cette loi. Mais déjà l'on pouvait dire que dans plusieurs centres de la province où les Canadiens-français étaient en majorité, dans les écoles séparées l'enseignement du français ne recevait qu'une part très minime, et en certains milieux il était proscrit, pour ne rien dire des endroits où les Canadiens étaient en minorité.

Les Canadiens-français étaient inévitablement atteints dans les écoles secondaires d'où le français était banni. En 1910, cette langue semblait vouée à disparaître complètement de la province, quand surgit tout-à-coup des chefs qui, généreusement appuyés de toute la population, conduisirent la lutte qui dura quinze années. (1) Le 18 janvier 1910, des délégués canadiens-français de tous les centres français de la province, se réunirent en congrès à Ottawa pour discuter et revendiquer tous les droits et privilèges de l'enseignement secondaire bilingue ainsi qu'une répartition plus équitable des impôts. Lors de ce congrès l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario s'organisa et depuis ce jour, elle surveille nos intérêts et lutte pour leur conservation. Alors ce produisit une réaction anti-française dans toute

(1) Le lecteur voudra bien excuser la disproportion de ce sous-chapitre des troubles scolaires. L'auteur ayant épuisé ces heures d'angoisse a cru se rendre utile en ressuscitant le plus de détails possibles sur cette question.

dans toute la province.

Une distinction s'impose ici. Les écoles séparées, comme leur nom l'indique, sont des écoles confessionnelles, où il est permis d'enseigner la religion mais où le français ne doit pas nécessairement être enseigné. Comme les Canadiens-français unissent langue et religion et qu'ils croient que si leur langue est en danger leur foi l'est également, dès que le français est attaqué, tous les Canadiens protestent énergiquement comme s'il s'agissait de leur religion. C'est la raison pour laquelle, à notre point de vue, la question de l'enseignement du français se confondit avec les écoles confessionnelles.

#### Lutte scolaire.

~~~~~  
Quelque temps après la tenue du congrès Canadien-français, nos coreligionnaires de langue anglaise, croyant qu'en y mêlant une question de langue, notre régime scolaire séparé en souffrirait et craignant surtout de compromettre les démarches qui avaient été faites auprès de Toronto par tout l'épiscopat ontarien au sujet d'un partage plus équitable des impôts en faveur des ~~seules~~ écoles séparées, les évêques irlandais se réunirent à l'insu de leurs collègues et décidèrent de s'opposer aux résolutions adoptées au congrès. Certains journaux s'emparèrent de la controverse et firent une publicité qui réjouit les Orangistes. Le ^{combat} ~~lutte~~ devint acerbe et au lieu de rester neutres et de ^{demeurer simples} ~~devenir~~ témoins de la lutte que leurs coreligionnaires canadiens-français se proposaient de faire pour la défense de l'enseignement du français, les Irlandais se tournèrent contre eux et s'unirent aux Orangistes. Dans le Detroit Free Press du 5 juin 1910, paraît un article

article dont le titre est significatif: French and Irish war
in Ontario..... Orangemen and Sinn Fein help in battle against
spread of the older element. Trois cent orangistes munis
 d'affidavits fournis par les adeptes de Saint-Patrice se rendi-
 rent à Toronto pour protester contre l'octroi de plus grands
 privilèges scolaires aux Canadiens-français. Au cours de l'é-
 lection suivante, en 1911, on souleva partout les préjugés de
 race. Un irlandais catholique du cabinet ontarien fit même
 la déclaration suivante: ".....nulle autre langue (que la
 langue anglaise) ne devrait être enseignée dans les écoles;
 que telle est la loi qui nous régit, et qu'il ne peut légalement
 exister d'écoles bilingues dans la province de l'Ontario. S'il
 en existe, elles devront disparaître et il faudra avoir soin
 d'obliger toutes les écoles à se conformer à la loi....." (1)
 Une vague de fanatisme déferla sur la province. On qualifia les
 écoles bilingues d'arriérées, etc. Le gouvernement institua
 alors l'enquête Merchant au cours de laquelle on constata, que,
 là où l'enseignement du français ~~se~~ se faisait pendant les premiè-
 res années scolaires, les écoles bilingues n'étaient pas inférieu-
 res aux autres. Cependant, le rapport dénonça leur inefficacité
 dans l'ensemble. Pour cette raison, le 22 mars 1911, le gouver-
 nement ontarien adopta une résolution introduisant dans les écoles
~~le règlement XVII~~ nouvellement établies l'usage exclusif de l'an-
 glais, Et ce fut le règlement XVII, qui devint loi en avril 1915.
 Le but principal de cette loi était de restreindre et d'abolir
 l'usage du français dans les écoles bilingues. D'après ce règle-
 ment l'usage de cette langue se limitait aux deux premières années
 du cours

(1) Le Devoir 26 janvier 1915.

du cours primaire comme langue d'enseignement, ^{aussi bien} tout autant que comme moyen de communication entre le maître et les élèves. Avec la permission spéciale d'un inspecteur d'écoles, cette période de deux ans pouvait être prolongée. Cette mesure était prise pour les enfants qui ne comprenaient pas l'anglais à leur arrivée à l'école, mais l'instituteur devait l'enseigner aux enfants dès la première année ou dès qu'ils pouvaient le comprendre suffisamment. Pendant les huit années suivantes, la lecture, la grammaire et la composition française pouvaient être enseignées à titre supplémentaire et ne dépassant pas la durée d'une heure par classe et par jour. Si dans une même classe, il y avait trois ou quatre divisions d'élèves, elles devaient suivre le même cours de français, sans s'occuper du degré de connaissances des divisions ou bien diviser l'heure en autant de parties pour enseigner selon le degré d'avancement de chacune. Les auteurs de ce règlement prétendaient bien de cette manière, non pas supprimer l'usage du français mais le réglementer. Cependant, les autorités canadiennes-françaises comprenant mieux la situation parce qu'elle était la leur, ne voyaient pas cette loi du même oeil et désiraient que leurs enfants entendent parler français par leurs maîtres d'école, même après l'âge de ^{sept} 7 ans, ce qui n'aurait pu arriver en se conformant aux exigences du Règlement XVII. Aussi, ce privilège de l'usage du français pendant deux ans ne s'appliquait pas aux enfants qui comprenaient l'anglais à leur entrée à l'école. Ceux-ci devaient apprendre immédiatement l'anglais et ils ne devaient jamais avoir l'occasion d'entendre parler le français à l'école. Un autre point intéressant était l'article 4, où il était dit que le français

français ne pouvait être enseigné que dans les écoles où il l'avait été précédemment et non pas dans les écoles nouvellement fondées. Sans tenir compte de la population française de la division scolaire, toutes les écoles ^{ouvertes} ~~fondées~~ après 1913 ne devaient donc plus enseigner le français. C'est là une preuve qu'avec cette mesure on escomptait enrayer toute augmentation de population de la part des Canadiens-français ou encore que la génération qui devait suivre ne parlerait que le français, qu'elle apprendrait à la maison, ce qui ^{équivalait à sa} ~~est synonyme~~ de disparition en moins de deux générations. En outre, ce règlement imposait une surinspection, sans compter la multiplication des obstacles insurmontables à la formation d'un véritable personnel enseignant bilingue, qui ne devait regarder le français que comme une langue temporaire appelée à disparaître ou du moins, dont l'enseignement serait restreint aux écoles existant antérieurement à 1913. En plus, l'étude du français permise aux élèves de High School, de majorité anglaise, était interdite aux élèves canadiens-français des écoles primaires, lesquels pour la plupart n'auraient jamais eu le loisir de pousser plus loin leurs connaissances études françaises.

Ces quelques mesures montrent que les autorités canadiennes-françaises devaient s'opposer à ce règlement si elles désiraient conserver leur langue. Le raisonnement du gouvernement Whitney, qui par cette mesure, prétendit devenir un protecteur du français était basé sur le fait que jusqu'à cette date cette langue avait été enseignée dans les écoles bilingues de la province sans autorisation légale. En effet nulle loi écrite ⁷ autorisait cet enseignement

enseignement. Croyant probablement que les instituteurs n'enseignaient pas assez la langue maternelle des enfants en s'en tenant trop à la lettre de la loi , il crût être généreux en ordonnant ce règlement qu'il ne faut pas trop examiner pour s'apercevoir que cette générosité n'était guère plus que les miettes d'un banquet. Pour en trouver le vrai coupable, il faudrait remonter à l'inspiration de cette mesure auprès du cabinet Whitney et établir la part des responsabilités.

Une fois la résistance décidée par l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, le mot d'ordre est lancé et toute notre population seconde le mouvement énergiquement. Le but qu'on se propose n'est pas de museler, ni d'attaquer la langue anglaise mais seulement d'obtenir le droit d'enseigner le français et ainsi le conserver. On n'oublie pas que la connaissance de la langue anglaise pour les Canadiens-français est essentielle. L'attitude des Francos-ontariens est comprise dans les deux manifestes suivants (1) l'un en 8 points énumérant ce qu'ils désirent obtenir et faire, et le second, en 5 points contenant ce qu'ils ne veulent pas faire:

Ce qu'ils veulent, c'est:

- 1° Le respect de leurs droits dans les écoles soutenues de leurs deniers.
- 2° L'enseignement efficace des deux langues officielles du Canada, durant tout le cours primaire, dans les écoles ou les classes fréquentées par leurs enfants.
- 3° L'enseignement donné à leurs enfants par le véhicule naturel de la langue maternelle.
- 4° Des instituteurs compétents capables d'enseigner les deux langues dans les écoles bilingues.

1) Groulx, l'abbé Lionel---L'Enseignement français au Canada, Vol.2, p. 217.

- 5° Une juste part des subventions scolaires votées chaque année par l'Assemblée législative.
- 6° Une inspection catholique et franco-anglaise des écoles séparées fréquentées par les enfants canadiens-français.
- 7° Une inspection franco-anglaise des écoles publiques fréquentées par les mêmes enfants.
- 8° L'octroi de certificats aux instituteurs bilingues qui ont subi avec succès les examens requis par le département de l'Instruction publique.

Ce qu'ils ne veulent pas:

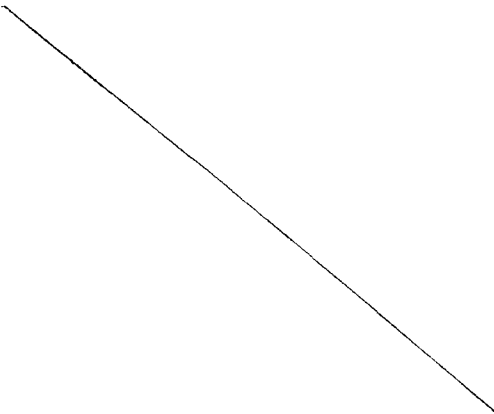
- 1° Les Canadiens-français de l'Ontario ne veulent pas d'écoles exclusivement françaises.
- 2° Ils ne veulent pas contraindre les enfants de langue anglaise ou autre à étudier la langue française.
- 3° Ils ne demandent pas l'établissement d'une troisième catégorie d'écoles.
- 4° Ils ne désirent expulser personne de la province; mais, d'un autre côté, ayant payé pour chaque pouce de territoire qu'ils possèdent, ils ne permettront pas qu'on les traite en intrus.
- 5° Ils ne veulent pas que, pour avoir fait donner à leurs enfants un enseignement efficace dans les deux langues officielles du Canada, on les punisse par la confiscation des subventions scolaires auxquelles ils ont droit.

Ce sont ces manifestes qui tracent le programme de la résistance.

Les commissaires et les instituteurs d'écoles bilingues reçoivent l'ordre des parents d'enseigner le français dans tous les cours, sans toutefois négliger l'anglais, et de conserver le français comme langue de communication entre l'élève et le maître. On refuse ensuite l'entrée aux inspecteurs protestants dans les écoles. Le 2 octobre 1913, les élèves des écoles de Casselman sont les premiers à quitter la classe à l'arrivée de l'inspecteur du gouvernement. Le 23 du même mois les enfants d'Ottawa ont leur tour et à les écoles se vident dès qu'apparaît l'inspecteur Summerby qui assiste à de longs défilés d'écoliers prenant la porte. Ce mode déconcertant de résistance oblige

oblige le gouvernement à rappeler ses inspecteurs. Pour répondre à ces désobéissances, le 8 octobre 1913, le gouvernement menace les instituteurs récalcitrants d'annuler leur brevet et il prévient les commissions scolaires rebelles que les octrois du gouvernement et les taxes municipales leur seront supprimés. Cette menace n'affecte en rien la volonté de fer des Franco-ontariens. La résistance dura 15 ans bien qu'entre forces inégales; d'un côté le gouvernement provincial puissant et de l'autre, le courage indomptable d'un peuple qui ne veut ni mourir ni abdiquer mais qui est déterminé à conserver à ses enfants un héritage légué par ses pères.

Alors, comme aujourd'hui, il y avait deux courants d'opinions sur la tactique à suivre, Les uns voulaient un combat sans trêve ni repos, la revendication totale des droits du français, le refus de tout règlement de compromis. C'était le groupe totalitaire pour employer une expression d'aujourd'hui. Les autres voulaient une lutte stratégique et graduelle, favorisant l'acceptation de ce qui pouvait s'obtenir, quitte à gagner d'autres avantages ensuite.



Il semble que

l'on adopta la première tactique. Aurait-on gagné plus en suivant la deuxième? Il n'est pas du domaine de l'historien de répondre. Nous devons nous en tenir aux faits passés. Ce dont on ne peut douter cependant c'est de la sincérité des deux groupes.

Dans cette lutte pour l'enseignement du français dans la province, c'est la commission scolaire d'Ottawa qui donne le ton à toutes les autres commissions. Si elle cède, c'en est fait dans tout l'Ontario de l'école bilingue et ensuite de notre survivance nationale. Si c'est elle qui doit donner l'exemple et poser les actes les plus audacieux, c'est également elle qui doit subir les plus rudes assauts. La supériorité numérique de son groupe français lui donne une influence dominatrice. Une recule de sa part peut semer partout le découragement; la résistance au contraire fortifie et stimule tous les courages.

Le plus dur combat se livre donc ici même à Ottawa. Vers
1915

1915, la population française de la ville, est un peu moins du tiers de la population totale, et elle compte 18 sur 35 écoles fréquentées par 4,500 élèves et 114 instituteurs (1), en plus de l'université, les collèges et académies. Le 11 septembre 1912, commence notre résistance par un avis envoyé au ministère de l'Instruction publique par notre commission scolaire de sa décision d'ignorer le règlement XVII. Immédiatement, le gouvernement supprime ses octrois qui s'élevaient à 5,000 dollars. La difficulté à Ottawa est que la commission des écoles séparées ne se compose pas seulement de commissaires canadiens-français mais d'une assez forte proportion d'Irlandais. Ceux-ci ne voulant pas perdre cet octroi et se croyant victimes, sans raison, de notre résistance, se séparent de l'élément français. Au lieu de devenir des témoins sympathiques de notre lutte, ici comme ailleurs dans la province, un groupe jète son poids avec l'adversaire et prend au nom des catholiques de langue anglaise d'Ottawa une injonction, dite Mackell, contre la commission scolaire pour l'empêcher d'emprunter, soit pour la construction de nouvelles écoles, soit pour la réparation de celles qui existaient, soit pour le paiement de ses instituteurs rebelles. La commission ne peut plus légalement faire de déboursés et en face de cette situation précaire le président, Samuel Genêt, ignore l'injonction et au risque de la prison, paye les maîtres comme auparavant. Il est traduit en cour et sauvé du déshonneur grâce à l'habile plaidoyer du sénateur Belcourt. Privé de ces principales ressources, la commission se voit graduellement mise dans l'impossibilité de réparer ou d'agrandir

(1) Cloutier, Edmond--Quinze années de lutte.

d'agrandir ses écoles bien que le nombre des élèves soit en quelques années plus que doublé. Ces sacrifices du local, les élèves actuels en sont encore un peu les victimes.

En 1915, défiant la loi organique de 1863, et l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, le gouvernement provincial supprime la commission élue par les contribuables d'Ottawa et nomme une commission administrative dite Petite Commission, "The Ottawa separate school commission", composée de trois hommes, pour diriger les affaires des écoles séparées d'Ottawa. Les contribuables et les instituteurs refusent toutes relations avec cette commission du gouvernement. Plutôt que d'accepter les chèques de cette nouvelle organisation, les professeurs enseignent gratuitement (1).

Un jour, afin d'empêcher les instituteurs rebelles au Règlement XVII d'entrer dans les classes, on essaye, sans compter sur la résistance des pères et mères de famille, de faire occuper l'école Guigues, l'une des principales écoles de la ville, par une vingtaine de constables. A cette nouvelle tous sans hésiter accourent à la défense de leur école (2). Après en avoir délogé la police, les mères s'y installent. Organisée en société sous le nom de "Gardiennes des écoles", ces femmes garderont ensuite pendant plusieurs mois les écoles séparées bilingues de la ville, pendant que leurs enfants suivront les classes comme d'habitude. Au témoignage d'un envoyé du gouvernement les Canadiens-français gagnèrent leur cause ce jour-là. Mais pour répondre à cette nouvelle résistance avec effraction, le gouvernement s'empare des propriétés et des fonds de l'ancienne commission, qu'il transmet à sa Petite Commission qui dépense toute

- 1) Groulx, l'abbé Lionel--L'Enseignement du français au Canada. Vol 2.
- 2) Cloutier, Edmond--Quinze années de lutte.

toute l'encaisse et la réserve, soit environ \$40,000 et un emprunt de \$71,000 (1). La commission scolaire élue poursuit cette dernière pour cette action jusqu'au Conseil privé d'Angleterre. En même temps, une requête est signée par tous les évêques canadiens-français du Canada, moins trois, pour demander au gouverneur général le désaveu de la loi d'Ontario créant la Petite Commission. Le gouvernement fédéral se désintéresse habilement de la question. Au Conseil privé, le jugement rendu est plutôt vague et l'on prétend que la reconnaissance officielle du français au pays n'implique nullement le droit d'en réclamer l'enseignement à l'école subventionnée par l'État. La Petite Commission est tout de même déclarée inconstitutionnelle et condamnée au remboursement des sommes dépensées. Le gouvernement de Toronto vient alors à sa rescousse et passe deux lois pour reconstituer une nouvelle commission et pour appliquer à la commission élue les dettes de la Petite Commission. C'est la ruine. La commission légitime est obligée de supporter ses propres dépenses ainsi que celles de la commission usurpatrice.

Pendant cette lutte judiciaire et législative contre la commission, les instituteurs enseignent sans toucher aucun traitement. En février 1916, la grève scolaire est déclarée et plus de 5,000 enfants quittent l'école pour n'y retourner qu'après cinq mois de vacances forcées. Votre humble auteur qui se souvient très bien de toute cette lutte était l'un de ces ~~garçons~~ jeunes grévistes. Pendant cette grève, des défilés de garçons s'organisent et paraded à travers les rues de la ville avec des pancartes

(1) Cloutier, Edmond---Quinze années de lutte.

des pancartes sur lesquelles sont imprimées les demandes que les enfants ^{crient} ~~orient~~ comme "Pay our teachers", "Our parents pay school taxes", "Our share of school money", "British fair play, please". De cette façon, ils vont porter leurs plaintes au Parlement et à l'Hôtel de Ville tandis que les petites filles se rendent à l'église pour invoquer le secours de Dieu.

Tous les combattants à partir des chefs, le sénateur Landry, qui résigne le poste de président du sénat pour être libre de faire la lutte, le Révérend Père Charlebois qui travaille dans l'ombre mais sans répit, et Samuel Genest, pour n'en mentionner que trois, jusqu'aux garçonnets et fillettes, tous jouent leur rôle et fient preuve d'un courage indomptable. En 1913, persuadés que pour se faire respecter, il faut un moyen de propagande et que seul le journal peut remplir ce rôle, les directeurs du mouvement à l'Association d'éducation fondent un organe de défense, Le Droit. Depuis, il est toujours en vigie où il exerce une infatigable surveillance sur notre situation nationale.

Cette résistance au règlement XVII est une opposition constructive, car pendant ces quinze années de lutte tout un régime d'enseignement indépendant est organisé. Un programme, des examens, des examinateurs, tout est bilingue et l'Etat n'a rien eu à y voir, ce qui devait bien intriguer les gouvernants. On fonde même une école de pédagogie (1) en septembre 1923 à l'Université d'Ottawa parce que les écoles de formation pédagogique bilingue qui existent sont neutres et aussi afin de fournir à nos écoles des professeurs d'une haute compétence et d'une excellente formation.

Après quinze ans de lutte ardue, le gouvernement d'Ontario
demande

(1) Cloutier, Edmond---Quinze années de lutte.

demande qu'une enquête soit faite sur les écoles bilingues. En septembre 1927, les enquêteurs, Merchant, Scott et Côté remettent leur rapport que le gouvernement adopte et dans lequel on reconnaît le principe d'égale importance de l'enseignement du français et de l'anglais, dans les écoles bilingues. Comme résultat, le règlement XVII est abrogé; un directeur de l'enseignement de l'anglais et un directeur de l'enseignement du français et cinq nouveaux inspecteurs bilingues sont nommés par le gouvernement et ajoutés aux trois inspecteurs déjà en fonction; le français est introduit dans quelques écoles; cette langue est reconnue comme moyen de communication entre le maître et l'élève; une école normale bilingue officiellement dirigée par le ministère de l'Instruction publique et connue sous le nom de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa est établie. Quatre ans plus tard, l'injonction Mackell est levée. Si le combat ne se termine pas par un triomphe absolu, du moins, le formidable assaut déclenché contre les écoles séparées bilingues aboutit à un échec que personne ne conteste.

Ce résultat est dû à plusieurs facteurs dont les principaux sont le journal Le Devoir, de Montréal; "au sou de l'école" établi dans Québec; à l'aide généreuse des commissions scolaires de cette même province; à l'Association catholique de la jeunesse canadienne qui à deux reprises fournit les fonds nécessaires pour faire la lutte; aux commerçants et aux Québécois en général qui firent le boycottage des produits ontariens; à certains anglais bien pensants dont sir Richard Scott, William Henry Moore, James L. Hughes; au journal Le Droit; aux commissions scolaires séparées bilingues d'Ontario; aux instituteurs et institutrices

institutrices; aux élèves des écoles affectées; aux parents qui exécutèrent les ordres de résistance venant de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

Au cours de la lutte, on a dit avec raison que "Toute l'Amérique française fut secouée par ce magnifique spectacle". Cette même lutte a fait dire à monsieur l'abbé Lionel Groulx,⁽¹⁾ qui a fait une étude spéciale de l'enseignement du français au Canada, que peu de minorités au Canada ont défendu avec autant d'entrain et d'acharnement leurs droits et privilèges scolaires."

Il ne faut cependant pas se faire d'illusions et croire au succès final. Non! il faut poursuivre le travail commencé, conserver et employer au besoin toutes nos forces religieuses, nationales et économiques.

écoles séparées à Ottawa.

A Bytown, c'est-à-dire avant 1855, les écoles séparées étaient à peine connues. Les enfants catholiques fréquentaient généralement les écoles communes.

Les autorités religieuses s'apercevaient depuis longtemps que la jeunesse était souvent abandonnée, ne connaissant ni loi, ni frein, et que pour remédier à cette situation, il fallait des écoles, dont l'action moralisatrice put contrebalancer les influences d'un milieu corrompu. C'est dans ce but que Monseigneur Phelan demanda aux Soeurs Grises de Montréal, dans une lettre du 7 novembre 1844, de bien vouloir envoyer quelques religieuses à Bytown. Cette demande fut bien accueillie et le Père Telmon se rendit à Montréal pour amener les Soeurs à Bytown. Le 19 février 1845, cinq religieuses quittaient la métropole en train avec le Père Telmon, leur conducteur pour se rendre à Bytown.

1) Groulx, l'abbé Lionel--L'Enseignement du français au Canada. Vol. 2

Bytown. En route, les voyageurs s'arrêtèrent à Montebello, où ils furent reçus par Louis-Joseph Papineau. Le lendemain en arrivant à la Pointe-Gatineau un cortège de 80 traîneaux les attendait. On comptait dans cette escorte improvisée, en plus des citoyens catholiques, un ministre anglican et plusieurs protestants. Dès leur arrivée, les bonnes Soeurs s'installèrent dans une maisonnette en bois, située sur la rue Saint-Patrice, voisine de l'évêché, et elles s'organisèrent pour y ouvrir un hôpital et une école. Depuis le 3 mars 1845, à peine un mois après leur arrivée, elles enseignent aux enfants. En 1851 dans une demande d'aide au gouverneur on mentionne le fait que 70 élèves reçoivent gratuitement leur instruction des Soeurs et que 70 paient (1).

, Bien que permettant l'établissement d'écoles séparées, telle que la loi scolaire existait en 1850, il était impossible aux catholiques d'Ottawa d'en établir une malgré leur désir d'en avoir. Dès que les principaux obstacles furent éliminés les autorités ne tardèrent pas à s'organiser.

En 1851, un amendement fut apporté à la loi de 1850, permettant aux catholiques ou aux protestants d'une ville, même s'ils ne demeuraient pas dans une même section scolaire, d'unir leurs efforts pour établir une école séparée pour les enfants de deux ou plusieurs sections scolaires, ce qui était auparavant impossible. Deux ans plus tard, la loi autorisa les commissaires d'écoles séparées, à prélever un impôt pour l'entretien de leurs écoles à l'égal des commissions scolaires communes.

A partir de ce moment, rien ne pouvait plus les arrêter.
Les nombreux

Arch. pub. Can. P.S.O. Can. ouest, 1851.7a.923.

Les nombreux obstacles, que la loi présentait encore, n'empêchèrent nullement Mgr Guigues d'encourager l'établissement d'écoles séparées.

Après quelques années, l'école des Soeurs devint trop petite et Monseigneur Guigues, présumant qu'une commission d'école séparée serait bientôt formée, fit construire, en 1853, une école pour les filles sur la rue Cumberland, entre les rues Murray et Clarence. En février 1856, les autorités religieuses décidèrent d'organiser une commission scolaire catholique et d'établir des écoles où les enfants catholiques recevraient leur instruction d'instituteurs de leur croyance. A la réunion du 30 octobre 1863, l'abbé John O'Connor, président de la commission, annonça à ses collègues que Mgr Guigues mettait à leurs dispositions deux lopins de terre, sur la rue Murray, pour y construire une école centrale pour les garçons. Dès septembre suivant la construction était terminée.

Satisfait des résultats obtenus de l'enseignement des Soeurs, les autorités religieuses à partir de 1846, avaient essayé d'obtenir les services des Frères des Ecoles chrétiennes pour enseigner aux garçons. Ce n'est que le 5 novembre 1864 (1) qu'ils purent se rendre à cette demande.

Le 14 de ce mois, les Frères prirent la direction de l'école de la rue Murray (aujourd'hui l'école Guigues) qui comptait bientôt six cents élèves répartis en cinq classes. Cette même année, Monseigneur Guigues fit construire une résidence en pierre non loin de l'évêché pour les frères dont le directeur était le frère André.

Malheureusement toutes les archives de la commission couvrant la ~~première~~ période.

(1) Alexis, R. P.--Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa.

la période de 1856 à 1864 ont été détruites (1) par un incendie et les renseignements que nous possédons sur cette période sont épars. Le 1er juin 1859, la commission scolaire loua de l'Institut canadien-français, qui déménageait au haut de l'édifice du marché By, son local situé sur la rue King Edward, vis-à-vis la rue de l'Eglise. Elle y demeura pendant trois ans lorsque l'Institut décida de transporter pièce par pièce son édifice de la rue King Edward sur la rue Sussex en face de la cathédrale. La commission scolaire séparée tint ensuite ses assemblées à l'hôtel de ville, ensuite au numéro 202, rue Queen. Lors des troubles au sujet du règlement XVII, on se réunit dans les salles du journal "Le Droit", rue York, et depuis 1918, à l'école Guigues.

Les Frères enseignèrent à l'école de la rue Murray de 1864 à janvier 1871 alors qu'ils se transportèrent avec les élèves à la nouvelle école Notre-Dame sur la rue Sussex (Académie) et ils y établirent leur résidence. A cause de l'âge des murs de l'Académie de La Salle, il semble bon de donner ici quelques notes.

D'abord construit pour le collège de Bytown en 1851, cet immeuble, propriété de ^{Mrs} Guigues, devint l'hôtel Champagne, lorsque le collège se transporta sur la rue Laurier. Lors de l'invasion des Fénians en 1866 et de l'arrivée du gouverneur général dans la nouvelle capitale, de nombreuses troupes y furent envoyées. Aucune caserne n'avait encore été construite et, pour loger ces soldats on loua les plus grandes maisons disponibles sur les rues George, York et Sussex. Les autorités militaires louèrent, entre autres, l'hôtel Champagne (l'Académie d'aujourd'hui), (2) de Monseigneur Guigues pour y abriter une partie du 100^e régiment à raison de \$2,000 par année pour 3 ans et l'hôtelier Bernard Larivière.

(1) Stewart, McLeod--Half century of Ottawa, p. 44.

~~(2) Arch. pub. Can., State Book, AD p. 373, 467.~~

(2) Arch. pub. Can., State Book, AD p. 373, 467.

Larivière reçut \$500.00 le 23 octobre 1866 pour évacuer le ^{en 24 heures} local. En 1870, la garnison quitta l'immeuble et l'école paroissiale Notre-Dame fut aménagée. Trois ans plus tard les frères y ajoutaient deux classes payantes et fondaient ainsi l'Académie, école supérieure destinée à réunir une partie des ~~plus~~ élèves les plus avancées des autres écoles d'Ottawa. En 1878, l'école payante fut transportée dans un édifice délabré, et réparé grâce à une souscription publique, aux numéros 3 et 5 rue Queen, où elle subsista trois ans. Les classes académiques de nouveau déménagèrent sur la rue O'Meara pour fermer l'année suivante. En 1890 la commission scolaire séparée fit l'acquisition de l'immeuble de Mgr Duhamel pour y établir l'école La Salle avec un programme de spécialisation commerciales. Les Frères des écoles chrétiennes, durent quitter la capitale le 30 septembre 1895 pour des raisons administratives et les élèves furent confiés aux Soeurs Grises et à des instituteurs et institutrices laïques. Quatre ans plus tard cédant aux instances répétées de leurs anciens amis, ils revinrent à Ottawa mais à condition d'y établir une école indépendante. Ils achetèrent pour cela la propriété de la commission scolaire pour en faire l'Académie de la Salle. Le 17 novembre 1934, une aile nouvelle fut inaugurée.

En septembre 1877, deux écoles furent fondées dans les paroisses Sainte-Anne et Saint-Patrice, et à mesure que la population catholique de la ville augmenta le nombre des écoles séparées se multiplia.

Le conseil municipal adopta un règlement (1) pour imposer une taxe sur l'évaluation des propriétés des supporteurs des écoles séparées, le 15 mars 1880. Il semble que la commission ~~payait~~ percevait directement cet impôt, car ce n'est qu'en 1886 que

(1) Revised By-laws of the city of Ottawa, 1890. No 485 ^{la municipalité}

la municipalit  se chargea de la percevoir pour le remettre ensuite au tr sorier de la commission. La taxe des  coles s par es  tait alors de \$21,325 par \$1000 d' valuation tandis que celle des  coles publiques n' tait que de \$19.35. La diff rence des deux taxes se maintint de \$1.00   \$2.00 jusqu'en 1905 alors qu'elle monta de \$3   \$4 jusqu'en 1913 et de \$5   \$6 jusqu'en 1930 et depuis la diff rence s'est  lev e jusqu'  environ \$7.50. Ces chiffres nous montrent la somme de sacrifices que les parents catholiques s'imposent pour donner une  ducation   leurs enfants selon le d sir de l'Eglise.

Enseignement secondaire.

En plus des deux commissions des écoles élémentaires que nous venons d'étudier, il y a également sous la surveillance du ministère provincial de l'Instruction publique, le Collegiate Institute, chargé de l'enseignement secondaire aux élèves de la ville, qui ont subi avec succès leurs examens d'entrée (entrance) à l'école primaire.

Son bureau administratif n'est pas élu par les contribuables. Il est composé de huit membres dont six, nommés par le conseil municipal, un, par la commission des écoles publiques et le dernier par la commission des écoles séparées. Ce bureau tient son autorité de la loi scolaire ontarienne, et ses ressources lui viennent depuis le 6 octobre 1873 (1) d'une taxe payée par tous les contribuables de la ville, sans distinction de religion, et d'un octroi du gouvernement. Cette organisation a quatre écoles sous sa juridiction. Le Lisgar Collegiate Institute

(1) Revised By-laws of the city of Ottawa. 1890. No 340.

Institute, 1044 élèves; le "Glebe Collegiate Institute" 1421 élèves; l'"Ottawa Technical High School", 1752 élèves; et le "High School of Commerce", 1630 élèves; soit un total de 5847 élèves. Ces chiffres ne comprennent pas les étudiants des classes du soir de guerre et des travaux d'urgence de guerre.

D'après la loi scolaire de 1841, chaque district de la province pouvait obtenir une certaine proportion de l'argent réalisé par la vente des terres de la couronne, pour payer le professeur de l'école primaire supérieure, qui pouvait être établie. Une fois le nouveau district de Dalhousie formé, les autorités demandèrent, le 4 mars 1843 (1), que l'argent approprié à cette école ^{fut} ~~soit~~ payé aux commissaires de Bytown. Le 19 juillet suivant, le gouverneur répondit qu'il n'avait aucune objection à cet octroi.

En mai 1843, le professeur Thomas Wardrope fut nommé pour enseigner à cette école. En arrivant ici, il fut fort désempoigné d'apprendre qu'il n'y avait pas encore d'école de construite ni aménagée. Il dû louer, à ses frais, une chambre dans une maison en bois sur le côté ~~est~~ de la rue Waller, entre les rues Besserer et Daly. Ce fut ^{les} ~~les~~ débuts de notre ^{enseignement} ~~école~~ primaire supérieure. Il y enseigna pendant deux ans et ~~il~~ fut remplacé en 1845, par le révérend John Robb, de Chambly, qui conserva le poste jusqu'en 1850. L'année suivante, l'école fut déménagée à l'angle des rues Albert et Elgin; en 1856, sur la rue Queen, dans l'édifice Cook; en 1859, sur la rue Metcalfe; en 1861, ~~elle~~ aux coins des rues Sparks et Elgin et, finalement en 1872, sur la rue Lisgar. ^{époque} ~~Pendant cette période~~, le professeur devait fournir

(1) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, Letter Book, 1843, p. 7.

fournir le local, et se serait là, la raison des fréquents déménagements.

Le 6 avril 1846, une pétition (1) signée par les commissaires d'école Thomas McElay, S. S. Strong, Daniel O'Connor, P.A.A. Telmon et John Rochester, fut envoyée au gouverneur pour obtenir, sur la rue Sussex, entre les rues Cathcart & Bolton, (maintenant Water) un terrain pour la construction d'une école primaire supérieure où un jardin et une cour pourraient être faits. Cette demande ne fut pas accordée. Ce terrain fut plus tard concédé aux révérendes Soeurs grises de la croix. A plusieurs reprises, le conseil municipal demanda au gouvernement la permission d'appliquer une partie de l'argent de l'octroi à cette école, pour sa construction. Pour une raison quelconque ce n'est qu'en 1874, qu'il fut décidé d'en construire une.

Les meubles de cette première école étaient très simples: Les pupitres peints en bleu, un gros poêle au milieu de la pièce chambre et de nombreuses fenêtres. L'administration du professeur Wardrop fut heureuse. Lorsqu'il partit, après trois ans d'enseignement, le nombre de ses élèves était de 60. (2) Son ~~premier~~ successeur ne fut pas aussi heureux puisque ses élèves diminuèrent à 13. Cette diminution dans l'assistance força les commissaires à demander la résignation du révérend Robb, parce que d'après la loi, l'octroi du gouvernement à ces écoles était basé sur le nombre d'enfants qui la fréquentaient; et plus les étudiants étaient nombreux plus l'indemnité était considérable. [Par un amendement à la loi scolaire, adopté en 1871, toutes les écoles primaires-supérieures de la province, devinrent des High schools ou des Collgiates selon l'importance de la ville où ces écoles

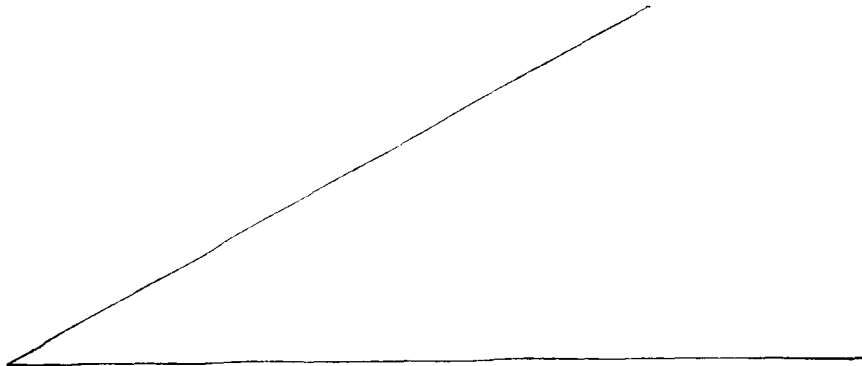
(1) Arch. pub. Can. P.S.O. Can.ouest, 1846, no 13183.

(2) Arch. pub. Can. P.S.O. Can.ouest, 1850, no 1167.

ces écoles étaient établies. Les sept plus anciennes de cette catégorie, qui se trouvaient à Cobourg, à Galt, à Hamilton, à Kingston, à Peterborough, à St-Catharines et à Ottawa, devinrent des collegiates. (1) Cet amendement stimula l'intérêt.

Après avoir fait plusieurs demandes pour la construction d'une école depuis 1843, (2) le 17 juin 1872, un terrain sur la rue Lisgar fut acquis et deux ans plus tard on y construisit une école. En 1892 des additions et améliorations furent faites et le 30 janvier de l'année suivante le feu détruisit complètement l'édifice. Afin de ne pas interrompre les classes, on logea des élèves à l'école de la rue George et d'autres à l'Ecole normale. Le 1^{er} décembre suivant, les élèves entraient dans leurs nouveaux quartiers qui furent agrandis en 1902. C'est cet édifice que nous voyons aujourd'hui.

Les trois autres écoles contrôlées par l'Ottawa Collegiate Institute sont de dates plutôt récentes. L'Ottawa Technical High School, située à l'angle des rues Albert et Bay, fut construit en 1917 et agrandi en 1940; le Glebe Collegiate, à l'angle des rues Carling et Percy, en 1922; et le High School of Commerce à l'angle des rues Carling et Bronson, en 1929.



- 1) History of the Ottawa Collegiate Institute, p. 19.
- 2) Arch. pub. Can. State Book "C" p. 5.

ECOLE MODELE

L'intérêt des notes historiques suivantes est que même au département de l'Instruction publique on semble ne rien connaître, pas même l'existence de cette première école modèle de la province. Pour rendre uniforme le mode d'enseignement dans le district, le conseil du district de Dalhousie jugea à propos d'établir une école modèle dès l'automne de 1844. En décembre de la même année, sa construction commençait à l'angle des rues Queen et Duke. La Bytown Gazette du 30 janvier 1845 nous dit que c'est la première école modèle construite dans la province. A l'assemblée du 14 février 1845, le conseil du district adoptait les règlements suivants de l'école: pendant les six mois d'hiver, il y avait 6 heures de classe par jour et pendant les six mois d'été, 8 heures. Au mois d'août, l'on accordait deux semaines de vacance et à une à Noël, ~~une~~. On y enseignait la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire, la géographie et la comptabilité. L'octroi du gouvernement n'était pas suffisant pour payer toutes les dépenses et il fallut prélever une cotisation des élèves. Les taux étaient de \$3.00 à \$6.00 par année. (1) Avec les amendements apportés à la loi scolaire cette école modèle de comté disparut en 1874, à cause de l'ouverture de l'école normale en 1875, établie sur le côté est de la rue Elgin entre les rues Gloucester et Lisgar.

En septembre 1911, le ministère de l'Instruction publique ouvrait à Ottawa à la Maison-mère des Soeurs grises de la croix, rue Water, une école modèle connue sous le nom de Ottawa English-French

(1) Bytown Gazette 27 février, 1845.

French Model School. Cette école, sous la direction du professeur Edwards, servit de centre d'entraînement pédagogique aux instituteurs de langue française jusqu'en juin 1927, alors qu'elle fut remplacée par une école normale, celle de l'Université d'Ottawa.

En même temps le ministère fonda des écoles modèles de ce genre à Sturgeon's Falls, à Vankleek Hill et à Sandwich, pour former des instituteurs de troisième classe pour les écoles anglo-françaises de la province (1)

(1) Ces écoles fréquentées par des étudiants Canadiens-français catholiques étaient chacune sous la direction d'un principal anglo-protestant.

Université d'Ottawa

Placée dès les débuts sous la direction sage et éclairée des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, par son fondateur Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa, qui appartenait lui-même à cet ordre religieux, l'Université d'Ottawa n'a cessé depuis de croître sous tous les rapports. Elle occupe aujourd'hui un somptueux édifice, vrai palais des Arts et des Sciences, construit à l'une des extrémités d'un vaste quadrilatère, entre les rues Laurier, Wilbrod, Cumberland et Waller.

Seule institution bilingue d'enseignement supérieur au Canada, cette Université possède une faculté des Arts, trois facultés ecclésiastiques, un institut de philosophie destiné aux laïques, une école des sciences politiques comprenant des sections diplomatique, commerciale, sociale et générale, une école normale bilingue où les futurs instituteurs se préparent à l'obtention de brevets pour l'enseignement dans les écoles primaires bilingues de l'Ontario, une école de musique et de déclamation, une école de gardes-malades, une école primaire supérieure
bilingue

bilingue pour les cours classique et commercial, une école d'action catholique. Pas moins de seize maisons d'enseignement pour garçons et filles - il y en a jusqu'en Alberta - y sont affiliées. Pour répondre aux exigences d'un certain nombre de catholiques de langue anglaise, un magnifique immeuble construit, en 1929, sur les bords du canal Rideau, a été affecté aux élèves qui désiraient y suivre leur cours. C'est le collège Saint-Patrice qui fait partie de l'Université et jouit de tous les privilèges de sa faculté des Arts.

Située au coeur de la capitale, l'Université d'Ottawa est sans contredit, l'une des maisons d'enseignement secondaire et supérieur les plus favorisées du Canada. Ses professeurs et ses étudiants jouissent des nombreux avantages qu'offrent les différents services du gouvernement fédéral, tels que le parlement, la Bibliothèque parlementaire, les Archives nationales, les bureaux, ateliers et laboratoires des Recherches scientifiques, l'Observatoire, la Ferme expérimentale centrale et les divers ministères, affaires extérieures, finance, défense nationale, poste, commerce, transport, santé et autres. Aussi, les autorités de l'université comprenant les avantages qui s'offrent à la jeunesse étudiante de la région, savent en tirer profit. En plus des études littéraires et scientifiques généralement enseignées dans les universités, un programme spécial est offert à l'école de sociologie, de politique et de diplomatie pour l'étude des hauts problèmes d'éducation canadienne. C'est ce qui fait dire au R. P. Georges Simard S.M.I. que "le complément naturel serait une faculté "supérieure de droit où l'on enseignerait aux jeunes déjà versés dans "les études juridiques ordinaires, les spécialisations qui aboutissent aux charges

aux charges de l'Etat".

Sans négliger la formation morale, but essentiel de l'Université, celle-ci s'efforce d'atteindre à une haute culture intellectuelle, fondée sur l'enseignement traditionnel, mais adaptée aux exigences modernes. A cette culture s'ajoute le développement artistique, par l'enseignement des beaux-arts. Comme éléments secondaires on y trouve les exercices physiques, dont un corps d'entraînement d'officiers, et les jeux, particulièrement ceux de plein air. Mens sana in corpore sano est le but ultime de l'Université.

A son arrivée à Bytown, Mgr Joseph-Eugène Guigues constata qu'il ne se trouvait dans toute la région que des écoles élémentaires et il vit la nécessité d'une éducation secondaire. Il se rendit compte également que l'étude de la langue française avait été sacrifiée et que la langue anglaise n'y avait été enseignée qu'imparfaitement. La raison en était simple. Ici, le régime scolaire était à peine développé et les deux endroits les plus proches où les parents pouvaient envoyer leurs enfants pour étudier (Montréal et Kingston) étaient trop éloignés et les taux de la pension trop élevés pour une population nouvellement établie. (1) Ceci s'appliquait aussi bien aux catholiques de langue anglaise qu'à ceux de langue française. Pour obvier à ces inconvénients Mgr Guigues songea à établir une institution où l'enseignement serait bilingue, afin d'en faire profiter les enfants des deux nationalités, dont il était le premier pasteur. Cette caractéristique de l'Université que l'On n'avait pas encore vue au Canada, le bilinguisme que l'on apprécie aujourd'hui, date donc de l'origine du collège. Cette nouveauté apportée à l'enseignement par le Collège

(1) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1848, No 745

Collège ne fut pas la seule. Plus tard, le programme d'études adopté a révolutionné tout l'enseignement dans les cours classiques canadiens et même européens.

Le 18 août 1848, parut le prospectus (1) annonçant que l'ouverture du collège de Bytown aurait lieu le 27 septembre suivant sous le patronage de Mgr Guigues, qui désirait "inaugurer son épiscopat par une faveur appréciée de tous." Le journal du temps annonça également des cours du soir (2).

Le premier local de cette institution qui fut incorporée sous le nom de Collège de Bytown (3) le 30 mars 1849, fut une maison ~~en bois, de 80 pieds par 30~~ à trois étages, en bois, de 80 pieds par 30, construite dans les jardins actuels de l'archevêché, adossée au chevet de la cathédrale, avec façade sur la rue de l'Eglise (aujourd'hui Guigues), et aménagée temporairement en attendant qu'un immeuble permanent, en pierre, fut construit. Dès 1852, cette bâtisse ne répondant plus aux besoins, Mgr Guigues acheta un terrain sur la rue Sussex, entre les rues Saint-André et de l'Eglise, où il fit construire l'édifice aujourd'hui occupé par l'Académie de la Salle. On y déménagea l'année suivante et le R. P. Tabaret prit charge de l'institution. Dès 1855, les classes devinrent trop étroites et l'on fut de nouveau obligé de trouver un plus vaste local.

En 1845, Louis-Théodore Besserer, ancien notaire de Québec et officier de milice en 1812, propriétaire de cette partie de la ville appelée la Côte de Sable, qui s'étend de la rivière Rideau à la rue Waller et de ^{la} rue Rideau à Laurier, avait donné six lots de 66 pieds par 98, à l'évêque Phelan, ou à son successeur pour y ériger un collège dans les cinq ans qui suivraient la date.

(1) Archl pub. Can. Brochure I, 2109.

(2) The Packet, 8 septembre, 1849.

(3) 12 Vic. cap. 107.

date de ce cadeau. (1) Quand on se vit forcé de déménager une troisième fois, Mgr Guigues et le P. Tabaret décidèrent de prendre avantage du généreux don de M. Besserer. En 1856, le Collège fut transporté sur le terrain occupé aujourd'hui par l'Université. Trois ans plus tard, une aile dut être ajoutée au bâtiment principal, preuve de l'expansion rapide de cette maison d'éducation. En 1872, on ajouta une autre aile et en 1875, une troisième, à l'ouest. Il en fut de même en 1885. A cette date le collège mesurait 350 pieds de longueur avec trois ailes de 130 pieds chacune. En 1876, on fit l'acquisition d'une maison de campagne située sur la rivière Rideau, pour les élèves en vacances. C'est l'endroit où s'élève aujourd'hui le scholasticat Saint-Joseph.

Comme il est dans l'ordre des choses que toute institution subisse des épreuves, l'université fut réduite en cendres le matin du 2 avril 1903. En quelques heures les flammes anéantissaient le travail de près d'un demi-siècle. Cette épreuve ne découragea aucunement les autorités qui se mirent immédiatement à l'œuvre et construisirent, sur les plans de l'architecte A. O. Von Herbulis, le superbe édifice, que nous voyons aujourd'hui. La pierre angulaire fut posée le 24 mai 1904 au cours d'une grande cérémonie. Agrandie en 1914, de nouvelles additions furent faites à mesure que les besoins se faisaient sentir, tels que le musée d'histoire naturelle, le pavillon des Arts, l'école normale et le séminaire de théologie.

Dès la première année du Collège, 30 pensionnaires et 50 externes suivirent les cours des cinq professeurs qui y enseignaient. (2) Il est amusant de constater le taux de la pension qui

(1) Bytown Gazette, 24 avril 1845.

(2) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1854, No. 210

qui, à cette date, était de \$20.00 par année! La deuxième année, on comptait 100 élèves dont 30 admis gratuitement. On peut donc dire que dès le début, les autorités aidèrent les étudiants qui n'étaient pas favorisés de la fortune. Constatant que le nombre d'instituteurs était bien inférieur aux demandes, Mgr Guigues fit donner des cours gratuits pour en préparer à l'enseignement. (1) Pour subvenir aux dépenses considérables de l'entretien d'une telle organisation, une demande d'octroi fut présentée au gouvernement chaque année jusqu'en 1866, date à laquelle le titre d'université lui fut conféré. Le 17 octobre 1848, Mgr Guigues écrivait au gouverneur lord Elgin que, "malgré ma bonne volonté il me sera impossible "de soutenir cette oeuvre si le gouvernement ne vient à mon "secours." (2) Cette demande fut appuyée d'une pétition signée par les principaux citoyens de Bytown (3). Il semble qu'aucune aide ne fut accordée, parce que le collège catholique de Regiopolis, (Kingston), recevant le don que le gouvernement faisait pour l'éducation des enfants catholiques, il prétendait ne pouvoir aider deux institutions d'une même religion (4). Trois ans plus tard, dans une autre demande, Mgr Guigues faisait observer que les catholiques de langue française avaient le droit de connaître leur langue et de l'étudier, que ce n'était qu'au collège de Bytown qu'ils pouvaient l'apprendre, et que le collège de Regiopolis, bien que catholique, n'enseignait pas le français (5). Le gouvernement n'accordait-il pas des allocations dans le Canada est (~~Bas-Canada~~ aux élèves qui apprenaient l'anglais! Pourquoi n'agissait-on

(1) Arch. pub. Can. P.S.O. Can. ouest, 1854, No 210

(2) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. ouest, 1848, No 745.

(3) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1850, Nos 998, 999.

(4) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1852, No. 686.

(5) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1850, No. 995.

n'agissait-on pas de même dans le Canada ouest (~~Haut-Canada~~) pour ceux qui apprenaient le français? Dans l'une de ces pétitions au gouverneur, pour obtenir des secours pécuniaires, on va jusqu'à dire que pas un seul maître ne pouvait enseigner le français dans le Haut-Canada, sauf au collège de Bytown (1). Il fait bon de relire cette phrase pour se rendre compte du progrès accompli au cours de 85 ans dans notre province au sujet du français. En 1939, on comptait 1390 instituteurs canadiens-français dans les écoles élémentaires sous le contrôle provincial seulement. Le gouvernement accorda cependant, en 1853, une allocation de £150 sur les fonds destinés au Bas-Canada pour payer la pension de douze élèves bas-canadiens recommandés (2). On demanda alors de nouveau pourquoi les enfants haut-canadiens ne jouiraient pas des mêmes avantages.

Le 1^{er} février 1855, dans une lettre adressée au Secrétaire provincial, il est dit qu'à plusieurs reprises on avait demandé, sans succès, un octroi prélevé sur les fonds de l'Université de Toronto pour être entièrement appliqué aux dépenses de la maison. Pour obtenir l'argent nécessaire au maintien de son oeuvre, Mgr Guigues fit un plus grand sacrifice encore.

Lorsque l'Université de Toronto^{Passa}, sous le contrôle du gouvernement, l'honorable A.-N. Morin, qui faisait alors partie du ministère, de concert avec Mgr Cazault de Québec, pressa vivement Mgr Guigues d'accorder au Père Tabaret, la permission de devenir membre du sénat de l'Université de Toronto. (3). L'une des raisons politiques de cette demande était qu'avec la présence d'un religieux dans l'administration de cette institution disparut^{ait} le reproche

- (1) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1852, No. 1089.
- (2) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1854, No. 210
- (3) Arch. pub. Can. P.S.O., Can. ouest, 1856, No. 122.

reproche d'impiété ou de protestantisme que l'on attribuait à ce corps dans le Bas-Canada. Une autre raison était le désir de voir les intérêts canadiens et catholiques bien représentés. Mgr Guigues, qui comprenait que les absents ont toujours tort, crut l'occasion bonne de pouvoir pénétrer dans un endroit où par une simple présence on pouvait se rendre compte de tout ce qui s'y passait et, à l'occasion, protester contre l'adoption d'une mesure hostile ou anti-chrétienne, et il se rendit au désir de M. Morin. La corporation du collège de Bytown fit même quelques démarches pour s'affilier à cette université (1) mais à cette date les conditions d'affiliation n'étaient pas encore définitivement déterminées par le gouvernement, non plus que par l'université. Du reste, on convint ensuite que cette affiliation n'était pas absolument nécessaire pour obtenir des octrois des fonds de l'Université. En effet, en adressant sa première requête au sujet de la permission à accorder au R.P. Tabaret, M. Morin promit à Mgr Guigues, que lorsque la distribution des fonds de l'université serait faite chaque année, le collège en recevrait une part convenable pour l'aider à supporter les charges énormes qui pesaient sur lui comme sur tous les nouveaux établissements de ce genre. Cette promesse d'aide au collège d'Ottawa influença sûrement la réponse de l'évêque comme le fait voir sa lettre datée du 20 janvier 1856. (2) Le gouvernement n'avait pas encore rempli sa promesse à cette date et Mgr Guigues écrivait que, si aucune aide n'était accordée, le R. P. Tabaret serait obligé de donner sa démission comme membre du sénat de l'Université de Toronto, vu l'impossibilité de se rendre aux assemblées parce que l'administration très lourde et difficile

(1) Arch. pub. Can., P.S.O. Can. ouest, 1856, no. 122.

(2) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1855, No. 284.

difficile du collège prenait tout son temps, et aussi à cause des dépenses trop onéreuses de voyage. Il laisse entendre également que si les finances du collège de Bytown étaient plus florissantes le P. Tabaret aurait plus de loisirs et moins de travail, ce qui lui permettrait de s'absenter plus facilement. Une revendication aussi courageusement soutenue devait nécessairement être couronnée de succès. C'est ce qui arriva en 1857 quand le rapport du Collège de Bytown mentionna qu'une gratification du gouvernement avait été reçue. Cette allocation annuelle fut accordée jusqu'en 1868 (1).

Si Mgr Guigues est le fondateur du Collège de Bytown, le R. P. Henri Tabaret éminemment bien doué pour l'organisation d'une maison d'enseignement, en fut l'âme. L'évêque de Bytown, accablé par les soucis de sa charge pastorale, n'hésita pas dès l'arrivée de ce dernier à Bytown, en 1853, à lui confier la direction de cette oeuvre, qu'il conduisit d'une main souple et ferme jusqu'à sa mort, et même après, par les directives qu'il lui avait données pendant sa vie. Dernièrement le P. Simard disait qu'en fait l'Université continuait encore à suivre les directives du R. P. Tabaret. En 1856, Mgr Guigues institua légalement les Pères Oblats de Marie Immaculée, héritiers du collège. (2)

Nous avons vu s'élever les murs du collège, nous avons assisté à l'amélioration des finances mais ce ne sont là que des accessoires. Etudions maintenant ce qui constitue la substance, c'est-à-dire le fonctionnement intérieur. Au début le programme d'études comportait le latin, les sujets classiques, le français

(1) Papiers sessionnels, 1857-1868.

(2) Simard, R.P. Georges--Les Universités dans l'Eglise, p. 18.

le français, l'anglais, la comptabilité, en plus des sujets d'école élémentaire tels que la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin et la géographie. On y enseignait également le soir. Le P. Tabaret apparaît au moment où des besoins nouveaux réclament le rajeunissement des programmes d'études ce à quoi il s'est appliqué dès son arrivée. A ce sujet Mgr Guigues écrivant le 4 mai 1854 à l'honorable M. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique à Québec (1), admet que le programme de son collège paraîtrait probablement trop étendu dans des "pays anciens comme la France et l'Angleterre mais dans un pays nouveau où la vie est très active et où le commerce joue un si grand rôle, il était impossible de ne pas avoir égard à cette position dans un établissement où l'on doit préparer les élèves à remplir un rôle un jour dans cette société". Cet extrait de lettre fait bien voir que les directeurs du collège visaient avant tout à l'efficacité dans les circonstances. Reproduit par le R. P. Simard (2), un article du Courrier d'Ottawa, du 17 avril 1861, nous dit qu'"aucun autre collège sur ce continent n'offrait, outre l'étude des langues grecque et latine, des mathématiques, de la physique, et de la chimie, le même avantage pour l'étude de l'anglais et du français, qui sont enseignées sur un pied parfait d'égalité et qui généralement sont parlées indifféremment par tous les élèves." (Cette remarque est encore aujourd'hui d'actualité)

A l'origine, les étudiants se plaçaient dans les classes sans distinction de nationalité, d'après le degré de leur savoir. L'enseignement se faisait en anglais pendant la matinée et en français l'après-midi. Les classiques étaient traduits dans la langue maternelle

(1) Arch. pub. Can., P.S.O., Can. ouest, 1854, No. 210.

(2) Simard, R.P. Georges—L'Université d'Ottawa, Ottawa, 1915, p. 12.

maternelle de l'enfant. Cette partie du programme fut maintenue jusqu'en 1874 alors qu'on s'effectua un changement considérable. L'on peut dire que l'Université d'Ottawa date pratiquement de l'adoption du nouveau plan d'études (1). C'est un plan très complet embrassant à la fois la culture et le développement de l'intelligence ainsi que la discipline de la volonté. Les quatre langues grecque, latine, française et anglaise étaient obligatoires pour tous. Pour rajeunir le vieux mode d'enseignement, en plus du cours des langues et de la littérature, on y ajouta les sciences, (les mathématiques, les sciences naturelles, la chimie, la physique, la botanique, la zoologie, la minéralogie et la géologie), et la philosophie couronnait le tout. Ce programme associe en effet aux lettres et à la philosophie, les diverses branches des mathématiques et les sciences naturelles. C'est le Père Tabaret qui le premier au pays, avec son nouveau programme, tenta ce moyen d'enseignement préparant les étudiants à embrasser toutes les carrières qui s'ouvrent devant eux à leur sortie du collège. C'était là un véritable coup d'audace dans l'enseignement secondaire. Le Père Tabaret adopta ce programme afin que les connaissances acquises servissent même aux élèves qui ne poursuivraient pas leurs études jusqu'à la fin des cours. Mgr Duhamel, successeur de Mgr Guigues, disait avec raison à ce sujet qu'il "ne faut pas seulement des notaires, des avocats et des médecins mais aussi des industriels, des ingénieurs, des chimistes, des minéralogistes....." Malheureusement ses sages paroles n'ont pas été assez comprises et aujourd'hui nous avons à déplorer une conquête économique anglaise et américaine trop générale.

A cette

(1) Simard, R.P. Georges—Un centenaire: le père Tabaret et son oeuvre d'éducation, Ottawa 1928, pp. 11, 14, 16.

A cette époque, il fut également décidé de choisir l'anglais comme langue officielle de l'Université et de donner l'enseignement classique en cette langue pour faciliter l'étude de l'anglais aux Canadiens-français et pour y attirer plus d'élèves de langue anglaise. Ce changement s'imposait et l'on ne pouvait plus longtemps le méconnaître sans mettre en danger l'existence même de l'oeuvre. Les étudiants des Etats-Unis commencèrent dès lors à y venir en grand nombre. Quand, en 1901, les finances de l'Université furent en meilleur état et qu'un plus grand nombre d'élèves canadiens-français fréquentèrent les classes, deux cours parallèles, anglais et français, furent inaugurés et les classiques traduits dans les deux langues. Ce programme existe encore aujourd'hui.

Au début, cette institution porta le nom de Collège Saint-Joseph de Bytown, et elle fut incorporée sous ce nom par une loi datée du 30 mars 1849. Lorsque la ville de Bytown changea son nom en celui d'Ottawa, le collège dut faire de même et, le 18 mai 1861, son nouveau nom de Collège d'Ottawa fut enregistré par une loi (1).

Lors de la dernière session du dernier parlement sous l'Union, en 1866, les autorités eurent l'intuition que l'occasion serait favorable pour obtenir du gouvernement une charte civile d'université et elles surent profiter des circonstances exceptionnelles qui se présentèrent. Le 24 juin le R.P. Ryan, président du collège d'Ottawa, fit une demande à cet effet (2). Déjà les quatre institutions suivantes pourvoyaient à l'éducation supérieure de la jeunesse ontarienne: Trinity College pour les

(1) 24 Vic. cap. 108.

(2) Arch. pub. Can. P.S.O. Can. ouest, Register 1866, no 764.

pour les Anglicans; Victoria College pour les Méthodistes; Queen's College pour les Presbytériens et l'Université de Toronto pour les neutres. Le collège Régional (Kingston) avait obtenu une charte d'université pour les Catholiques. De crainte que le gouvernement ne voulut pas accorder deux chartes d'université pour une même religion comme il avait déjà refusé d'accorder, deux octrois pour deux institutions de même religion, on demanda pour Ottawa une charte pour l'avantage de la population ^{du Canada Ouest} française. Le 15 août 1866, la législature accorda au collège d'Ottawa une charte avec pouvoir de conférer des degrés universitaires reconnus par tout le Canada (1). Le 5 février 1889, à la demande de Mgr Duhamel, Sa Sainteté le pape Léon XIII l'éleva au rang d'université catholique avec les avantages et les privilèges que comporte cet honneur (2).

En 1934, le pape Pie XI confirmait solennellement la constitution de l'Université d'Ottawa et approuvait les statuts refondus conformément à la Constitution apostolique Deus scientiarum Dominus.

Pour terminer nous pouvons dire que l'Université d'Ottawa a toujours été à la hauteur de sa mission. C'est un foyer d'études, un centre intellectuel qui fait largement honneur à notre ville.

(1) 29-30 Vic. cap. 135

(2) Simard, R.P. Georges--La Doctrine catholique et les universités. Ottawa, 1939. Bull. Rech. Hist. Vol 22, p. 39.

- BIBLIOTHEQUE -

En plus de la bibliothèque du Parlement, de celles des divers ministères du gouvernement et de l'Université d'Ottawa, qui sont généralement des bibliothèques de références, la ville d'Ottawa compte une bibliothèque publique Carnegie, située à l'angle des rues Laurier et Metcalfe, et trois succursales situées à 1208 rue Bank, 19 rue Rosemount et 383 rue Rideau, contenant 206,000 volumes.

Tous les citoyens de la ville peuvent emprunter des volumes pour en faire la lecture. Ceux qui demeurent en dehors d'Ottawa peuvent jouir des mêmes privilèges moyennant le paiement d'une garantie. La bibliothèque est administrée par un conseil de neuf membres dont le maire, trois délégués du conseil municipal, trois de la commission des écoles publiques et deux de la commission des écoles séparées. Pour l'entretien de la bibliothèque le conseil municipal, d'après la loi ontarienne doit voter 50 sous par tête de sa population annuellement.

Onze ans après la fondation de Bytown, le 20 avril 1837, la Bytown Gazette manifesta sa surprise qu'aucune chambre de lecture ou bibliothèque n'existât dans le village. Elle suggéra alors l'établissement d'une bibliothèque mobile payante, qui comprendrait une centaine de souscripteurs. Cette

note

note fut remarquée par deux hôteliers, et le 24 janvier suivant les hôtels British, et McArthur, établissaient chacune une salle de lecture. Cette dernière lui donna le nom d'Athenaeum. Lors de la visite du gouverneur Sydenham à Bytown en septembre 1840, l'adresse qui lui fut présentée, avait été déposée à cet endroit pour être signée par les citoyens.

Le 4 novembre 1841, Alexander Gray ouvrait, dans sa bijouterie et librairie, une bibliothèque mobile, au taux de \$4.00 annuellement par abonné. Faute d'encouragement, le propriétaire dût s'occuper d'autres affaires plus rémunératrices et négliger sa bibliothèque qui ne survit qu'environ un an.

Dans le même journal, le 5 décembre 1844, sous le pseudonyme "Censor", un citoyen dit ne pas comprendre pourquoi la population de 6000 âmes de Bytown ne suffit pas à maintenir une bibliothèque ^{de prêt} ~~mobile~~ et il suggère qu'une personne expérimentée en ouvre une. Il déplore le fait que des deux salles de lecture qui existaient auparavant, l'une ait été obligée de fermer ses portes et l'autre, celle de l'hôtel British, soit en mauvais état.

Le 30 janvier 1845, une association nommée Mercantile Library s'organisa et à sa première réunion on demanda la fermeture des magasins, plus

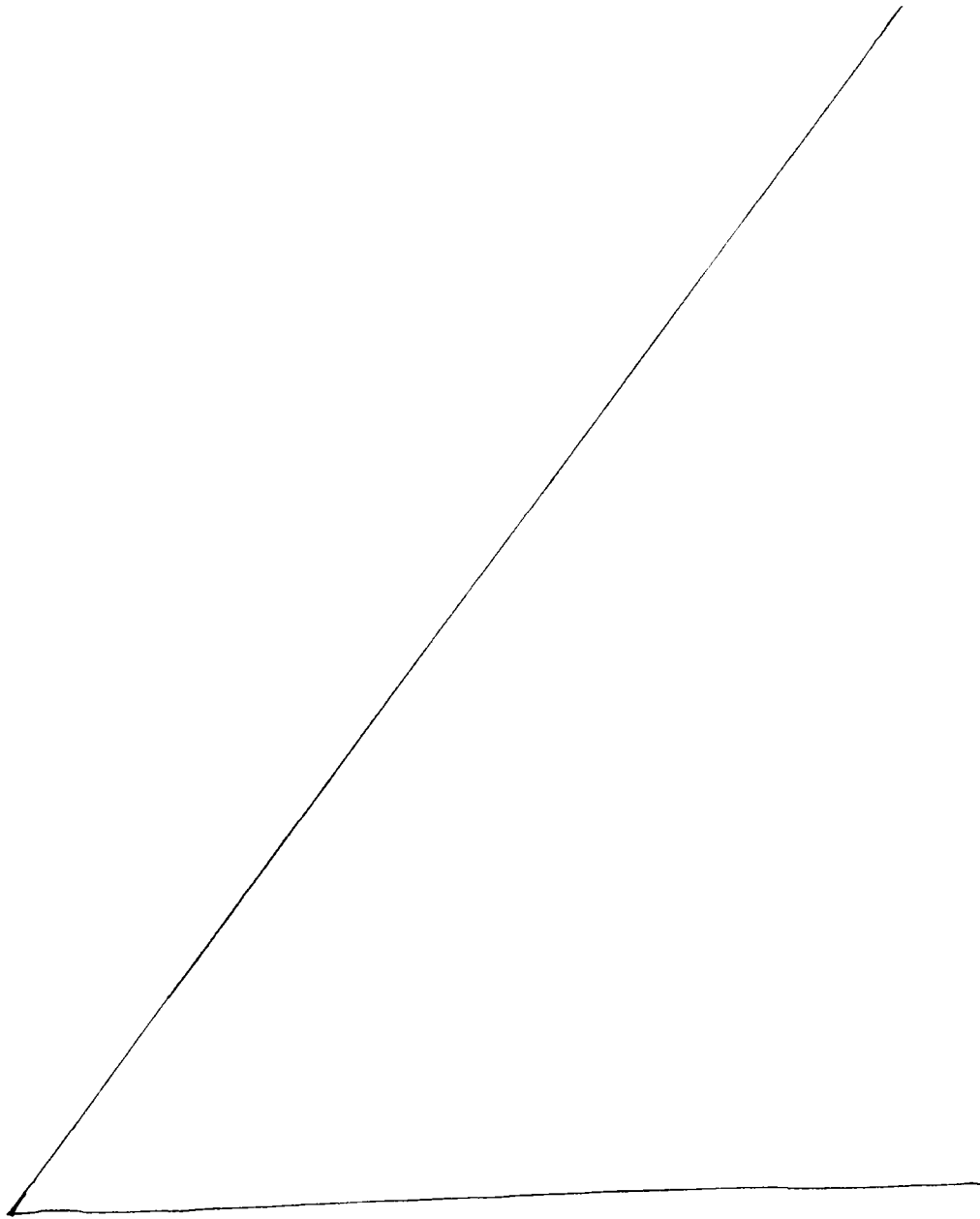
a`bonne

à bonne heure dans la soirée, afin de permettre d'étudier à ceux qui le désiraient. Des conférences scientifiques se donnaient dans leur salle. Le 3 avril de la même année, Thomas Macqueen y présenta un travail sur les possibilités et la culture de l'esprit humain. Ce sujet indique que l'on ne s'occupait pas de banalités. Le 20 janvier 1847, The Bytown Mechanics Institute se forma et le 9 avril suivant un bibliothécaire fut nommé. Des Canadiens aussi bien que des Anglais faisaient partie de cet institut et l'on était convenu de partager les honneurs, mais un beau jour, c'était en 1852, les Anglais ne voulurent plus élire de Canadiens aux charges. Ceux-ci, J.-B. Turgeon en tête se retirèrent et fondèrent l'Institut Canadien-Français, qui posséda l'une des plus belles bibliothèques du temps. A partir de cette date, jusqu'en 1895, il nous a été impossible de trouver quoi que ce soit sur ce sujet.

Après un demi-siècle, il y eut un mouvement parmi un cercle de dames en faveur de l'établissement d'une bibliothèque publique. Des fonds étaient essentiels pour une telle oeuvre et pour les obtenir L'Evening Journal mit ses presses à la disposition de ces dames qui publièrent un numéro spécial intitulé "Women's Issue" et dont la vente, le 13 avril 1895, rapporta \$500.00. Cette somme fut déposée à la banque pour la future bibliothèque. Lorsque la population eut à se prononcer par voie de scrutin, l'année suivante, elle fit une réponse négative. Malgré ce vote, un bureau de la bibliothèque

(Library

(Library Board) s'organisa en 1897 et se réunit pour la première fois le 2 juillet. Il recommanda l'ouverture d'une salle de lecture. Une requête fut envoyée au conseil municipal pour qu'il imposa une taxe spéciale à cet effet et pour ajouter au fonds de bibliothèque



bibliothèque, mais le 4 décembre, 1899, la motion fut battue. D'année en année on présenta et remit l'affaire à plus tard, en se basant sur l'énoncé "que ceux qui veulent des livres les paient". N'ayant aucune possibilité d'obtenir l'aide nécessaire du conseil municipal, qui croyait injuste de taxer tout le monde pour une bibliothèque et pour l'achat de livres au bénéfice de quelques-uns seulement, Otto Klotz, président du bureau de la bibliothèque, pensa à Andrew Carnégie, de New York. En effet, Carnégie désirait dépenser sa fortune pour la propagation des livres et dans ce but il avait, à cette date donné 60 bibliothèques au Canada, 481, en Angleterre et 904, aux Etats-Unis.

Le 22 février, 1901, Klotz écrivit au philanthrope américain pour lui soumettre le problème qui se présentait à Ottawa au sujet de la bibliothèque. Sur la suggestion de W. M. Southam, le propriétaire du Citizen, le maire W.D. Morris écrivit également à Carnégie, le lendemain, au même sujet. Sans faire attendre sa réponse, le philanthrope répondit le 11 mars suivant, disant qu'il consentirait à donner \$100,000 pour la construction d'une bibliothèque si le conseil de ville s'engageait à voter \$7,500 annuellement pour l'entretien et l'achat de volumes.

Les échevins n'acceptèrent pas ce don unanimement, quelques-uns prétendaient que le montant

à payer

à payer par la ville était trop élevé et qu'il serait plus avantageux d'emprunter l'argent; d'autres, que le bureau de la bibliothèque, qui s'était dévoué jusqu'à ce moment de l'organisation, en aurait le contrôle. Devant cette attitude, le bureau de la bibliothèque s'empessa de résigner et de laisser l'administration au conseil. A ces conditions l'offre fut acceptée. Le comité de la bibliothèque se composa de huit membres du conseil et de trois contribuables. A la fin de l'année 1912, la bibliothèque fut transférée sous la régie de la loi provinciale des bibliothèques publiques, qui exige que le comité d'administration soit composé comme celui d'aujourd'hui.

En 1902 deux sommes de \$15,000 furent votées, l'une pour l'achat du terrain pour la construction de la bibliothèque et l'autre pour l'achat de livres, dont \$3500 pour des volumes français. Le 13 janvier 1903, on ^{acquit} ~~acheta~~ le site à l'angle des rues Metcalfe et Laurier et un peu plus tard, l'architecte E. L. Horwood en soumit les plans.

Construite de chêne rouge et de marbre italien d'après le style de la Renaissance française, la bibliothèque fut inaugurée par Carnegie lui-même le 30 avril, 1906. L'année suivante on ouvrit une bibliothèque pour les enfants, en 1910, une succursale dans le sud de la ville, en 1911, ^{une} dans l'ouest, en 1925 ~~et une~~, dans l'est. Pour la construction de la succursale de

l'ouest,

l'ouest, Carnégie donna de nouveau la somme de \$15,000.

En 1909, le nombre de volumes en circulation s'élevait à 123,816 livres et cette année à 512,993.

MONUMENTS

SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA

Oeuvre du sculpteur canadien Louis-Philippe Hébert, dévoilée par George V, alors duc d'York et de Cornwall, le 21 septembre 1901; placée sur le point culminant de la colline parlementaire.

Le long et victorieux règne de Victoria fut principalement marqué au Canada par la Rébellion de 1837-1838, l'union des Haut et Bas-Canada, la Confédération des provinces canadiennes.

CHAMPLAIN

Oeuvre de Hamilton MacCarthy, placée à la Pointe Nepean et dévoilée le 27 mai 1915 par le duc de Connaught.

Premier Blanc de marque à remonter la rivière Ottawa et à passer dans le district, visiter la région.

La statue représente Champlain pointant son astrolabe vers le firmament. C'est là une licence artistique car l'astrolabe ne se tenait pas de la manière représentée mais devait être suspendu à la main la pointe dirigée vers le centre de la terre.

JOHN BY
(-1836)

En 1926, lors du centenaire de la fondation d'Ottawa, cette pierre commémorative au colonel John By fut placée dans le parc de la Confédération au sud du ^{la} Plaza.

Constructeur du Canal Rideau et fondateur de Bytown

JOHN BY

Dévoilées le 27 mai 1915, par le duc de Connaught, ces deux pierres indiquent l'endroit où était la résidence du colonel By, au centre du parc Major. Ces pierres proviennent de l'arche du vieux pont des Sapeurs, construit par By, qui unissait les rues Rideau et ^{Sparks} ~~Queen~~ audessus du canal Rideau.

MGR JOSEPH-EUGENE GUIGUES
(1805-1874)

Oeuvre du sculpteur A. Verrebout, placée sur la terrasse de la basilique catholique, rue Sussex. Son dévoilement le 9 octobre 1889, eut lieu en même temps que l'inauguration du premier chapitre de la cathédrale.

Premier évêque d'Ottawa, fondateur du Collège de Bytown, aujourd'hui l'Université d'Ottawa.

LAFONTAINE - BALDWIN
(1807-1864 -1804-1858)

Oeuvre de Walter Seymour Allward, placée à l'extrême nord de la colline parlementaire, complétée en mai 1914. Premiers*ministres conjoints du Canada avant la Confédération et auteurs du gouvernement responsable au Canada.

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER
(1814 - 1873)

Oeuvre de Louis-Philippe Hébert, placée à l'angle sud de l'édifice du Parlement et dévoilée le 9 janvier 1885. Premier monument érigé à Ottawa.

Premier*ministre du Canada et l'un des Pères de la Confédération.

SIR JOHN ALEXANDER MACDONALD
(1815 - 1891)

Oeuvre de Louis-Philippe Hébert, placée à l'angle est de l'édifice du Parlement et dévoilée le 1^{er} juillet 1895.

Premier*ministre du Canada avant et après la Confédération, l'un des Pères de la Confédération.

SIR WILFRID LAURIER
(1841 - 1912)

Oeuvre de J.-E. Brunet, placée à l'est de la colline parlementaire et dévoilée par le Prince de Galles, (plus tard Edouard VIII et ensuite duc de Windsor) le 3 août 1927.

Premier ministre du Canada.

ALEXANDER MACKENZIE
(1822 - 1892)

Oeuvre de Louis-Philippe Hébert, dévoilée en 1901, placée du côté sud-ouest de l'édifice du Parlement.

Premier ministre du Canada, et l'un des Pères de la Confédération.

THOMAS D'ARCY MAGEE
(1825 - 1868)

Oeuvre de George William Hill placée à l'ouest de la Bibliothèque du Parlement et complétée en mars 1913.

Ministre de l'Agriculture assassiné à la suite d'un discours prononcé à la Chambre des Communes contre les Fénians.

GEORGE BROWN
(1818 - 1830)

Oeuvre de George William Hill placée sur le côté sud-ouest de l'édifice du Parlement et complétée en mars 1913.

L'un des Pères de la Confédération.

JOSEPH-HENRI TABARET
(1828 - 1886)

Oeuvre de A. Verrebout, placée vis-à-vis
l'entrée principale de l'Université d'Ottawa,
rue Cumberland, dévoilée le 9 octobre 1889 à
l'occasion de l'inauguration de l'Université
catholique d'Ottawa.

Directeur du Collège de Bytown et premier
président de l'Université d'Ottawa.

SIR ARTHUR DOUGHTY
(1860-1936)

Oeuvre commencée par Tait MacKenzie, termi-
née en décembre 1940 par Emmanuel Hahn et placée
en face des Archives Publiques du Canada.

Sir Arthur Doughty fut le fondateur et l'or-
ganisateur des Archives nationales.

SIR WILLIAM EDMUND LOGAN
(1798 - 1875)

Oeuvre de Henri Hébert placée sur la terrasse
du musée Victoria et dévoilée le 1^{er} août 1913. Ce
vieux monolithe fut trouvé à Rockcliffe.

Fondateur et premier directeur du service
géologique du Canada.

JAMES FLETCHER
(1852 - 1908)

Oeuvre de Robert Tait MacKenzie, placée à l'entrée principale de la Ferme expérimentale centrale, dévoilée le 19 juillet 1910, et érigée par le club des "Fields Naturalists" d'Ottawa.

Fondateur et organisateur du système de fermes expérimentales et des stations de démonstrations au Canada.

HAROLD FISHER
(1877 - 1928)

Oeuvre de George-William Hill placée à droite de l'Hôpital civique, avenue Carling, et dévoilée par le très honorable Mackenzie King, le 7 novembre 1931.

Maire d'Ottawa et promoteur de l'Hôpital civique d'Ottawa.

SHARP - SHOOTERS

Érigé par les citoyens d'Ottawa à la mémoire de deux soldats des Governor General's Foot Guards tués à la bataille de la Montagne du Coup-de-Couteau pendant l'insurrection de Riel, 1885; placé du côté est de la rue Elgin, entre les rues Queen et Albert, et dévoilé en 1888.

~~Au fond, l'ancien hôtel de ville.~~

GUERRE DU SUD-AFRICAÏN

Oeuvre de Hamilton MacCarthy, érigée par 30,000 enfants d'Ottawa et des environs à la mémoire de treize soldats d'Ottawa morts à la guerre des Boers, 1899-1901; placée du côté est de la rue Elgin entre les rues Queen et Albert.

PHALANGE CANADIENNE

Oeuvre d'Ivan Mestrovic, placée vis-à-vis l'entrée de la Galerie Nationale des arts, au musée Victoria, érigée pour commémorer le rôle joué par les Canadiens à la Grande Guerre de 1914-1918.

CADRE SOLAIRE

Don de Thomas Ritchie, dévoilé par le duc de Devonshire le 19 mai 1921 et placé au nord de la colline parlementaire.

Il est à l'endroit où le cadran solaire du colonel By avait été placé lors de la construction du canal Rideau.

POTEAU FRONTIERE

Dévoilé par le duc de Connaught le 27 mai 1915, placé sur la Pointe Nepean à l'est du monument Champlain. Ce poteau, en vertu du traité de Washington, 1842, marque la frontière Canado-américaine, pendant près de 60 ans, au 45⁰ parallèle de latitude entre New York et la province de Québec. Il fut présenté à la ville d'Ottawa en 1902.

HENRY-ALBERT HARPER (Sir Galahad)

Oeuvre de Ernest Wise Keyser, placée sur la rue Wellington, vis-à-vis la rue Metcalfe, érigée grâce à l'initiative de son ami le très honorable Mackenzie King.

Se noya en essayant de sauver une jeune fille des eaux glacées de la rivière Ottawa en décembre 1901.

MONUMENT DE LA PAIX

Oeuvre des frères March, placée sur le square de la Confédération et dévoilée par Sa Majesté le roi George VI le 21 mai 1939.

Apprenant un jour que M. Audet préparait des notes sur Ottawa, lors du centenaire de la fondation de cette ville, Benjamin Sulte lui envoya la petite poésie suivante.

BYTOWN

D'abord, un camp de "voyageurs"
Au temps où la forêt profonde
Voyait les bûcherons passer en ravageurs
Abattant les massifs pour commencer un monde.

Puis, ces visiteurs s'en allant,
Arriva le colon paisible.
Un hameau remplaçait le pauvre camp volant.
La charrue entama le terrain accessible.

Pour ouvrir le canal Rideau,
Des rôdeurs de la pire espèce
Mirent leur campement au centre d'un plateau,
Un bouge, ce Corktown, une ignoble kermesse.

La bourgade du fond des bois
Devint presque une capitale
Où le clan des Shiners, s'émancipant des lois,
Exerçaient le pouvoir sous la forme brutale.

C'était un terrible pays
Où le droit céda à la force.
Les horreurs du régime et ses charivaris
Rendaient Bytown fameux comme un coin de la Corse.

La légende a gardé pour nous
Ce vieux souvenir lamentable
Mais pour les vagabonds, le joyeux rendez-vous
Offrait les agréments d'un séjour délectable.

C'est déjà de l'antiquité.
On sait comment débuta Rome.
La plèbe disparut quand naquit la cité.
A sa place on rencontre un peuple gentilhomme.

Et Sulte ajoutait: "C'est composé à la diable,
"mais ça parle";

Ça parle en effet; c'est en raccourci un exposé des moeurs de Bytown à ses débuts, puis sa transformation progressive jusqu'à aujourd'hui.

A P P E N D I C E S

Origine des noms de rues.

Liste de documents officiels se rapportant à
l'agrandissement des limites de la ville.

Bibliographie

RUES

Probablement dû à la prévoyance de lord Dalhousie qui désirait fonder une ville bien ordonnée et qui commanda au colonel By de ne concéder aucun terrain sans avoir reçu l'assurance des concessionnaires qu'une maison serait construite en ligne droite selon les plans de la rue, Bytown se fit remarquer par ses rues dès son début. Voilà ce qu'en dit l'arpenteur général du Bas-Canada, Joseph Bouchette, qui visita la ville en 1827: "Les rues en sont tracées très régulièrement d'une belle largeur ce qui par la suite contribuera à la commodité, à la salubrité et à l'élégance de cet endroit."

Les premières rues tracées furent les suivantes: Vittoria, Wellington, Sally, Lyon, Bank, dans la haute-ville et Rideau, Sussex, George, York, Clarence, St-Patrice, Dalhousie, Cumberland King, Nelson, Friel, Chapel, Augusta, Cobourg, Charlotte, et Wurtemberg, dans la basse-ville.

Nommées par les autorités militaires, elles prirent des noms d'officiers anglais célèbres. On donna ensuite, les noms des membres de la famille royale, des gouverneurs du Canada, des politiciens anglais et canadiens et des hommes célèbres dans la politique municipale. Quelques rues doivent leur nom à des causes locales, à des arbres, à des tribus indiennes et à des saints patrons. Le numérotage des avenues est ~~au-a-~~^{anal} la mode américaine.

Voici la liste nominale des rues anciennes et actuelles de la ville avec l'explication de leur nom. Pour trouver facilement la localité de chaque rue une liste et une carte de la ville y ont été jointes.

Aberdeen--En l'honneur du septième comte d'Aberdeen, gouverneur général du Canada de 1893 à 1899.

Addington--Henry Addington (1754-1844), premier ministre d'Angleterre, 1801-3.

Adelaide--D'après un membre de la famille Mutchmor.

Adeline--

Albert, rue, parc et île--Albert Edward, Prince de Galles (1841-1910), plus tard le roi Edouard VII. La continuation de cette rue l'autre côté du canal porte le nom de Stewart.

(Albert maintenant Lorne).

Albert, Ottawa Sud, maintenant Fulton).

Alexander--D'après le fils aîné de l'honorable Thomas MacKay.

Alexandra, pont, parc et chemin--Reine Alexandra, épouse du roi Edouard VII.

Allan-- Allan Powell, shérif du comté de Carleton.

Amherst--^{Lord} Jeffrey Amherst, commandant en chef des troupes britanniques de l'Amérique du Nord et gouverneur militaire de 1760 à 1864.

Anderson--William Anderson, gérant du moulin Booth.

Anita--

Anglesea, carré--Le marquis de Anglesea (1768-1854), était le "Master General of the Ordnance" lors de la construction du canal en 1827.

(Ann, maintenant Gladstone; et de l'autre côté du canal porte le nom de Mann.)

(Archibald maintenant Arlington).

Argyle, avenue--Neuvième duc d'Argyle et gouverneur général du Canada de 1878 à 1883.

Arlington, avenue--(Autrefois rue Archibald)--Premier comte d'Arlington, homme d'Etat anglais et diplomate.

Armstrong--En l'honneur du juge Armstrong.

(Armstrong--Autrefois dans le canton Nepean maintenant Merton).

Arthur-- Probablement d'après le lieutenant gouverneur Arthur qui visita Bytown le 17 août 1838.

Augusta-- Une ville romaine, où se trouve actuellement Londres.

Avon, chemin--D'après une famille de la Nouvelle-Angleterre qui a résidé à cet endroit.

Aylmer, avenue--Baron Aylmer, gouverneur en chef du Canada de 1830 à 1835.

Baird-- N. H. Baird, officier de l'Ordonnance et homme éminent de Bytown, qui remplaça John McTaggart, sur la recommandation de Telford et Dalhousie.

Baldwin-- A.H. Baldwin, marchand de bois et fondeur en fer.
(Baldwin maintenant une partie de Daly.)

Bank, (autrefois Esther en l'honneur d^e Esther By)--rue qui vient jusqu'au bord (bank) de la rivière Ottawa.

Barton, (autrefois William)--D'après l'un des premiers résidents de la localité.

Basil-- D'après Basil H. Bell, un fils de Robert W. Bell, échevin.

Bay-- Parce qu'elle commence à une ~~parc~~ petite baie de la rivière Ottawa.

Bayswater, (autrefois 4^e avenue, Hintonburg)--Parce qu'elle est vis à vis l'eau de la baie Nepean.

Bayview-- Parce qu'on y voit la baie.

Beaconsfield--Comte de Beaconsfield (1805-1881), premier ministre de la Grande-Bretagne en 1868.

Beckwith, chemin--Sir George Beckwith (1753-1823). Commandant général de l'Irlande.

Belgrave, chemin--D'après le carré Belgrave de Londres, Angleterre.

Bell-- D'après Robert Bell, journaliste, membre du conseil municipal, promoteur de chemin de fer et représentant du comté de Russell de 1861 à 1867. (Autrefois Lisgar).

Bellevue, terrasse--S'étendant le long de la rivière Ottawa, du bureau de l'Imprimerie à la rue MacKay, et offrant une vue magnifique de la rivière et des Laurentides.

Bellwood--

Belmont, avenue--D'après un personnage d'une pièce de Thomas Moore "The Foundlings."

Bertrand--Henri-Gratien Bertrand (1773-1844), un général français de renom qui a servi sous Napoléon Bonaparte.

(Besserer maintenant Waller).

Besserer--D'après Louis-Théodore Besserer, ancien propriétaire de la Côte de Sable, (autrefois St Paul).

Beverley, avenue--D'après une vieille ville de Yorkshire.

(Biddy maintenant Lisgar).

Bingham, parc--Samuel Bingham, marchand de bois, et maire en 1897 et 1899.

Blackburn, avenue--Robert Blackburn, marchand de bois.

Bolton, avenue--Daniel Bolton, major dans les Ingénieurs royaux. (Était autrefois le nom de la rue Water).

Bonita-- N'est-ce pas le féminin du mot espagnol, voulant dire joli?

Booth, (autrefois Bridge et Division)--D'après J.R. Booth, (1827-1925), marchand de bois éminent, le roi des chantiers et constructeur de chemins de fer.

Botelier--Richard A. Botelier, lieutenant-colonel des Ingénieurs royaux durant la construction du canal Rideau.

Bower, avenue--D'après le docteur Bower.

Breeze Hill, avenue--(autrefois Third avenue dans Bayswater). (Bridge et Division maintenant Booth, parce qu'elle commençait au pont des Chaudières).

Brighton, avenue--D'après la place d'eau anglaise fameuse.

Bristol-- Edward Bristol, l'un des premiers ^{habitants} ~~résidents~~ du district.

Britannia, terrasse--D'après le nom poétique du Royaume-Uni.

Broad-- Parce qu'elle est large.

Broadway, avenue--D'après la rue bien connue de New York.

Bronson, avenue et parc--Erskine Henry Bronson, marchand de bois, échevin, membre de l'Assemblée législative en 1886 et membre de Conseil exécutif de 1890 à 1897.

Brunswick--D'après la maison royale de Brunswick.

Bullman, avenue--James Bullman, de Hintonburg.

Burnham, chemin--

Burnside, terrasse--

(By, maintenant une partie de Gladstone).

Byng--Baron Byng de Vimy, général anglais qui s'est distingué pendant la Grande guerre de 1914-1918. Gouverneur général du Canada de 1921 à 1926, qui occasionna une crise ministérielle.

Byron-- Lord Byron (1788-1824), célèbre poète anglais.

Cambridge, (y compris Turner et Percy)--D'après la ville universitaire anglaise très connue.

Cameron-- D'après le constructeur de Stadacona Hall.

(Canal-- Disparue; parce qu'elle était parallèle au canal).

Carleton, avenue--(Ce nom ^{fut} ~~était~~ donné à une partie de la rue Cumberland). En l'honneur de Sir Guy Carleton.

Carling, avenue--Sir John Carling (1828-1911), ministre de l'Agriculture de 1885 à 1892.

Carlyle, avenue, (autrefois la rue Queen dans Ottawa-sud)--
D'après Thomas Carlyle (1795-1881), historien et philosophe.

Caroline, avenue--

Carruthers, avenue--Aaron Carruthers, contre-maître.

Cartier, rue et carré--Sir Georges-Etienne Cartier (1814-1873)
l'un des "Pères de la Confédération", (autrefois John).

Catheart, rue et ^{place} ~~carré~~--Deuxième comte de Catheart (1783-1859),
qui combattit à Waterloo et qui fut gouverneur en chef
du Canada de 1845 à 1847.

Catherine--

Cayuga-- Tribu indienne de la confédération iroquoise.

Central, avenue--
(Centre, autrefois dans le canton Nepean, maintenant Sterling).

Chamberlain, avenue--Joseph Chamberlain (1836-1914) secrétaire
colonial anglais de 1895 à 1903.

Champagne avenue--Napoléon Champagne, avocat, membre du conseil
municipal d'Ottawa pour plus d'un quart de siècle et
membre de l'Assemblée législative de 1912 à 1914.
(Autrefois First avenue dans Byewater).

Champlain avenue--Samuel de Champlain (1567-1635) fondateur de la
Nouvelle-France.

Chapel-- A cause de la chapelle des Méthodistes construite à cet
endroit en 1828, près de la rue Rideau.

Chapleau, avenue--Sir Joseph-Adolphe Chapleau (1840-1898), premier-
ministre de Québec de 1874 à 1882, et lieutenant-gouver-
neur de 1892 à 1897.

Charles-- D'après le troisième fils de l'honorable Thomas MacKay.

Charlotte--Princesse Charlotte, enfant unique de George IV.

Chaudières--Parce qu'elle traverse l'île du même nom.

Chesley--D'après une famille d'Ottawa de ce nom.

Christie--Dr. A. J. Christie, médecin et fondateur de la Bytown
Gazette.

(Church, maintenant Guigues).

Chrysler, avenue.-- Probablement en l'honneur de l'avocat en vue
de ce nom.

Clarence--Quatrième fils de Georges III, plus tard le roi Guillaume IV (1765-1837) (autrefois nommée rue Franklin entre le carré Anglesea et la rivière Rideau et du carré Anglesea à la rue King Edward, rue Parry; pour commémorer les noms de deux explorateurs remarquables cherchant un passage nord-ouest vers la Chine; et Clarence de King Edward à Sussex).

Clarendon, avenue--Quatrième comte de Clarendon (1800-1870), secrétaire des affaires étrangères britanniques.

Clarey, avenue--Thomas Clarey, entrepreneur, échevin et commissaire de la ville.

Gloverhouse--Officier écossais (1643-1689), remarquable pour ses talents militaires et tué à la bataille de Killecrankie.

Clegg-- William T. Clegg, paie-maitre de l'Ordennance.

Clemow, avenue--Honorable Francis Clemow, ^{citoyen} ~~résident~~ de Bytown depuis 1841 qui s'occupa activement du développement de la ville, organisateur de la compagnie de gaz et de la construction de l'aqueduc, sénateur de 1885 à 1902.

Cliff, (autrefois rue Rear)--Parce qu'elle est située sur un rocher élevé, dominant la rivière Ottawa.

Cobalt, avenue--D'après la plus grosse mine d'argent d'Ontario.

Cobourg--Une épellation différente de Coburg, ville allemande où Martin Luther a déjà vécu; aussi maison royale d'Angleterre.

College, avenue--D'après le Collège d'Ottawa, maintenant l'Université.

Commissioner--En l'honneur des commissaires qui ont dirigé les travaux d'installation d'un ^{service} ~~système~~ d'aqueduc à Ottawa.

Concord-- Une ville de Massachussets où Emerson, Hawthorne et Thoreau ont déjà vécu.

Connaught, ^{place} ~~carré~~ et parc--En l'honneur du duc de Connaught, frère du roi Edouard VII et gouverneur général du Canada de 1911 à 1916.

Cooper-- Anthony Ashby Cooper (1801-1885), homme d'Etat anglais et philanthrope.

Cornelia--

Cornwall-- Duché d'Angleterre.

Court--Etant vis à vis le palais de justice (la cour).

Craig-- D'après une famille de ce nom dans "Le Glebe".

Crichton ou Creighton--D'après Ann Crichton, épouse de l'honorable Thomas MacKay.

Cumberland--Duc de Cumberland, 1721-1765. (Autrefois Carleton).

Cunningham--Walter Cunningham, échevin.

Dalhousie--Comte de Dalhousie, (1770-1838), gouverneur général et commandant en chef de l'Amérique britannique du nord de 1819 à 1828.

Daly, avenue--Sir Dominick Daly, secrétaire provincial pour le Bas-Canada avant et après l'Union de 1841, et ensuite gouverneur de l'Île du Prince Édouard. (Comprenant la rue Baldwin d'autrefois).

Dan, chemin--

Delaware, avenue--Tribu indienne de sang algonquin, (autrefois Florra).

Derby, carré--Comte de Derby (1799-1868), homme d'Etat anglais de renom. Gouverneur du Canada sous le nom de Stanley of Preston.

Devlin-- Gros marchand d'Ottawa.

Devonshire, avenue--Duc de Devonshire, gouverneur général du Canada de 1916 à 1921.

Dey-- Un fabricant de chaloupes et de canots, propriétaire d'une patinoire.

Diana--

(Division maintenant Booth, marquait la limite occidentale du cadastre).

(Dolly varden, personnage du Barnaby Rudge de Dickens, maintenant Lydia).

Douglas--

Dow's, lac--Abraham Dow, qui s'est établi dans les environs en 1814.

Downing--

Driveway--

Drummond--Robert Drummond, entrepreneur pendant la construction du canal Rideau.

Dufferin, avenue et chemin--Comte de Dufferin, gouverneur général du Canada de 1872 à 1878 et vice-roi des Indes de 1884 à 1888.

Duhamel--M^{gr} Joseph-Thomas Duhamel (1841-1909), archevêque catholique d'Ottawa.

Duke-- Probablement d'après le duc de Richmond, gouverneur en chef du Canada en 1818-19.

Dundonald, .pare--Le Major-général le comte de Dundonald, le dernier officier anglais à commander la milice canadienne 1902-4.

Earncliffe--

Eccles-- D'après une famille de ce nom.

Echo Drive--Parce qu'il y avait de l'écho à certains endroits.

Edgar--

Edina--

(Eglise maintenant Guigues).

Electric--Nommée par les employés de la compagnie de tramway,
Ottawa Electric Railway.

Elgin-- Huitième comte d'Elgin (1811-1863), gouverneur général
de 1847 à 1854 qui accorda le gouvernement responsable
au Canada.

Elizabeth--

Ella--

Ellesmere, avenue--Probablement d'après le premier comte de
Ellesmere (1800-1857), président de la Royal Geographical
Society et président de l'Université d'Aberdeen.

(Elm, Ottawa Sud maintenant Riverdale).

Emmerson, avenue--D'après une famille de ce nom de Hintonburg.

Empress, avenue--"Impératrice des Indes" (Empress) l'un des titres
de la reine Victoria. (Autrefois les rues Nelson et
Victoria).

(Ernest maintenant Spencer).

(Esther, d'après Esther By maintenant Bank).

Euclid, avenue--Nommée par quelques admirateurs du fameux géo-
mètre.

Evelyn, avenue--

Fairbairn--D'après une famille de pionniers dans "Ottawa Sud".

Fairfax, avenue--

Fairmount, avenue, (autrefois rue McDonald)--Un parc de Phila-
delphie où l'exposition du centenaire des Etats-Unis
eut lieu.

Faraday-- Michael Faraday (1791-1867), physicien et chimiste
anglais remarquable.

Fentiman, avenue--Entrepreneur qui a construit la première maison
à cet endroit.

(Fifth, Ottawa Sud maintenant Harvey; dans Bayswater maintenant
Spadina).

Fifth, avenue--(Autrefois Mutchmor).

Findlay, avenue, (autrefois Forest)--D'après l'échevin Findlay de Toronto.

First avenue--

(First avenue, dans Bayswater maintenant Champagne).

First, (rue)--

Flora--

(Flora maintenant Delaware).

Florence--

(Forest maintenant Findlay).

Forward, avenue--James A. Forward, échevin et commissaire.

Foster-- Le tanneur Joseph Foster.

(Fourth, avenue, Hintonburg maintenant Bayswater).

Fourth, avenue--

Frank--

Friel, (autrefois Gloucester)--Henry James Friel, journaliste et maire en 1863, 1868 et 1869, mourut pendant son terme d'office.

Frontenac, avenue--Gouverneur français.

Fuller-- Thomas Fuller (1823-1899) architecte des édifices du Parlement à Ottawa.

Fulton, avenue, (autrefois Albert, Ottawa Sud)--Probablement d'après Robert Fulton l'inventeur des bateaux à vapeur en Amérique.*

Galt, (autrefois John, Ottawa Sud)--John Galt, ingénieur de la ville.

Garland, (autrefois Young et South dans le canton de Nepean)--William Foster Garland, député fédéral pour le comté de Carleton.

Garrett, carré--

Geneva-- D'après la capitale de la Suisse.

George-- D'après le roi George IV, (1762-1830).

George ouest--

Gérard--

Gilchrist, (autrefois Hill)--William Gilchrist, conseiller dans Hintonburg.

Gilmour-- Allan Gilmour, l'un des premiers marchands de bois d'Ottawa.

Gladstone, avenue et terrain de jeu--William Ewart Gladstone (1809-1898), premier ministre d'Angleterre. (Autrefois appelée rue By entre l'avenue Bronson et la rivière Rideau et aussi portait le nom Ann).

Glen, avenue--Un agent d'immeuble de Toronto.

Glengarry-- Comté d'Ecosse et aussi d'Ontario.

Glenora--

Gloucester--D'après la ville anglaise.

(Gloucester maintenant Friel).

Gordon-- D'après une vieille famille d'Ottawa.

Goulbourn, avenue--Henry Goulbourn (1780-1856), l'un des signataires du traité de ~~Canada~~, le 24 décembre, 1814.

Graham-- L'un des premiers ^{habitants} ~~résidents~~.

Grange, avenue--D'après "The Grange", résidence de Sir Goldwin Smith (1823-1910) ~~à~~ Toronto.

Grant-- Sir James Grant.

Granville, avenue--Deuxième comte de Granville (1815-1891), secrétaire britannique des Colonies de 1868 à 1870.

Greenfield, avenue--Samuel Greenfield, l'un des premiers ^{habitants} ~~résidents~~.

Greenwood--

Grosvenor--D'après le carré Grosvenor, Angleterre;

Grove, avenue--

Guigues, avenue, (autrefois rue de l'Eglise)--Mgr. Joseph-Eug. Guigues, premier évêque catholique d'Ottawa.

Gwynne-- D'après le ^{jug}ge en chef de la Cour suprême du Canada. ~~de ce nom.~~

Hamilton, avenue--Probablement d'après Lord Hamilton (1805-1865) l'un des signataires du traité de ~~Canada~~, en 1814.

Hampton, avenue--D'après la Cour royale et le village de ce nom en Angleterre.

Harner, avenue--D'après une famille du comté de Carleton.

Hartington--Spencer Cavendish Hartington (1833-1908), huitième duc de Devonshire.

Harvard, avenue--Probablement d'après l'Université ~~de~~ Harvard de Cambridge, Mass.

Harvey, (autrefois 5^e rue, Ottawa Sud)--Robert Harvey (Hervey), maire en 1849.

Hastey, avenue—Robert Hastey, échevin, commissaire et maire.

Havelock, avenue—Sir Henry Havelock (1795-1857), un général anglais.

Hawthorne, avenue—Nathaniel Hawthorne (1804-1864), nouvelliste américain.

Hazel, avenue—

Head, rue—Parce qu'elle part de la tête du courant sur l'île Chaudière.

Henderson, avenue—John Henderson, greffier de la ville de 1891 à 1915.

Heney-- D'après "Honest" John Heney, échevin et marchand de combustible.

Henry--

Herridge--Révérend W. T. Herridge, ministre de l'église presbytérienne St-Andrew de 1883 à 1919, orateur distingué, membre de la Société royale du Canada.

Hickory--

Hilda--

(Hill maintenant Gilchrist).

Hill— Dr. Hammett Hill, l'un des premiers médecins de Bytown.

Hinchey, avenue—Edward Hinchey, échevin et commissaire.

Hinton, avenue—Joseph Hinton, marchand et fondateur de Hintonburg.

Holland, avenue—André ou George C. Holland ou la famille de ce nom.

Holmwood, avenue—

Hopewell avenue--Charles Hopewell, maire 1909-1912, et magistrat de police.

Howick, carré--d'après le château Howick, résidence du comte de Grey, gouverneur général du Canada.

(Hugh maintenant Kent).

Hurdman, chemin--Robert Hurdman, marchand de bois et propriétaire terrien.

Huron, avenue et carré--D'après les sauvages Hurons, (autrefois Stewart Grove.)

Hutchison, avenue--

(Idol Lane maintenant McAuliffe).

Imperial, avenue--"Nom de fantaisie", pour l'unité Impériale.

Inglewood, avenue--

Iona-- Nom de l'une des Hébrides remarquable par son ancienne cathédrale.

Irving, avenue--Washington Irving (1783-1859), (autrefois Sixth avenue dans Bayswater), ^{historien} ~~journaliste~~ ^{romancier} américain.

Island Park Drive--

Ivy--

Isabella--

Jackson, avenue--

(Jacob maintenant Osgoode).

James--

(Jane maintenant Pretoria).

Java-- Une île dans le sud de l'océan Pacifique.

(John maintenant Melgund, nommée d'après John Thornton Mutchmor, propriétaire du terrain où se trouve le ~~carré~~ de l'Exposition).

(John, Ottawa Sud maintenant Galt).

John-- D'après le quatrième fils de l'honorable Thomas MacKay

(John, maintenant Cartier).

Julien, avenue--

Keefer, (autrefois Perth)--Thomas Coltrin Keefer (1821-1912),
ingénieur civil canadien de renom, constructeur du service de
système d'aqueduc.

Kenilworth-- Roman de Sir Walter Scott.

Kenney-- Thomas Kenney, marchand de bois.

Kenora-- D'après Kenora, Ont.; ce nom avait été formé en
unissant les deux premières lettres des noms Keewatin,
Norman et Rat Portage qui furent unies en 1905.

Kent, (autrefois Hugh)--Duc de Kent (1767 -1820), quatrième fils
de George III et père de la reine Victoria. ~~Vint à~~ Commandant à
Québec de 1791 à 1794.

(King maintenant King Edward).

King Edward, avenue--(autrefois King) et parc--En l'honneur du
roi George IV, et renommé en l'honneur d'Edouard VII.

Kinnear--

Kippewa-- Tribu sauvage.

Klock, avenue--

Ladouceur--David Ladouceur, conseiller de Hintonburg.

Lady Grey--Epouse du comte Guy, gouverneur général.

Lakeside, avenue--Située sur le côté est du lac Dow.

Lakewiew, Terrace-- A cause de la vue sur le lac.

Lambton, avenue--John George Lambton, (1792-1840), comte de Darham, gouverneur général du Canada en 1838-39.

Langevin, avenue--Sir Hector-Louis Langevin (1836-1906), secrétaire d'Etat de 1867 à 1869, puis ministre des Travaux Publics.

Lansdowne, avenue et parc--D'après le cinquième marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada de 1883 à 1888 et vice-roi des Indes de 1888 à 1895.

Larch--

Laurel--

Laurence--

Laurentian, carré--Offre une vue des Laurentides.

Laurier-- D'après le ^{fin} honorable Sir Wilfrid Laurier, (1841-1919), (La partie ouest du canal s'appelait autrefois Maria, d'après une fille de Nicholas Sparks, et la partie est s'appelait Théodore, d'après le deuxième fils de Louis-Théodore Besserer).

Le Breton--D'après le capitaine John Le Breton, ancien officier de l'armée anglaise, fondateur de Britannia et propriétaire des Le Breton Flats.

Lees, avenue--D'après Robert Lees.

Leonard, avenue--

Letchworth, chemin--Probablement d'après le parc Letchworth, sur la rivière Genesee, état de New York.

Lett-- William Pittman Lett, journaliste, poète, auteur de "Recollections of Old Bytown" et greffier de la ville de 1855 à 1891.

Lewis-- John Bower Lewis, avocat, maire de Bytown en 1848 et maire d'Ottawa de 1855 à 1857.

Lidell-- Probablement d'après l'un des premiers ^{habitants} ~~résidents~~.

Linden, terrace--

Lindenlea, chemin--

Lisgar, (autrefois Biddy)--Baron Lisgar (1807-1876), gouverneur général du Canada de 1869 à 1872.

(Lisgar, maintenant Bell dans Orangethick, et ~~maintenant~~ ^{maintenant} ~~Sunnyside~~ dans Rideauville, maintenant Sunnyside.

Lloyd-- Major-général Lloyd, l'un des colons du canton de March.

Loretta-- (autrefois Second avenue dans Bayswater).

Lorne, avenue--(autrefois Albert)--Nommée d'après le marquis de Lorne (1845-1918), gouverneur général du Canada de 1878 à 1883.

Louisa--

Louise, avenue-- Première épouse du marquis de Lorne.

Lowery, (autrefois Stott)--Thomas Lowery, éditeur du Ottawa Journal. Les échevins ne savaient pas quel nom lui donner lorsque l'un d'eux proposa de la nommer Lowery en l'honneur de Lowery qui était présent.

Lydia-- (autrefois Dolly varden).

Lynd--

Lyndale, avenue--

Lyon-- Robert Lyon, avocat, maire en 1867, nommé juge ~~junior~~ du comté de Carleton en 1872. (Autrefois portait le nom de Sally de la rivière Ottawa à l'avenue Gladstone, et de là à la rue Catherine, le nom de Frank.)

Macdonald Gardens--Le vieux cimetière de la Côte de Sable changé en un parc nommé d'après Hector Macdonald.

MacFarlane, avenue--

MacKay-- L'Honorable Thomas MacKay, le fondateur de "New Edinburgh", entrepreneur des écluses des canaux Lachine et Rideau.

Mackenzie, avenue--(autrefois Park)L'Honorable Alexander Mackenzie, (1755-1820), premier ministre du Canada de 1873 à 1878.

MacLaren--James MacLaren, marchand de bois.

Madawaska--

Main-- De l'autre côté du Canal Rideau porte le nom Robert.

Major Hill, parc--Major Daniel Bolton, des Ingénieurs royaux. (Il eut le nom de Colonel's Hill, d'après le Colonel By qui, y demeurait, ensuite Major's Hill et maintenant Major Hill Park.)

Manchester, avenue--D'après un vieux ~~résident~~^{citoyen} de l'endroit.

Mann, avenue--General Gotther Mann, Inspecteur général des fortifications qui annonça à Dalhousie la nomination de By pour la construction du canal.

Mark--

Market, carré--

Marlborough, avenue--D'après le cinquième duc de Marlborough (1766-1840), commandant en chef des armées alliées de l'Angleterre et de la Hollande.

Marlowe Crescent--Christopher Marlowe (1564-1593) poète anglais et dramaturge.

Martineau--Eugène Martineau, échevin pendant 16 ans et maire de 1872-1873.

Mason-- William Mason, commissaire et greffier de Hintonburg.

McAuliffe, (autrefois Idol Lane)--William McAuliffe, marchand de bois.

McCormick--Henry McCormick, meunier.

(McDonald maintenant Fairmount).

McDonald--

McDougall, avenue--Francis McDougall, quincaillier et maire de 1885 à 1886.

McGee-- L'Honorable Thomas D'Arcy McGee; poète, orateur, journaliste et membre de la Chambre des Communes, assassiné en sortant du Parlement le 7 avril 1868.

McGillivray--Edward McGillivray, marchand en gros et maire de 1858 à 1859.

McLean-- D. H. McLean, commissaire, et avocat.

McLeod-- McLeod Stewart, maire en 1887 et 1888.

McTaggart--John McTaggart, directeur des travaux sous By en 1826.

Melgund, avenue--(Autrefois John)--D'après Lord Melgund, plus tard le quatrième comte de Minto.

Melrose, avenue--D'après un village écossais renommé pour ses anciens abbayes.

Merton, avenue--Un village du Surrey, Angleterre, (autrefois Armstrong).

Metcalf, rue et carré--Sir Charles Theophilus Metcalfe (1785-1846), gouverneur général du Canada de 1843 à 1845. qui visita Bytown.

Middle-- Divise l'île Victoria en deux.

Middleton Drive--D'après le général Middleton, commandant des troupes canadiennes de milice durant la seconde rébellion de Riel en 1885.

Mill, rue et chemin--A cause des moulins Bronson et Weston.

(Mina maintenant Percy).

Minto, pont et parc--Nommé d'après le quatrième comte de Minto (1847-1914), gouverneur général du Canada de 1898 à 1904 et vice-roi des Indes de 1905 à 1910.

Monk, rue et Monkland, avenue--D'après Henry Carleton Monk.

Monkland, avenue--

Montcalm, avenue--En l'honneur du Marquis de Montcalm (1712-1759), commandant de l'armée française à la bataille des Plaines d'Abraham.

Montréal--^{avec que} ~~aux~~ des voyageurs par bateaux de Montréal ~~qui~~ montaient cette rue de Richmond Landing.

Morris, (autrefois William)--William D. Morris, maire d'Ottawa en 1901.

Mosgrove--William Mosgrove, avocat, juge du comté de Carleton de 1889 à 1903.

Muriel--

Murray, (autrefois Ottawa), général Sir George Murray, qui s'est emparé du fort Niagara en décembre 1813.

Mutchmor, rue et parc--John Mutchmor, l'un des premiers ^{citoyen} ~~résidents~~ et grand propriétaire. Il avait obtenu sa terre pour ses services pendant la guerre 1812-1815.

Myrand--(autrefois Anglesea nord), d'après Mgr J. A. Myrand.

Nelson-- Horatio Nelson (1753-1805), amiral de la marine anglaise à la bataille de Trafalgar, le 21 octobre, 1805. (Ce nom était donné autrefois à une partie de la rue Empress).

Nepean, rue, pointe et parc--Sir Evan Nepean, secrétaire pour l'Irlande.

Newton, (autrefois Percy)--Newton Kerr, ingénieur de la ville de 1900 à 1912.

Nicholas--D'après Nicholas Sparks.

Noel-- D'après H. V. Noel, établi en 1827.

Nolan--

Norfolk, avenue--Probablement d'après le duc de Norfolk (1791-1856).

Norman--

Notre Dame--D'après la cathédrale de Paris, ou en l'honneur de la Sainte Vierge.

Oak--

Oakland, avenue--

Oblate, avenue--En l'honneur des Oblats de Marie-Immaculée.

O'Connor--Daniel O'Connor, pionnier de Bytown, fut trésorier du comté de Carleton de 1842 à 1858.

O'Meara-- John J. O'Meara, ^{juge de} ~~paix~~ pour le comté de Carleton.

Oliver, (autrefois Willow)--James Oliver, fabricant de meubles.

Onslow Crescent--Probablement d'après George Onslow (1784-1853), compositeur français de musique instrumentale.

Opeongo, chemin--

Ordinance--

Oregon-- D'après l'état ^{américain} de ce nom.

Orrin, avenue--

Osborne, avenue--Capitaine Sherrard Osborne (1822-1875), officier de la marine anglaise et écrivain.

Osgoode, (autrefois Jacob)--William Osgoode (1754-1824), juge en chef du Haut-Canada de 1791 à 1794 et du Bas-Canada de 1794 à 1805. Osgoode Hall, l'école de droit à Toronto, fut nommée en son honneur.

Ossington, avenue--Lord Ossington (1800-1873), orateur de la Chambre des Communes anglaise de 1854 à 1872.

Ottawa--

(Ottawa maintenant Waller, et aussi la partie de St Patrice, de Cumberland à la rivière Rideau).

Oxford-- D'après la ville universitaire anglaise.

Pamilla-- Probablement une épellation différente de Pamela, l'un des premiers rôles d'un roman de Samuel Richardson.

Pansy--

Papineau--Louis-Joseph Papineau (1786-1871), chef de la rébellion de 1837.

Parent, avenue--Dr Rufus H. Parent, échevin et commissaire.

Park, avenue--

(Park maintenant Mackenzie).

Parkdale, avenue--D'après "Parkdale", un ancien faubourg de Toronto. (Autrefois Queen dans le canton Nepean).

(Parry maintenant une partie de Clarence).

Patterson, avenue--Nommée d'après Hannah, veuve de George Patterson pionnier de Bytown.

(Percy maintenant Newton).

Percy--(autrefois Mina).

Perkins-- Edward Perkins, vieux citoyen.

(Perth maintenant Keefer).

Pinard-- Alfred Pinard, marchand et échevin.

Pinehurst, avenue--

Pinhey-- Hamnett Kirkes Pinhey, l'un des plus remarquables colons du canton de March. (Autrefois Russell dans le canton de Nepean).

Plouffe, pare--Moïse Plouffe, échevin.

Plymouth, avenue--D'après le port de mer anglais très connu.

Poplar--

Powell, avenue--William F. Powell, député, pour le comté de Carleton de 1854 à 1867 à l'Assemblée législative, associé en affaires de Francis Clemow.

Preston-- John Honey Preston, trésorier de la ville.

Pretoria, avenue, (autrefois Jane)--D'après la capitale de l'Union de Sud-Afrique.

Primrose, avenue--Archibald Philip Primrose, comte de Rosebery

Princess, avenue--

Princess Louise, avenue--D'après la plus jeune des filles de la reine Victoria, ^{épouse du} le marquis de Lorne.

Putman, avenue--Dr. J. H. Putman, inspecteur en chef des écoles publiques d'Ottawa et commissaire.

(Queen dans Ottawa Sud maintenant Carlyle; dans le canton Nepean maintenant Parkdale.)

Queen-- En l'honneur de la reine Victoria.

Railway-- Parce qu'elle longe la voie ferrée du Pacifique Canadien.

Raleigh, avenue--

Ralph--

Range, chemin--(Autrefois Salisbury) Pour conserver le souvenir du champ de tir où il y avait vingt cibles et où l'Association de tir du Canada se rassemblait à chaque année pour déterminer les meilleurs tireurs qui devaient être envoyés à Wimbledon, Angleterre. Ce champ de tir est aujourd'hui le parc Strathcona.

Raymond-- D'après la famille de ce nom.

(Rear maintenant Cliff).

(Rear maintenant Redpath.)

Redmond--

Redpath, (autrefois Rear)--John Redpath, associé de Thomas MacKay pour la construction du canal Rideau, propriétaire de la raffinerie de sucre qui porte son nom à Montréal.

Régent-- L'une des principales rues de l'ouest de Londres.

Reid--

Renfrew, avenue--D'après un comté du sud-ouest de l'Ecosse.

Rhéaume-- Dr. Joseph-Octave Rhéaume, ministre des Travaux Publics de 1905 à 1914, premier canadien à obtenir un portefeuille dans Ontario. *français*

Rideau, rue, parc et terrasse--Nommés d'après la rivière Rideau. Cette rue commence au bord de la rivière et se termine au canal Rideau.

Ridgway, avenue-- Ancien journaliste.

Ring-- Nommée d'après un contremaître au moulin Bronson & Weston.

River--

Riverdale, avenue, (autrefois Elm, Ottawa Sud)-- Parce qu'elle longe la rivière.

Riverside, avenue--Parce qu'elle longe le côté ouest de la rivière Rideau du pont Cumming au pont Hurdman.

Robert-- Continuation de la rue Main, Ottawa-Est, de l'autre côté du Canal.

Robinson, avenue--Hiram Robinson, marchand de bois, citoyen éminent, et l'un des organisateurs de nos écoles publiques.

Rochester--John A. Rochester, maire d'Ottawa en 1870 et 1871.

Rock--

Rockliffe, parc et avenue--Nommés d'après le général Rockliffe, un officier de l'armée anglaise en retraite qui y a vécu pendant quelques années.

Rockwood--

Rose, avenue--Sir John Rose (1820-1888), ministre des Finances dans le premier gouvernement fédéral.

Rosebery, avenue--Comte de Rosebery, secrétaire britannique des Affaires étrangères en 1886 et de 1892 à 1894.

Rosedale, avenue--D'après "Rosedale", un ancien faubourg de Toronto.

Rosemere--

Rosemount, avenue--

Roslyn, avenue--D'après un personnage de la pièce de Shakespeare As you Like It.

Ross, avenue--D'après le juge William Aird Ross.

Rupert--

Ruskin, avenue--John Ruskin (1819-1900), éminent critique, artistique et écrivain.

(Russell, autrefois dans le canton Nepean, maintenant Pinhey).

Russell, avenue--D'après Lord John Russell, secrétaire pour la Guerre et des Colonies, de 1839 à 1841 et premier ministre en 1865.

Salisbury--Marquis de Salisbury (1830-1903), homme d'Etat anglais.

School, ruelle--

Scott-- Sir Richard William Scott, maire de Bytown en 1852, député au parlement provincial pour Ottawa de 1857 à 1863, sénateur en 1874, secrétaire d'Etat de 1874 à 1878 et de 1896 à 1908.

Second, avenue--

(Second, avenue dans Bayswater maintenant Loretta).

Second, (rue)--

Seneca-- Une tribu des Cinq Nations; la signification du mot est "peinture rouge".

Sherbrooke, avenue--Sir John Coape Sherbrooke, gouverneur en chef du Canada de 1816 à 1818.

Sherwood--D'après Livius Peters Sherwood, propriétaire du fameux "Lot no. 40".

Simcoe-- John Graves Simcoe (1752-1806), premier lieutenant gouverneur du Haut-Canada de 1792 à 1799.

Sims, avenue--

(Sixth, avenue dans Bayswater maintenant Irving).

Skead-- L'Honorable James Skead, marchand de bois, conseiller législatif de 1862 à 1867 et sénateur en 1867.

Slater-- James D. Slater, surintendant du canal Rideau. De l'autre côté du canal la continuation de cette rue porte le nom de Wilbrod.

Slidell--

Smirle, avenue--Archibald Smirle, professeur et inspecteur d'école publique.

Somerset, (autrefois Cedar)--Douzième duc de Somerset (1804-1885) premier lord de l'Amirauté de 1859 à 1866.

(South, dans le canton Nepean, maintenant Garland).

Spadina, avenue--D'après l'avenue de ce nom à Toronto; c'est un mot indien signifiant "une élévation soudaine du terrain". (Autrefois Fifth Avenue dans Bayswater).

Sparks-- Nicholas Sparks, établi ici en 1826.

Spencer, (autrefois Ernest)--Probablement d'après H.B. Spencer, conducteur du premier train de Carleton Place à Ottawa, le 13 septembre, 1873.

Springfield, chemin--

Springhurst, avenue--

Spruce--

Stanley, avenue--Lord Stanley de Preston (1826-1893), gouverneur général du Canada de 1888 à 1893.

(Stewart Grove maintenant Huron).

St. Andrew--Le saint patron de l'Ecosse. (La partie est de cette rue s'appelait autrefois Park.)

St. Francis--St. François Borgia, grand missionnaire du 16^e siècle.

St. James--

St. Joseph--Le père adoptif de ~~Notre-Dame~~ Jésus-Christ.

St. Patrice--Le saint patron de l'Irlande. (La partie de King à la rivière Rideau portait autrefois le nom Ottawa.)

(St. Paul ^{maintenant} ~~autrefois~~ Besserer).

Stewart-- Dr James Stewart, établi ici en 1827 et médecin de Louis-Théodore Besserer. La continuation de cette rue ^{à l'autre} côté du canal porte le nom d'Albert.

Stirling, avenue--D'après la ville écossaise. (Autrefois Centre dans le canton Nepean).

Stonehurst--

(Stott maintenant Lowery).

Strathcona, avenue et parc--Sir Donald A. Smith (1820-1914), premier baron de Strathcona et Mont-Royal et commissaire canadien à Londres de 1896 à 1914.

Sunnyside, avenue--D'après la plage très connue de Toronto.

Sunset, boulevard--

Sussex-- D'après le duc de Sussex (1793-1843), sixième fils de Georges III. (Autrefois Metcalfe de la rue Bolton à la rivière Rideau et de là à la rue MacKay, rue Ottawa.)

Sweetland, avenue--Dr John Sweetland, établi ici en 1867, shérif du comté de Carleton.

Sydney--

Templeton--

(Third, avenue dans Bayswater, maintenant Breezehill).

Third, avenue--

Thomas-- D'après le quatrième fils de l'honorable Thomas MacKay.

Thompson--Philip Thompson, le premier opérateur d'un moulin à scie du côté sud des chutes Chaudières.

Thornton--D'après John Thornton Mutchmor.

Torney-- William Torney, forgeron du canal Rideau, qui épousa la garde-malade du colonel et de Madame By.

Torrington, ~~Paris~~ ^{Paris}--Vicomte de Torrington (1665-1773), premier lord de l'Amirauté.

(Turner maintenant Cambridge).

Tyndall, avenue--John Tyndall (1820-1893), physicien anglais éminent.

Union-- Nommée par l'honorable Thomas MacKay pour commémorer l'union du Haut et du Bas-Canada en 1841.

Vaughan, chemin--Sir Charles Richard Vaughan (1774-1849), ministre anglais à Washington.

Victoria, (ce nom était donné autrefois à une partie de la rue ^{Empress} ~~Empress~~).

Vittoria--Une ville espagnole, pour commémorer la victoire du duc de Wellington en 1813.

Wallace, avenue--William Wallace, organisateur de la Wallace Realty Company.

Waller, (autrefois Besserer et plus tard Ottawa)--D'après William Henry Waller, maire en 1876 et 1877, registraire du comté de Carleton de 1877 à 1885.

Warnock-- James Warnock, l'un des premiers boulangers.

Warren, avenue--

Warrington, avenue--

Water-- Parce qu'elle s'étend de la rivière Ottawa à la rivière Rideau. (En 1857 la partie entre les rues Sussex et King Edward s'appelait autrefois Bolton et ensuite Numery.)

Waverly-- D'après un roman de Sir Walter Scott. (Autrefois Charles entre Bank et Robert et de là au canal sous le nom de Neville.)

Wellington--Nommée d'après Patrick Arthur Wellesley (1769-1852), le grand duc de Wellington qui ^{commandait} ~~a conduit~~ les troupes alliées à Waterloo, le 18 juin, 1815.

Wendover, avenue--Probablement d'après le vicomte de Wendover (1859-1915).

Western, avenue--

Westmount, avenue--

Wilbrod-- D'après le fils aîné de Louis-Théodore Besserer. De l'autre côté du canal la continuation de cette rue porte le nom de Slater.

Wildwood, avenue--

Willard, avenue--Probablement d'après Edward Willard (1853-1915), un acteur anglais de renom.

(William maintenant Barton).

(William maintenant Morris).

William-- En l'honneur du roi Guillaume IV, (1765-1837).

Willow--

(Willow maintenant Oliver).

Wilton Crescent--D'après Wilton Crescent à Toronto.

Windsor, avenue--D'après la ville dans le Berkshire où se trouve le château Windsor.

Woodbine, carré--D'après le champ de course de Toronto.

Woodland, avenue--

Woodstock--Une ville dans Oxfordshire, autrefois de résidence royale.

Wurtemberg--Un royaume dans le sud de l'Allemagne.

York-- Duc de York (1763-1827), deuxième fils de George III.

Young-- Capitaine Lévi Young, constructeur d'un moulin à scie au chutes Chaudières en 1851.

(Young maintenant Garland).

Noms des rues, avenues, chemins et terraces nommés d'après le nom des arbres;---

Acacia, Ash, Balsam, Beech, Butternut, Chestnut, Elm, Elmdale, Elmwood, Forest, Grove, Hazel, Hickory, Larch, Laurel, Linden, Lindenlea, Maple, Oak, Oakland, Pine, Pinehurst, Poplar, Spruce, Walnut, Wildwood, Willow, Woodlawn.

~~XX~~

~~Adeline, Arthur, Beverly, Caroline, Catherine, Diana, Emily,
Dorothy, Douglas, Edgan, Edina, Elizabeth, Ella, Emmett,
Frederic, George, Honore, Joseph, Helena, Henry, Hilda, Isabelle,
John, James, Julian, Lawrence, Leonard, Loretta, Louise,
Lydia, Margaret, Harold, Norman, Percy, Henry, Ralph, Robert
and Sydney.~~

LISTE DE DOCUMENTS OFFICIELS SE RAPPORTANT
A L'AGRANDISSEMENT DES LIMITES DE LA VILLE
D'OTTAWA.

1847, 28 juillet	Loi définissant les limites de la ville de Bytown et y établissant un conseil municipal (désavouée par Sa Majesté le 12 octobre, 1849).	D-11 Vic. cap. 43.
1849, 30 mai	Loi générale érigeant en corporation municipale les divers comtés, cantons, villages, villes et cités du Haut-Canada et établissant des règlements pour la police.	12 Vic. cap. 81.
1854, 18 décembre	Loi érigeant la ville de Bytown en cité sous le nom d'Ottawa	18 Vic. cap. 23
1866, 15 août	Loi incorporant le village de New-Edinburgh dans le comté de Carleton.	29-30 Vic. cap. 81.
1887, 23 avril	Loi annexant le village de New-Edinburgh à la ville d'Ottawa	50 Vic. cap. 59
1888, 23 mars	Loi agrandissant les limites de la ville d'Ottawa et réorganisant ses quartiers.	51 Vic. cap. 53.
1888, 7 décembre	Règlement de la municipalité du comté de Carleton incorporant le village d'Ottawa East.	no. 348
1893, 14 décembre	Règlement de la municipalité du comté de Carleton incorporant le village de Hintonburgh	no. 381.
1907, 9 juillet	Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, annexant la partie du canton de Nepean, connue sous le nom de Bayswater, à la ville d'Ottawa,	

1907,

- 1907, 10 décembre Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, annexant le village d'Ottawa East, à la ville d'Ottawa et réorganisant ses quartiers.
- 1907, 10 décembre Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, annexant le village de Hintonburgh à la ville d'Ottawa et réorganisant ses quartiers.
- Règlement de la municipalité No.505.
du comté de Carleton érigeant le village non incorporé de Rideauville en un "police village" en vertu de la loi municipale, 3, Édouard VII, cap. 19.
- 1907, 10 décembre Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, annexant une partie du canton de Nepean et du "police village" de Rideauville à la ville d'Ottawa et réorganisant ses quartiers.
- 1909, 4 février Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, annexant une partie du canton de Nepean à la ville d'Ottawa.
- 1909, 22 février Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, établissant le "Neuvième quartier" dans la ville d'Ottawa.
- 1909, 28 octobre Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, changeant le nom de "Neuvième quartier" pour celui de Capital.
- 1911, 13 mars Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, annexant la partie du canton de Nepean, connue sous le nom de Mechanicsville, à la ville d'Ottawa.

1929,

- 1929, 15 juin Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, établissant les quartiers Elmsdale et Riverdale et changeant les limites de certains quartiers.
- 1929, 7 novembre Ordre du comité ontarien des affaires municipales et des chemins de fer, définissant les limites du quartier Central et réorganisant certains quartiers.

Bibliographie générale sur Ottawa.

Manuscrits

NOTE: L'astérisque indique que l'auteur a puisé des renseignements dans ce travail.

ABBREVIATIONS: Archives publiques du Canada :Arch. pub. Can.
Catalogue des Brochures, Archives publiques :Broch. I, 4152
du Canada, vol. I, ou vol. II, No.
Bibliothèque du Parlement :Bibl. Parl.
Bibliothèque de Toronto :Bibl. Tor.
Bibliothèque :Bibl.

Audet, Francis-J.

X Journals and Journalists of Ottawa.

Edition anglaise augmentée de l'ouvrage publié en français en 1896.
1908, 184 pages.
Collection Audet.

X Papiers Audet sur Ottawa, 2 portefeuilles.

Documents sur l'origine de Bytown (originaux, copies et photographies)
Arch. pub. Can. Collection Audet.

X Cloutier, Edmond.

Quinze années de lutte, 1910-1925.

Catéchisme de la question scolaire ontarienne.
Association d'Education d'Ontario.

X Macdonald, W.E.

The Water works system of the city of Ottawa.

Bibl. de L. Brault.
Musée Victoria.
Folklore sur Bytown et Ottawa.
Marius Barbeau.

X Archives publiques du Canada.

Série "G" correspondance du Gouverneur général.
Série "Q" documents re X Québec 1760-1841.
Série "C" militaire.
Série "S" Haut et Bas-Canada.
Série P.S.O. correspondance secrétaire provincial.
Série Papiers Dalhousie.
Educational Papers, Haut-Canada.
Recherches.
Land Books, Haut-Canada
Demandes de Terres, Haut-Canada (Land petitions).
State Books: minutes du conseil exécutif, Haut-Canada et Canada.

X Carnarvon Papers, 1858.

Gifts and Deposits, 6, vol. 69.

Documents relatifs au choix de la capitale. Lettres d'Ottawa
exposant ses avantages pour ce choix.

Arch. pub. Can.

X Dalhousie Papers

Papiers personnels de lord Dalhousie.

Arch. pub. Can.

Ephémérides d'Ottawa.

Arch. pub. Can. Papiers Audet.

Expositions (Fairs).

16 février, 1837. (Voir Registrar General, G. commissions folio. 289).

Arch. pub. Can.

X Monuments commémoratifs d'Ottawa.

Photographies et notes historiques.

Bibl. de L. Brault.

X Recensements.

A partir de 1829 on peut obtenir des chiffres de la population du comté de Carleton en consultant les recensements du Canada 1665 à 1871 publié en 1876, 5 volumes, par J.C.Taché.

Le premier recensement nominal du comté de Carleton, canton de Nepean fut fait en 1842. Il se trouve aux Archives ainsi que ceux de Bytown pour 1851, 1861 et 1871.

Les recensements de 1881 jusqu'à 1941 sont secrets. Ils se trouvent au Bureau fédéral de la statistique.

Arch. pub. Can.

X Surveyer, M. le juge Edouard-Fabre.

Discours prononcé lors du dévoilement du Cairn à Hull. Ce monument, qui marque le portage de la Chaudière, se trouve dans le parc du terminus du tramway d'Ottawa, à Hull. (manuscrit).

Arch. pub. Can.

Imprimés

Abbett's

Guide to Ottawa and Vicinity with map and illustrations, 1909,
51 pages. Seconde édition en 1911, 62 pages. Index.

Quelques notes historiques et vieilles gravures des chutes
Chaudière et Rideau. A la fin de la brochure se trouve une
carte de la ville montrant les rues et les principaux édifices.
Arch. pub. Can.

X Alexander, J.E.

"Bytown and By" Transatlantic sketches, North and South America, etc.,
London, 1833, vol. 2, p. 179.

Le Capitaine Alexander, du 42^e Régiment, raconte ce qu'il a re-
marqué dans son voyage au pays. La moitié d'un chapitre est
consacrée à Bytown de 1833.

Arch. pub. Can.

X Alexis, Révérend Père, De Barbezieux, capucin.

Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisa-
tion dans la vallée de l'Ottawa. Ottawa, 1897, (2 vols.) 1116
pages; index au 2^e volume.

~~Extrait~~ Histoire de la conquête du catholicisme dans la vallée
de l'Ottawa.

1^e partie: Raconte les origines depuis le voyage de Champlain
jusqu'au 18^e siècle.

2^e partie: Traite de la colonisation à partir de l'arrivée des
Loyalistes jusqu'à la création du diocèse de Bytown
(1784-1847).

3^e partie: L'histoire de l'épiscopat de Mgr. Guigues (1848-1874).

4^e partie: De la période de 1874 à 1897.

On y trouve l'histoire des paroisses, non pas groupée, mais en
différents chapitres dans un ordre chronologique.

Arch. pub. Can.

X Audet, Francis-J.

Historique des journaux d'Ottawa. Ottawa, 1896. 45 pages.

Courte histoire de 115 journaux et revues publiés à Ottawa de
1836 à 1896.

Arch. pub. Can.

X Audet, Francis-J.

Bulletin des recherches historiques, sept. 1926. p. 5.

Des notes très intéressantes sur Bytown et ses débuts. M. Audet
a fourni les notes historiques pour le numéro souvenir du Droit
lors de la célébration du centenaire d'Ottawa, en août 1926.

Il a également contribué aux numéros souvenirs du Citizen et du
Journal.

Arch. pub. Can.

X Audet, Francis-J.

Thomas McKay, Rideau Hall and Earnscliffe.

Edition originale formée d'un tirage à part de l'étude publiée
dans le Annual Report, Canadian Historical Association, 1932, 15 pages.

Arch. pub. Can.

- [Belden & Co.
Illustrated Historical Atlas of the county of Carleton, Toronto, 1879.
 Arch. pub. Can.
- [Black, W.G.
Municipal History of Ottawa, A chapter of 1907, 18 pages.
 Au sujet de l'électricité municipale et l'éclairage des rues.
 Arch. pub. Can., broch. II, 3179.
- [Bonar, J.
The Mint and the precious metals in Canada, 1921.
 Arch. pub. Can.
- [Bouchette, Jos.
Description topographique du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et relations des deux provinces avec les Etats-Unis.
 Londres, 1815, 664 pages, index.
 Seconde édition augmentée, 1832.
 Arch. pub. Can.
- [Buies, Arthur.
L'Outaouais supérieur, Québec, 1889, 306 pages.
~~Si on le~~ Continuation de l'histoire et la description du Saguenay.
 L'idée de Buies était d'écrire sur la région qui forme le versant oriental du St-Laurent.
 Dans son volume il traite: de l'industrie forestière; de l'établissement du Temiscamingue; de la région du Nipissingue; du cours de la rivière Mattawan; du chemin de fer "Montréal et Occidental"; des phosphates de l'Outaouais; etc.etc.
 Important pour l'histoire du Temiscamingue et du district minier d'Ontario.
 Arch. pub. Can.
- [Burgess, A.C.
Burgess' Hand Guide to Ottawa. 1876, 72 pages.
 Dépeint la ville de 1876.
 Arch. pub. Can., broch. I, 4099.
- Campbell, Wilfrid.
 "Bytown Canal" dans The Canadian Magazine, March, 1914, vol. 42.
 Arch. pub. Can.
- Campeau, F.R.E.
Illustrated Guide to the House of Commons and Senate of Canada.
 Ottawa 1879, 180 pages.
 Bibl. Parl.
- Carre, Wm. H.
Art Work on Ottawa. 1898.
- [Casey, Maurice.
The Parish of St Patrick of Ottawa and what led to it. Ottawa, 1900.
 Arch. pub. Can., broch. II, 2534)

- X Cook, Fred.
City Government in Ottawa. 1910, 14 pages.
 Tirage à part de la revue de l'Université de Toronto, 1907.
 Contient des renseignements sur l'administration et les divers services de la ville.
 Arch. pub. Can.
- X Cook, Fred.
The Struggle for the Capital of Canada. Ottawa, 1937.
 Arch. pub. Can.
- X Cook, Fred.
The City of Ottawa and its relations to the Federal Authority.
 Address before the Unity Club, Ottawa, 24 March, 1909, 16 pages.
 Arch. pub. Can.
- X Cortlandt, Gertrude Van,
Records of the Rise and Progress of the City of Ottawa from the foundation of the Rideau Canal to the present time. Ottawa 1858.
 Parle des institutions et des industries établies dans Ottawa, des accidents arrivés à la Chaudière, du 1^{er} hôpital en 1832 pour les victimes du choléra, des premières industries.
 Arch. pub. Can., broch. I, 5757.
- Courtland, Dr. Edward Van
Canadian Journal, vol I, 1852-3.
 Décrit un cimetière sauvage à Ottawa à l'angle nord-ouest des rues Wellington et Bay.
- Davies, Blodwen.
The Charm of Ottawa. Toronto, 1931. 250 pages.
 Bibl. Parl.
- X Dorman, Robert.
Statutory history of the Steam and Electric Railways of Canada, 1836-1937.
 Arch. pub. Can.
- X Edgar, J.D.
Canada and its capital with sketches of Political and social life at Ottawa. 1898, 217 pages. Illust. Index.
 Contient des notes intéressantes sur les hommes de la vie publique et de la vie sociale, sur les sports et même sur la littérature, sur les commencements d'Ottawa, sur les édifices du Parlement, etc.
- X
 Arch. pub. Can.
- Ells, R.W.
Ancient Channels of the Ottawa River. Ottawa: April 1901.
 Etude géologique de la formation de la rivière.
 Arch. pub. Can.; broch. II, 2658.

[Kwart, John S.

The Ottawa Branch of the Royal Mint. 1930.

Notes sur la raison d'être de l'hôtel des monnaies et anomalie d'avoir un hôtel des monnaies sous le contrôle de Londres.
Arch. pub. Can., broch II, 5579.

Fleming, Sandford.

Circular letter from the Ottawa Board of Trade on State-owned cables and an Imperial postal cable service for the Empire. Ottawa. June, 1901. 43 pages.

En faveur d'un cable qui unirait les différentes parties de l'Empire, propriété du gouvernement.
Arch. pub. Can., broch. II, 2633.

X Gard, Anson A.

"The Hub and the Spokes" or the capital and its environs. Ottawa and New York, 1904.

Gard est un Américain qui visite Ottawa et qui donne son opinion sur ce qu'il voit d'après son point de vue.

1^{re} partie: Il parle des beautés d'Ottawa, belles résidences, des parcs, des écoles, des ~~clubs~~ sports, des fanfares, des sociétés, des anciens médecins.

2^{de} partie: Il mentionne les principaux personnages qui vivent à Ottawa. Plus de la moitié du livre est consacrée à des faits comiques vécus par Gard pendant son voyage dans la vallée de l'Ottawa.

Les 160 dernières pages du volume# renferment des reproductions de photos et des images sur le vieux Bytown, la capitale et tout le Canada; parmi ces reproductions on voit six photos montrant le domo de l'Université à différents stades de construction. (p.83).

Arch. pub. Can.

Gard, Anson A.

Pioneers of the Upper Ottawa and the Humours of the valley; south Hull and Aylmer edition. Ottawa: The Emerson Press, ~~1906~~ 1906. Illustré.

Mentionne une foule de détails intéressants sur Aylmer et le chemin d'Aylmer.

Donne des histoires que lui ont racontées les vieux habitants qu'il a rencontrés.

Les 75 dernières pages contiennent des notes généalogiques sur certains habitants de la vallée, surtout d'Aylmer. Utile pour l'histoire d'Aylmer.

Arch pub. Can.

X Gobeil, Antoine.

Étude rétrospective sur l'Institut Canadien-français d'Ottawa suivie du rapport annuel du bureau de direction 1892-1893, Ottawa, 1893.

X Gourlay, J.L.

History of the Ottawa Valley. A collection of facts, events and reminiscences for over half a century. 288 pages.

Dans ce volume il n'y a que deux chapitres, aucune table de matière. Pour cette raison il est très difficile d'y trouver des renseignements, cependant, celui qui a la patience de la lire en récolte certainement une abondante moisson. Il parle surtout des

habitants et raconte des faits intéressants à leur sujet. Il explique également comment les principales villes de la vallée ont été établies.

Les 164 premières pages forment le 1^{er} chapitre, qui traite du côté sud de la rivière et le 2^e chapitre traite du côté nord. L'auteur parle des Canadiens-français comme d'un être étrange dont il pénètre mal la psychologie.

Arch. pub. Can.

X Grant, G.M.

Picturesque Canada. Toronto, 1882, 2 volumes.

Arch. pub. Can.

X Groulx, l'abbé Lionel.

L'enseignement du français au Canada. Les écoles des minorités. Montréal, 1933.

Arch. pub. Can.

Greene, D.M.

Report to the Water Works Committee of the corporation of Ottawa, 1871. 24 pages.

~~Étude~~ Étude des ^{services} systèmes d'aqueduc dans différentes villes pour servir à l'installation de celui d'Ottawa.

Arch. pub. Can., broch I, 3673.

Hagerman, Jos. N.

Report for the principal officer's of H.M.'s Board of Ordnance showing the issue of several lawsuits instituted against Lieutenant-Colonel By in a letter to that officer. Printed by Patriot Office, Kingston, 1832. 27 pages.

Bibl. Parl., Pamph. 501.

X Hill, Hamnet P.

"Robert Randall and the Le Breton Flats" 1919, 62 pages.

Histoire des luttes légales et politiques soutenues au sujet de la propriété d'un terrain qui est aujourd'hui une grande partie de la ville d'Ottawa, autour de la chute Chaudière. Ce terrain était borné par les rues Bronson, Carling, et Bayswater et la rivière Ottawa.

Arch. pub. Can., broch. II, 4848.

X Hill, Hamnett P.

Bytown Gazette, Ottawa 1931.

Histoire de ce journal, de sa politique, de ces luttes, etc.

Arch. pub. Can., broch. II, 5628.

Hunter, William S.

Ottawa Scenery in the vicinity of Ottawa city, 1855, 19 pages.

Jarvis

The capital of Canada illustrated, photographic views of Ottawa.

Bibl. Parl.

X Johnston, W.A. and Keele, Joseph.

Les dépôts superficiels aux environs d'Ottawa, publié dans Livret-Guide No. 3. Ministère des Mines, 1914.

Bibl. de L. Brault.

X Keefer, Thomas C.

Montreal and The Ottawa. Montreal, 1854, 41 pages.

Conférence sur la rivière Ottawa et les chantiers ^{en} haut sur l'Ottawa.

Arch. pub. Can., broch. I, 2450.

X Keele, Joseph et Johnston, W.A.

Les dépôts superficiels aux environs d'Ottawa, publié dans Livret-
Guide No 3, Ministère des Mines, 1914.

Bibl. de L. Brault.

X Laverdière, abbé C.H.

Les oeuvres de Champlain. Québec, 1870.

Arch. pub. Can.

X Lett, William Pittman.

Recollections of Bytown and its old inhabitants. Ottawa, 1874,
95 pages.

L'auteur écrit en vers et mentionne tous les noms et faits ^{dont} il
put se souvenir.

Arch. pub. Can., broch. I, 3956.

X Lett, William Pittman.

The City of Ottawa and its surroundings written in accordance with a
resolution of the city council. Ottawa, 1884, 22 pages.

Arch. pub. Can., broch. II, 670.

Loranger.

Rapport du comité nommé pour s'enquérir des transactions de la Compagnie
du chemin de fer de Montréal et Bytown, préparé sur ordre du comi-
té et adopté à l'unanimité. Toronto, 1856, 87 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 2597.

McKay, Thomas, Rideau Hall and Barnscliffe, par P.J. Audet.

Tirage à part du Report of Canadian Historical Association, 1932,
15 pages.

X MacTaggart, John.

Three years in Canada: An account of the actual state of the country
in 1826-7-8. Londres, 1829. 2 volumes, 687 pages.

Parle des ressources naturelles, des productions, des améliorations
et des possibilités. Ajoute une note sur l'état de la société et
donne des conseils aux émigrants.

Cet ouvrage est fort utile pour l'histoire du canal Rideau car
MacTaggart était un ingénieur venu pour cette construction. Il
décrit en ingénieur, toutes les places le long du canal telle
qu'on les voyait avant 1828.

Arch. pub. Can..

X Montferrand, Jos.

Mélanges historiques, vol 12, 1924.

Arch. pub. Can.

Jash, Jay B.

Organization and administration of playgrounds and recreation.
New York, 1927.

Page, John.

Report on the public buildings at Ottawa. Ottawa, 1868, 43 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 3541.

Pope, Charles.

Incidents connected with Ottawa city and vicinity. Ottawa, 1868,
27 pages.

Notes sur les ponts, les shiners.

Arch. pub. Can., broch. I, 3540.

Putman, J.H.

City government, Ottawa. Ottawa, 1919.

Bibl. Parl.

Putman, J.H.

Egerton Ryerson and education in Upper Canada. Toronto, 1912.

Arch. pub. Can.

Proulx.

Rapport du voyage dans les missions de l'Ottawa en 1881 et 1887.

Relatif à la colonisation.

Arch. du diocèse d'Ottawa.

Ratté, Antoine.

Domages causés par les sciures, dans la rivière Ottawa. Anglais et
français. Ottawa, 1886.

Arch. pub. Can., broch. II, 936.

Roger, Charles.

Ottawa past and present, 1871. 127 pages.

Bref résumé de l'établissement de la vallée de l'Ottawa et des incidents principaux se rapportant à Ottawa.

Notes sur l'origine du développement, sur Philémon Wright; sur les difficultés des communications; sur le commerce du bois; sur la Gatineau; sur Stony Monday Riot; sur les Shiners; sur Cork town.

Un chapitre traite des églises. Un autre des journaux. Contient beaucoup de petits détails intéressants.

Arch. pub. Can., broch. I, 3674.

Ross, A.H.D.

Ottawa, past and present. Ottawa, 1927, 224 pages, index.

Raconte l'histoire de certains chapitres de l'histoire générale comme celui des premiers explorateurs; de la rivière Ottawa; de la fondation de Hull; des colons du comté de Carleton; des canaux sur l'Ottawa; des pents des Chaudières et des Sappeurs; de John By; du vieux Bytown; et d'événements marquants.

Il parle également des premières églises et écoles, des docteurs et hôpitaux, des bibliothèques etc.

Arch. pub. Can.

X Scott, R.W.

The choice of the capital. Reminiscences revived on the fiftieth anniversary of the selection of Ottawa as the capital of Canada by Her late Majesty. Ottawa, 1907, 44 pages.

Contient des notes sur les capitales du Canada-Uni et montre comment Ottawa fut choisi pour la capitale.
Arch. pub. Can., broch. II, 3282.

X Scott, Sir R.W.

Recollections of Bytown. Some incidents in the history of Ottawa, 1910, 31 pages.

Notes sur le chemin de fer Bytown et Prescott Canada Central;
sur le commencement de l'idée du canal de la baie Georgienne;
sur le commerce du bois; etc.
Arch. pub. Can., broch. II, 3673.

Shanly, Walter.

Report on the Ottawa and French river navigation project. 1858, reprinted 1883.

Arch. pub. Can., broch. I, 3068.

(1) *Vou Shepherd à la lettre V*

Simard, Révérend Père Georges.

X L'Université d'Ottawa. Ottawa, 1915.

X Traditions et évolutions dans l'enseignement classique: Université d'Ottawa. Ottawa, 1923.

Simard, Révérend Père Georges.

X Un centenaire: le Père Tabaret, C.I.I. et son oeuvre d'éducation. Ottawa, 1928.

X Etudes canadiennes, éducation, politique, choses d'église. Ottawa, 1936.

X La doctrine catholique et les universités. L'Université d'Ottawa. Ottawa, 1939.

X Les universités dans l'Eglise.

Bibl. de L. Brault.

X Small, H. Beaumont.

Medical memoirs of Bytown. Ottawa, 1903, 16 pages.

Raconte le commencement de la pratique de la médecine à Ottawa, avec la photo des deux premiers hopitaux.
Arch. pub. Can., broch. II, 2890.

X Sower, T.W. Edwin.

The highway of the Ottawa, Hamilton 1915, 13 pages.

Mentionne les endroits de campements et les cimetières indiens entre Ottawa et le rapide des Chats.
Arch. pub. Can., broch. II, 4267.

Speck, F.G.

Family hunting territories and social life of various Algonkian bands of the Ottawa valley. Ottawa, 1915, 87 pages.

1^{re} partie: Histoire des sauvages de l'Ottawa.

2^e partie: Myths et Folklore des Algonquins du Timiskaming et des Ojibway du Timagami.

Arch. pub. Can., broch. II, 4280.

X Stewart, McLeod.

Ottawa and an Ocean Port, and the emporium of the grain and Coal trade of the North-West. Ottawa: 1893. 23 pages.

Seconde édition publiée en 1895. Traite du canal de la baie Georgienne.

Arch. pub. Can., broch. II, 1780, 1984.

X Stewart, McLeod, (M.A.)

The first half century of Ottawa. Ottawa, 1910. 84 pages. Illustré.

Contient quelques notes historiques. Son intérêt principal se trouve dans les gravures et les photos du temps.

Arch. pub. Can., broch. II, 3674.

Stewart, McLeod.

The Ottawa river canal. Its advantages as a route from lake to Tidewater. 1895.

Traite du canal de la baie Georgienne.

Arch. pub. Canl, broch. II, 2203.

X Sufile, Benjamin. (51 articles.)

Pages d'histoire du Canada. Montréal, 1891.

Société royale du Canada.

Interprètes de Champlain. 1882.

Valley of the Ottawa. 1898.

Et. Brulé. 1907.

Pays d'en haut. 1670.

Bulletin des recherches historiques.

Légende de Cadieux. 1897.

Autaoua. 1898.

Montferrand. 1909.

La Minerve:

Chronique d'Ottawa. 30 décembre 1893.

Ottawa avant 1820. 14 avril 1894.

Notes sur Ottawa. 28 novembre 1895.

La Patrie:

X Diocèse d'Ottawa. 9 octobre 1897.

X Vallée d'Ottawa. 18 et 25 juin, 9 juillet 1898.

Institut canadien. 3 décembre 1898.

Et. Brulé. 23 mai 1899.

Revue canadienne (Index 1907,): (1)

En passant par Ottawa. 1868, p. 465.

Déboisement. 1868.

Wright par Tassé. 1871.

X Jean Nicolet. 1910.

Tribune de Woonsocket, R.I. Vallée d'Ottawa. 6 juillet 1899.

Vallée de l'Ottawa, Ottawa.

"Sur Ottawa en 1670". 1 mars 1888.

Monde illustré, 1^{er} septembre, 8 septembre, 8 décembre, 1894.

Le Canada.

L'île de la Chaudière. 24 octobre 1892.

Rues d'autrefois. 23 décembre 1887.

Voyageurs et hommes de cage. 6 décembre 1892.

Dans l'Echo de l'Ouest, Minneapolis, Minn.

Etienne Brulé. 12 mai 1899.

Nicolas Perrot. 13, 20, 27 novembre 1903.

Perrot revient de l'Ouest. 15 juillet 1904.

Dernières années de Perrot. 18 novembre 1904.

(1) Premières connaissances de l'Ottawa, 1907.

Sulte, Benjamin.

L Le Droit:

Ottawa, poésie. 31 mai 1913.

Jadis. 21 juin 1913.

Ottawa, ce nom. 5 juillet 1913.

Statue de Champlain. 12 janvier 1914.

1^{re} connaissances d'Ottawa. 5 mai 1914.

Spectateur de Hull.

Du Vigneau sur l'Ottawa. 22 juin 1905.

Trifluvien.

Hull et Ottawa. 4 mai 1900.

Nova d'Antaoua. 21 février 1905.

Opinion Publique.

Ottawa avant de devenir capitale. 11, 18, 25 mai 1876.

Ontario Historical Society.

Valley of Ottawa in 1613, vol. XIII.

Société de géographie de Québec.

Ottawa, ce nom. 1913.

Citizen Ottawa, name of. 18 décembre 1893.

How river became Ottawa. 23 décembre 1893.

Memories of Bytown. 2 décembre 1895.

Journal. Ottawa Valley in 1830. 10 septembre 1886.

Annals of the Ottawa. 12 articles commençant le 12 juillet 1889,
28 septembre 1892.

Kettle Island. 12 novembre 1892.

Pioneers of Ottawa. 11 décembre 1892.

Mélanges historiques.

Vol. I. Kiouet et Chaudière.

XII. Montferrand.

I Sulte, Benjamin.

Histoire de Montferrand, l'athlète canadien. Montréal, 1884. 48 pages.
Portrait.

I Surveyer, M. le juge Edouard-Fabre.

Discours prononcé lors du dévoilement du Cairn à Hull. Ce monument,
qui marque le portage de la Chaudière, se trouve dans le parc du
terminus du tramway d'Ottawa, à Hull. (manuscrit)

Arch. pub. Can.

I Tassé, Joseph.

La vallée de l'outaouais. Sa condition géographique; ses ressources
agricoles et industrielles; ses exploitations forestières; ses
richesses minérales; ses avantages pour la colonisation et l'immig-
ration; ses canaux et ses chemins de fer. Montréal: Eusèbe
Senécal, imprimeur-éditeur, 1873, 58 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 3891.

X Tassé, Joseph.

The Ottawa River Canal System. Montreal, 1886.

Discours prononcé à la Chambre des Communes le 20 avril 1885 en
faveur du canal de la baie Georgienne.

Arch. pub. Can., broch. II, 937.

X Tassé, Joseph.

Philémon Wright ou colonisation et commerce du bois. Montréal, 1871.

X Thivierge, Edgar, O.M.I.

A la naissance du diocèse d'Ottawa. 1938, 42 pages.

Tirage à part de la Revue de l'Université d'Ottawa.

Travail bien documenté et instructif sur l'histoire de l'église catholique à Bytown et l'arrivée des R.P. Oblats.
Arch. pub. Can.

[Thorburn, Maria J.I.

The Orphan's Home of Ottawa. Sketch of the first forty years. Toronto 1904. 80 pages.

Bibl. Parl.

Topley.

Views of Ottawa. 24 photographies.

Bibl. Parl.

Treadwell, Charles Platt.

Arguments in favor of the canal Georgian Bay, 1856.

Bibl. Tor. No. 3698.

Tremblay, Jules.

Histoire de la paroisse de Ste Anne d'Ottawa. Un résumé d'histoire, 1873-1923. Ottawa, 1925. 408 pages.

Arch. pub. Can.

Tremblay, Jules.

Histoire de l'Hôpital général d'Ottawa. Ottawa 1921. 23 pages.

X Wilson, Andrew.

A history of old Bytown and vicinity now the city of Ottawa. 1876.
89 pages. Table des matières.

Contient des renseignements sur 26 sujets.

les 1^{ers} colons.

les églises.

Stonny Monday.

Corkstown.

Le nom des vieux habitants. etc.

Arch. pub. Can., broch. I, 4100.

Wright, Philémon.

An account of the first settlement of the township of Hull on the Ottawa River, L.C.

Mémoire rédigé par Wright sur la demande d'un comité de la Chambre d'Assemblée, B.C. 16 décembre 1820, publié dans l'Appendice "R".
des journaux de l'Assemblée législative, 1823-1824.

Arch. pub. Can.

Yon, Armand.

"L'Ottawa vu par les français depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours".
Revue de l'Université d'Ottawa, 1938, pp. 388-408.

(1) Shepherd, R.T.

"Steam navigation on the Ottawa River."

Bulletin of the Canadian Railroad Historical Association. No 13, May 1940

Arch. pub. Can.

OUVRAGES
~~MOYENS~~ ANONYMES.

Canadian Club of Ottawa, 1903-1917.

Conférences présentées à ce club sur divers sujets canadiens.
Arch. pub. Can.

- X Institut canadien-français de la cité d'Ottawa, 1852-1877. Célébration du 25^e anniversaire. Ottawa, 1879, XXXIII plus 120 pages.

Bibl. de M. Audet.

Institut canadien-français d'Ottawa. Etude rétrospective suivie du rapport annuel de 1892-1893 par Antoine Gobeil. Ottawa, 1893.

La copie de cette brochure est unique. Une fois imprimées ces brochures furent expédiées au bureau du président Gobeil, dans l'Edifice de l'Ouest. M. Francis-J. Audet, le bibliothécaire de l'Institut en prit une copie pour la lire afin de corriger les fautes s'il en était restées, avant la distribution aux membres. Les autres copies furent déposées dans une armoire fermée à clef. Aucune autre copie ne fut distribuée si ce n'est celle du président Gobeil qui aurait pu en prendre ayant aussi les clefs mais il dit ne pas en avoir pris. Pendant la nuit le feu rasa l'édifice de l'Est-Ouest et les brochures furent toutes brûlées. C'est ainsi que M. Audet possède l'unique copie.

Cette brochure donne l'histoire de l'Institut à partir de son commencement c'est-à-dire 1852. On y rencontre les noms des fondateurs; les activités de la société y sont énumérées ainsi que ses déboires., l'histoire de son local, etc.

Bibl. de F.J. Audet.

Ottawa Ski Club News. 1920-1938.

Arch. pub. Can.

- X Ottawa: The Capital of Canada. Nature's playground par excellence.

Publié lors du grand carnaval d'hiver.
Arch. pub. Can., broch. II, 5614.

- X Reports of the superintendent of playgrounds. 1919-1940.

Songs of the Bytown Coons, reproduced from the Montreal Star, 1896 (?).

Bibl. Parl.

Extracts from Reports upon pure water supply for the city of Ottawa.
Ottawa, 1911.

Arch. pub. Can., Broch. II, 3776.

- X City of Ottawa water purification plant formal opening, 30 April, 1932.

- X Annual report of the Ottawa water works. Ottawa, 1938.

Art Work on Ottawa. Published in twelve parts by Wm. H. Carre and Co. 1898.

Contient des photos très intéressantes.
Arch. pub. Can.

Annual report of Ottawa South Methodist church. Ottawa, April 30th 1917-24.

Etat financier. 1917-24.
Arch. pub. Can., broch. II, 4510.

Ste Famille, paroisse, Ottawa. 1901-1913.

Histoire de la ----- . 30 pages.
Bibl. de L. Brault.

The parish of St. Patrick of Ottawa and what led to it. By Maurice Casey. Ottawa: 1900. 107 pages. Index.

Histoire de la paroisse.
Arch. pub. Can., broch. II, 2534.

Pour les biographies et les notes sur les prêtres d'Ottawa à partir de 1826 jusqu'à nos jours, consulter Le clergé canadien-français, par Allaire, en 6 volumes.

Répertoire général du clergé canadien, par Tanguay.
Le Canada ecclésiastique. 1886-1941.

Arch. pub. Can.

Mineral resources of the new Dominion, especially those of the Ottawa valley. Ottawa, 1868. 28 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 3522.

Ottawa electric railway news. 1919-1923.

* Chaque semaine la compagnie Ottawa Electric mettait dans le tramway une petite feuille de nouvelles courantes.
Arch. pub. Can.

Ottawa and Prescott railway co., 1864.

Reasons against the bill now before Parliament respecting the ----

Protestation des actionnaires contre le bill voulant une augmentation du capital afin de donner le contrôle au Grand Tronc.
Bibl. Tor., No. 4356.

Union forwarding company's travellers' guide to the Upper Ottawa. 1873. 41 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 3828.

Court of appeal, Ontario.

J.P. Leprohon, (Plaintiff in the court below.) and appellant.
The Corporation of the city of Ottawa (defendants in the court below) respondents. JUDGEMENT. Toronto: April, 1878.

Donnant à la municipalité le droit de taxer les employés du gouvernement de la chambre des communes.
Arch. pub. Can., broch. II, 45.

Flag incident on board the steamer "Queen". Ottawa: 1877.

Steam Navigation on the Ottawa River, by R.T. Shepherd.
(Bulletin of the Canadian Railroad Historical Association).
No. 13, May 1940.

NOTE: Si cette liste n'est pas complète, le lecteur voudra bien,
avant de porter sur elle un jugement trop sévère, prendre
en considération la tâche qu'a exigée une telle compilation.

T A B L E A U G E N E R A L.

CHAPITRE I.

DESCRIPTIONS.

Géologique - - - - -	12
Formation du terrain - - - - -	13
Dépôts marins- - - - -	13
Ressources naturelles - - - - -	15
Le nom Ottawa - - - - -	15
Rivière - - - - -	18
Noms de la ville - - - - -	20
Hydrographie	
Rivière Ottawa - - - - -	23
Chute de la Chaudière - - - - -	25
Chute Rideau- - - - -	27
Rivière Rideau - - - - -	29
Canal Rideau- - - - -	29
Topographie	
Limites et divisions actuelles et anciennes de la ville - - - - -	30
Quartiers - - - - -	31
Annexions - - - - -	36
Statistiques de la population.	
Au début et à diverses périodes -	40
Général - - - - -	42

CHAPITRE II.

DEBUTS

Sauvages à Ottawa - - - - -	48
Cérémonie du pétun - - - - -	49
Reliques et cimetières indiens -	50
Explorateurs et voyageurs - - - - -	54
Explorateurs et missionnaires fran- çais- -	54
Explorateurs anglais - - - - -	57
Commerçants de fourrures - - - -	58
Manière de voyager - - - - -	59
Partage - - - - -	60
Canal Rideau - - - - -	61

Canal Rideau - - - - -	61
Mesure de défense - - - - -	61
Guerre de 1812-1815 - - - - -	62
Explorations- - - - -	63
Projet d'amélioration de la naviga- tion dans le Haut-Canada - - - - -	66
Dalhousie et By- - - - -	67
Construction - - - - -	71
Utilité - - - - -	78
 Fondation - - - - -	79
Hull - - - - -	79
Richmond Landing - - - - -	80
Fondateurs Dalhousie et By - - - - -	82
Plans - - - - -	83
Premières constructions - - - - -	87
Dalhousie (biographie) - - - - -	89
By (biographie) - - - - -	92
 Moeurs - - - - -	94
Batailles - - - - -	95
Boeufs de cage - - - - -	96
Shiners - - - - -	98
Joseph Montferrand - - - - -	100
Troubles des arches, 1843 - - - - -	103
Stony Monday (bataille des pierres)-	104

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Gouvernement municipal - - - - -	114
Organisation actuelle - - - - -	114
Origine - - - - -	116
Magistrats et leurs pouvoirs - - - - -	118
Loi municipale 1841 - - - - -	121
Conseil du district de Dalhousie - - - - -	122
Incorporation en ville de Bytown - - - - -	123
Incorporation en cité d'Ottawa - - - - -	124
Conseillers- - - - -	127
Echevins - - - - -	127
Maires - - - - -	128
Commissaires - - - - -	128
Hôtel de ville - - - - -	130
 Services sous le contrôle directe.	
Greffier - - - - -	132
Avocat municipal - - - - -	133
Trésorier municipal - - - - -	134
Percepteur du revenu - - - - -	135
Commissaire évaluateur - - - - -	138

Commissaire évaluateur - - - - -	138
Commissaire des travaux municipaux	140
Corvées - - - - -	141
Rues - - - - -	141
Trottoirs - - - - -	142
Egouts - - - - -	144
Inspecteur des marchés - - - - -	146
Service social - - - - -	147
Terrains de jeux - - - - -	148
Evolution - - - - -	149
Municipalisation - - - - -	150
Aqueduc - - - - -	152
Filtre moderne - - - - -	152
Puits et rivières - - - - -	155
Aqueduc privé du gouvernement-	158
Construction - - - - -	160
Pompiers - - - - -	162
Premiers incendies - - - - -	162
Pompes et pompiers volontaires	163
Alarmes - - - - -	166
Municipalisation - - - - -	167
Pompiers salariés - - - - -	171
Services sous le contrôle indirecte	
Police et prisons - - - - -	173
Commission de police - - - - -	173
Magistrats et juge de paix - -	175
Constables - - - - -	176
Police - - - - -	180
Hygiène - - - - -	182
Premier bureau de santé - - -	182
Bibliothèque - - - - -	184B
Commission hydro-électrique- - -	185
Éclairage des rues à l'huile,	
au gaz, à l'électricité - - -	185
Consumers Electric - - - - -	186

CHAPITRE IV.

RELATIONS FEDERALES ET PROVINCIALES

Représentation législative - - - - -	189
Première élection - - - - -	189
Rôle de Sydenham - - - - -	191
Liste des représentants - - - - -	193
Manière de voter - - - - -	196
Capitale - - - - -	198
Chef-lieu du district de Dalhousie	198
Anciennes capitales - - - - -	200
Débats parlementaires au sujet du	205
choix	
Choix de Sa Majesté - - - - -	209

Choix de S ^m Majesté - - - - -	209
Ottawa capitale - - - - -	212
Commission du district fédéral - - - - -	215
Militarisme à Ottawa - - - - -	217
Garnison - - - - -	217
Milice - - - - -	218
Liste des régiments - - - - -	220
Service actif - - - - -	223
Bureau de poste - - - - -	225

CHAPITRE V

ECONOMIE

Industrie - - - - -	228
Commerce - - - - -	231
Marchands canadiens-français - - -	232
Commerce du bois - - - - -	234
Causes de son développement - - -	234
Première expédition de la Gatineau -	235
Exploitation - - - - -	237
Glissoires - - - - -	238
Accidents à la chute de la Chaudière	245
Scieries - - - - -	247
Banques - - - - -	250
La Presse - - - - -	253
Premiers journaux - - - - -	254
Ottawa Citizen - - - - -	255
The Journal - - - - -	257
Le Droit - - - - -	257
Liste des journaux et revues jusqu'à	259
1900	

CHAPITRE VI.

RELIGION

Eglises - - - - -	268
Catholique - - - - -	268
Protestantes - - - - -	274
Hôpitaux - - - - -	278
Premiers hôpitaux - - - - -	278
Hôpital général - - - - -	279
Hôpital protestant - - - - -	286

Hôpital civique - - - - -	288
Epidémies - - - - -	289
Enseignement primaire - - - - -	292
Administration scolaire actuelle- -	293
Ecoles publiques - - - - -	294
Ecoles séparées - - - - -	295
Ecoles bilingues - - - - -	295
Ecoles unilingues - - - - -	296
Répartition des taxes - - - - -	297
Origine de l'enseignement dans On-	
tario - - - - -	298
Premières écoles à Bytown - - - - -	299
Octroi gouvernemental - - - - -	300
Commission des écoles publiques à	
Ottawa - - - - -	301
Evolution de l'enseignement gratuit	302
Origine des écoles séparées dans la	
province - - - - -	305
Ecoles bilingues - - - - -	307
Opposition à l'enseignement du fran	
çais - - - - -	308
Règlement XVII - - - - -	311
Protestation - - - - -	313
Ottawa dans la lutte - - - - -	317
Ecoles séparées à Ottawa - - - - -	323
Soeurs grises de la croix - - - - -	323
Frères des écoles chrétiennes - - -	325
Enseignement secondaire - - - - -	329
Etablissement d'une école primaire	
supérieure - - - - -	330
Collegiate Institute - - - - -	332
Ecole modèle - - - - -	333
Enseignement universitaire - - - - -	335
Université d'Ottawa - - - - -	335
Collège de Bytown - - - - -	337
Local - - - - -	338
Octroi du gouvernemental - - - - -	340
Programme - - - - -	343
Université - - - - -	346
Bibliothèque - - - - -	348
Premières bibliothèques - - - - -	348
Projet de bibliothèque publique -	350
Bibliothèque Carnegie - - - - -	352
Monuments commémoratifs - - - - -	355

APPENDICES

APPENDICES

Origine des noms de rues - - - - -	365
Liste de documents officiels se rapportant à l'agrandissement des limites de la ville - - - - -	388
Bibliographie - - - - -	391

Rideau canal, notices of colonel By.

Printed by Patriot office. Kingston, January 1832, par a friend to justice and to merit. 22 pages.

Eloge de By.

Bibl. Parl., pamph. 15.

Meubles et argenteries de By maintenant possession d'une dame d'Ottawa.

Ottawa Journal, 18 juillet 1914.

Ottawa Journal, 28 mai 1915.

Arch. pub. Can.

X Harper's new monthly magazine. septembre 1861, p. 446.

Article sur la capitale des Canadas, (relié sous forme de brochure au dos de laquelle on lit le faux titre "The Canadian Capital in 1812 — Scott")

A la fin de cette brochure se trouve des découpures de journaux du 1^{er} mai 1909 où il y a des détails sur la ville en 1865. Des dates importantes pour Ottawa sont également publiées.

Arch. pub. Can.

Parlement, édifices du.

Contract, spécification and schedule of prices of Parliament buildings. Ottawa city. C.W. Québec, 1863. 100 pages.

Bibl. Parl.

X Edifices du Parlement.

Report on the Public buildings at Ottawa by John Page, chief engineer, public works. Ottawa, 1868. 43 pages.

Brochure utile pour l'histoire des édifices du Parlement.

Arch. pub. Can., broch. I, 3541.

Parlement, édifice.

Hand book to the Parliamentary and Departmental buildings, Canada, with plans of the buildings indicating the several offices and the names of the officials occupying them together with a plan of the city and a short sketch of the valley of the Ottawa and every object of interest in the neighbourhood also lists of members of the privy council, -- local governments, -- senators, -- members of the House of Commons and Local Legislatures, etc. Ottawa, 1868, 84 pages.

Cette brochure donne les plans de l'édifice du Parlement qui brula en février 1916.

On peut y trouver les noms de ceux qui occupaient des bureaux et les noms des députés à leurs sièges sur un plan de la Chambre des communes.

Arch. pub. Can.

Ottawa, the capital of the Dominion. Ottawa, 1890. 51 pages.

Contient surtout des statistiques, des gravures et des photos.

Arch. pub. Can.

X The Dominion illustrated devoted to Ottawa and the Parliament of Canada. Montréal, 1891.

X City of Ottawa.

Capital of the Dominion of Canada, 1869-99.

Contient surtout des gravures.

Pub. Arch. Can.

Ottawa. The capital of the Dominion of Canada. From Canada abroad,
June, 1906.

Publié par le département de la publicité.
Arch. pub. Can., broch. II, 3178.

Carillon de la tour de la paix.
Programme des récitals pour 1933.

Donne quelques détails sur le Carillon.
Arch. pub. Can.

- X Emigration Society,
Bytown and Ottawa. By-laws and constitution, 1841.

Arch. pub. Can., broch. I, 1814.

- X Ottawa the future capital of Canada.
A description of the country; its resources, trade, population,
etc., who are wanted; how to get there. Hints to emigrants.
London, 1858. 24 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 2722. (A la bibl. Tor. également, No. 3837)

Notre nord-ouest provincial. Etude sur la vallée de l'Ottawa, ac-
compagnée de cartes géographiques. Montréal, 1887. 99 pages.
Table de matières.

Montre les avantages de la vallée de l'Ottawa pour la colonisation.
Arch. pub. Can., broch. II, 1154.

The Ottawa board of trade and the empire cables. Ottawa, 1905.

Arch. pub. Can., broch. II, 3053.

Board of Trade.
Annual report, 1909. 83 pages.

Arch. pub. Can.

The Ottawa coffee house scandal. 1888.

Au sujet de la responsabilité du président.
Arch. pub. Can., broch. II, 1259.

Tourist guide of Ottawa district. 1937-1938.
Publié par le bureau de publicité.

Bibl. Parl.

- X Slides at the Chats and Chaudière.
Memorials, documents and affidavits submitted to the executive
government by Ruggles Wright with reference to his ----- Montreal,
1849.

Cette brochure serait utile pour l'histoire du commerce du bois.
Arch. pub. Can., broch. I, 2171.

The Lumber trade of the Ottawa valley. Ottawa, 1871. 63 pages.

Donne une description des principaux établissements manufacturiers
et des compagnies. Utile à l'histoire du commerce du bois.
Arch. pub. Can., broch. I, 3677.

- X Lumber trade of the Ottawa valley and manufacturing establishments.
1872.
- Arch. pub. Can., broch. I, 3810.
- Rivière Ottawa en 1885.
Harper's new monthly magazine. Ottawa, August, 1885.
- Raconte un voyage sur l'Ottawa.
Arch. pub. Can., broch. II, 805.
- Congrès d'éducation des canadiens-français d'Ontario, Ottawa, 1910.
Etude sur le système scolaire de la province d'Ontario.
Hawkesbury, 1909, 28 pages.
- Bibl. de L. Brault.
- X A history of the Ottawa collegiate institute, 1843-1903. Ottawa, 1904,
256 pages.
- Bibl. de L. Brault.
- X Annual announcement of the Ottawa collegiate institute. 1908-1909.
Prospectus.
- ~~Entertainment aux fêtes~~
Arch. pub. Can., broch. II, 3542.
- X Collège of Bytown.
Prospectus of the---- 1848.
- Annnonce l'ouverture du collège de Bytown. Ce prospectus se compose d'une feuille unique.
Arch. pub. Can., broch I, 2109.
- X Collège d'Ottawa.
Prospectus et cours d'études. 1876.
- Arch. pub. Can., broch. I, 4122.
- X Souvenir of the laying of the corner-stone of the new arts buildings,
University of Ottawa. Ottawa, May 24, 1904.
- Avec deux photographies des ruines de l'université.
Arch. pub. Can., broch. II, 2976.
- X Annual report of the inspector of the public schools in Ottawa. 1879.
- X Minutes of the proceedings of Ottawa.
Public School Board, and the chief inspector's report. 1935.
- X do do do 1938.
- Toronto teachers' institutes visit to Ottawa. 1926.
Programme.
- Arch. pub. Can., broch. II, 5358.
- X Ottawa natural history society.
Act of incorporation, by-laws and list of members, established in
1864. Ottawa, 1866.
- Arch. pub. Can., broch I, 3332.

The Ottawa naturalist, Ottawa, February, 1897.

Arch. pub. Can. broch., II, 2197.

The Ottawa naturalist. Ottawa, January 1909.

Numéro souvenir en l'honneur de James Fletcher.

Arch. pub. Can., broch II, 3386.

The Ottawa improvement commission. 1904.

Arch. pub. Can.

District fédéral.

Federal plan commission, report of ----- on a general plan for the cities of Ottawa and Hull. 1915. 157 pages, 17 plans.

Arch. pub. Can.

The Capital of Canada parks and driveways. Ottawa improvement commission. 1899-1925.

Arch. pub. Can.

Special report of the Ottawa improvement commission from 1899 to 1912.

Arch. pub. Can.

Town planning institute of Canada. April 1922.

Arch. pub. Can.

Almanac

Ottawa daily Citizen containing much authentic and useful information for the year 1866. Issued free as a supplement to the Ottawa Daily Citizen, 1865, 56 pages.

Arch. pub. Can., broch I, 3301.

Almanac

Ottawa Citizen, 1867.

Bibl. Tor. No. 4620.

Bottins, 1864-1941.

(Ottawa Directory)

Contient le nom des habitants, leur métier ou profession avec le nom de la rue où chacun demeure. Ce n'est qu'en 1866-1867 que l'on a commencé à numérotter les maisons et sur certaines rues seulement. Rideau, Sparks, Metcalfe, Sussex, Augusta, Wellington, York, Elgin, Clarence. (Ce détail est utile pour ceux qui désirent faire l'histoire des vieilles maisons).

En 1875 on commença à donner, en plus des noms et des adresses, une liste des maisons d'après les adresses avec le nom du chef de famille.

Arch. pub. Can.

Archives publiques du Canada.

Rapports annuels, 1872-1940.

Publications spéciales.

Guide des documents, par Parker.

Gazette de Québec, 1764-1824. Index.

Diverses collections et séries.

I Assemblée législative, journal, 1841-1867.

Arch. pub. Can.

X Bulletin des recherches historiques de Québec. 1896 à 1940.

Index pour les 30 premières années en 1925. Pour les années subséquentes voir l'index à la fin de chaque volume.

Arch. pub. Can.

X Société Royale du Canada.

Mémoires 1882-1940.

Sur Ottawa il n'y a pas moins d'une vingtaine d'articles traitant d'Ottawa. Voir l'index des 25 premières années publié par Benjamin Sulte et celui des 30 dernières années en manuscrit dactylographié par Lucien Brault.

Arch. pub. Can.

X Women's Canadian Historical Society of Ottawa.

Transactions 1901-1938.

Contient des notes intéressantes sur Bytown et Ottawa. 130 articles d'histoire régionale y sont publiés.

Voici les principaux sur Ottawa:

	transactions
Municipal Growth in the district of Dalhousie, F.G. Kenny	vol I, 1901, p. 9
Some account of Bytown, F.G. Kenny,	" " " p.22
Rideau Canal and the founder of Bytown, Mrs. H.J. Friel	" " " p. 31
A glimpse of our city 50 years ago, M. Jamieson	" " " p. 36
A hero of 50 years ago, Mary McK., Scott,	" " " p.42
Early days of Ottawa, Eva Read	" " " p. 44
A Page from the annals of our 1st mission, Mme H.G. Lamothe	" " " p. 111
The Rideau Canal, Mrs. B. Billings,	vol. II, 1909, p.46
Canals of the Ottawa and Rideau rivers, Mme B. Sulte	" " " p. 82
Industrial development of Ottawa and Hull, Mrs. S. Roper	vol. III, 1910, p. 13
The Lumbermen of the Ottawa valley, Mrs. L.W. Howard	" " " p. 22
The Great fires of 1870. Mrs. B. Billings	" " " p. 27
Schools and schoolmasters of Bytown and early Ottawa,	
Miss M. Jamieson	" " " p. 36
History of Ottawa general hospital, Mrs. W.P. Davis	" " " p. 45
History of protestant hospital, Miss M. Masson	" " " p. 49
The Old cities of our dead, K.W.	" " " p. 58
Reminiscences of a visit of Elgin to Bytown, 1853,	
Mrs. H. J. Friel,	" " " p. 66
History of the county of Carleton, Miss E.G. Read	vol. IV, 1911, p. 5
The Township of Gloucester, Mrs. P.T. Kirwan	V " " p. 10
Reminiscences of the 1st visit of Lord Monck to Ottawa,	
Mrs. H. J. Friel,	" " " p. 25
Reminiscences of Bytown, Mrs. J.B. Simpson	vol. VII, 1917, p. 5
Notes on some of the prominent citizens of the early days of Bytown, L.B. Pigeon,	vol. VIII, 1922, p. 20
Bytown to Ottawa, 1827-1877, W.L. Lett,	" " " p. 23
Bytown in 1837, H. P. Hill	" " " p. 38
Bytown election in 1841. H.P. Hill	" " " p. 52
Memories of Bytown, W. H. Cluff	" " " p. 63
History of the Ottawa fire department, J.W. Graham	" " " p. 77
A Glimpse of the capital in 1849, Miss Jamieson	" " " p. 89
On early patents for inventions granted to residents of Bytown, Wm. J. Lynch,	" " " p. 94

Bytown 1834 to Ottawa 1854. George R. Blyth,	vol. IX, 1925, p.5
Ottawa 1867-1927. Mrs. C. H. Thorburn,	" X, 1928, p.5
Choice of Ottawa as the capital of Canada, A. Beauchesne,	" " " p.55
Celebration of the diamond jubilee of confederation, C.G. Cowan	" " " p.62
Some historic buildings in Ottawa, Mary M. Scott,	" " " p.82

Bytown museum. Guide to 1926 and 1929.

Contient une liste de ce que l'on trouve à ce musée.

Scrap book.

Contenant des articles du Old Time Stuff du Journal et du Citizen.
Arch. pub. Can.

X Le nord de l'Outaouais.

en collaboration: Révérend Père Taché, l'abbé Legros, M. Bédard, M. Maltais
et autres. Ottawa, 1938.

Histoire de la région de Hull.

Ottawa Free Press.

Ottawa 1827-1877. 50 years of historical notes. 31 décembre, 1877.

Arch. pub. Can.

Bytown and Ottawa. An historical sketch. Illustrated. Published in the
Annuaire illustré by the Sabiston lithographing and Publishing Co.,
Montréal, 1891. 122 pages.

Arch. pub. Can.

X Ottawa general hospital.

Souvenir book, since 1867 to 1929.

Arch. pub. Can., broch. II, 5534.

- X By-laws, regulations and statutes of the general protestant hospital for
the government of the officers, members, patients and servants of the
hospital; passed on the 28th February, 1852.
To which is added an appendix, containing a copy of the charter of
incorporation, a list of the office bearers, directors and medical
board. Ottawa, 1855, 35 pages. Table des matières.

Arch. pub. Can., broch. I, 2535.

X Le Breton claims.

To the right honorable the lords commissioners of His Majesty's treasury.
The memorial of John Le Breton, 1832, 19 pages.

Lettres importantes adressées par John Le Breton au sujet de sa conces-
sion de terre.

Arch. pub. Can., Broch. I, 1364.

Canal Rideau.

Great Britain, Office of Ordnance. An account of the progress which has
been made in the works for the improvement of the water communication
between Montreal and Kingston by the Rideau. London, 1830.

On y trouve des détails sur le coût.

Bibl. Tor., No. 1581.

Canal Rideau.

Report from select committee on papers re.-Great Britain, House of Commons. London, 1831.

Bibl. Tor. No. 1645.

X Canal Rideau.

Papers on subjects connected with the duties of the corps of Royal Engineers. London, 1844, (9 vols.)

Vol. I, p. 69. "Account of the causes which led to the construction of the Rideau canal, connecting the waters of lake Ontario and the Ottawa; the nature of the communication prior to 1827; and a description of the works by means of which it is converted into a steam-boat navigation." By Lieutenant Frome. R.E. (avec carte, niveaux et distances).

Vol. II, p. 114. "Rideau dams", by Lieutenant Denison, R.E. (avec gravures)

Vol. III, p. 133. "Detailed description of some of the works on the Rideau canal and of the alterations and improvements made therein since the opening of navigation," by Lieutenant Denison.

Vol. IV, p. 131. "Account of the Dam constructed across the Waste channel at Long Island, on the Rideau canal, in 1836," by Major Bolton.

Vol. V, p. 140. "Report on the canal navigation of the Canadas," by Lieutenant-Colonel Phillipotts.

Arch. pub. Can.

X The Ordnance department and the people of Bytown; being a series of letters originally published in the Ottawa Advocate. Bytown, 1845. 15 pages.

Au sujet de la prise de possession de certains terrains par l'~~Or-~~
~~donnance~~ au détriment des propriétaires de Bytown sous prétexte de leur utilité pour le canal.

Arch. pub. Can. broch. I, 2009.

Canal Rideau.

avec une note élogieuse de By.

Bibl. Tor., No. 1739.

Canal Georgian Bay.

The Improvement of the Ottawa and its districts. Quebec, 1841. 33 pages.

Cette brochure traite de la formation d'une compagnie pour améliorer la navigation sur l'Ottawa jusqu'au lac Huron. Les gens de Bytown prirent une part active à ce mouvement.

Arch. pub. Can. broch. I, 1846.

Canal Georgian Bay.

Arguments in favor of the Ottawa. The shortest, safest and cheapest route to the ocean from the great West, through canadian territory and the only certain means of reviving and restoring the trade of United Canada. 1856, 44 pages. Table des matières.

Arch. pub. Can., broch. I, 2594.

Canal, Georgian Bay.

Arguments in favor of ----- 1856 par Charles Platt Treadwell.

Bibl. Tor. No. 3698.

Canal Georgian Bay.

Reports on the Ottawa and French river navigation projects.

Published by order of the Board of Trade, Montreal, 1863, 22 pages

Ces rapports font suite au rapport Shanly qui a été réimprimé par le Board of Trade en 1863. Suivis de cartes.

Arch. pub. Can. broch. I, 3067.

Canal Georgian Baie.

Montreal Board of Trade. Reports on the Ottawa and French river navigation projects. 1863.

Avantages de ce canal.

Bibl. Tor. No 4260.

Canal Georgian Bay.

Report on the Ottawa and French river navigation project, by Walter Shanly. Submitted to the Legislative assembly of Canada, July, 1858. Reprinted by order of the Board of Trade, Montreal, 1863. 50 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 3068.

Report of the commissioners appointed to explore the country between the St Maurice and the Ottawa in 1830. Ordered by the Assembly to be printed, 1831. (anglais et français). 60 pages.

Utile pour la géographie du pays entre ces deux rivières.

Arch. pub. Can.

Ottawa illustrated.

Contient 50 illustrations.

Arch. pub. Can.

The Capital of Canada illustrated. Photographic views of Ottawa by Jarvis.

Bibl. Parl.

Views of Ottawa.

24 photographies de Topley.

Bibl. Parl.

Ottawa picturesque. Ottawa, 1901, 96 pages. Index.

Cette brochure fut publiée pour montrer les avantages qu'Ottawa présentait, en 1901, au point de vue résidentiel et commercial. On y trouve une centaine de photos. Parmi les plus intéressantes: celles du grand feu de Hull, les ponts Dufferin et Sappers qui sont devenus la Plaza actuelle.

Arch. pub. Can.

X Picturesque Ottawa.

Ottawa. Canada's capital. 1904. 50 pages.

A la page 37 on y voit l'Université avant le feu. Remarquable pour ces illustrations du vieil Ottawa, ponts Sapper et Dufferin; bureau de poste; tramway à chevaux; un train de bois; etc.

Arch. pub. Can., broch. II, 2983.

X Ottawa, the picturesque city.

Prepared expressly for the convention of the American Library Association. Ottawa. June 26th to July 2nd, 1912.

Arch. pub. Can., broch. II, 3965.

Views of Ottawa published in the Sunshine of Montreal, 1914, 36 pages.

Myths and folk-lore of the Timiskaming Algonquin and Timagami Ojibwa, by F. G. Speck. 1915.

Fiches déjà faites sous Speck.

Arch. pub. Can., broch. II, 4280.

Fleming, Sandford.

Cable. Address from the president and council of the Board of Trade of the city of Ottawa, to the delegation from Australia and New Zealand, to the Imperial Press conference. Ottawa, May 19th, 1909.

Au sujet de cable entre l'Australie et ^{le} Canada.

Arch. pub. Can., broch. II, 3517.

Guide to the city of Ottawa and Dominion Exhibition with official programme and full particulars of grand civic demonstration, sports, etc. Ottawa: 1879, 136 pages. Illustrated.

Bibl. Parl.

Central Canada exhibition.

September 13th to 21st, 1901, 19 pages.

Ottawa industrial edition. Ottawa, 1909. 24 pages.

(A la page 5 on voit l'endroit original de l'emplacement du monument de la guerre du Nov¹⁻⁸⁻¹⁸⁶⁵ qui est actuellement sur la rue Elgin.) La majorité des marchands du temps est mentionné. Intéressant aussi pour les gravures représentant Ottawa trente ans en arrière.

Arch. pub. Can., broch. II, 3518.

Industrial and picturesque.

Ottawa, the capital of the Dominion of Canada, publié par le département de la publicité d'Ottawa.

Contient des gravures et des photos. Entre autre: un ^{trou}crible de bois.

Le dernier crible descendit la Chaudière en 1892 et sa photographie se trouve dans le bureau du greffier du conseil-de-ville.

Arch. pub. Can.

X The Resources of the Ottawa district. Ottawa: 1872, 41 pages.

Arch. pub. Can., broch. I, 3757.

Ottawa county. Its resources and capabilities. Ottawa: 1882. 35 pages.

Rapport géologique et minéralogique du territoire entre le comté Ottawa et la baie James en vue d'y construire une voie ferrée.

Arch. pub. Can., broch. II, 409.

Ottawa poultry association directory. Season 1926-27.

Publié lors du congrès mondial d'aviculture.

Arch. pub. Can., broch. II, 5396.

- X Ottawa's heroes. Portraits and biographies of the Ottawa volunteers killed in South Africa. Ottawa, 1900.
- Avec un journal de la guerre du Sud-Afrique^{can}.
Arch. pub. Can., broch. II, 2553.
- Ottawa women's canadian club reports, 1913-1918.
- Société qui s'occupa d'aider les soldats pendant la guerre, 1914-1918.
Arch. pub. Can.
- X City of Ottawa government. Ottawa, 1919.
- L'administration municipale.
Arch. pub. Can. , broch. II, 4849.
- Minutes du conseil de ville.
"Minutes of the city council" 64 pages.
(1) assemblée du 15 décembre 1879. On y trouve les rapports des divers départements.
(2) assemblée du 17 nov. 1902.
Arch. pub. Can.
- Revised by-laws, of the city of Ottawa as reported by a committee in 1890. Ottawa, 1890.
By-laws 1854-1938.
Minutes of the council, 1853-1938.
Greffier, conseil municipal.
- House accommodation at Ottawa.
Authentic information concerning ----- Quebec 1864, 10 pages.
- C'est une liste des maisons vacantes à Ottawa.
Arch. pub. Can., broch. I, 3113.
- List of voters for municipal and parliamentary elections. Ottawa, 1891
- Liste des voteurs par quartier.
Arch. pub. Can.
- Centenaire.
Complete official programme Ottawa centenary. Aug. 16 to 21st 1926.
- Programme des fêtes qui eurent lieu lors du centenaire de la fondation de Bytown.
Arch. pub. Can.
- Assessment roll. 1878, 1886.
- Bibl. Parl.
- X Annual report of the assessment commissioner of Ottawa, 1938.
- Ottawa auditor's reports.
1869-1885.
1886-1894.
1895-1901
(Greffier, conseil municipal)
- General financial statements and statements with reference to debenture debt and sinking fund. December 1931-1932.
- Bibl. Parl.

Civic improvement league of Ottawa. Constitution and by-laws. 1916.

Cette ligue fut formée pour étudier et améliorer le développement de la ville.

Arch. pub. Can.

Bulletin de la société de géographie de Québec, 1913, pp. 352-365.

Article sur le nom Ottawa.

Arch. pub. Can.

X History of the police and fire departments.

Souvenir book. Ottawa, 1919.

X Annual report. Police department, 1938.

X Ottawa fire relief fund.

Report of proceedings of the Central General Committee, 20 August 1870 to 28 July 1871, Ottawa, 1871. 34 pages.

Ces fonds furent prélevés pour aider ceux dont la propriété avait été incendiée lors d'une conflagration dans les comtés de Carleton et Ottawa.

Arch. pub. Can., broch. I, 3678.

X Report of the Ottawa and Hull fire relief fund. Ottawa, 1900. 121 pages.

Avec une liste des souscripteurs.

Arch. pub. Can., broch. II, 2576.

X Annual report. Fire department. 1938.

Papers on the subjects connected with the duties of the corps of Royal Engineers.

Vol. III, p. 158. "Description of a series of bridges erected across the river Ottawa, connecting the provinces of Upper and Lower Canada, and especially of a wooden arch of 212 feet span which crossed the main branch of the river " by Lieutenant Denison.

Vol. VI, p. 163. "Description of a wooden swing bridge erected over the Grenville canal, Canada."

Arch. pub. Can.

X Newspapers, Ottawa miscellaneous. Bytown Gazette, Ottawa Banner.

Arch. pub. Can.

X Bytown Gazette 1836-1845.

Collection des numéros de ce journal à partir de 1836 jusqu'à 1845. Il n'y a rien de plus intéressant que la lecture de cette relique.

Arch. pub. Can.

Bytown Packet 1847-51

Bibl. Parl.

Bible sur laquelle le 1er serment fut fait en 1827.

Arch. pub. Can.